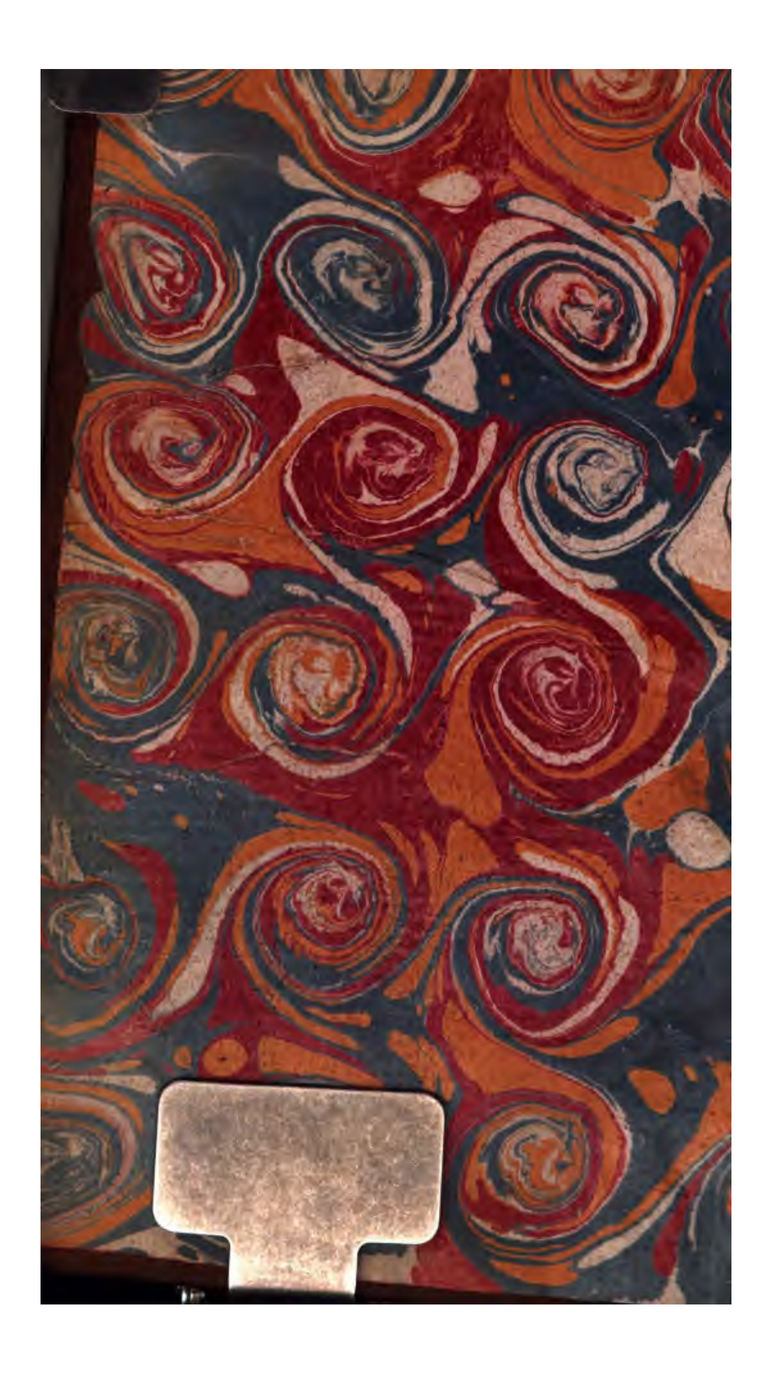






PRINCIPES

DISCUTÉS.

TOME SECOND.



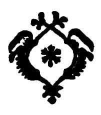
PRINCIPES
DISCUTÉS,

Pour faciliter l'intelligence des Livres prophétiques, & ſpécialement des Pſaumes, relativement à la Langue originale;

SUIVIS de pluſieurs Diſſertations ſur les Lettres II, III, IV, & V de M. l'Abbé de Villefroy, dans leſquelles il eſt traité de la conduite de Dieu à l'égard de ſon Egliſe depuis le commencement du monde.

Subſequi grandia noſtra lux,
Non nova, ſed novè.

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez { P. G. SIMON, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule.
CL. HERISSANT, Libraire-Imprimeur, rue neuve Notre-Dame. }

M. DCC. LV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



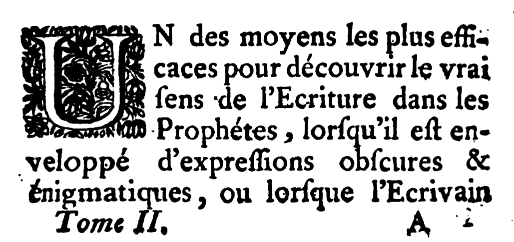
PRINCIPES

DISCUTÉS,

Pour faciliter l'intelligence des Livres prophétiques, & spécialement des Pseaumes, relativement à la Langue originale.

TOME SECOND.

Comparaison des Pseaumes les uns avec les autres.



UN des moyens les plus efficaces pour découvrir le vrai sens de l'Ecriture dans les Prophétes, lorsqu'il est enveloppé d'expressions obscures & énigmatiques, ou lorsque l'Ecrivain

sacré se tient dans des généralités dont on ne voit pas l'application du premier coup d'œil, est de chercher ce sens par la voie de la comparaison. Il faut rapprocher les expressions qui le dérobent à notre foible vûe, de certains endroits où elles sont plus à découvert, & dans lesquels la suite & l'harmonie du discours paroissent les affecter à un objet dominant. Cette régle est d'un grand usage pour l'intelligence des Prophétes; on peut même dire qu'il n'en est pas de plus sûre. C'est la route qu'il faut prendre si l'on veut éviter toute interprétation arbitraire de ces termes obscurs & difficiles à saisir, & ne pas voguer au hasard sur cette mer si fameuse en écueils. *Per Scripturas divinas*, dit Driedo (a) *multò tutiùs ambulatur, ut dùm eas verbis obscuris adumbratas interpretari volumus, eam indè eruamus sententiam, quæ, aut non habeat controversiam; aut si habeat ex scripturis adhibitis textibus determinetur.* Alors on peut marcher avec confiance & sans crainte.

(a) De reg. & dog. Sacræ Script. lib. 3. cap. 3. fol. 72.

les uns avec les autres.

On doit regarder comme exacte, toute exposition d'une Prophétie, d'un Pseaume, qui, étant déja autorisée par l'harmonie, se présente encore avec l'avantage d'offrir les mêmes pensées, les mêmes expressions qui les composent, prises dans le même sens, & pour un objet entierement semblable à celui qu'on adopte dans d'autres endroits de l'Ecriture. *Fuerit autem ratio exponendi congrua*, dit le même Docteur de Louvain (*a*) après Saint Augustin, *dùm per expositionem datam, nil absonum sequitur in sententiarum cohærentiâ; dùm insuper & nomina, & verba illìc translata, ostenduntur pro eisdem etiam rebus interdùm accepta in aliis apertioribus scripturæ locis.* Il est facile de reconnoître que l'application à laquelle on s'arrête est fondée, quand l'Ecriture se prouve ainsi par elle-même. *Faciliùs*, dit Origène cité par Salmeron (*b*) *in scripturis quod quæritur, agnoscitur, si ex pluribus locis quæ de eâdem re scripta sunt proferantur.* Et c'est la régle que ce Théologien lui-

(*a*) De multipl. sens. sacr. Script. lib. 2. cap. 2. fol. 49.

(*b*) Proleg. 9. pag. 118.

même donne en ces termes dans cet endroit : *ad interpretandam scripturam .... præsentem locum per alios scripturæ locos qui eadem nomina, vel verba continent vel eundem sensum tradere videntur, interpretemur. Si quidem is locus, qui apertiùs eam rem tractat, serviet ei qui obscurior est, & quasi illius erit commentarius.*

Enfin cette méthode est regardée par les Interprétes comme la meilleure maniere, & la plus sûre pour bien entendre l'Ecriture. *Ad phrasis & vocis notionem genuinè percipiendam*, dit Cornelius à Lapide (*a*) *via & ratio optima est conferre loca sacræ Scripturæ, in quibus illæ aut similes voces, aut phrases iterantur.*

Cette régle de comparaison est encore plus triomphante, & ne laisse plus lieu de douter que l'on ait saisi le vrai sens de l'Ecrivain sacré, quand on répond solidement & sans ambiguité aux objections qui pourroient naître d'un sentiment contraire. Si de plus on fait voir que les raisons qui ont dé-

(*a*) Proem. in Proph. Maj. pag. 18. col. 2. *Voyez aussi le Jésuite Acosta*, lib. 3. cap. 21. de Christ. in scr pt. revelato & Menochius cap. 21. Proleg.

terminé les plus habiles Interprétes à choisir le sens qu'ils donnent à certains endroits de l'Ecriture, où il est évident qu'ils ont bien appliqué leurs principes, sont précisément les mêmes qui ont lieu dans les objets que nous choisissons ailleurs; & que le dénouement qu'ils employent avec tant de succès n'est pas moins favorable au plan que nous suivons dans d'autres occasions, quelles raisons auroit-on de s'y refuser? Puisqu'on n'a point de révélation expresse du contraire, ce raisonnement nous paroît ne laisser rien à desirer. On a le double avantage d'être appuyé sur l'autorité des Auteurs les plus respectables; & cependant d'ajouter encore à leurs découvertes: car celles que l'on propose de nouveau sont fondées sur les principes que l'on trouve répandus de tous côtés dans leurs ouvrages. On rapproche ces différentes parties, & il en résulte un ensemble qui porte le flambeau de l'évidence par-tout où l'on en fait usage.

Ainsi nous établissons qu'il y a deux voies sûres pour juger par comparaison, si le sens que l'on adopte dans

une Prophétie, dans un Pseaume, est véritablement le sens de l'Ecrivain sacré. La premiere est fondée sur l'évidence même, & l'harmonie du contexte. Par exemple, il est très-certain (& il ne le seroit pas moins quand tous les Commentateurs diroient le contraire) qu'il y a des Pseaumes qui ont pour objet la Captivité de Babylone. Tels que sont le 84. Hebr. 85. *Benedixisti Domine terram tuam.* 106. Hebr. 107. *Confitemini Domino .... dicant qui redempti sunt.* 125. Hebr. 126. *In convertendo Dominus captivitatem Sion.* 136. Hebr. 137. *Super flumina Babylonis*, & plusieurs autres. Or nous disons qu'en comparant exactement plusieurs Pseaumes qui n'ont jamais été appliqués à la Captivité avec ceux qui lui appartiennent par la seule évidence des termes, la ressemblance que ceux-ci ont avec ceux-là se fait sentir au premier coup d'œil. Ce sont dans les premiers les mêmes expressions, les mêmes pensées, & surtout les mêmes termes énigmatiques que dans les seconds. De-là, concluons-nous, c'est aussi le même point de vue, le même objet dans les uns & dans

les autres : car, quoique les Juifs nous ayent souvent accoutumés à des sens étrangers au fond de la piéce, il n'est pas possible qu'un Psaume ne rentre dans son sujet véritable, dès que l'on démontre qu'il est identifié dans toutes ses parties avec d'autres Psaumes, dont l'objet est incontestablement la Captivité. Tel sera notre premier moyen de comparaison.

Le second sera d'une étendue plus considérable. Nous en avons dit quelque part la raison ; & il est bon de la rapprocher ici. Si quelques-uns des Psaumes découvrent leur objet à la premiere lecture, ce n'est pas le plus grand nombre. Les autres roulent sur des généralités dont on ne voit pas d'abord l'application ; & leur indétermination a quelquefois été cause qu'on les a pris pour des piéces de morale qui conviennent à toutes sortes de sujets ; mais qui n'en ont aucun de déterminé. Il faut avouer que c'est se contenter à peu de frais. Ceux qui n'ont point aimé à se promener ainsi dans les espaces du vague, ont poussé plus loin leurs recherches. Ils ont fait sans doute ce raisonnement. Quoique les

Pſaumes ſoient applicables dans un ſens ſpirituel à bien des ſujets différens, au juſte & à l'impie de tous les ſiécles, & qu'on puiſſe en faire d'excellens diſcours moraux, où chacun peut puiſer de quoi nourrir ſon eſprit & ſon cœur, il n'en eſt pas moins vrai que les Prophétes avoient un objet déterminé dans les menaces, les châtimens, les malédictions, ou dans les promeſſes, les récompenſes, les bienfaits qu'ils annonçoient de la part du Seigneur. C'eſt ce qui conſtitue le ſens litéral. Les autres ſens indéterminés que l'on en tire, ſont ce qu'on appelle la moëlle, le ſens édifiant, le ſens ſpirituel. Comme nous cherchons préſentement le ſens litéral de ces divins Cantiques, nous ſuivrons les traces des judicieux Interprétes qui s'y ſont appliqués, & ſur la voie, qu'ils ont commencé à nous frayer, nous établirons notre ſeconde régle de comparaiſon.

Nous prendrons ceux des Pſaumes qui, ſelon les plus habiles d'entr'eux, appartiennent à la Captivité; & toujours fondés ſur le même principe qui nous a d'abord guidés, nous ferons voir que c'eſt encore le même but,

que ce ſont les mêmes penſées, les mêmes expreſſions dans ceux dont on a laiſſé l'objet ou indécis, ou trop vague, & dans pluſieurs autres où l'on s'eſt contenté de ſuivre les traces des Juifs. La mépriſe vient de ce qu'on les a appliqués ſcrupuleuſement à l'objet qu'ils nous avoient déſigné, ſoit dans leurs Commentaires, ſoit dans les titres qu'ils ont placés à la tête du plus grand nombre long-tems après leur compoſition, & ſelon que leur fauſſe tradition, ſur la maniere d'entendre l'Ecriture, les déterminoit.

Car nous ne pouvons trop l'inſinuer : il faut, pour ne point travailler au haſard, bâtir ſur des fondemens plus ſolides que ceux qu'ils ont prétendu poſer. Nous devons d'abord nous dégager de cette foule de préjugés qui nous environnent, pour examiner enſuite chaque piéce, chaque Prophétie, ſoit en elle-même, ſoit dans ſes rapports avec d'autres qui peuvent en donner la clef, en faciliter l'intelligence, & en indiquer l'objet. Il faut demander raiſon de tout, ſe défier de celles qui ne ſont point aſſez préciſes, qui s'annoncent avec quel-

l'ambiguité, ou qui ne nous donnent
ne des moralités, des généralités, du
vague, & rien de plus. Quand on
cherche le sens literal, il n'est pas tems
de s'arrêter au spirituel. Sous le spé-
cieux prétexte de ne pas négliger l'es-
prit, & de s'édifier dans la lecture des
Livres Saints, il arrive que l'on fait
un composé bizarre de l'un & de l'au-
tre, ou, pour mieux dire, que l'on ne
saisit ni l'un ni l'autre; parce que le
sens spirituel que l'on tire par lam-
beaux, devient arbitraire & d'une uti-
lité très-médiocre dès qu'il n'est pas
fondé sur le sens literal: c'est alors
l'imagination qui se repaît de ses pro-
pres idées, mais ce n'est pas l'Ecri-
ture qui lui sert de nourriture. Peut-
être même n'a-t-on recours au sens
spirituel que pour s'épargner le long
& pénible travail que le sens literal
exige. Au reste, quels que soient les
motifs qui font agir de la sorte, il est
certain qu'on n'en est pas plus avancé
pour l'intelligence de l'Ecriture. Après
avoir lû de longs commentaires, exé-
cutés selon de tels modéles, on a re-
cueilli, si vous voulez, des vérités dans
sa lecture, vérités même importantes;

mais on en eſt encore à ſe demander par quel moyen elles ſont nées de la piéce dont on cherche à ſaiſir le ſens véritable & primitif. C'eſt ſans doute ce qui faiſoit dire au Pere Laugeois (*a*) ,, que les deux ſens litéraux de ,, chaque Prophétie de l'Ancien Teſta- ,, ment. . . . . ſe doivent toujours ex- ,, pliquer avant que d'écrire, prêcher, ,, ou faire quelque preuve par l'auto- ,, rité d'un paſſage de l'Ecriture; *&* ,, *que c'eſt* manque de cette circonſ- ,, tance très-conſidérable, qu'on lit ,, dans les livres, qu'on entend dans les ,, chaires, & dans les Académies chré- ,, tiennes, tant de preuves inutiles, & ,, d'applications frivoles, qui ne pro- ,, duiſent aucun fruit, parce que ce ,, ne ſont que des penſées humaines ,, qui s'évaporent en l'air, n'ayant ,, rien du ſolide de la parole d'un ,, Dieu.,, Et ailleurs. (*b*) "Le ſens ,, moral, myſtique & ſpirituel, qui ſe ,, tire de ces deux ſens litéraux, ſe ,, tourne ſelon la diverſité du génie ,, des Commentateurs. . . . Le lecteur

(*a*) La ſcience univ. de l'Ecriture Sainte *Parag.* 3. *de la pref.*

(*b*) Ibid. *Paragraf.* 2. *de la pref. ſur Iſaïe.*

„ peut prendre la liberté d'en tirer
„ des lumieres & de belles vérités,
„ pourvû qu'elles soient fondées sur
„ ces deux sens litéraux, qu'on doit
„ toujours expliquer avant que de
„ tirer une morale, ou faire une preu-
„ ve par l'autorité d'un passage Pro-
„ phétique de l'Ecriture. „ Revenons
à nos régles de comparaison.

Dans celle que nous allons faire des Psaumes les uns avec les autres, nous nous contenterons de rapporter des exemples. L'énumération seroit trop longue & ennuieroit nécessairement par des répétitions qui deviendroient inévitables, si nous entreprenions de les mettre tous sous les yeux du lec-teur. Nous tâcherons de choisir de morceaux difficiles; 1°. afin qu'on n nous soupçonne pas d'en vouloir im-poser par de belles promesses, qu' seroit impossible d'effectuer; 2°. po détromper ceux qui jusqu'ici auroie pû s'imaginer que nous ne suivons plan de l'Auteur des Lettres à ses E ves, que par un attachement mal e tendu pour sa personne, & une connoissance aveugle pour ses bont Nous voulons bien que l'on sache

M. de Villefroy lui-même, qui eſt ſi amateur du vrai, ne nous en ſaura pas mauvais gré) qu'il n'y a point de raiſon qui pût nous engager à mettre ſur le papier une ligne en ſa faveur, ſi une perſuaſion intime de la vérité, de la ſolidité, & de la catholicité de ſes ſentimens ne nous la dictoit. Oüi, s'il y avoit quelqu'apparence de réalité dans les qualifications odieuſes, d'*arbitraire*, de *dangereux*, d'*innovation dans la Religion*, de *paradoxe*, & autres auſſi peu meſurées dont on ne rougit pas de charger ſon plan, nous n'aurions pas héſité ſur ce deſſein d'abandonner ſes principes. Mais nous n'ignorons pas d'où partent ces coups, & nous ne ſommes pas ſurpris de telles déclamations. Nous ſommes entierement raſſurés par la connoiſſance que nous avons, & dans laquelle nous nous confirmons tous les jours, de la bonté du plan qui nous a été tracé.

Nous réunirons nos deux preuves de comparaiſon ſous un ſeul point de vue, afin de n'être point obligés de revenir pluſieurs fois à une matiere qui auroit déja été ſuffiſamment éclaircie par une premiere comparaiſon. Ainſi

nous nous ſervirons indifféremment des preuves que nous fourniront les Interprétes les plus exacts, & de celles qui ſeront fondées ſur l'harmonie des Pſaumes qui regardent néceſſairement la Captivité, indépendamment de toute expoſition des Commentateurs, & par la ſimple inſpection des termes qui les compoſent. Voici la raiſon qui nous détermine à ne pas traiter ſéparément ces deux régles de comparaiſon. C'eſt que les Pſaumes qui n'ont point encore été appliqués à l'objet que nous leur donnons, ſont parſemés de caractéres qui ne ſont pas tous dénotés par une voie unique. Les uns tirent leurs preuves des Pſaumes dont l'objet eſt évident par lui-même; les autres de ceux que les Interprétes avouent regarder directement la Captivité.

Pour traiter ſéparément ces deux régles, il auroit fallu prendre de côté & d'autres des morceaux détachés de leur contexte, afin de faire ſentir l'analogie du ſens que nous leur donnons avec d'autres endroits ſemblables. Or il eſt certain que leur beauté devient plus frapante quand on ſent la liaiſon qu'ils ont avec ce qui précéde & avec

ce qui suit. C'eſt cette harmonie parfaite qui donne le prix à un objet, & qui détermine en ſa faveur.

Nous avons donc mieux aimé choiſir deux ou trois Pſaumes qui n'ont jamais été appliqués au Peuple d'Iſraël captif à Babylone: & nous diſons que cet objet leur convient mieux que tout autre; qu'il ne laiſſe rien à deſirer pour l'intelligence du premier ſens litéral; & qu'au contraire, dans le ſens qu'on leur donne communément, il ſe trouve des difficultés inſurmontables qu'aucun ſubterfuge ne peut faire diſparoître. Nous diſons encore que ce qui ſert à conſtater la ſolidité de notre *objet*, c'eſt la conformité des expreſſions & des penſées qui les compoſent avec les autres Pſaumes, qui ne peuvent être rapportés qu'à la Captivité. Ces deux points une fois établis, la vérité ſortira comme d'elle-même, & frapera les yeux de ceux qui s'obſtinent à ne pas l'appercevoir.

Nous choiſiſſons les Pſaumes 53. ſelon la Vulgate, & 54. ſelon l'Hebreu *Deus, in nomine tuo ſalvum me fac.* 54. Hebr. 55. *Exaudi, Deus, orationem meam.* Et le 58. Hebr. 59. *Eripe me de inimicis*

meis. Pour mettre en état de juger de la juſteſſe de nos raiſons, & de la diſcuſſion que nous en allons faire, il faut commencer par ſavoir quel eſt l'objet de l'Ecrivain ſacré dans ces Cantiques, c'eſt pourquoi nous les donnerons d'abord en Latin & en François, précédés de leur Argument.

Pſaume 53. Hebr. 54.

Vetus verſ. diſtrib. TITULUS.

1. Poſteritati. In Neghînôth. Máçekhîl Davidis.

2. *Cum veniſſent Ziphæi, & dixiſſent Saül : nonne David abſconditus eſt apud nos ?*

1. A la Poſtérité. Sur les Neghînôths. Excellente Poëſie de David.

2. Lorſque les Ziphéens vinrent trouver Saül & lui dirent : David n'eſt-il pas caché parmi nous ?

Cet argument eſt évidemment ſuppoſé. La preuve complette que nous

en donnerons dans la suite, ne laissera pas lieu d'en douter. En attendant voici quelques courtes réflexions qui suffiront pour en faire connoître la fausseté.

1°. Ceux que l'on suppose, dans ce Psaume, s'élever contre David, sont des étrangers, *alieni*; or ni Saül, ni ceux qui exécutoient ses volontés, ni même ceux de Ziph ne l'étoient à son égard.

2°. On ne voit nulle part que David ait souhaité la mort de Saül, ou de quelqu'un de ses ennemis personnels. Il est au contraire certain qu'il s'est conduit à leur égard avec bonté. Les paroles que l'on trouve à la tête de cette piéce, n'en expriment donc pas l'objet. Voici celui que nous croyons devoir lui convenir. Toutes les paroles qui le composent s'y rapportent naturellement.

ARGUMENS.

Quant au sens litéral de l'ancien Israël.	*Quant au sens litéral du nouvel Israël.*
L'Eglise d'Israël captive dans l'empire de	L'Epouse du Verbe Incarné conjure l'E-

Babylone prie le Seigneur par la bouche du Prophéte de mettre fin à ses malheurs. Elle prédit la ruine de ses ennemis, & elle proternel de la retirer de l'état fâcheux où elle est sous les Pharisiens & sous les Gentils. Elle annonce la perte de ses persécuteurs. En

Versio Latina.

Vetus distrib.	*Nova distrib.*	
3.	I.	DEus, potentiâ tuâ libera me: Et fortitudine tuâ dic jus meum.
4.	II.	Deus, exaudi deprecationem meam: Pronis auribus excipe verba oris mei.
5.	III.	Quoniàm alieni insurgunt adversum me: Et violenti quærunt mihi vitam auferre. Nec proponunt Deum ex adverso ipsorum. *Sélâh.*
6.	IV.	Jam Deus adjuvat me: Dominator [adest] inter sustentatores vitæ meæ.
7.	V.	Recidere faciet malum super feros hostes meos;

met au Tout-Puissant de lui rendre à son retour des actions de graces pour sa délivrance. reconnoissance de ce bienfait elle déclare qu'elle rendra au Seigneur ses actions de grace.

Version Françoise.

Antien. distrib.	*Nouv. distrib.*	
3.	I.	DElivrez-moi, mon Dieu, par votre puissance; Usez de votre force pour me rendre justice.
4.	II.	Ecoutez, ô mon Dieu, mon instante priere: Daignez prêter l'oreille aux accens de ma voix.
5.	III.	Des étrangers s'élevent contre moi: Des hommes violens cherchent à m'ôter la vie. Ils ne pensent pas que Dieu s'oppose à leurs desseins. *Pause.*
6.	IV.	Déja Dieu vient à mon secours. Le Souverain Maître accompagne ceux qui me conserveront la vie.
7.	V.	Il fera retomber sur mes fiers ennemis les maux dont ils m'accablent.

Vetus distrib. *Nova distrib.*

Secundùm fidem tuam exscindes illos.

8. VI. Spontanea offeram quæ tibi vovi sacrificia.

Gratias agam potentiæ tuæ, quantùm bona fuerit.

9. VII. Profectò ex quâcumque angustiâ eripies me :

Et inimicorum meorum ultionem videbit oculus meus.

Pseaume 54. Hebr. 55.

TITULUS.

Posteritati. In Neghînôth. Mâçekhîl Davidis.

A la postérité. Sur les Neghînôths. Poësie Excellente de David.

ARGUMENS.

Quant au sens litéral de l'ancien Israël.	*Quant au sens litéral du nouvel Israël.*
I. L'Eglise d'Israël après avoir imploré le secours du Seigneur,	I. L'Epouse du Verbe incarné pour engager l'Etre suprême à écou-

Ancien. Nouv.
diſtrib. diſtrib.

Vous les exterminerez, [Seigneur,] ſelon la vérité de vos promeſſes.

8. VI. Alors je vous offrirai de tout mon cœur les ſacrifices que je vous ai promis.

Les actions de graces que je rendrai à votre puiſſance
Egaleront les bienfaits dont elle m'aura comblé.

9. VII. Oüi, vous m'enleverez à tous les maux [que j'endure.]
Mes yeux verront enfin la punition de mes ennemis.

ſe plaint de la cruauté de ceux qui la tiennent en captivité. Elle ſouhaiteroit avoir les aîles de la colombe pour ſe ſouſtraire à ſes malheurs. Du lieu de ſon exil elle s'envoleroit dans le déſert, c'eſt-à-dire, dans la terre d'Iſraël, que les Chaldéens ſes ennemis ont ravagée.

ter favorablement les prieres qu'elle lui adreſſe, fait une vive peinture des maux qu'elle éprouve de la part des Phariſiens & des Gentils. Elle voudroit avoir des aîles ſemblables à celles de la colombe; elle prendroit ſon eſſor vers le déſert, c'eſt-à-dire, vers l'univers entier que l'idolâtrie avoit dépeuplé depuis long tems des adorateurs du vrai Dieu.

II. En punition des traitemens injustes dont on l'accable, elle prédit le renversement d'une Ville qu'elle ne nomme pas; mais la place qu'occupe dans cet endroit ce terme indéterminé indique assez qu'il est question de Babylone, ou plûtôt de l'Empire entier des Chaldéens.

II. Elle annonce la destruction d'une Ville dont elle tait le nom; on sent néanmoins assez que c'est de Jérusalem dont elle veut parler, & même de l'idolâtrie qui régnoit presque sur toute la terre.

III. Elle se plaint de ce que ses ennemis ne sont pas les seuls qui s'élévent contre elle. Des hommes qu'elle avoit nourris dans son sein abandonnent la Religion du vrai Dieu. Ardens à la persécuter, ils l'accablent d'injures; mais elle assure qu'ils seront punis de leur apostasie; qu'ils seront précipités dans l'enfer, c'est-à-dire; qu'ils périront dans l'esclavage que leur feront subir les Perses & les Mèdes.

III. Elle décrit les persécutions que lui suscitent ceux qui sortis de son sein, tels que les Hérétiques du tems des Apôtres, se sont élevés contr'elle, mais elle déclare qu'ils tomberont dans l'anéantissement, eux & leurs dogmes impies.

IV. Elle prie le Seigneur de la délivrer de ces mêmes Apostats,

IV. De crainte que ces mêmes Hérétiques ne pervertissent par

qu'elle appelle Prophanateurs de ſon alliance, & dont elle craint les diſcours ſéduiſans, capables d'entraîner pluſieurs de ſes enfans dans la révolte.

V. Enfin pleine de confiance dans le ſecours du Tout-Puiſſant, elle prophétiſe la ruine des Babyloniens & des Apoſtats, dont les jours heureux feront abrégés.

leurs paroles trompeuſes ceux qui lui ſont fidèles, elle conjure le Tout-Puiſſant de la ſouſtraire aux efforts de ces perfides Apoſtats.

V. Prévoyant enfin le ſecours que le Seigneur lui accordera, elle prédit non ſeulement la ruine de Jéruſalem; mais elle aſſure que le régne des premieres héréſies ne ſera pas de longue durée.



Vetus distrib.	*Nova distrib.*	*Versio Latina*
2.	I.	I.

PRonis auribus exc
deprecationem
Ne te semper subtrahas
tioni meæ :
3. Benignus ausculta me,
me.
II. Flens queror atque
bor,
4. Propter minas inimici :
Propter pressuram impii.
III. Admovent enim in me in
tatem,
Et cum furore odio me p
quuntur.
5. IV. Cor meum torminibus affic
intrà me,
Et pavores mortiferi decidu
super me.
6. V. Timor & terror invadunt m
Imò involvit me horror.
7. VI. Quapropter exclamo :
Quis dabit mihi pennas similes
[pennis] columbæ?

Hinc

Version Françoise.

Ancien. Nouv.
distrib. distrib.

I.

2. I. PRêtez, ô mon Dieu, à mon instante priere une oreille attentive ;
Ne vous refusez pas toujours à la grace que je vous demande :
3. Daignez m'écouter, & soyez-moi propice.
II. Je pleurs, je me plains, & je suis dans le trouble,
4. Quand je pense aux menaces de mes ennemis,
Aux maux dont les impies m'accablent.
III. Ils employent contre moi des traitemens injustes,
Et leur fureur s'acharne à me persécuter.
5. IV. Mon cœur est déchiré des douleurs qui me pénétrent :
De mortelles frayeurs m'accablent,
6. V. La crainte & la terreur se sont emparé de moi,
Et de toutes parts, je suis saisi d'horreur.
7. VI. C'est pourquoi je m'écrie,
Qui me donnera des aîles semblables à celles de la colombe ?

Vetus distrib.	*Nova distrib.*	
		Hinc avolarem securè habitaturus.
8.	VII.	Nunc longè recederem profugiens,
		Commoraturus in deserto.
		Sêlâh.
9.	VIII.	Citò properarem ut evaderem
		A vento, à turbine.
		I I.
10.	IX.	Disperde illos, Dominator!
		Coerce linguam eorum;
		Experior enim violentiam & rixas in urbe.
11.	X.	Die ac nocte circumdant eam;
		Stant supra muros ejus:
		Quin & iniquitas & labor sunt intrà eam.
12.	XI.	Prava in medio ejus sunt;
		Non recedunt de plateis ejus fraus & dolus.
		I I I.
13.	XII.	Etenim non inimicus probis me afficit;
		Patienter ferrem;

Ancien. diſtrib.	*Nouv. diſtrib.*	
		D'un vol rapide je me retirerois dans un lieu de repos.
8.	VII.	Bientôt je m'éloignerois par la fuite,
		J'établirois ma demeure dans le déſert.
		Pauſe.
9.	VIII.	Je me hâterois de me mett[re] hors d'atteinte
		Du vent impétueux qui cauſe la tempête.
		I I.
10.	IX.	Diſſipez-les, ſouverain Maître:
		Réprimez leur langue;
		Car j'éprouve dans cette ville la violencé & la perſécution.
11.	X.	Jour & nuit elle en eſt environnée,
		Elles régnent ſur ſes murailles,
		Et dans ſon enceinte je ſuis accablé
		De traitemens injuſtes & de travaux.
12.	XI.	Au-dedans ce n'eſt que perverſité,
		La fraude & la tromperie ſont leur ſéjour dans ſes Places.
		I I I.
13.	XII.	Non, ce n'eſt pas l'ennemi qui m'outrage;
		Je le ſouffrirois patiemment;

Vetus Nova
distrib. distrib.

Non qui odio me habet adversùs me se effert;
Nam illi me subtraherem:

14. XIII. Sed tu, ô homo, qui æqualis eras mihi,

Tu quem docebam,
Quique familiaris meus eras;

15. XIV. Qui simul delectabamur privatis cœtibus,
Quique in domum Dei turmatim conveniebamus,

[Probro me afficis, & adversùs me te effers.]
16. XV. Mors assequetur perfidos illos:

Descendent in infernum vivi;

Quoniam mala regnant in habitaculis eorum, in corde eorum.

I V.

17. XVI. Ego ad Deum clamo:

Profectò Dominus liberabit me;
18. XVII. Vesperè, & manè, & meridiè animo revolvo,

Ancien. Nouv.
diſtrib. diſtrib.

Ce n'eſt pas celui qui me hait,
qui s'éleve contre moi,
Je me déroberois à ſes pourſuites :

14. XIII. Mais c'eſt toi, malheureux, que je regardois comme un autre moi-même ;
Toi que j'inſtruiſois ;
Toi qui vivois familierement avec moi.

15. XIV. Nous goûtions enſemble le bonheur
De nous trouver dans les aſſemblées particulieres,
Nous nous joignions au Peuple nombreux qui ſe rendoit à la Maiſon du Seigneur,
[Et c'eſt toi qui m'outrages, & qui t'éleves contre moi.]

16. XV. La mort ſurprendra ces perfides,
Ils deſcendront pleins de vie dans l'enfer,
Car toutes ſortes d'iniquités régnent dans leurs demeures & dans leur cœur.

IV.

17. XVI. Pour moi je pouſſe des cris vers mon Dieu,
Et le Seigneur me délivrera.

18. XVII. Le ſoir, le matin & à midi les réflexions m'accablent,

Vetus distrib. *Nova distrib.*

Imò conturbor:
At exaudiet precem meam.

19. XVIII. Redimet in prosperitatem animam meam,
Ab eo, qui bellum infert mihi;
Licet permulti sint qui stant adversus me.

20. XIX. Exaudiet me Deus potens,
Et deprimet eos
Qui existit ab æterno.
Selah.
Nulla est spes quod indurati illi mutentur,
Imò non timent Deum.

21. XX. Immittit manum suam in eos
Qui pacem cum illo colunt:
Violat fœdus ejus.

22. XXI. Dulciores sunt butyro sermones ejus,
Dum in corde bellum gerit.
Verba ejus molliora sunt oleo,
Dum ipsa sunt cuspides.

23. XXII. Transfer in Dominum curam tuam,

Ancien. Nouv.
diſtrib. diſtrib

Elles me jettent dans le trouble ;
Mais il exaucera ma priere.

19. XVIII. Il rendra la paix à mon ame,
En la délivrant de la guerre que l'on me fait,
Quelque grand que ſoit le nombre de ceux qui s'élèvent contre moi.

20. XIX. Le Tout-Puiſſant m'exaucera,
Il les humiliera,
Lui qui exiſte de toute éternité.

Pauſe.

Car ces endurc[illegible] changeront point de conduite,
Ils n'ont pas même la crainte de Dieu.

21. XX. Ils portent la main ſur ceux qui vivoient en paix avec eux :
Ils ont violé l'alliance de l'Eternel.

22. XXI. Les paroles qu'ils ont à la bouche ſont plus douces que le lait,
Mais leur cœur ne reſpire que la perſécution.
Leurs diſcours ſont plus inſinuans que l'huile,
Mais ce ſont autant de traits perçans.

23. XXII. Déchargez-vous ſur le Seigneur de vos inquiétudes,

Vetus distrib. *Nova distrib.*

Certò ipse te sustentabit;

Nec permittet justum perpetuò nutare.

V.

24. XXIII. Profectò tu Deus detrudes eos in puteum corruptionis :

Viri sanguinarii & dolosi non dimidiabunt dies suos.

Ego verò spem meam in te colloco.

Psaume 58. Hebr. 59.

Vetus distrib. *TITULUS.*

1. Posteritati. Ne disperdas. Davidis Mikhetthame.

Cùm misit. Saül qui custodirent domum, ut interficerent eum.

1. A la postérité. Ne les faites pas périr. Poësie admirable de David.

Lorsque Saül envoya des gens pour garder sa maison & pour le tuer.

AVERTISSEMENT.

Il faudroit se fermer volontairement

Ancien Nouv.
diſtrib. diſtrib.

Certes il ſera lui-même votre appui le plus ferme,
Il ne laiſſera pas le juſte dans un trouble continuel.

V.

24. XXIII. Oui, mon Dieu, vous les précipiterez vous-même dans l'abîme :
Ils y pourriront, ces hommes ſanguinaires & trompeurs,
Avant que d'arriver à la moitié de leurs jours.
Pour moi je mets mon eſpérance en vous.

---

les yeux pour ne pas voir que ce titre eſt ſuppoſé, tant les expreſſions de cette piéce s'accordent peu avec l'objet que le titre annonce. Auſſi M. Ferrand ne fait-il pas de difficulté de le regarder comme mis au haſard. On s'en convaincra encore mieux par les réflexions que nous ferons dans la ſuite en examinant chaque verſet de ce Pſaume. Voici l'objet que nous croyons lui convenir.

ARGUMENS.

Quant au sens litéral de l'ancien Israël.

I. L'Eglise d'Israël environnée d'hommes violens & sanguinaires, c'est-à-dire, des Chaldéens qui la tourmentent sans cesse, & qui cherchent à la détruire, implore avec confiance le secours du souverain Maître. Elle insiste sur son innocence & sur la méchanceté de ses persécuteurs.

Quant au sens litéral du nouvel Israël.

I. L'Epouse du Verbe incarné, pressée vivement, & attaquée de toutes parts par la Sinagogue & par les Gentils qui conspirent contre elle, prie instamment le Seigneur de la secourir. Pour obtenir cette faveur elle lui représente sa fidélité envers ses tyrans qu'elle oppose à leur cruauté.

Versio Latina.

Vetus distrib. *Nova distrib.*

I.

2. I. ERipe me de inimicis meis; Deus mî.
Ab iis, qui in me superbè insurgunt, protege me.

3. II. Eripe me de perpetrantibus iniquitatem,
Et de viris sanguinariis libera me.

III. Scis enim eos insidiari vitæ meæ,

II. Elle prédit leur défaite & leur ruine, & la famine dont leur Empire sera affligé lorsque Cyrus s'en rendra maître. Elle se répand ensuite en louanges sur la puissante protection que lui accordera l'Eternel en la délivrant de leur fureur. Pénétrée de reconnoissance elle célébrera la miséricorde de l'Etre suprême qui sera devenu son refuge au tems de l'affliction.

II. Elle annonce la destruction de Jérusalem, & de toute la Judée, & la famine qu'elle éprouvera lorsque Tite en aura formé le siége. Sensible à ce bienfait elle chantera les bontés de celui qui ouvrira un asyle à ses enfans pour les soustraire à la vengeance qui doit fondre sur la Capitale de la Judée, & qui les secourera constamment dans les plus fâcheuses extrêmités.

Version Françoise.

Ancien. distrib. *Nouv. distrib.*

I.

2. I. ENlevez-moi, ô mon Dieu, à mes ennenis,
Soyez mon asyle contre ceux qui s'élèvent insolemment contre moi.

3. II. Enlevez-moi au pouvoir de de ceux qui me traitent injustement:
Délivrez-moi des hommes sanguinaires.

4. III. Car vous voyez, Seigneur, les piéges qu'ils tendent à mon ame:

Vetus distrib *Nova distrib.*

Coire adversùs me fortes:

5. Licet nullîus prævaricationis,

Nullîusque peccati [in eos] sim reus, ô Domine.

IV. Etsi abest à me iniquitas,
Festinant tamen ut struant mihi insidias.

6. V. Igitur expergiscere,
Ut occurras mihi;
Vides etenim.

VI. Tu verò, Domine Deus exercituum, Deus Israël,
Citò excute somnum ad castigandas omnes gentes.
Nullîus miserearis perfidè & iniquè agentium.

Sêlâh.

VII. Convertentur in tenebras:
Latratus edent ut canes,

Et circuibunt Civitatem.

8. VIII. Citò erumpent clamores acuti ex ore ipsorum,
Arida erunt labia eorum,
Verùm quis audiet?

9. IX. Quin & tu, Domine, deridebis clamores eorum:

Ancien. distrib. *Nouv. distrib.*

Des hommes puiſſans s'attroupent contre moi,
5. Sans que j'aie manqué [à leur égard,]
Sans que je les aie offenſé.

IV. Malgré mon innocence,
Ils s'empreſſent à me dreſſer des embûches.
6. V. Reveillez-vous donc,
Venez à mon ſecours;
Car vous connoiſſez mon état.
VI. C'eſt vous, Seigneur,
Oui, c'eſt vous qui êtes le Dieu des armées, le Dieu d'Iſraël.
Hâtez-vous de ſortir de votre ſommeil
Pour punir tous les peuples,
N'en épargnez aucun; ils ſont injuſtes & perfides. *Pauſe.*
7. VII. Ils entreront dans les ténébres,
Ils pouſſeront des cris ſemblables à ceux des chiens:
Ils coureront de tous côtés dans la Ville.
8. VIII. Auſſi-tôt ils jetteront des cris aigus,
Leur goſier en ſera deſſéché,
Mais qui eſt-ce qui les écoutera?
9. IX. Vous-même, Seigneur, vous vous mocquerez de leurs cris,

Vetus distrib.	*Nova distrib.*	
		Subſannabis omnes gentes.
10.	X.	Fortitudo mea, te Pſalmis efferam :
		Eò quod, ô Deus, aſylum meum fueris.
11.	XI.	Deus miſericordiâ ſuâ præveniet me :
12.		Deus videre me faciet ruinam ſuperborum hoſtium meorum.
	XII.	Fortis Deus occides eos,
		Ne obliterent memoriam populi mei.
		Exagita illos fortitudine tuâ,
		Eoſque præcipites age,
		Protector noſter, Dominator.
13.	XIII.	Ob peccatum oris impii eorum,
		Ob calumnias labiorum ipſorum,
		Capiantur in ſurperbiâ ſuâ :
		In vindictam perjurii & mendacii quæ proferunt.
14.	XIV.	Conſume illos in furore ;

Ancien. Nouv.
diſtrib. diſtrib.

Vous inſulterez à toutes les Nations.

10. X. Vous êtes ma force, ô mon Dieu :
Je relèverai votre puiſſance par mes Pſaumes,
Parce que vous ſerez devenu mon aſyle.

11. XI. Mon Dieu par ſa miſéricorde préviendra mes [beſoins]

12. Il me rendra le témoin de la perte de mes fiers ennemis.

XII. Dieu tout puiſſant vous les ferez périr,
De peur qu'ils n'effacent la mémoire de mon peuple :
Jettez-les par votre puiſſance dans une violente agitation:
Précipitez-les,
Souverain Maître, qui êtes notre Protecteur.

13. XIII. Châtiez les blaſphèmes de leurs langues impies,
Les calomnies qu'ils ont répandues.
Que leur orgueil ſoit un piége pour eux :
Puniſſez-les de leurs parjures,
Et des menſonges qu'ils proferent contre moi.

14. XIV. Détruiſez-les dans votre fureur,

Vetus distrib. *Nova distrib.*

Consume illos, ita ut non sit amplius :
Ut intelligant quod Deus dominetur Jacob
Usque ad fines terræ.
Selah.

II.

15. XV. Profectò convertentur in tenebras,
Latratus edent ut canes,
Et circuibunt Civitatem.

16. XVI. Famelici illi hûc illûc discurrent ad cibum :
At non saturabuntur ;
Hinc ejulabunt.

17. XVII. Dùm ego canam fortitudinem tuam,
Et festivis cantibus manè celebrabo misericordiam tuam,
Eò quod fueris asylum mihi,
Et refugium die quâ angustiâ premebar.

18. XVIII. Fortitudo mea, te Psalmis indesinenter efferam ;

Ancien distrib. *Nouv. distrib.*

Détruisez-les & qu'ils ne paroissent plus.
Afin que l'on sache jusqu'aux extrémités de la terre
Qu'il est un Dieu qui domine dans Jacob. *Pause.*

II.

15. XV. Oui, ils entreront dans les ténébres,
Ils jetteront des cris semblables à ceux des chiens.
Ils coureront de tous côtés dans la Ville:
16. XVI. Pressés par la faim ils se répandront de toutes parts
Pour chercher de la nourriture,
Mais ils n'en trouveront pas,
C'est pourquoi ils pousseront des hurlemens.
17. XVII. Tandis que moi je chanterai votre force,
Je célébrerai dès le matin votre miséricorde par des chants de joie,
Parce que vous serez devenu mon asyle,
Mon refuge dans le jour de mon affliction.
18. XVIII. Vous êtes ma force, ô mon Dieu,

Eò quod, Deus, asylum meum fueris,
Deus meus, misericordia mea.

Premiere Observation sur les Pseaumes précédens.

Sans entrer présentement dans un détail exact de ces trois Poësies sacrées, comme nous le ferons dans la suite, nous osons nous flatter que les argumens que nous avons mis à leur tête ne laisseront rien à désirer pour l'intelligence du premier sens litéral. Disons plus: les principaux caractéres de ces divins Cantiques ne permettent pas de les appliquer à David. Pour s'en convaincre, il suffit de faire les réflexions suivantes. Elles conviennent également à beaucoup d'autres Psaumes que l'on donne à ce Prince, plutôt par habitude que par des raisons bien solides.

Il est surprenant que l'on fasse de David, pendant le tems même qu'il

Sans ceſſe je relèverai votre puiſſance par mes Pſaumes,
Parce que vous ſerez devenu mon aſyle:
Parce que vous ſerez un Dieu de miſéricorde à mon égard.

étoit ſur le Trône, l'homme le plus malheureux qui ait jamais exiſté. Si l'on vouloit faire le portrait d'un eſclave réduit aux plus fâcheuſes extrémités, & au plus cruel déſeſpoir, on ne pourroit pas employer des traits qui préſentaſſent mieux l'horreur de ſon état qu'en faiſant uſage de celles que l'on prête à ce Prophéte quand on le prend pour objet de certains Pſaumes. C'eſt un homme qui eſt ſans ceſſe aux priſes avec ſes ennemis, qui n'a d'autre partage que les larmes, les ſoupirs, les gémiſſemens, les douleurs les plus aigues; continuellement aſſailli par la violence, les traitemens injuſtes, la haine & la fureur de ceux qui le perſécutent; les querelles qu'ils lui ſuſcitent, les outrages les plus ſanglans ſemblent l'entourer jour & nuit, & ne lui pas laiſſer un moment

de repos. C'est un Prince qui tremble à chaque instant pour sa vie ; des terreurs mortelles l'environnent de toutes parts : la crainte, la frayeur, l'épouvante l'accompagnent toujours. L'on diroit que tout l'univers a conspiré contre lui. Mais ce n'est encore ici qu'un ébauche de son portrait, & il ne seroit pas difficile d'y ajouter, en observant même de ne se servir, comme nous avons fait, que des propres paroles que l'on croit communément le regarder.

En voyant le Roi Prophéte dans un état si triste & si déplorable, on se sent naturellement disposé à le plaindre ; à entrer dans ses peines : mais la compassion que l'on avoit d'abord pour ses malheurs dégénere bien-tôt & s'évanouit, quand on voit que ce n'est plus qu'une bouche féconde en imprécations. On est étonné d'entendre ce Prince compter autant d'ennemis que de Sujets, jetter sur eux les malédictions les plus terribles, demander avec des instances redoublées leur entiere destruction ; ne vouloir pas même que Dieu pardonne à un seul : *Nullius miserearis*...... Mais Da-

vid y pense-t-il ? Si le Seigneur fait périr tous ses ennemis ; c'est son propre fils, ce sont ses Sujets : de qui donc sera-t-il Roi ? N'importe. On veut que ce soit contr'eux qu'il profere ces paroles. *Confundantur, exscindantur, detrudantur in tumulum, descendant in tumulum vivi, deleantur de libro viventium.* « Qu'ils soient couverts » de honte, qu'ils soient exterminés, » qu'on les précipite dans le tombeau, » qu'ils y descendent pleins de vie, » qu'on les efface du Livre des vi» vans. » Tels sont les plus ardens souhaits de ce Prince. C'est à Dieu même qu'il s'adresse pour l'intéresser dans sa cause, pour lui demander l'accomplissement de ses malédictions. *Subverte, disperde, destrue, contere, consume in furore, consume ita ut non sint.* » Ren» versez-les, perdez-les tous, détruisez» les, réduisez-les en poudre, anéan» tissez-les dans votre fureur, faites» les rentrer dans le néant en sorte » qu'il n'en reste aucun. » Et pour engager le Seigneur à accélérer sa demande, il lui dit que la vérité même de ses promesses y est intéressée. *Propter veritatem tuam disperde illos.* Ce n'est

pas tout : L'Esprit saint que l'on suppose le diriger dans ces affreuses malédictions contre ses ennemis personnels, lui fait apparemment connoître que ses vœux seront bientôt exaucés. Ravi de cette assurance, cet homme sanguinaire savoure, pour ainsi dire, le plaisir de voir un jour tout à feu & à sang chez ses persécuteurs, chez ses propres Sujets, qui auront beau crier à leur secours, personne ne se présentera pour les délivrer. Quelle joie ! quel plaisir pour lui de les voir humiliés, anéantis ! Il lui semble que ses maux sont diminués, par l'espérance d'être un jour témoin de cette scêne cruelle & barbare. *Clamabunt, at nemo exaudiet. Tu, Domine, deridebis eos, subsannabis omnes gentes. Deus videre me faciet ruinam inimicorum meorum.* Fut-il jamais un esprit plus vindicatif ? Un cœur plus dur ? plus inflexible ?

A la vue d'un tel portrait (car il faut supposer avec les Juifs que c'est celui de David, puisqu'ils prétendent que les Pseaumes le regardent personnellement) qui ne s'écrieroit : est-ce donc là cet homme selon le cœur de

Dieu ? Est-ce-là ce Prince d'un caractére si humble & si doux, si résigné à la volonté du Seigneur dans les châtimens qu'il lui suscite ? Est-ce-là ce Monarque dont la patience est à l'épreuve de tout ? Est-ce-là ce Chrétien par anticipation qui pardonne les outrages les plus violens avec une bonté, avec une charité qui pour lors étoit sans égale ? Est-ce-là ce cœur tendre & généreux qui ayant en son pouvoir la personne de son plus cruel ennemi, aux dépens de qui il pouvoit en un moment assurer son repos, se reproche même de lui avoir coupé le bord de son manteau, & qui appréhende d'avoir manqué en quelque chose au respect dû à la Majesté Royale, à l'Oint du Seigneur ?

A des sentimens si pleins d'indignation reconnoit-on un pere dont la tendresse ne peut pas même être affoiblie par la révolte d'un fils dénaturé, qui en veut à sa Couronne & à sa vie: d'un pere, qui obligé de combattre pour sauver l'une & l'autre des mains de ce parricide, craint encore que ses armes ne soient victorieuses, & qu'il ne lui en coute la perte de ce fils

rebelle, qu'il aime autant que lui-même? En effet quels vœux ardens ne fait-il pas pour sa conservation? Avec quelle instance ne le recommande-t-il pas à Joab en présence de tous ses Soldats? *Servate mihi puerum Absalom.*

Son armée combat-elle contre ce perfide & ses troupes? Ce sont des inquiétudes qui le dévorent, & qui lui font demander avant toutes choses aux différens Couriers qui lui apportent la nouvelle de sa victoire, s'il n'est rien arrivé de fâcheux à son fils Absalom. *Est ne pax puero Absalom?* Quand on lui avoit dit, que tout Israël suivoit la fortune naissante de ce Prince perfide, il ne s'en étoit affligé que médiocrement. Lui annonce-t-on qu'il est mort dans le combat? Ses entrailles paternelles sont émues, déchirées à cette triste nouvelle. Il soupire, il pousse des gémissemens, il est inconsolable, il oublie qu'il est Roi, pour se souvenir qu'il est pere; & les vœux qu'il forme pour lui, tout impuissans qu'ils sont, annoncent assez combien il l'aimoit malgré sa révolte. Il voudroit encore lui sauver la vie aux dépens

de la ſienne. *Quis mihi tribuat ut moriar pro te, fili mî Abſalom, Abſalom fili mî?*

Telle eſt la tendreſſe du cœur de David tracée d'après l'Ecriture. Tels ſont les ſentimens de bonté, de généroſité dont il a conſtamment uſé envers ſes perſécuteurs les plus cruels. Semeï le maudit, lui jette des pierres, l'accable d'injures. Quelques zélés pour la perſonne de leur Souverain s'offrent d'aller faire porter à cet inſolent ſujet la peine qu'il mérite. Non, leur dit-il : laiſſez-le faire, le Seigneur le veut. Il lui pardonne par cette conſidération. Sentimens bien héroïques. Quelle eſt la conſéquence que l'on doit tirer de ces deux portraits, dont l'un fondé ſur des témoignages inconteſtables nous fait de David un modéle de patience & de douceur envers ſes plus mortels ennemis, & nous en donne des preuves par les actions de ſa vie les plus critiques. L'autre au contraire qui n'eſt établi que ſur des ſuppoſitions, en fait un Prince vindicatif, qui ne reſpire que la ruine, & la deſtruction de ſes ennemis qu'il voudroit voir anéantis. Cette ſeule

raison d'incompatibilité d'un tel sentiment avec des passages formels de l'Ecriture, n'est-elle pas plus que suffisante pour nous faire dire que ceux qui entendent ces Pseaumes de David, n'ont certainement pas saisi le sens littéral historique de l'Ecrivain sacré, & qu'ils supposent sans fondement, & sur de purs préjugés que ce Prince en est l'objet.

On évite tous ces inconvéniens, & d'ailleurs on satisfait pleinement à l'harmonie de chaque piéce, quand on fait tomber tous ces anathêmes prononcés dans les Pseaumes & dans les Prophétes, soit sur les Apostats, soit sur les Babyloniens ennemis redoutables du peuple de Dieu. En les réunissant tous dans la bouche de l'Eglise & de son Chef, ou si l'on veut dans celle du Prophéte qui parle au nom de l'Eglise, les difficultés disparoissent, parce que ce n'est qu'à elle qu'il appartient de lancer ces foudroyans anathêmes. Il faut donc faire les réflexions suivantes.

L'Eglise d'Israel savoit qu'elle ne pouvoit obtenir sa délivrance que par la destruction totale de la puissance ty-

rannique de ceux qui la retenoient en captivité ; puisque tels étoient les Oracles de son époux dont elle étoit la dépositaire. Ainsi demander à Dieu la ruine de leur Empire, & tous les maux qu'elle savoit devoir l'accompagner, c'étoit demander l'accomplissement des promesses du Seigneur, & le rétablissement de son culte, qui ne devoit reprendre son premier éclat que par le renversement de la Monarchie de Babylone dans l'étendue duquel ceux qui étoient les seuls adorateurs du vrai Dieu sur la terre, étoient esclaves, & privés de la faculté de lui rendre un hommage public. Ce n'est que par une conséquence nécessaire que l'Eglise d'Israël demande la destruction de ses persécuteurs. Le principal objet qu'elle a en vûe, c'est la délivrance de ses enfans, & le rétablissement du culte du Seigneur des armées, le Dieu d'Israël. Si elle y joint des prieres & des anathêmes contre Babylone, c'est qu'elle avoit appris du Seigneur que son rétablissement dans la Terre promise ne devoit avoir lieu que par la perte de ses ennemis. On doit croire qu'elle ne solliciteroit pas avec tant

d'instances la ruine de cette Nation, si Dieu ne lui eût pas révélé qu'elle étoit resolue dans ses Décrets. Elle eût mieux aimé sans doute que le Souverain Maître eût fait de ses persécuteurs, autant de Prosélytes à la Religion par une conversion éclatante, que de se voir obligée de solliciter sa liberté aux dépens de leur perte & de leur ruine. Mais le Tout-Puissant avoit parlé en maître, & d'une maniere absolue. Il ne restoit donc à l'Eglise d'Israël qu'à se soumettre aux voyes que son époux lui-même avoit choisies, & à former ses prieres & ses désirs les plus ardens sur la volonté de son Dieu.

De plus, il est bon d'observer une fois pour toutes, que ce n'est pas la destruction personnelle de ses Tyrans que l'Eglise d'Israël demande avec tant d'instances, mais la destruction de leur pouvoir tyrannique, la destruction de la puissance, de l'autorité dont ils abusoient si insolemment pour accabler leurs Captifs. Elle ne désiroit pas qu'il n'y eût plus de Chaldéens sur la terre; mais elle souhaitoit qu'il n'y eût plus de blasphémateurs, qu'il n'y

eût plus de persécuteurs du peuple que Dieu s'étoit choisi ; & c'est ce qu'on doit entendre par ces expressions & d'autres qui leur sont semblables. *Disperde, destrue, consume in irâ tuâ, consume ita ut non sint* &c. » Otez-leur, » Souverain Maître, les moyens de » nuire à vos fidéles Adorateurs, ren-» versez leur Empire, détruisez leur » pouvoir, armez-vous dans votre co-» lere pour faire cesser leur autorité » tyrannique. » Cette punition leur sera peut-être utile : peut-être reconnoitront-ils la main qui les frappera ; ce châtiment servira du moins à faire respecter votre puissance contre laquelle ils blasphêment, en vous mettant au nombre de ces Divinités impuissantes ou indifférentes sur le bien de votre peuple.

On en doit dire autant quand ces expressions passent dans le sens du nouvel Israël. Ce n'est pas la perte, la ruine *personnelle* des Idolâtres, des Pharisiens, des Hérétiques, des Schismatiques, des impies que l'Epouse du Verbe incarné demande avec tant d'instances. Au contraire elle ne désire rien avec plus d'ardeur que leur

sincere conversion. Elle souhaiteroit les voir tous aggrégés au nombre de ses enfans ; mais c'est leur idolâtrie, leur hérésie, leur impiété dont elle sollicite fortement l'extinction. S'ils sont ses persécuteurs & ses tyrans, elle demande aussi que Dieu leur ôte le pouvoir de lui nuire, & qu'il fasse cesser leurs persécutions, parce qu'elle les regarde comme un fleau de la main vengeresse du Seigneur. La connoissance qu'elle a de la foiblesse de la plûpart de ses membres lui fait craindre les suites funestes de ces épreuves. Elle n'ignore pas qu'il en est d'une foi languissante, qui succombant aisément à la rigueur de leurs maux, cherchent à se procurer un état plus tranquile, souvent même aux dépens de leur devoir & de leur religion.

Il faut encore faire attention qu'Israël étant le seul peuple sur la terre qui servit le vrai Dieu, si les Babyloniens étoient venus à bout de le détruire à force de vexations & de mauvais traitemens, les promesses du Seigneur étoient anéanties; les blasphêmes de ces implacables ennemis qui lui reprochoient sans cesse l'indolence, l'in

naction, ou l'impuissance de l'Etre qu'il adoroit, demeuroient impunis; les Apostats étoient confirmés, affermis dans leur révolte, puisqu'ils étoient autorisés à croire que le Dieu qu'ils avoient renoncé n'étoit pas assez puissant pour maintenir son culte : le peu de Fidéles qui restoit ne voyant pas l'accomplissement des promesses, étoit exposé à la même tentation. Enfin le nom & la puissance du Seigneur étoient tournés en dérision par tout l'Univers. Dans ces tristes conjonctures dont on ne juge encore que foiblement, quand on n'y est pas soi-même intéressé, n'étoit-il pas naturel qu'Israël demandât avec de vives instances au Souverain Maître qu'il voulût bien faire éclater son pouvoir & sa force, en envoyant celui qu'il avoit choisi pour opérer le grand ouvrage de sa délivrance, & pour faire porter aux tyrans de son peuple tout le poids de sa colere redoutable ? Tout est clair & facile à concevoir dans ce plan; au lieu que quelqu'effort que l'on fasse, quelque machine que l'on mette en œuvre dans celui qui prend David pour objet, on nous laisse tou-

jours de ce Prince l'idée la plus désavantageuse. Car on aura beau faire prendre à ces malédictions toutes sortes de formes *dans la bouche d'un particulier, & pour ses intérêts personnels*, soit de zèle pour les intérêts de Dieu, soit de prédiction simplement comminatoire, soit enfin, quand toute autre ressource manque, d'un certain enthousiasme Prophétique; l'on sent bien que ce sont des défaites, qui loin de satisfaire des esprits raisonnables, sont démenties par le contexte qui les accompagne.

Une autre considération empêche que les malédictions de David ne tombent sur ses ennemis personnels, dont on imagine que les Psaumes sont remplis, c'est que ces ennemis dont on lui fait demander vengeance à l'Eternel, étoient non-seulement ses propres Sujets, mais encore Adorateurs du vrai Dieu. Leur révolte ne les rendoit certainement pas idolâtres. D'ailleurs ceux qui le persécutoient étoient sans comparaison bien plus nombreux, que ceux qui l'accompagnoient. Un petit nombre seulement s'étoit attaché à sa fortune. Ainsi faire demander à David la destruction de tous ses en-

mis : *Nullius miserearis*, ou *non miserearis omnibus qui operantur iniquitatem*, c'est lui faire dire qu'il s'embarrassoit fort peu que son Royaume fût réduit presqu'à rien, & que la plus grande partie des Adorateurs du vrai Dieu fût anéantie, pourvu que le Seigneur voulut bien le venger.

Si toutes ces raisons ne déterminent pas encore ceux qui s'arrêtent à la personne de David pour en faire l'objet des Psaumes, nous espérons qu'en avançant, la lumiere dissipera le reste des ténèbres répandues sur le sujet que nous traitons ; les trois Cantiques que l'on a lûs plus haut, nous fourniront d'autres raisons tirées, comme l'on dit, *ex visceribus rei.*

D'abord il paroît constant que celui qui se plaint au Seigneur de la rigueur des maux qui l'accablent, est en la puissance de ceux qui les lui font souffrir. C'est ce que l'on doit conclure de ces paroles : *Libera me : eripe me : clamo ad Deum, ut Dominus liberet me*: „ *Délivrez-moi, enlevez-moi* „ *au pouvoir de mes ennemis, j'invoque* „ *le Seigneur afin qu'il me délivre.* „ Et de ces autres du verset 9 du Psau-

me 54 Hebr. 55, où il représente au Seigneur qu'il est exposé nuit & jour aux violences & aux persécutions dans la Ville de ses ennemis. *Video*, ou bien, *experior violentiam & rixas in urbe.* » Dans la Ville on me fait vio-» lence, on me cherche querelle. » Celles-ci sont encore plus précises, & ne laissent plus lieu d'en douter, verset 6 : 7 & 8.

Qui me donnera des aîles semblables à celles de la colombe?
D'un vol rapide, je me retirerois dans un lieu de repos :
Dès ce moment je m'éloignerois par la fuite,
J'établirois ma demeure dans le désert.
Je me hâterois de me mettre hors d'atteinte
Du vent impétueux qui cause la tempête.

Il n'est pas possible d'attribuer ces paroles à David. Car qui l'empêchoit de s'enfuir, & d'éviter ses ennemis? Il n'étoit point assiégé. Aussi a-t-il pris le parti de sortir de Jérusalem, & de se retirer avec ceux qui lui étoient attachés, pour éviter de tomber entre les mains de son fils rebelle. Ainsi ces souhaits ardens ne voudroient rien

dire dans la bouche de ce pere infortuné. Perſonne ne déſire ce qu'il a actuellement en ſon pouvoir. Il faut donc établir pour certain que celui qui ſe plaint dans ce Pſaume, eſt à la merci de ſes ennemis, & que c'eſt-là ce qui fait le ſujet de ſes larmes, de ſa douleur, de ſes craintes, de ſa frayeur, & ce qui lui fait redoubler ſes inſtances auprès de l'Eternel pour obtenir de lui qu'il vienne à ſon ſecours, & qu'il le tire de leurs mains. Ceci poſé, raiſonnons.

Saül, Abſalom, & tous ceux qui ſuivoient leur parti, ſont les ennemis dont on ſuppoſe que David eſt entierement occupé dans beaucoup de Pſaumes; or il n'eſt pas croyable que l'un ou l'autre l'eût épargné, s'il eût pu l'avoir à ſa diſpoſition. Celui qui avoit déja tenté deux fois de le percer de ſa lance, auroit il voulu manquer l'occaſion de ſe délivrer d'un dangereux rival que la jalouſie lui faiſoit enviſager comme l'uſurpateur de ſa Couronne? Le fils dénaturé qui tramoit depuis long-tems une révolte contre ſon propre pere, ſçavoit qu'il ne pouvoit parvenir à ſes fins que par

la mort de celui qui occupoit un Trône dont il étoit ambitieux : auroit il donc hésité de consommer le crime qui lui mettoit les armes à la main ? On sent aisément que c'en étoit fait de David si son fils eût remporté la victoire, ou si Saül eût pû se saisir de sa personne. Cependant on ne voit point dans l'Ecriture que ce Prince soit tombé entre les mains de ses ennemis. Il est au contraire expressément marqué que Dieu le protégea toujours contre leurs efforts, & qu'il lui fit éviter tous les piéges qu'ils lui tendirent. Il est donc certain que David n'est pas l'objet de tous les Psaumes ; de ceux par exemple, qui expriment les plaintes d'un affligé qui est au pouvoir de ses ennemis, & qui sollicite sa liberté.

Observons encore la contradiction qu'il y a entre l'Ecriture & le sentiment de ceux qui donnent ces Psaumes à David. Le Prophéte nous trace l'idée de ceux qui s'élevent contre lui (en supposant qu'il en est l'objet.) Dans leur Ville regnent l'injustice, la violence, la fraude, la tromperie. Ce sont des impies qui ne respirent

que le trouble ; leur cœur n'eſt que perverſité ; il n'y a que méchanceté parmi eux. Le Seigneur les humiliera, il les détruira, *parce qu'ils n'ont point la crainte de l'Eternel, parce qu'ils ne changeront jamais de conduite.* Ces dernieres paroles ſont remarquables. *Non mutabuntur, non timent Deum.* Cependant à peine Abſalom eſt-il mort que tout Iſraël ſe réunit à David, & vient lui faire ſes ſoumiſſions ; & ceux-là même qu'il traite d'impies, de perfides, & qu'il avoit prophétiſé ne devoir pas changer, & dont la ruine totale devoit être la punition, deviennent des Sujets fidéles, & vivent tranquiles le reſte de leurs jours. La révolte de Seba fils de Bochri, qui avoit ſuivi de près celle d'Abſalom, eſt étouffée dès ſa naiſſance par la priſe, & par la mort de ce rebelle. Enfin tout Iſraël rentre dans l'obéiſſance, & y perſévere pendant tout le regne de David, & celui de ſon fils Salomon ; comment concilier des contradictions ſi palpables ?

N'eſt-il pas encore contre toute vraiſemblance de mettre ces paroles du Pſaume 53, Hebr. 54 dans la bouche

de David, comme le regardant personnellement ?

Exterminez-les selon la vérité de vos promesses.

Pourquoi la vérité des promesses du Souverain Maître, étoit-elle intéressée à la destruction totale des ennemis de David ? Si Dieu lui avoit promis de protéger ses jours contre leurs efforts, on ne voit nulle part que ce dût être par une désolation aussi terrible, & par une destruction aussi complette que l'on le fait demander à ce Prince dans certains Pseaumes, & dans ceux ci en particulier. Etoit-ce parce que le Tout-Puissant lui avoit promis de conserver à sa postérité la possession du Trône de Juda ? Mais Absalom n'étoit-il pas son fils ? Et quand il auroit eu le pouvoir suprême sur le peuple du Seigneur, la promesse auroit-elle été pour cela anéantie ? Dieu n'avoit pas promis à David de le faire regner personnellement un nombre d'années determinées. Ainsi que son Royaume passât un peu plûtôt, ou un peu plûtard entre les mains de quelqu'un de sa famille, la certitude

des promesses de l'Eternel n'en recevoit aucune atteinte.

Si l'on regarde ce Cantique, à l'exemple de quelques Commentateurs, comme une priere du Roi Prophéte contre les Ziphéens qui étoient venu le dénoncer à Saül lorsqu'il étoit caché dans leurs terres, ou contre Saül même, l'hypothese ne se soutient pas mieux. Les promesses d'un regne éternel que l'on fait intervenir ici n'avoient pas encore été faites à David. Ce ne fut qu'après que Dieu lui eut donné un repos universel qu'il chargea le Prophéte Nathan de lui annoncer cette heureuse nouvelle. » Le Seigneur lui » (à David) ayant donné de tous cô» tés la paix avec tous ses ennemis.... » il parla en ces termes au Prophéte » Nathan. Allez trouver mon serviteur » David, & dites-lui.... Voici ce que » dit le Seigneur : lorsque vos jours » seront accomplis, & que vous vous » serez endormi avec vos peres, je » mettrai après vous sur votre Trône » votre fils qui sortira de vous, & j'af» fermirai son regne ...... j'affermi» rai son Trône pour toujours. » 2.

des Rois Ch. 7. Versets 1, 4, 5, 12 & 13. (a).

Mais supposons que Samuel en donnant l'Onction Royale à David lui eût fait pressentir quelque chose des desseins de Dieu sur lui, & des moyens qu'il prendroit pour les exécuter, comme on pourroit peut-être le conjecturer : est-il probable qu'il eût voulu accélérer par ses prieres & ses imprécations multipliées la ruine de son beau-pere, & se faire une fête de sa mort selon ces paroles. *Et de inimicis meis (ultionem) videbit oculus meus.* » Mes yeux » verront enfin la vengeance que le Sei- » gneur tirera de mes ennemis » ; lui qui le pleura si sincerement quand il fut informé qu'il avoit péri sur les montagnes de Gelboé ?

(a) Cùm Dominus dedisset ei requiem undiquè ab universis inimicis suis.... Ecce sermo Domini ad Nathan dicens : vade, & loquere ad servum meum David. Hæc dicit Dominus... Cùm completi fuerint dies tui, & dormieris cum patribus tuis, suscitabo semen tuum post te ; quod egredietur de utero tuo, & firmabo regnum ejus.... stabiliam thronum regni ejus usque in sempiternum.

Il y en a qui croyent pouvoir sauver dans la bouche de David les malédictions fréquentes que l'on voit dans les Psaumes, & la vengeance qu'il demande à Dieu de ses ennemis, en disant qu'il étoit permis dans l'ancienne Loi de les haïr : ainsi que ce Prince ne faisoit rien en cela de contraire à son devoir. Mais l'on ne fait pas attention que c'est faire de David le composé le plus bizarre qui fut jamais : nous l'avons déja remarqué. C'est nous le donner tout à la fois pour l'homme le plus vertueux, le plus patient, & pour l'esprit le plus vindicatif, & le moins capable de supporter une injure. C'est démentir formellement le caractére de bonté que l'Ecriture lui attribue jusqu'à la fin de ses jours dans des endroits qui le regardent incontestablement. Ce zéle mal entendu le deshonore en lui appliquant certains Psaumes, où l'on ne peut le reconnoître à de pareils traits.

L'on n'y pense pas assez quand on prétend le justifier par ce passage de S. Mathieu chap. 5. Verset 43. » Vous » avez appris qu'il a été dit ; vous ai-

» merez votre prochain, & vous haïrez » votre ennemi. » *Audistis quia dictum est: Diliges proximum tuum, & odio habebis inimicum.* La conséquence que l'on en tire, que David pouvoit en conscience hair ses ennemis, est des plus mal fondées. Jesus-Christ ne dit pas que la vengeance étoit permise dans l'ancienne Loi. Il reproche au contraire aux Scribes & aux Pharisiens d'avoir altéré le précepte de la charité envers le prochain, en exceptant les ennemis de cette obligation. Le sçavant Luc de Bruges a judicieusement remarqué sur ce passage que le Sauveur du monde n'avoit pas dit: *Il a été dit;* mais, *vous avez appris qu'il a été dit aux anciens. Non ait: dictum est: sed, audistis quòd dictum sit.* Ce sont vos Docteurs qui ont anéanti ce précepte par leurs interprétations. *Ita docti estis à scribis vestris.* Jesus-Christ n'a fait que le rappeller à sa primitive institution. *Mandatum postremo loco à salvatore expositum & germano sensui restitutum .... à scribis ..... collecta, & populo tradita fuit* (ista sententia) *perperam intelligentibus proximi, sive socii nomine, quod est hebraicè* רֵעֶה (rêⁿghéh)

amicum duntaxat hic significatum, cùm quivis alter homo significatus sit; ac proinde etiam inimicus, isque tam alienigena, quàm indigena.

Et pour nous servir des paroles du Pere Bourdaloue (a). „ Pardonner les „ injures, & aimer ses ennemis, c'est „ un précepte fondé sur toutes les „ Loix Divines, & aussi ancien que la „ vraie Religion. Dans la Loi de na- „ ture, dans la Loi écrite, dans la „ Loi de grace cet amour des enne- „ mis a été d'une obligation indispen- „ sable; & quand on disoit aux Juifs: „ vous aimerez votre prochain & vous „ haïrez votre ennemi, ce n'étoit pas „ Dieu qui le disoit, remarque saint „ Augustin, mais ceux qui interpré- „ toient mal la Loi de Dieu. Ce n'étoit „ pas une tradition de Moyse, mais „ une tradition des Pharisiens qui cor- „ rompant la Loi de Moyse, croyoient „ que le commandement d'aimer le „ prochain leur laissoit la liberté de „ haïr leurs ennemis. Jesus-Christ n'a „ point établi une Loi nouvelle, lors- „ qu'usant de sa Toute-Puissance de

(a) Sermon sur le pardon des injures, premiere partie, 21. Dimanche après la Pent.

„ Législateur, il nous a dit, aimez
„ vos ennemis, & pardonnez-leur;
„ mais il a seulement renouvellé cette
„ Loi qui étoit comme effacée du sou-
„ venir des hommes. „

En effet, loin que l'Ancien Testament soit favorable à cette fausse prétention, il défend en nombre d'endroits la haine des ennemis, & tous les actes qui pourroient en émaner. Il ordonne même expressément de leur faire du bien. Exod. 23 : 4. „ Si vous
„ rencontrez le boeuf ou l'âne de vo-
„ tre ennemi égarés de leur chemin,
„ ramenez-les „ *Si occurreris bovi inimici tui, aut asino erranti reduc ad eum.* Verset 5. „ Si vous voyez l'âne de ce-
„ lui qui vous hait tombé sous sa char-
„ ge, vous ne passerez pas outre, mais
„ vous l'aiderez à le relever. „ *Si videris asinum odientis te jacere sub onere, non pertransibis, sed sublevabis cum eo.* Levitique 19 : 17 & 18. „ Vous ne
„ haïrez point votre frere dans votre
„ cœur, ... ne cherchez point à
„ vous venger, & ne conservez point
„ le souvenir de l'injure de vos Ci-
„ toyens. „ *Non oderis fratrem tuum in corde tuo ....., non quæres ultionem,*

nec memor eris injuriæ civium tuorum, Proverb. 25 : 21. „ Si votre ennemi „ a faim, donnez-lui à manger : s'il „ a soif, donnez-lui de l'eau à boire. „ *Si esurierit inimicus tuus, ciba illum : si sitierit, da ei aquam bibere.*

C'est donc à tort que Ferrand sur le Pseaume 34, regarde à l'exemple de Théodoret, la raison que l'on tire de l'esprit de l'ancienne Loi, qui permettoit, qui commandoit même, dit-il (*a*) de haïr ses ennemis, comme la plus capable de justifier David dans les imprécations que l'on suppose, qu'il fait à tous momens contre ses ennemis, & dans la vengeance qu'il en demande à Dieu. Tant de raisons ne permettent pas de les attribuer à ce Saint Roi personnellement. La conduite qu'il a tenu à leur égard pendant toute sa vie démentiroit ces imprécations. Ceux que l'on croit qu'il a en vûe, sont ses freres, adorateurs du vrai Dieu comme lui; c'est son Roi; c'est son fils; ce sont

(*a*) *Lex imperat ut proximum diligamus, & inimicum odio habeamus.* Theod. in Matth. 43. Rectius Theodoretus.... potior ratio ex veteris legis spiritu hîc alibîque ferè repetenda est. *Ferrand. in psalm.* 34.

ses propres Sujets. Or supposé [ce qui n'est pas] que la Loi tolerât la haine des ennemis étrangers, on a vû qu'elle le défend expressément pour des ennemis tels que nous venons de nommer. On ne peut donc pas lui mettre ces imprécations dans la bouche comme le regardant personnellement, à moins que l'on ne veuille faire d'un Prophéte, d'un homme selon le cœur de Dieu, un transgresseur continuel de sa sainte Loi qu'il ne pouvoit pas ignorer. Quoi, Dieu lui-même louera Salomon, de ne lui avoir pas demandé dans sa priere qu'il ôtât la vie à ses ennemis, mais seulement qu'il lui donnât la Sagesse! *Quia...... non petisti tibi dies multos, nec divitias, aut animas inimicorum tuorum, sed postulasti tibi sapientiam..... ecce feci tibi secundum sermones tuos.* 3. Reg. 3: 11 & 12. Et l'on croira que ce même Dieu auroit exigé une moindre perfection dans un Prince selon son cœur, qu'il combloit de ses plus signalées faveurs ? Cette supposition n'est pas soutenable.

Enfin quand on considere que ce seroit faire intervenir l'inspiration di-

vine pour la vengeance perſonnelle d'un ſeul homme qui demande que tout ſoit bouleverſé, détruit, renverſé chez ſes ennemis pour lui procurer un état tranquile. Quand on fait réflexion que le Tout-Puiſſant lui-même paroîtroit compter pour rien tout l'Univers, n'être attentif qu'aux intérêts du ſeul Roi d'Iſraël, & prendre en main ſa défenſe avec autant d'appareil que s'il s'agiſſoit de ſauver le monde entier, comme on le voit dans le Pſaume 17. Hebr. 18. *Diligam te*, que l'on a coutume d'appliquer à ce Prince, il n'eſt pas poſſible que l'on n'entre en défiance d'un objet qui trouve tant d'oppoſitions, & ſi ſolidement fondées.

Nous nous ſommes un peu étendus ſur cette matiere, parce que nous avons obſervé que pluſieurs Interprétes s'arrêtent avec trop de confiance aux raiſons que nous avons combattues, & qui ne ſont rien moins que valables. Ils ſe contentent d'en dire quelques mots, lorſque l'occaſion ſe préſente à eux, d'excuſer ces malédictions. Ils paſſent enſuite auſſi rapidement ſur les difficultés que s'il n'en reſtoit plus aucune. Pourſuivons

l'examen de nos trois Cantiques.

Une expression qui se trouve au Verset III. du Psaume 53. Hebr. 54. dénote assez qu'il n'est point question dans cet endroit de ceux de Ziph, lorsqu'ils le dénoncerent à Saül. „ Des „ étrangers s'élevent contre moi. „ *Alieni insurgunt adversum me.* Les Ziphéens étoient-ils étrangers à l'égard de David ? N'étoient-ils pas de la Tribu de Juda comme lui ? Ce terme est bien embarrassant, quand on veut lui appliquer le Psaume 53. Les passages que l'on cite pour prouver que l'on peut l'entendre de ses ennemis personnels, qui par leur inimitié étoient, dit-on, *comme* des étrangers à son égard, nous donnent plûtôt gain de cause, qu'ils ne sont capables de détruire notre assertion. Ceux d'Isaïe, chap. 1. Vers. 7. & 61: 5. de Jérémie chap. 51: 52. & chap. 5. des Lament. 2. & celui du 7. chap. d'Ezechiel 21. où l'on voit le terme *alieni*, *étrangers*, désignent évidemment les Chaldéens ennemis du Peuple de Dieu, & par conséquent des étrangers réels. Ceux des Psaumes 17. Hebr. 18. 108. Hebr. 109. 143. Hebr. 144. sont en dispute,

& nous

& nous verrons plus bas par l'harmonie du contexte, & par les paroles qui les compoſent, qu'ils n'ont point David pour objet. Celui de Job & celui de Ciceron ne prouvent rien. Ce ſont des Peuples réellement étrangers, des ennemis du dehors dont il eſt queſtion dans ces Auteurs, & nullement des gens d'un même Royaume, réputés comme étrangers par leur révolte à l'autorité légitime. Mais quand il ſeroit vrai que l'on pourroit trouver quelque paſſage où le terme *alienus*, *étranger*, ſe prendroit pour des ſujets rebelles, il n'eſt pas moins certain que ſa ſignification naturelle eſt celle d'un homme qui n'eſt pas du même pays, de la même nation, & l'on doit s'en tenir à la ſignification naturelle des termes, à moins que l'harmonie du diſcours n'oblige à les entendre métaphoriquement ou énigmatiquement. Or il eſt viſible que l'harmonie du Pſaume 53. Hebr. 54. ſe ſoutient d'un bout à l'autre en l'appliquant aux Chaldéens perſécuteurs des Iſraëlites; & pour lors cet *alienus*, qui paroît donner le ton à toute la piéce, eſt pris dans ſa ſignification naturelle. Cet

objet eſt donc le ſeul que l'on puiſſe lui choiſir.

Le Verſet 15. du Pſaume 54. Hebr. 55. peut ſervir à faire ouvrir les yeux ſur l'inſuffiſance de l'objet qu'on lui donne communément.

> La mort ſurprendra ces perfides,
> Ils deſcendront tout vivans dans l'enfer.

Il eſt certain qu'en entendant ce Cantique de David, ce n'eſt pas ſeulement Abſalom & Achitophel qu'il faut avoir en vûe, mais auſſi tous ceux qui ont ſuivi leur parti, tous ceux dont il vient de faire une peinture ſi affreuſe ; gens qui ne penſent qu'à commettre des injuſtices, des fraudes, des violences ; gens en un mot qui ſont l'iniquité même. On ſera contraint d'avouer que ces caractéres tombent non ſeulement ſur Jéruſalem, mais encore ſur le Peuple d'Iſraël. Si la Prophétie avoit eu lieu dans le ſens qu'on lui prête, ce feroit faire demander à David que le Seigneur exterminât ſa nation. Examinons de plus près ces paroles déja citées.

> Ils deſcendront tout vivans dans l'enfer.

1. Ceux qui appliquent cette piéce à

David persécuté par son fils, disent que c'est ici une allusion au châtiment de Coré, de Dathan & d'Abiron. Il faudroit donc faire voir quelqu'analogie entre l'un & l'autre événement, soit dans un sens naturel, soit dans un sens métaphorique; autrement l'allusion, ou si l'on veut la comparaison, seroit des plus insipides, & ne présenteroit qu'un vuide de pensées dont les Ecrits prophétiques ne sont assurément point susceptibles: or nous disons qu'il n'y a aucune analogie, soit naturelle, soit métaphorique entre l'un & l'autre événement *temporel*. Car il ne s'agit pas ici d'une comparaison fondée sur leur punition *éternelle* dans l'enfer. Elle leur seroit commune avec tous les autres damnés, & n'établiroit aucune similitude personnelle. Ainsi c'est dans leur mort corporelle qu'on doit chercher la parité. Mais où la trouver? Quoi! de ce qu'Absalom & Achitophel seront péris d'une mort violente, il y aura pour cela quelque rapport entre leur mort & celle de Coré, de Dathan & d'Abiron? S'il en est ainsi, on pourra faire intervenir la mort de ces trois rebelles toutes les

fois qu'il se présentera quelqu'un dans l'Ecriture qui n'aura pas fini ses jours par une voie naturelle, & établir une preuve sur la comparaison qu'on en tirera. Quand Saül s'est percé de son épée sur la montagne de Gelboé, pourquoi ne pas appeller à son secours Coré, Dathan & Abiron? Quand une fléche, dirigée par la main du Tout-Puissant, va frapper Achab dans son chariot, & le perçe pour le punir de ses impiétés, & spécialement du meurtre de l'innocent Naboth, pourquoi Coré, Dathan & Abiron ne viendroient-ils pas pour servir de comparaison? Quand l'impie Antiochus meurt frappé de la main de Dieu en punition de ses crimes & de ses blasphêmes contre le Tout-Puissant, qui empêcheroit encore de prendre pour exemple Coré, Dathan & Abiron; & ainsi de mille autres exemples? La mort de ces trois murmurateurs engloutis dans la terre avec tous leurs effets à la seule parole de Moyse, n'a pas plus de relation avec la mort d'Achitophel & avec celle d'Absalom, qu'avec celle des autres que nous venons de citer. C'est ainsi qu'en s'arrêtant

à des similitudes qui ne disent rien, on ôte toute la force que l'on en pourroit tirer, si on les appliquoit à propos.

Il n'en est pas de même lorsqu'on applique le Pseaume 54. Hebr. 55. aux Israëlites en captivité, & qu'on fait tomber ces Prophéties sur les Babyloniens. Si l'on veut alors conserver l'allusion, ou la comparaison, elle se vérifie pleinement dans le sens allégorique. Tout le monde sait, & s'il en étoit besoin, on en citeroit une infinité d'exemples de l'Ecriture, des Peres, & des meilleurs Interprétes, que le terme de *sepulchrum*, *tombeau*, ou *infernus*, *enfer*, s'entend très-souvent dans les Prophétes, soit de la perte de la liberté, soit de la décadence de fortune, soit de la ruine d'un Empire. Au reste on peut se convaincre de cette vérité par ce seul passage de Saint Jérôme sur le 37. chap. d'Ezéchiel, où ce Prophéte parle de la délivrance des Israëlites captifs à Babylone. *Ejecti sunt autem de sepulchris suis, de sepulchris captivitatis & vinculis, quibus servitute Babyloniоâ tenebantur astricti.* » On les fit sortir de » leurs sépulchres, des sépulchres de

C'est dans cette vue qu'il défend à Abisaï de porter ses mains sur Semeï qui le maudissoit, afin, dit-il, que Dieu témoin de son affliction, lui en tienne compte pour l'abolition de son péché. *Dimitte eum ut maledicat juxtà præceptum Domini, si forte respiciat Dominus afflictionem meam : & reddat mihi Dominus bonum pro maledictione hâc hodiernâ.* 2. Des Rois chap. 16. vers. 11. & 12.

Ce terme de *juste* se vérifie très-bien lorsqu'on l'applique à l'Eglise, il n'y a même qu'elle qui puisse se l'attribuer. Ce seroit une présomption insoutenable à tout particulier de se regarder comme *juste*, & d'en appeller même au témoignage du Seigneur, comme il arrive quelquefois dans les Pseaumes. On sçait que l'Eglise, tant de l'ancien que du nouveau Testament, a toujours été composée de bons & de méchans, en nombre plus ou moins grand, & que les crimes de ces derniers ont souvent attiré sur tout le corps, des châtimens temporels qui ont fait gémir cette mere commune. De là vient cette alternative dans les Pseaumes & dans les Prophétes, par

laquelle l'Eglise tantôt s'avoue coupable, tantôt représente à Dieu sa justice comme un motif capable de le fléchir. S'avoue-t-elle coupable? Elle se considere dans la partie de ses enfans criminels qui la déshonore & qui la fait gémir. Représente-t-elle au Tout-Puissant sa justice? Elle parle au nom de ses fidéles enfans, & de ses Saints; & elle a droit de se dire sans tache, c'est son appanage distinctif. L'Etre suprême l'a reconnu lui même pour telle, par la bouche de son Apôtre Ep. aux Ephésiens chap 5. vers. 27, *non habentem maculam, aut rugam*, » sans tache & sans ride ».

Il est donc clair que ce seroit faire de David l'homme le plus présomptueux, que de lui faire donner par sa propre bouche le titre de *juste*, surtout dans un tems où il ne doit être, & où il n'est effectivement occupé qu'à pleurer le double crime qui lui suscite la révolte de son fils, & de ses propres sujets. Le Psaume 54. Hébr. 55, n'a donc pas ce Prince pour objet. Voyons s'il en sera de même pour le 58. Héb. 59.

Les raisons qu'apporte Dom Cal-

met, dans l'argument de cette poësie pour réfuter la plûpart des Interprétes, qui, trop scrupuleusement attachés aux titres, donnent pour objet à cette piéce David persécuté par Saül, sont si palpables & si convaincantes, que nous ne pouvons nous dispenser de les rapporter ici. Il faut faire attention qu'elles combattent la supposition de ceux qui croient que David avoit en vûe le tems auquel Saül envoya des gens, par lesquels il fit entourer la maison de son gendre pour le mettre à mort, ainsi que le porte l'inscription.

„ On s'est imaginé que les paroles „ des versets, 7 & 17,

Ils reviendront vers le soir,
Et seront affamés comme des chiens;

„ marquoient les Satellites de Saül, „ envoyés pour se saisir de David.

„ Mais quand on envisage toute „ l'œconomie du Psaume, on con„ çoit aisément qu'il ne peut naturel„ lement se rapporter à cette circons„ tance. On y remarque d'abord un „ homme environné d'ennemis puis„ sans, qui en veulent à sa vie quoi

„ qu'il ne leur ait donné aucun ſujet „ de lui vouloir du mal. Cette „ peinture convient aſſez à David ; „ mais ce qui ſuit ne peut lui être „ rapporté. Il prie Dieu de le venger „ des Nations , de les viſiter dans ſa „ colere & de ne pas pardonner à ces „ ouvriers d'iniquité , verſet 6.

Intende ad viſitandas omnes gentes.

„ Il dit qu'ils viendront la nuit autour „ de la ville, & qu'ils l'environneront, „ en heurlant comme des chiens af- „ famés , ſans pouvoir entrer. Il ré- „ péte juſqu'à deux fois cette priere , „ ou cette prédiction. Il nous dépeint „ ces chiens , ces hommes de ſang , „ comme proférant des blaſphêmes & „ des paroles ſemblables à un glaive „ tranchant, cherchant à le ſurprendre „ par leurs diſcours & par leurs men- „ ſonges. Il fait contr'eux des ſou- „ haits , où il prononce des Prophé- „ ties fâcheuſes , & prédit qu'ils ſe- „ ront diſperſés comme des chiens „ affamés , & que pour lui , il chan- „ tera la force & la miſericorde du „ Seigneur.

„ Il eſt certain que ceux dont Da-

„ vid avoit lieu de se plaindre, n'é„ toient pas des Gentils. Ils n'environ„ noient pas la ville, mais seulement „ la maison de David. Ces gens n'é„ tant que les exécuteurs des ordres „ de Saül, ne méritoient pas qu'il fît „ contr'eux de si terribles menaces. Ils „ ne cherchoient point à le surprendre „ par leurs tromperies & par leurs „ mensonges; ils y alloient à force ou„ verte; ils n'étoient point hors de la „ ville, mais au-dedans.

A ces raisons du sçavant Bénédictin, on peut encore en ajouter d'autres, tirées comme celles-ci du fond du sujet.

1°. Il paroît que l'on traduit mal, ou plûtôt que l'on n'entend pas ces paroles du verset 7, יָשׁוּבוּ לָעֶרֶב (iâshoûboû lâⁿghéréb), que l'on rend ordinairement par *convertentur ad vesperam* « ils retourneront vers le soir ». Mais comme il faut sentir où tend l'harmonie de toute la piéce, avant que de fixer le vrai sens de ces termes, nous réservons à le faire quand nous en aurons examiné les autres parties.

2°. Que voudroient dire ces expressions du verset 8, en les appli-

quant à ceux qui étoient envoyés par le roi d'Israël pour se saisir de David ?

Alors ils poufferont des cris aigus.
Leur gosier en sera desséché ;
Mais qui est-ce qui les écoutera ?

Pouvoit-on espérer de se saisir de David en faisant beaucoup de bruit, & en lui donnant à entendre que l'on en vouloit à sa liberté ? N'étoit-ce pas au contraire le déterminer à prendre la fuite, comme il le fit ? Ces expressions peignent plûtôt les plaintes de gens qui sont dans l'embarras, & qui crient qu'on vienne à leur secours, sans que personne se présente pour leur prêter la main.

Ce qui fait voir que tel est le véritable sens de ce passage, ce sont les paroles qui suivent immédiatement. Ceux dont il est question dans cet endroit, après avoir appellé de toute leur force, jusqu'à s'être desséché le gosier, reçoivent pour toute réponse du Prophéte, que bien loin que quelqu'un se présente pour les secourir, le Seigneur lui-même se

mocquera d'eux, qu'il insultera à toutes les Nations.

Vous-même, Seigneur, vous vous mocquerez de leurs cris,
Vous insulterez à toutes ces Nations.

Observons encore en passant, que *toutes ces Nations*, *omnes gentes*, dont le Seigneur se mocque, n'ont aucun rapport avec la circonstance, dans laquelle se trouvoit David, quand Saül faisoit entourer sa maison par ses émissaires pour s'emparer de sa personne.

Le verset 7 détermine le sens des versets 8: 15 & 16. Ce sont les mêmes personnes qui sont ici dans la peine, qui poussent des cris semblables à ceux des chiens qui aboient, & qui dans la frayeur dont ils sont saisis au bruit des malheurs qu'ils voyent tomber sur eux dans le tems qu'ils s'y attendoient le moins, courent comme des insensés, sans sçavoir où ils vont, & font mille & mille tours dans leur ville, dont ils ne sont plus les maîtres.

Ils pousseront des cris semblables à ceux des chiens,
Ils coureront de tous côtés dans la Ville.

Ce Commentaire abregé qui est fondé sur l'esprit même du Texte, donne du jour à cet endroit qui est inexplicable quand on veut l'appliquer à David. Le verset 16. qu'il faut ici rapprocher, mettra ce passage dans toute son évidence. C'est toujours le Prophéte qui continue & qui prédit les embarras où se trouveront ceux dont il parle.

Pressez par la faim, ils se répandront de tous côtés
Pour chercher de la nourriture;
Mais ils n'en trouveront point,
C'est pourquoi ils pousseront des hurlemens.

Peinture admirable de la triste situation où se trouverent les Chaldéens, après la prise de Babylone, par Cyrus. La famine qui suivit de près cet événement, fait sentir toute la vérité des expressions du Prophéte. L'on y voit des gens qui sont réduits à manquer de pain, & dont les lamentations annoncent la profonde misere.

Discurrent ad cibum:
At non saturabuntur:
Hinc ejulabunt.

Quel rapport peuvent avoir ces

paroles, avec ceux qui environnoient la maison de David pour se saisir de ce Prince? On ne meurt point de faim pour demeurer en sentinelle pendant une nuit. Il n'y avoit pas tant de quoi se lamenter, ni faire retentir ses plaintes. Les Emissaires de Saül ne s'étoient pas sans doute préparés à cette expédition par un long jeûne. Ainsi les versets 7, 8, 14 & 15 ne regardent pas David.

Le prophéte après avoir prédit que Dieu se mocquera de toutes les Nations, applaudit à la misericorde du Seigneur, & le remercie d'avoir protégé ses jours, c'est-à-dire, les jours de ceux au nom desquels il parle. Il se réjouit de ce que le Tout-Puissant lui fera voir la ruine de ses ennemis.

Deus videre me faciet ruinam inimicorum meorum.

Nous ne rappellerons pas les raisons que nous avons déduites, pour exclure de tels sentimens de vengeance du cœur de David, vrai modéle de charité, surtout à l'égard de Saül. Mais si l'on applique ce verset à ceux qui

furent les exécuteurs de ses ordres, il est impossible d'en découvrir le sens. On ne voit nulle part qu'ils ayent été traités en ennemis & détruits, comme on le doit supposer, quand on prend David pour objet de ce Psaume.

3°. Un défaut de ponctuation massorétique donne lieu à un contre-sens dans le verset 13, comparé avec les suivans. On fait ainsi parler le Psalmiste au Seigneur, de ces ennemis, dont il vient de demander la ruine verset 12, & une ruine si entiere, qu'il souhaite que Dieu les envelope tous dans le même malheur.

N'en épargnez aucun; ils sont injustes & perfides.

On fait, dis-je, parler ainsi l'Auteur de cette piéce.

Ne les faites pas périr,
De peur qu'ils n'oublient mon Peuple.

Le contre-sens est encore plus visible par la suite du discours. Après que le Prophéte a prié le Seigneur d'épargner ses ennemis, & de ne les pas faire exterminer, voici les paroles

qu'on lui met dans la bouche, verset 14.

Détruisez-les dans votre colere:
Détruisez-les, & qu'ils ne paroissent plus.

Et pourquoi demande-t-il que l'Etre suprême les détruise ? C'est afin que l'on apprenne jusqu'aux extrémités de la terre qu'il est un Dieu qui régne sur Jacob.

Ut intelligant, quod Deus dominetur Jacob Usque ad fines terræ.

Etoit-ce un fort bon moyen pour apprendre aux Nations à respecter le Seigneur, que de lui faire détruire son peuple, le seul qui l'adorât sur la terre, & cela uniquement afin de satisfaire la vengeance de David ? La puissance de l'Etre suprême auroit été bien bornée, s'il n'avoit pu concilier à son Roi le respect & la vénération d'Israël ; qu'en exterminant tous les rebelles. Moyse s'étoit opposé par ses prieres, à l'effet de la colere du Tout-Puissant dans le désert, lorqu'il vouloit exterminer ce peuple indocile ; & la raison qu'il en apportoit alors, c'est que les Nations auroient blasphémé contre lui, en disant qu'il ne les avoit ame-

nés dans le désert que pour les faire périr ; & dans le cas présent il faudroit donner cette destruction de la plus grande partie d'Israël, comme le plus sûr moyen de faire respecter le Seigneur par les Nations, qui seroient témoins d'un tel châtiment. On ne peut d'ailleurs rapporter le verbe *intelligant, qu'ils sçachent*, à Saül lui-même, à Absalom & à tous ses Partisans en rendant ainsi ce verset,

Qu'ils sachent qu'il est un Dieu qui régne sur Jacob,

Comme le font plusieurs.

En effet Saül & les autres Israëlites ne sçavoient-ils pas aussi bien que lui, qu'ils avoient un Dieu qui les protégoit ? Ne l'avoient-ils pas souvent éprouvé ? Ne lui rendoient-ils pas un hommage public devant son tabernacle ? Ces dernieres paroles avec toutes les Nations dont il est parlé aux versets 6 & 9, font sentir qu'il ne s'agit point ici des ennemis personnels de David, qui, comme lui, étoient adorateurs du vrai Dieu ; mais de Gentils ou d'Idolâtres qui ne le connoissoient pas.

Voyons comment on pourra corriger le contre-ſens. Toute la difficulté conſiſte à ſubſtituer un *e* à un *a* : le point appellé (tſêrê) au point (pháthákh) du premier mot du verſet 12. On lit ainſi communément אַל תַּהַרְגֵם (-ál tháháreghême) *ne occidas eos*. Au lieu de אַל (-ál), qui veut dire *non*, il n'y a qu'à lire אֵל (-êl) que l'on rend par *deus fortis* ou *omnipotens*, & l'harmonie du Pſaume que l'on perdoit de vûe devient ſenſible. On traduit donc ainſi ce paſſage, qui nous préſente la ſuite de la prédiction, & de la deſtruction de l'Empire de Babylone.

Dieu puiſſant vous les ferez périr.

Ceux qui liſent ſans point n'auront pas de peine à ſe rendre à la correction d'une ponctuation, pour laquelle ils ne s'intéreſſent pas beaucoup. Pour cette fois nous profitons volontiers de la liberté que prennent Meſſieurs les Maſcleffites, & nous ſerions ſurpris ſi M. *** étoit homme à nous en faire un procès. Dom Calmet à bien ſenti que cette correction étoit néceſſaire & qu'il ſeroit ridicule, après avoir fait dire au Prophéte :

Ne les exterminez pas,

de lui faire ajouter enſuite :

> Détruiſez-les,
> Détruiſez-les, & qu'ils ne paroiſſent plus.

pour éviter cet inconvenient, il croit qu'on doit lire (-êl) & non pas (-ál)

Ces remarques ſuffiſent pour conſtater sûrement que ce Pſaume n'a pas pour objet David environné dans ſa maiſon, par ceux que le Roi d'Iſraël avoit envoyés pour l'arrêter.

Quelques Interprétes modernes, perſuadés de l'incompatibilité qu'il y a entre les principales expreſſions de cette Poëſie ſacrée, & l'objet qu'on lui donne communément ſur la foi du *titre*, ont cherché à lui en ſubſtituer un autre qui embraſſât tous les caractéres qu'elle renferme. Ferrand qui s'eſt ſi fortement déclaré contre l'autenticité des titres, & ſpécialement de celui qui eſt à la tête de cette piéce, a cru que, ſans quitter David, on pouvoit prendre pour objet de ce Pſaume la guerre d'Abſalom. Théodore d'Héraclée & le vénérable Bede, le rapportent au tems des Machabées. Enfin Dom Calmet qui regarde avec raiſon ce Pſaume comme incompati-

ble avec le caractere, & la vie de David, lui a substitué Néhémie, dans le tems qu'il faisoit rebâtir les murs de Jérusalem. Il reste à faire voir en peu de mots qu'aucun de ces trois objets ne remplit suffisamment les expressions du Psaume 58, Hebr. 59.

1°. Il ne convient point à David persécuté par son fils. Les malédictions que celui qui en est l'objet, prononce par la bouche du Prophéte contre ses ennemis, les différentes Nations dont il paroît avoir en vue la punition dans ces termes du verset 6.

Hâtez-vous, sortez de votre sommeil
Pour punir toutes les Nations.

Verset 9.

Vous insulterez à toutes les Nations.

L'idée d'une disette ou d'une famine qui se présente au verset 16, & pour tout dire en un mot, toute l'œconomie de cette piéce en exclut David.

2°. Les versets 7, 8, 15 & 16, ne peuvent point s'entendre de la persécution des Machabées. Ils présentent l'idée de gens qui cherchent de tous côtés du secours sans le trouver.

Or les Syriens sur qui ces caractéres doivent nécessairement tomber dans cette hypothèse ne furent rien moins qu'embarrassés à lever des troupes contr'eux. Ils réduisirent pendant plusieurs années les Israëlites aux plus affreuses extrémités. Quand ils commencerent à avoir du dessous, ils n'eurent point recours à des secours étrangers. A peine une armée étoit-elle défaite, qu'il en paroissoit une plus nombreuse. Que voudroient donc dire ces paroles?

Alors ils pousseront des cris aigus,
Leur gosier en sera desséché,
Mais qui est-ce qui les écoutera?

On ne voit pas non plus à quel événement on pourroit rapporter celles-ci du verset 16.

Pressés de la faim ils se répandront de tous côtés
Pour chercher de la nourriture:
Mais ils n'en trouveront point,
C'est pourquoi ils pousseront des hurlemens.

Il n'est pas question de famine chez les Syriens pendant les guerres qu'ils firent aux Machabées. Ce qui les faisoit gémir n'étoit point le défaut de vi-

vres ; mais leurs défaites multipliées.

3°. Les mêmes raisons servent encore à montrer que Néhémie faisant rebâtir les murs de Jérusalem ne remplit pas suffisamment les caractéres répandus dans ce Psaume. Ce n'étoit pas des vivres que Sanaballat, les Samaritains & les Ammonites cherchoient en venant attaquer les Israëlites. Ils en vouloient à la réédification des murs de leur Capitale qu'ils s'efforçoient d'empêcher.

Ajoutons que les malédictions, & les Prophéties que l'on met ici dans la bouche de Néhémie contr'eux, n'auroient eu aucun effet. Les Israëlites ne désiroient pas leur ruine. La seule chose qu'ils demandoient, étoit qu'on les laissât tranquillement rebâtir leur Ville. Aussi ne voit-on pas qu'ils ayent jamais poursuivi les Samaritains. Contens de se défendre quand on les attaquoit, ils laissoient retourner leurs ennemis sans coup férir, & ceux-ci ne pouvant les entamer retournoient chacun chez eux. Ainsi les caractéres de cette Poësie sacrée ne seroient pour la plûpart que des expressions vagues d'un cœur qui se répandroit en invectives & en

imprécations

imprécations contre ſes ennemis, ne pouvant mieux faire. D'ailleurs les Iſraëlites n'étoient pas aſſez nombreux pour aller chercher les peuples qui les troubloient dans leur entrepriſe, & pour ſe commettre avec eux.

Nous avons maintenant à examiner ce que veulent dire, en ſuivant l'harmonie du Pſaume, ces paroles des verſets 7 & 15 יָשׁוּבוּ לָעֶרֶב (iâshoûboû lâⁿghéréb), deux expreſſions qui ne préſentent rien de déterminé, quand on les conſidere iſolées de leur contexte. Pour en fixer le véritable ſens, il n'eſt pas même néceſſaire de changer beaucoup les paroles de la Vulgate,

Convertentur ad veſperam, ou, *in veſperam*.

Lorſqu'on les explique bien, elles peuvent préſenter le vrai ſens de ce paſſage.

Ils reviendront vers le ſoir,

eſt une traduction jettée en l'air, & qui ne dit rien. Quelqu'objet que l'on donne à ce Pſaume, ces expreſſions ne forment aucun ſens raiſonnable. Dans celui que nous adoptons, elles ne ſeroient pas plus intelligibles. Une légere récapitulation de ce qui précéde

pourra nous conduire à en fixer le véritable sens. Les différentes parties qui composent cette Poësie sacrée annoncent, comme nous l'avons vû, la ruine de l'Empire des Chaldéens. Le Psalmiste avoit demandé versets 6, 11, 12 & 13 au nom de l'Eglise d'Israël, que Dieu pour délivrer son peuple des mains de ses cruels ennemis, fit tomber sur la Monarchie de Babylone les châtimens qu'il avoit tant de fois annoncés par ses Prophétes. Il voit en esprit que sa priere est exaucée; alors elle se tourne en prophétie. Il assure que leur état florissant va changer de face. Sous l'emblême du *soir*, *vespera*, qui désigne le déclin du jour, c'est-à-dire, de la prospérité; ou, comme l'a fort bien traduit M. l'Abbé du Guet, sous l'image des *ténébres*, il prédit leur situation future: situation fâcheuse, qui, comparée à leur fortune passée, que l'on appelle un beau jour, un jour lumineux, est très-bien caractérisée par le terme de *soir*, ou de *ténébres* dans lesquelles furent enveloppés leur Empire, & leur liberté. Alors on traduit ainsi ce passage en lui conservant toujours son ton d'énigme pour ne pas ôter le

voile dont le Prophéte a cru devoir le le couvrir.

Convertentur in vesperam, ou, *in tenebras.*
Ils entreront dans les ténébres.
(& peut être mieux encore. Leur [état] sera changé en ténébres.)
Ils pousseront des cris semblables à ceux des chiens.

Le jour que cette explication simple, litérale & soutenue donne à ce passage, auparavant inintelligible, fait croire que tel est son véritable sens. Si on en trouve de plus naturelle, & qui s'accorde mieux avec la suite du discours, nous y souscrivons d'avance.

Quand nous nous bornerions à la discussion que nous venons de faire des Psaumes 53. Hebr. 54. 54. Hebr. 55. 58. Hebr. 59. elle seroit suffisante pour prouver qu'ils ne regardent point les intérêts de David, comme on le croit communément. Puisqu'il est d'ailleurs évident que toutes les expressions qui les composent conviennent parfaitement à la situation des Israëlites captifs à Babylone, il semble que faire exiger d'autres preuves au Lecteur seroit se méfier de sa pénétration & de son équité. Néanmoins dans la si-

tuation critique où nous nous trouvons; nous ne pouvons pas les pousser trop loin. Nous devons toujours appréhender que les préjugés ne réclament encore, malgré l'évidence contraire. Ils font souvent plus d'effet sur notre imagination que la connoissance de la vérité.

Une autre raison qui est sans doute la principale, nous engage à une discussion plus étendue. Nous ne remplirions pas l'objet que nous nous sommes proposé, & que nous avons annoncé, si nous n'entrions dans la comparaison de ces trois Pseaumes avec les autres. Après avoir écarté les obstacles, & avoir mis en œuvre la preuve négative, il est tems d'employer celle qui est directe & positive. Il n'en est point de plus convaincante que la comparaison des principaux caracteres d'une piéce avec d'autres endroits analogues. Quand on voit dans les uns & dans les autres les mêmes pensées, les mêmes expressions, ne se refuseroit-on pas à l'évidence, si l'on n'en concluoit pas que c'est aussi le même point de vue, le même objet & le même but?

SECONDE OBSERVATION.

Pour mieux ſentir toute la force de cette comparaiſon, il faut ſe rappeller qu'il n'eſt pas un ſeul Pſaume de ceux que nous citerons dans les endroits analogues avec le 53. Hebr. 54, le 54. Hebr. 55. le 58: Hebr. 59, qui n'ait été donné à la Captivité de Babylone par quelques-uns des Peres ou des Interprétes litéraux les plus exacts; ſouvent même par un grand nombre. Et en effet c'eſt toujours l'objet qui en remplit le mieux l'harmonie, & tous les caracteres. Il eſt facile de s'en convaincre en les confrontant avec le Texte.

Le Pſaume 53. Hebr. 54. quoique d'une petite étendue ne laiſſe pas de nous offrir un nombre ſuffiſant d'expreſſions & de penſées conformes à celles des autres Pſaumes qui appartiennent à la Captivité pour en conclure qu'il doit avoir le même objet.

Les deux premiers verſets qui ſont le 3. & le 4. ſelon les chiffres de la Vulgate, ſont en forme de priere. On trouve les mêmes penſées ſi ſouvent dans

les Pſaumes que les exemples ſeroient inutiles. Nous abuſerions ſans doute de la patience des Lecteurs ſi nous les rapportions. Ainſi nous ne nous y arrêterons pas.

L'Egliſe d'Iſraël ſe plaint au verſet III. de la cruauté de ſes ennemis qui cherchent l'occaſion de lui ôter la vie, c'eſt-à-dire, celle de ſes enfans. Ce ſont, dit elle, des *étrangers;* ce ſont des hommes violens qui ne penſent pas que le Seigneur s'oppoſe à leurs deſſeins criminels.

III. *Des étrangers s'élèvent contre moi:*
Des hommes violens cherchent à m'ôter la vie.
Ils ne penſent pas que Dieu s'oppoſe à leurs deſſeins.

De quels étrangers eſt-il ici queſtion? Nous avons vû que ce ne pouvoit être des Sujets révoltés du Roi David. L'harmonie du Pſaume nous conduit ſans peine à y reconnoître les Chaldéens perſécuteurs, & tyrans d'Iſraël; & nous avons de plus la détermination des Prophétes qui les qualifient ſouvent de ce nom dans leurs écrits, nous ne nous ſervons point pour cette fois des preuves tirées des Pſaumes, parce que ceux où ce terme

se trouve pourroient être disputés, jusqu'à ce que leur objet soit établi sur de bonnes raisons. Ce que nous assurons sans crainte de nous tromper, c'est qu'ils ne regardent certainement point David, & par conséquent ses Sujets ne sont point ici désignés par le terme *alieni*, *étrangers*. C'est bien plûtôt ceux dont il est dit, Isaie 1 : 7. (*a*)

Votre terre sera changée en désert :
Vos Villes seront consumées par le feu :
Les étrangers ravageront votre païs en votre présence.

Et 61: 5. (*b*)

Alors (après le retour de la captivité)
Les étrangers feront paître vos troupeaux :
Les fils de *l'étranger* seront vos Laboureurs & vos Vignerons.

(*a*) Terra vestra in desertum redigetur :
Urbes vestræ succendentur igne :
Regionem vestram coràm vobis devorabunt alieni.

(*b*) Tunc aderunt alieni, qui pascant greges vestros :
Et filii extranei erunt agricolæ vestri, vestrique vinitores.

Le Prophéte Jérémie n'est pas moins formel, 30: 8 (*a*).

En ce tems-là, assure le Seigneur des armées,
Je briserai le joug qu'il [Nabuchodonosor] vous aura imposé,
Je l'ôterai de votre col,
Et je romperai vos chaînes,
Afin que les *étrangers* ne l'accablent plus par la servitude.

Chap. 51, verset 51. du même Prophéte, les Israëlites esclaves à Babylone, s'expriment en ces termes (*b*).

Nous sommes couverts de confusion.....
Parce que les *étrangers* sont entrés dans le Sanctuaire de la Maison du Seigneur.

Dans la priere que cet Ecrivain sacré fait au Seigneur au nom de sa Nation, il parle ainsi (*c*):

Notre héritage est passé aux *étrangers*.

(*a*) In diebus illis, asserit Dominus exercituum,
Confringam jugum ejus,
[Detraham] illud de collo tuo,
Et vincula tua disrumpam,
Ut servitute non premant illud alieni.

(*b*) Pudore suffundimur.....
Quia intraverunt alieni in Sanctuarium domûs Domini.

(*c*) Hæreditas nostra versa est ad alienos.

Il est beaucoup d'autres endroits dans les Prophétes, où les Babyloniens, ennemis des Israëlites, sont caractérisés par le nom général d'*étrangers.*

Dans le second stique de ce verset, ils sont représentés comme des gens qui en veulent à la vie des enfans d'Israël, & qui épient toutes les occasions de la leur enlever

Des hommes violens cherchent à m'ôter la vie.

On voit les mêmes plaintes dans plusieurs Pseaumes, quelquefois dans les mêmes termes. Pseaume 34. Hebr. 35. 4 (*a*):

Que ceux qui *cherchent à m'ôter la vie,*
Soient couverts de honte & d'ignominie.
Que ceux qui *trament ma perte*
Soient contraints de retourner en arriere.

Au verset 32. du Pseaume 36, Hebr. 37. le Psalmiste dit (*b*):

L'impie épie le juste,
Et il cherche *à lui donner la mort.*

(*a*) Erubescant, & ignominiâ suffundantur
Qui quærunt mihi vitam auferre.
Agantur retrorsùm,
Qui machinantur exitium meum.
(*b*) Explorat impius justum,
Et quærit ut interficiat eum.

Ce sont les mêmes expressions, Psaume 69. Hebr. 70: 3 (*a*)

Que ceux qui *cherchent à m'ôter la vie*,
Soient couverts de honte & de confusion.

Psaume 85. Hebr. 86: 14. Les Captifs adressent ces paroles au Souverain Maître (*b*).

Mon Dieu, des orgueilleux s'élevent contre moi:
L'assemblée des tyrans *cherche la perte de mon ame*.

La derniere partie de ce verset est mot à mot le dernier stique que nous examinons (*c*).

Ils ne pensent pas que vous vous opposez à leurs desseins.

Le verset 5. nous offre encore dans toutes ses parties une ample matiere de comparaison.

(*a*) Confundantur, & revereantur
Qui quærunt animam meam.
(*b*) Deus, superbi insurgunt adversùm me,
Et cœtus tyrannorum quærit animam meam perdere.
(*c*) Nec proponunt Deum ex adverso eorum.

℣. *Il [le Souverain maître] fera retomber sur mes fiers ennemis les maux dont ils m'accablent. Vous les exterminerez [Seigneur] selon la vérité de vos promesses.*

Voici quelques-uns des passages qui répondent à la premiere partie de ce verset. Pseaume 34. Hebr. 35: 8 (*a*). L'Eglise d'Israël fait cette prédiction.

Des malheurs imprévûs fondront sur lui.
Il sera pris dans les filets qu'il m'a tendus.
Il tombera dans les malheurs qui m'enveloppent.

Elle réitere cette Prophétie au verset 7. du Pseaume 56. Hebr. 57. (*b*).

Ceux qui tendent des filets sous mes pas
Pour opprimer mon ame,
Ceux qui creusent une fosse devant moi
Tomberont eux-mêmes dans le fond de ce précipice.

(*a*) Ingruet in illum calamitas quam non prænoscit.
Et rete quod tendit irretiet illum.
In eandem calamitatem incidet.
(*b*) Qui rete parant gressibus meis
Ad deprimendam animam meam,
Qui fodiunt ante me foveam
Cadent in medio ejus.

Ses paroles ne sont pas moins précises au verset 14. du Psaume 59. Hebr. 60 (a).

Le Seigneur foulera aux pieds
Ceux qui nous tiennent dans la détresse.

Quoique l'Eglise ne se serve pas des mêmes expressions dans le verset 8. du Psaume 63. Hebr. 64. on sent bien qu'elle a le même point de vue (b).

Les calomnies de ces perfides seront la cause de leur perte.

Au verset 28. du Psaume 68. Hebr. 69. elle parle au Seigneur en ces termes (c) :

Vous leur ferez porter la peine
Que méritent leurs traitemens injustes.

Après avoir décrit tout ce que les Chaldéens ont fait contre Jérusalem,

(a) Ipse conculcabit eos
Qui angustiâ nos premunt.
(b) Imò corruent perfidi illi propriâ maledicentiâ.
(c) Rependes pœnas
In vicem iniquitatum ipsorum.

elle s'énonce ainsi au verset 12. du Pseaume 78. Hebr. 79 (*a*).

Vous rendrez à nos voisins
Sept fois autant de mal qu'il nous en ont fait.

Elle termine le Pseaume 93. Hebr. 94. par ces paroles remarquables (*b*).

Il fera retomber sur eux leurs traitemens injustes,
Il les exterminera en punition de leur méchanceté;
Le Seigneur notre Dieu les exterminera.

Nous ne pouvons mieux finir cet article que par les termes du verset 8. du Pseaume 136. Hebr. 137 (*c*).

Fille de Babylone qui va être ravagée,
Q'heureu[illegible]era celui qui te rendra
Tout le m[illegible]que tu nous a fait.

(*a*) Rependes vicinis nostris
Septuplum in sinu eorum.

(*b*) Recidere faciet super eos iniquitatem ipsorum.....
In vindictam nequitiæ eorum exscindet illos.
Exscindet illos Dominus Deus noster.

(*c*) Filia Babylonis devastanda,
Felicissimus qui retribuet tibi retributionem
Quam retribuisti nobis.

Avant de donner les preuves de la penſée contenue dans le ſecond ſtique, & qui a pour objet la promeſſe que Dieu avoit faite de détruire les ennemis de ſon peuple, il eſt à propos de faire la remarque ſuivante.

Dieu avoit mis entre la délivrance d'Iſraël, & la ruine de l'Empire de Babylone une connexion ſi étroite, que l'une étoit inſéparable de l'autre. Auſſi voit-on qu'Iſraël en demandant au Seigneur ſa délivrance, y joint ordinairement dans ſa priere la punition des Chaldéens. Lorſqu'il ne fait mention que de l'un des deux, l'autre y eſt néceſſairement compris. Il en eſt de même de ce terme ſi ſouvent répété dans les Pſaumes *veri*[illegible], ou *fides in promiſſis* : la fidélité du Seigneur dans ſes promeſſes, que l'Egliſe lui repréſente à tous momens pour l'engager à accélérer ſa liberté. Cette fidélité de l'Etre ſuprême à remplir ſes promeſſes a pareillement un double objet dans les divins Cantiques. Dieu avoit promis de délivrer ſon peuple. Il s'étoit engagé à châtier rigoureuſement ſes tyrans. On trouve dans les Prophétes des exemples ſans nombre de

cette double promesse. Tantôt le Psalmiste n'envisage que celle qui regarde la délivrance d'Israël : tantôt c'est celle de la ruine de Babylone. Quelquefois il les joint ensemble. Mais soit qu'il les considere toutes les deux à la fois, soit qu'il ne nomme que l'une des deux, elles y sont toujours comprises l'une & l'autre à cause de la liaison qu'il a plu à l'Eternel de mettre entre ces deux événemens. Nous nous contenterons de rapporter quelques-uns des passages où il est question de cette fidélité du Seigneur dans cette double promesse. Ceux qui en souhaiteront un plus grand nombre, les trouveront aisément en parcourant les Psaumes. Au verset 6. du Psaume 30. Hebr. 31. l'Eglise d'Israël adresse au Souverain Maître cette priere (*a*).

Seigneur Dieu tout-puissant,
Rachetez-moi, vous qui êtes *fidèle à vos promesses.*

Ennuyée du séjour qu'elle a fait dans la Chaldée, elle lui dit au ver-

(*a*) Redime me, Domine,
Deus potens, verax promissis.

set 3. du Pſaume 42. Hebr. 43. (*a*)

Envoyez votre lumiere & *votre vérité.*

Elle rapelle au Seigneur ſa bonté infinie au verſet 14. du Pſaume 68. Hebr. 69. (*b*)

Exaucez-moi ſelon l'étendue de votre miſéricorde,
Délivrez-moi ſelon *la vérité de vos promeſſes.*

Au verſet 13. du Pſaume 95. Hebr. 96. elle engage les Cieux à faire éclater leur joie ſur la ruine de Babylone (*c*).

Que les Cieux ſe réjouiſſent....
De ce qu'il a jugé l'Univers avec ſévérité,
Et les Peuples ſelon *la vérité de ſes promeſſes.*

Pour engager le Seigneur à venir à ſon ſecours, elle lui dit, Pſaume

(*a*) Emitte lucem tuam & veritatem tuam.
(*b*) Pro immenſa miſericordiâ tuâ exaudi me,
Secundùm veritatem tuam libera me.
(*c*) Lætentur cœli......
Eò quod judicaverit orbem in juſtitiâ,
Et populos pro veritate ſuâ.

113. Hebr. 115. verset 15. (*a*)

Faites briller votre gloire
Selon votre miséricorde,
Selon la fidélité de vos promesses,
Non pour l'amour de nous, Seigneur,
Non pour l'amour de nous,
Mais pour faire éclater votre puissance.

Pénétrée de reconnoissance, elle s'écrie aux versets 1. & 2. du Pseaume 116, Hebr. 117 (*b*).

Que toutes les Nations louent le Seigneur...
Parce qu'il a signalé sa miséricorde en notre faveur,
Parce que le Seigneur est à jamais fidéle *à ses promesses.* (*b*)

C'est sur-tout dans le Pseaume 88. Hebr. 89. qui commence par ces mots, *Misericordias Domini*, & qui est appliqué à la Captivité de Babylone par Héracléote, Diodore, Euthyme, Théodoret, Bede, Demuis, Ferrand, & plusieurs autres, que le Prophéte par-

(*a*) Non nobis, Domine,
Non nobis,
Sed potentiæ tuæ da gloriam,
Pro misericordiâ tuâ,
Et veritate tuâ.

(*b*) Laudate Dominum, omnes gentes....
Eò quòd compleverit in gratiam nostri misericordiam suam,
Eò quòd veritas Domini stet in æternum.

lant au nom de l'Eglise d'Israël, exalte cette fidélité du Seigneur à remplir la promesse qu'il lui avoit faite de la délivrer du pouvoir de ses ennemis, & de faire retomber sur eux tous les maux dont ils l'accabloient. L'un & l'autre objet y est successivement à la suite du terme *[illegible]itas*. Cette expression lui est si chere qu'elle la répété huit fois dans ce Cantique. Versets 2, 3, 6, 9, 15, 25, 34, 50.

Ces différens Pseaumes ainsi raprochés de celui que nous expliquons, ne fixent-ils pas l'objet que nous avons choisi? La preuve de comparaison ne peut gueres être plus complette.

L'Eglise d'Israël ravie d'admiration, & pénétrée de reconnoissance pour les bontés de son Dieu, promet de lui offrir à Jérusalem des sacrifices d'actions de graces pour la liberté qu'il lui aura rendue.

VI. *Alors je vous offrirai de tout mon cœur les sacrifices que je vous ai promis.*
Les actions de graces que je rendrai à votre puissance
Egaleront les bienfaits dont elle m'aura comblé.

VII. *Oui, vous m'enleverez à tous les maux* [*que j'endure.*]

Au verset 12. du Psaume 55. Hebr. 56. elle fait au Tout-Puissant la même promesse en reconnoissance du même bienfait (a).

> J'accomplirai, ô mon Dieu, les vœux que je vous fais,
> De vous rendre des actions de graces,
> De ce que vous aurez enlevé mon ame à la mort.

Enfin le Psaume est terminé par ces paroles :

> *Mes yeux verront enfin la punition de mes ennemis.*

Comme ce dernier stique se trouve encore dans le Psaume 58. Hebr. 59. verset 1, nous réservons à prouver l'un & l'autre lorsque nous l'expliquerons. Pour ne point allonger les preuves inutilement, passons au Psaume 54. Hebr. 55.

Cette Poësie sacrée n'est pas moins féconde en expressions & en pensées, qui sont les mêmes que celles des Psaumes qui appartiennent incontestablement à la Captivité. D'abord le Pro-

(a) Vota, quæ tibi nuncupavi, ô Deus,
Persolvam tibi, gratiarum actionis;
Eò quod eripueris animam meam de morte.

phéte fait au Seigneur cette priere au nom de l'Eglise d'Israël.

I. *Pretez, ô mon Dieu, à mon instante priére*
une oreille attentive:
Ne vous refusez pas toujours à la grace que
je vous demande:
Daignez m'écouter, & soyez-moi propice.

L'on diroit que cette priere est tirée mot à mot des deux premiers versets du Psaume 5. & que le Prophéte voulant traiter un objet tout-à-fait semblable, en a emprunté jusqu'aux expressions.

Prêtez, Seigneur, à ma priere une oreille
attentive;
Pesez avec soin ce qui fait le sujet de mes
réflexions:
Daignez faire attention aux cris que je
pousse:
Vous qui êtes mon Roi & mon Dieu:
Je vous en supplie instamment. (*a*)

Après cette touchante invocation,

(*a*) Preces meas attentis auribus excipe,
Domine,
Perpende quidquid mediter.
Benignus intende clamori quo vociferor,
Rex mî, & Deus mî,
Supplex enim te oro.

l'Eglise d'Israël expose ses peines au Seigneur. Elles sont si vives, qu'on ne peut s'empêcher de s'y intéresser, & de prier avec elle pour sa délivrance.

II. *Je pleurs, je me plains, & je suis dans le trouble*
Quand je pense aux menaces de mes ennemis,
Aux maux dont les impies m'accablent.

Ces agitations & ces larmes de l'Eglise d'Israël sont représentées ailleurs sous les mêmes traits. Pseaume 41. Hebr. 42 : 4. cette tendre mere dit (*a*).

Mes larmes me tiennent lieu de nourriture
le jour & la nuit.....

Et au verset 10. elle fait cette demande au Seigneur (*b*).

Pourquoi suis-je partout dans le deüil
Sous l'oppression de mes ennemis ?

Fatiguée de la durée de son esclavage, elle s'énonce ainsi au verset

(*a*) Sunt mihi lacrymæ meæ cibus diu noctuque.
(*b*) Cur ubique versor in luctu
Ob oppressionem inimici?

9. du Pſaume 55. Hebr. 56. (a)

Voyez enfin vous-même combien il y a
que je ſuis errante,
Mettez fidélement dans votre meſure les
larmes que j'ai répandues,
N'égaleront-elles pas celles auxquelles
vous m'avez condamné?

Elle n'eſt pas moins préciſe ſur ce point au verſet 6. du Pſaume 79. Hebr. 80 (b).

Juſqu'à quand leur donnerez-vous des lar-
mes pour nourriture?
Juſqu'à quand étancherez-vous leur ſoif
ardente par des pleurs abondantes?

Inſtruite qu'un jour ce tems de douleur paſſera, elle conſole ſes enfans par ces paroles du verſet 8. du Pſaume 114. Hebr. 115 (c).

Oui, vous enleverez mon ame à la mort:
Vous eſſuyerez les larmes qui coulent de
mes yeux.

(a) Recenſe tandem ipſe vagationem meam.
Fideliter pone lacrymas meas in utre tuo,
Nonne ad enumerationem tuam?

(b) Uſquequò cibabis eos pane lacrymarum?
Uſquequò potabis eos lacrymis abundantiſſimis?

(c) Profectò eripies animam meam de morte:
Abſterges ab oculis meis lacrymas.

Il est à remarquer que l'épithete רָשָׁע (râshâⁿgh) *impius*, *impie*, que l'Eglise d'Israël donne à ses ennemis dans le dernier stique de ce verset, désigne toujours dans les Pseaumes, ou les Chaldéens, ou les autres Nations Idolâtres qu'ils avoient soumises à leur empire, ou l'Israëlite Apostat de la foi de ses Peres. Partout où ce terme est employé, il sert à caractériser les ennemis du culte & des Adorateurs du vrai Dieu, & non pas des sujets révoltés, comme on le croit communément. En effet il seroit ridicule de faire donner le nom d'impie, à presque tout Israël par la bouche de David, par cette seule raison qu'il avoit pris les armes contre lui; ou qu'il exécutoit les ordres de son Souverain qui cherchoit à se saisir de sa personne. Le terme d'*impie* seroit fort mal appliqué dans de pareilles circonstances. Ici ce sont les Chaldéens dont il est question. Il est pris dans le même sens par les Interprétes, Pseaume 9, verset 6, Ps. 11, Hebr. 12, vers. 9. Ps. 36, Hebr. 37, 10, 12, 16, 20 & 32. Ps. 72, Hebr. 73 : 3. Ps. 74, Hebr. 75 : 5. Ps. 91 : Hebr. 92 : 8.

Pſ. 93. Hebr. 94 : 3 & 13. Pſ. 96; Hebr. 97, verſet 10, & dans une infinité d'endroits des Prophétes.

L'Egliſe d'Iſraël après avoir répandu ſon cœur dans le ſein du Seigneur, & lui avoir expoſé ce qui fait le ſujet de ſes larmes, lui repréſente ſurtout les mauvais traitemens dont ſes ennemis l'accablent, & la haine injuſte de ſes perſécuteurs.

III. *Ils emploient contre moi des traitemens injuſtes,*
Et leur fureur s'acharne à me perſécuter.

Ce ſont les mêmes plaintes de tous côtés dans les Divins Cantiques. On trame ſa perte, on la traite avec violence; tout ce qu'elle dit prend un mauvais ſens dans l'intention de ceux qui l'oppriment. Voilà ſa ſituation telle qu'elle nous la dépeint dans les Pſaumes, & que l'on voit en racourci dans celui que nous examinons. Pſaume 24, Hebr. 25 : 19. Elle dit au Seigneur (*a*).

Conſidérez combien leur nombre eſt grand,
Et combien la haine qu'ils me portent eſt extrême.

(*a*) Vide quàm multi ſint,
Et quàm acerbo me proſequantur odio.

Au verset 12. du Psaume 36. Hebr. 37. elle décrit la maniere dont ses ennemis se conduisent à l'égard des adorateurs de l'Éternel (*a*).

L'impie trame de mauvais desseins pour perdre le juste.

Elle rappelle cette même pensée, Psaume 63. Hebr. 64 : 7. (*b*).

Ils trament de perfides desseins.

Quoique les paroles du verset 6. du Psaume 55, Hebr. 56 ne soient pas si formelles elles n'en ont pas moins rapport à l'endroit que nous examinons (*c*).

Sans cesse ils donnent un mauvais sens à mes paroles :
Toutes leurs pensées n'ont pour but que ma perte.

Au verset 20 & 21 du Psaume 93,

(*a*) Prava molitur impius in perniciem justi.

(*b*) Comminiscuntur iniqua.

(*c*) Continuò verba mea detorquent,
Omnes cogitationes eorum in perniciem meam tendunt.

Hebr. 94. elle fait cette demande au Souverain Maître (*a*).

Auriez-vous quelque société avec un Tribunal qui ne commet que des injustices ?
Qui impose des travaux à l'excès :
Dont les membres conspirent ensemble contre l'ame du juste,
Et déclarent coupable le sang innocent.

Enfin elle fait cet aveu aux versets 2 & 3 du Psaume 123, Hebr. 124. (*b*)

Si le Seigneur n'étoit venu à notre secours,
Lorsque les hommes s'élevoient contre nous,
Certainement ils nous auroient engloutis tout vivans :
Tant leur fureur étoit acharnée contre nous.

L'idée de cette injuste haine augmente à tous momens le supplice de cette ten-

(*a*) Nùm tibi quidquam commune est cum Tribunali perversitatum,
Qui imponit laborem ultrà modum ?
Qui turmatim conveniunt adversùs animam justi,
Qui sanguinem innocentem improbum pronuntiant.
(*b*) Nisi Dominus adfuisset nobis,
Cùm insurgerent homines in nos,
Certè vivos absorpsissent nos ;
Adeò exardescebat furor eorum in nos.

dre mere des enfans d'Iſraël. Ce ſont des craintes, des frayeurs, des tourmens indicibles dont ſon cœur eſt agité, & dont les angoiſſes ſont dépeintes au naturel dans ces deux verſets :

IV. *Mon cœur eſt déchiré des douleurs qui me pénétrent ;*
De mortelles frayeurs m'accablent.
V. *La crainte & l'épouvante ſe ſont emparé de moi,*
Et de toutes parts je ſuis ſaiſie d'horreur.

Quelle peinture ! Quelle énergie dans les penſées ! Quelle affligeante ſituation ! mais en même-tems quelle conformité de penſées & d'expreſſions avec tant d'autres endroits des autres Cantiques ! Rappellons-nous ce que diſent les Captifs au verſ. VII. du Pſaume 41. Hebr. 42. (*a*)

Mon ame eſt plongée dans une triſteſſe profonde ;
Mais je me ſouviens de vous, rives du Jourdain !

Pénétrés des mêmes ſentimens, ils

(*a*) Intra me anima mea multùm deprimitur ;
Sed memor ſum tu, ô Jordanis !

s'énoncent ainsi au verset 21. du Psaume 68. Hebr. 69. (*a*)

Mon cœur est brisé des outrages que l'on
me fait,
Il est pénétré de douleur.

Ils sont bien plus vifs aux versets 16 & 17 du Psaume 87. Hebr. 88 (*b*).

Je suis dans l'oppression,
Je suis réduit aux abois dès ma jeunesse,
Les coups que vous me portez me saisissent
d'effroi,
Je perds courage :
Les flots de votre colere m'engloutissent,
Et la terreur dont vous me frappez me fait
périr.

A la vûe de tous les malheurs dont l'Eglise d'Israël est assaillie, elle a recours au Seigneur. Elle souhaiteroit avoir des aîles pour se dérober à tous les assauts que lui livrent ses cruels ennemis.

(*a*) Opprobrio contritum est cor meum;
Et ægritudine afficitur.
(*b*) Opprimor,
Et in extremo versor à juventute meâ;
Perfero pavores tuos,
Animi pendeo,
Me submergunt furores tui,
Et terrores tui exscindunt me.

VI. *C'est pourquoi je m'écrie :*
Qui me donnera des aîles semblables à celles de la Colombe ?
D'un vol rapide je me retirerois dans un lieu de repos,
VII. *Bientôt je m'éloignerois par la fuite ;*
J'établirois ma demeure dans le désert.
VIII. *Je me hâterois de me mettre hors d'atteinte*
Du vent impétueux qui cause la tempête.

Nous ne nous arrêterons point ici à ces trois versets. Nous prouverons dans le Pseaume 67. Hebr. 68. qui commence par ces mots, *Exurgat Deus*, la comparaison que le Prophéte emprunte des aîles de la colombe, lorsqu'il parle des Captifs d'Israël. On fera voir dans l'article suivant en expliquant le Pseaume 17. Hebr. 18. *Diligam te*, que les termes de *désert*, de *vent impétueux*, de *tempête* se rapportent à la captivité.

Après avoir exposé tous ces malheurs, l'Eglise d'Israël a recours à ses armes ordinaires. Elle prie le Seigneur d'avoir égard à son affliction, & d'en faire tarir la source. Sa priere sera exaucée, & bien-tôt elle sera changée en prophétie pour annoncer la perte de ceux qui la font souffrir.

IX. *Dissipez-les, Souverain Maître*

Cette priere que fait l'Eglise d'Israël pour obtenir sa délivrance lui est si familiere, qu'elle l'énonce en cent façons différentes qui forment toujours la même pensée. Pseaume 9, verset 6 (a).

Détruisez les Nations,
Exterminez l'impie.
Faites que leur nom soit dans un éternel oubli.

En parlant des Chaldéens qui étoient à l'apogée de leur fortune, elle s'exprime en ces termes, Pseaume 16. Hebr. 17, verset 14 (b).

Retranchez-les de dessus la terre
Pendant qu'ils jouissent de la vie.

C'est-à-dire, de la *prospérité*.

Au verset 8. du Pseaume 55. Hebr. 56.

(c) Arrachez ces impies, ô mon Dieu, en punition de leur iniquité;
Dans votre colere, faites-les décheoir de leur état.

(a) Subverte gentes,
Disperde impium.
Nomen eorum dele in seculum & in perpetuum.

(b) De terrâ abscinde illos
Dum vitâ fruuntur.

(c) In ultionem iniquitatis erue illos;
In irâ tuâ populos deturba, ô Deus!

Les termes qu'elle employe au verset 13. du Pseaume 70. Hebr. 71. ne sont pas moins énergiques (*a*).

Que ceux qui me haïssent soient couverts
de confusion;
Qu'ils soient anéantis.

Telle doit être la punition de ceux dont le cœur n'est que perversité, qui font leur occupation ordinaire de la fraude & de l'injustice.

X. *Jour & nuit elle en est environnée,*
Elles régnent sur ses murailles;
Et dans son enceinte je suis accablé
De traitemens injustes & de travaux.
XI. *Au-dedans ce n'est que perversité,*
La fraude & la tromperie sont leur séjour dans
ses places.

Quand le Tout-Puissant châtia Babylone dans sa colere, ce fut en punition de toutes ces espéces d'iniquités, de violences, de mauvais traitemens que cette Ville impie faisoit endurer aux Israëlites. Les Pseaumes & les Prophétes sont pleins de ces reproches; & à la ressemblance des por-

(*a*) Pudescant,
Consumantur qui me odio habent.

[illegible] [illegible] d'en con- [illegible] [illegible], verset 28. du [illegible] Pseaume [illegible] [illegible], [illegible] rendre mere [illegible] (a).

> [illegible] de parjures, d'artifices [illegible]
> [illegible] injustes sont [illegible].

Au verset [illegible] du Pseaume 35. Hebr. [illegible] [illegible] (b).

> [illegible] qu'il invente un faux pré- [illegible]
> [illegible]
> [illegible] ne sont qu'iniquité & [illegible].

Enfin au verset premier du Pseaume 42, selon l'Hebreu, elle dit : (c)

> Arrachez-moi au pouvoir à ces hommes trompeurs & injustes.

(a) Perjurio os ejus plenum est sicut dolis & fraude,
Sub linguâ ejus labor & iniquitas delitescunt.

(b) Gratum sibi videtur excogitare iniquum
Quo odium expleat.
Verba quæ profert iniqua sunt & dolosa.

(c) A viro doloso & injusto citiùs erue me.

L'impie Chaldéen n'étoit pas le seul qui fît gémir l'Eglise d'Israël par les mauvais traitemens qu'il exerçoit à son égard. La perte de ceux de ses enfans qui avoient abandonné le culte du vrai Dieu, pour se procurer un état plus tranquile, & moins sujet aux vexations, étoit son plus cuisant chagrin. Leur perfidie alloit jusqu'au point de devenir aussi cruels ennemis des vrais Israëlites que leurs tyrans mêmes. Le reproche secret que faisoit à leur Apostasie la fidélité de tant d'autres qui souffroient patiemment les traitemens les plus injustes, plûtôt que d'abandonner leur religion, donnoit à leur fureur un nouvel aiguillon, & leur faisoit saisir avec avidité les occasions de les inquiéter, pour les associer à leur impieté. Telle est l'espéce de vexations dont l'Eglise d'Israël se plaint dans les versets suivans.

XII. *Non, ce n'est pas l'ennemi qui m'outrage;*
Je le souffrirois patiemment:
Ce n'est pas celui qui me hait qui s'éleve contre moi,
Je me soustrairois à ses poursuites;
XIII. *Mais c'est toi, malheureux,*
Que je regardois comme un autre moi-même.

C'est sous cette idée que le Seigneur nous peint ces faux freres, au verset 20. du Psaume 49. Hebr. 50 (*a*).

Assis [avec les impies] tu parles toujours
contre ton frere,
Tu outrages le fils de ta mere.

Mais écoutons l'Eglise d'Israël même qui forme ces plaintes au verset 9 du Psaume 68. Hebr. 69. (*b*)

Mes propres freres me regardent comme
un étranger,
Et les fils de ma mere comme un inconnu.

Ces impies ont cru sans doute se mettre par leur apostasie à l'abri des revers. Un état aussi florissant que celui de l'Empire de Babylone ne promettant au dehors que d'heureux jours, leur tranquillité qui étoit attachée à celle de cette Monarchie leur paroissoit certaine. Ils en auroient autrement jugé, s'ils avoient voulu rappeller à leur mémoire les Prophéties tant de fois annoncées de la délivrance d'If-

(*a*) Sedens (cum impiis) adversùs fratrem tuum loqueris jugiter,
Filium matris tuæ probro afficis.
(*b*) Extraneus habeor à fratribus meis,
Alienigena, à filiis matris meæ.

raël, & de la perte de leurs persécuteurs. Mais la foi qu'ils avoient abandonnée, n'éclairoit plus leurs démarches. Il paroît bien qu'ils regardoient comme nulles toutes ces promesses, ou comme un jeu d'imagination de gens, qui selon eux, amusoient le peuple d'une délivrance éclatante qui n'avoit aucune apparence. C'est ainsi que les incrédules blasphêment tous les jours contre les promesses les plus solemnelles de la Religion. Les plus saints Mysteres, les vérités les plus authentiques sont pour eux des jeux d'enfans, qui ne sont bons, disent-ils, que pour amuser une populace ignorante, qui ne se retient que par l'espoir des récompenses, & la crainte des châtimens. Pour eux, gens d'élite, plus éclairés sans doute que les Basile, les Chrysostôme, les Jerôme, les Ambroise, les Augustin, ils savent, ajoutent-ils, à quoi s'en tenir. Orgueil insupportable, prodigieux aveuglement! Mais n'en soyons pas surpris. Quand ce sont les passions qui parlent, & qui décident, ce nuage épais dérobe aux yeux la lumiere la plus éclatante; & par un juste châtiment tout devient

ténébres. C'eſt ce qui les fait traiter avec mépris les vrais adorateurs, comme autrefois les Apoſtats traitoient les fidéles Iſraëlites. Ils verront enfin jour, mais trop tard. Enveloppés dans la punition des impies & des idolâtres dont ils auront imité la conduite; ils connoîtront ce qu'il en coute à ceux qui ont l'audace de s'attaquer au Tout-Puiſſant.

XV. *La mort ſurprendra ces perfides,*
Ils deſcendront pleins de vie dans l'enfer.
Car toutes ſortes d'iniquités régnent dans leurs demeures & dans leurs cœurs.

Les Pſaumes ſont remplis de ces ſortes de caracteres, où ſous l'emblême de la mort, du tombeau, d'une foſſe profonde, de l'enfer, Dieu fait prédire à ſon Prophéte la miſere future des Apoſtats d'Iſraël. Tous les avantages qu'ils ſe promettoient de leur renoncement à la vraie Religion, s'évanouiront à leurs yeux par le coup de la mort dont la puiſſance de leurs protecteurs ſera inopinément frappée. Ils deſcendront avec eux dans l'enfer, dans le tombeau d'un affreux eſclavage. C'eſt le ſens du paſſage que nous

examinons, & de tous ceux que l'on va lire. Au verset 18. du Pseaume 9. le Psalmiste s'énonce en ces termes (*a*):

Les impies descendront dans l'enfer.
Toutes les Nations qui oublient Dieu y seront précipitées.

C'est des mêmes peuples dont il est dit au verset 18. du Pseaume 30. Hebr. 31. (*b*)

Que les orgueilleux soient couverts de honte;
Qu'ils soient réduits au silence dans l'enfer.

Quelle peinture dans le verset 15. du Pseaume 48. Hebr. 49 (*c*)!

On les égorgera comme des troupeaux.
On les déposera dans l'enfer:
La mort les consumera.
Alors les justes deviendront leurs maîtres;
Dès que l'aurore se fera voir,
Leur gloire s'évanouira:
L'enfer sera leur demeure.

(*a*) Detrudentur impii in infernum,
Omnes gentes quæ obliviscuntur Deum.
(*b*) Confundantur superbi,
Conticescant in inferno.
(*c*) Ovium instar (mactabuntur.)
In infernum deponentur:
Mors depascet eos.
Tunc dominabuntur in eos justi;
Simul ac orta fuerit aurora,
Nam gloria eorum evanescet:
Infernus domicilium ipsis erit.

L'Eglise d'Israël leur annonce les mêmes malheurs au verset 10. du Pseaume 62. Hebr. 63 (*a*) :

Ces superbes, qui cherchent injustement à
perdre mon ame,
Descendront dans le plus profond de la
terre.

Elle prie le Seigneur en ces termes en faveur de ses enfans, Pseaume 93. Hebr. 94. verset 13 (*b*).

Vous lui donnerez du repos dans les tems
fâcheux,
Tandis qu'on creusera une fosse à l'impie.

C'est la même pensée que le Psalmiste avoit déja employée au verset 24. du Pseaume 54. Hebr. 55. quoiqu'en termes différens (*c*).

Oui, vous même, ô mon Dieu, vous les
précipiterez
Dans un abyme où ils pourriront.

Le profond abyme n'est autre chose que les maux qu'ils auront à souffrir

(*a*) Superbi verò illi qui student sine causâ perdere animam meam,
Abibunt in interiora terræ.
(*b*) Quietem præstabis eis diebus adversis,
Dum effodietur impio fovea.
(*c*) Detrudes eos in puteum corruptionis.

ſous une domination ennemie qui ne les ménagera pas.

Au verſet 16. du Pſaume 9. on dit des Chaldéens (*a*) :

> Les Nations ſeront jettées dans la foſſe qu'elles ont creuſée.
> Leur pied ſera pris dans le piége qu'elles ont tendu.

L'Egliſe d'Iſraël voulant raſſurer ceux de ſes enfans qui étoient frappés, peut-être même ébranlés, lorſqu'ils envisageoient la proſpérité dont jouiſſoient leurs freres Apoſtats, parle ainſi au Seigneur, verſet 18. du Pſaume 72. Hebr. 73 (*b*).

> Oui, vous mettez ces imprudens dans des lieux très-gliſſans,
> Pour les précipiter dans les plus grands malheurs.

Car le Prophéte annonce à l'Egliſe d'Iſraël que ſa priere eſt exaucée, &

(*a*) Demergentur gentes in foveam quam fecerunt.

Reti, quod abſconderunt, comprehendetur pes eorum.

(*b*) Certè in lubricis locis poſuiſti incautos illos,

Illos præcipitaturus in vaſtitates.

que le Souverain Maitre humiliera ses fiers ennemis.

XIX. *Le Tout-Puissant m'exaucera :*
Il les humiliera ,
Lui qui existe de toute éternité.

Ou comme elle dit au verset 14. du Pseaume 59. Hebr. 60 (*a*).

Munis du secours du Seigneur nous agirons avec courage :
Il foulera lui-même aux pieds ceux qui nous tiennent dans la détresse.

L'Eglise d'Israël étant rassurée par les promesses les plus authentiques de l'Eternel qui est la vérité même, il étoit naturel qu'elle animât ses enfans à prendre courage , & à déposer toutes leurs inquiétudes dans le sein du Souverain Maître. C'est ce qu'elle fait dans cette courte exhortation :

XXII. *Déchargez-vous sur le Seigneur de vos inquiétudes ;*
Lui-même il sera votre appui le plus ferme.

C'est ainsi que cette tendre mere s'anime à prendre confiance dans le

(*a*) Deo auxiliante strenuè agemus :
Ipse enim conculcabit eos qui angustiâ nos premunt.

verset 5. du Psaume 36. Hebr. 37 (*a*).

Remettez au Seigneur le soin de votre état;
Espérez fermement en lui,
Il lui rendra son ancien éclat.

Elle finit par ces paroles le verset XXII.

Il ne laissera pas le juste dans une perpétuelle agitation.

A ce terme de *juste* ne reconnoît-on pas l'Israëlite qui persévere constamment dans la religion de ses peres, malgré les vexations multipliées de ses ennemis & de ses faux freres ? L'opposition de ce terme à celui d'*impie*, qui caractérise si bien l'Apostat, est une preuve des plus convaincantes qu'il s'agit ici des Israëlites qui par leur attachement au culte du vrai Dieu, mériterent leur délivrance de la captivité, où les avoit précipités l'idolâtrie précédente de la plus grande partie de la Nation. C'est ainsi qu'ils sont désignés dans un grand nombre de Psaumes, & spécialement dans ceux-ci, Ps. 30. Hebr. 31: 19. Ps. 36. Hebr. 37:

(*a*) Committe Domino statum tuum,
Et confide in eo,
Illum ipse instaurabit.

12, 16, 17, 21, 25, 30 & 32. Pſ. 48. Hebr. 49 : 15. Pſ. 68. Hebr. 69 : 29. Pſ. 93. Hebr. 94 : 21. Pſ. 96. Hebr. 97 : 12.

De tous ces caractères rapprochés, ne doit-on pas conclure que le point de vue du Pſaume 54. Hebr. 55. n'a pour objet que la ſituation fâcheuſe des enfans d'Iſraël à Babylone, & la deſtruction de cette Monarchie ? Non, il n'eſt aucun autre objet qui en rempliſſe auſſi parfaitement toutes les parties.

C'eſt ce qui ne ſera pas difficile de vérifier encore du Pſaume 58. Hebr. 59. Dès le ſecond verſet de cette Poëſie ſacrée on lit ces paroles.

II. *Enlevez-moi au pouvoir de ceux qui me maltraitent injuſtement.*
(mot à mot: *de ceux qui commettent l'iniquité.*)

Une foule de témoins vient ici dépoſer en faveur de la conformité des expreſſions, & nous forcer d'avouer que ces ouvriers d'iniquité, que ceux qui maltraitent, qui accablent de traitemens injuſtes les enfans d'Iſraël, ne ſont autres que les Chaldéens, que c'eſt un de leurs caractères dominans

dans les Psaumes. Au verset 4. du Psaume 13. Hebr. 14. le Psalmiste dit :

(a) Ceux qui commettent l'iniquité ne re- fléchiront-ils pas ?

L'Eglise d'Israël prévoyant les malheurs qui étoient sur le point de fondre sur la Chaldée, s'exprime en ces termes au verset 3. du Psaume 27. Hebr. 28 (b).

Ne m'enveloppez pas avec ceux qui commettent l'iniquité.

On sent bien que c'est comme si cette tendre mere disoit au Seigneur :

N'enveloppez pas mes enfans dans la vengeance que vous allez tirer des Chaldéens.

Le Psalmiste répete au verset 5. du Psaume 52. Hebr. 53. les mêmes paroles que nous avons citées du Psaume 13. Hebr. 14 (c).

Ceux qui commettent l'iniquité ne réfléchiront-ils pas ?

(a) Nonne recogitabunt quicumque perpetrant iniquitatem ?

(b) Ne me involvas cum perpetrantibus iniquitatem.

(c) Nonne recogitabunt perpetrantes iniquitatem ?

Les Captifs font cette priere au Seigneur dans le Pseaume 63. Hebr. 64: 3 (a).

Protegez-moi contre la multitude de ceux qui commettent l'iniquité.

Le Prophéte annonce la dispersion des ennemis d'Israël, au verset 10. du Pseaume 91. Hebr. 92 (b).

Tous ceux qui commettent l'iniquité seront dissipés.

Au verset 4. du Pseaume 93. Hebr. 94. il fait cette interrogation (c).

Jusqu'à quand ceux qui commettent l'iniquité
Se glorifieront-ils avec insolence?

Et au verset 16. de cette même piece (d).

Qui prendra ma défense contre ceux qui commettent l'iniquité?

(a) Protege me à conventu perpetrantium iniquitatem.

(b) Dissipabuntur quicumque perpetrant iniquitatem.

(c) Quòusque jactabunt se
Quicumque perpetrant iniquitatem?

(d) Quis consistet mei causâ adversùs perpetrantes iniquitatem?

L'on voit aiſément que la parité n'eſt pas ſeulement ici dans la penſée, ce qui ſeroit néanmoins ſuffiſant, mais encore juſques dans l'expreſſion. Immédiatement après le ſtique dont nous venons de faire ſentir l'analogie avec d'autres endroits, ſuivent ces paroles.

Délivrez-moi des hommes ſanguinaires.

Quels ſont ces hommes qui répandent le ſang? Ceux dont il eſt dit au verſet 16. du Pſaume 50. Hebr. 51 (*a*).

Enlevez-moi à ces hommes ſanguinaires;
Vous qui êtes le Dieu que j'adore, & mon Libérateur.

Une preuve ſans replique que les Chaldéens ſont ici déſignés par les termes d'*hommes ſanguinaires*, c'eſt le verſet 3. du Pſaume 78. Hebr. 79. où le Prophéte dit (*b*);

Ils ont répandu le ſang comme l'eau autour de Jéruſalem.

Au verſet 19. du Pſaume 138. Hebr. 139. les fidéles Iſraëlites parlent en

(*a*) Eripe me à viris ſanguinariis
Deus, Deus, liberator mi.

(*b*) Effuderunt ſanguinem aquæ inſtar in circuitu Jeruſalem.

ces termes de ceux qui ſacrifioient aux Idoles (*a*).

Loin de moi ces hommes ſanguinaires.

L'Egliſe d'Iſraël ſe plaint dans le verſet 3. par la bouche du Prophéte, que ſes perſécuteurs en veulent à ſa vie, c'eſt-à dire à celle de ſes enfans, qu'ils cherchent à les ſurprendre dans leurs piéges.

III. *Car vous voyez, Seigneur, les piéges qu'ils me tendent.*

Mêmes plaintes dans beaucoup d'autres endroits. Au verſet 12. du Pſaume 36. Hebr. 37 (*b*).

L'impie trame de mauvais deſſeins pour perdre le juſte.

Finiſſons cet article par le verſet 7. du Pſaume 55. Hebr. 56 (*c*).

Ils font des aſſemblées ſecrettes:
Ils obſervent toutes mes démarches.

Pour motiver ſa plainte auprès du Seigneur, elle ajoute que ſes ennemis

(*a*) Viri ſanguinarii faceſſent à me.

(*b*) Prava molitur impius in perniciem Juſti.

(*c*) Conveniunt, deliteſcunt:
Ipſi greſſus meos obſervant.

la persécutent sans sujet, puisqu'elle n'a manqué en rien à leur égard.

Des hommes puissans s'attroupent contre moi,
Sans que j'aie manqué à leur égard,
Sans que je les aie offensés.

C'est la même raison qu'elle apporte au verset 15. du Pseaume 34. Hebr. 35 (a).

Ils se réjouissent de ce que je chancelle,
Ils se réunissent,
Ils forment des assemblées contre moi pour me porter des coups;
Quoique je n'aie rien à me reprocher [à leur égard,]
Jamais ils ne cessent de me déchirer.

Au verset 5. elle conjure le Tout-Puissant de veiller sur ses jours, & de ne pas l'abandonner.

V. *Reveillez-vous donc;*
Venez à mon secours;
Car vous connoissez mon état.

(a) Lætantur de titubatione meâ,
Ac conveniunt.
Conveniunt adversùm me : cædunt me [linguis].
Licet nihil mihi conscius sim,
Proscindunt me conviciis,
Nec unquam intermittunt.

Elle lui fait la même priere au verset 24. du Pseaume 43. Hebr. 44. que S. Cyrille, Origéne, de Muis, Ferrand, Mollerius, du Pin, Calmet, reconnoissent appartenir à la captivité (a).

Reveillez-vous au plûtôt,
Pourquoi dormez-vous, Souverain Maître!

L'Eglise poursuit sa priere au verset 6; & comme elle sait que la punition de toutès les Nations idolâtres au milieu desquelles elle est obligée de vivre en exil, est résolue dans le conseil du Tout-Puissant, le desir qu'elle a de jouir au plutôt d'un bonheur qu'elle sait ne pouvoir posséder que par l'humiliation de ceux qui l'en empêchent, & qui est d'adorer le Seigneur dans son saint Temple, lui fait demander avec instance d'accélérer cet heureux jour.

VI. *Hâtez-vous de sortir de votre sommeil pour punir tous les Peuples.*

C'est aussi la demande qu'elle fait

(a) Nunc expergiscere,
Quare obdormis, Dominator?

à l'Eternel

à l'Eternel au verset 6. du Pseaume 78. Hebr. 79 (*a*).

Répandez votre indignation
Sur les Nations qui ne vous reconnoissent pas.

Ne soyons pas surpris de lui entendre prononcer tant d'anathêmes contre les ennemis déclarés du culte qu'elle rendoit d'une maniere solémnelle à l'Etre suprême lorsqu'elle étoit dans sa Patrie ; elle sait qu'elle tient la place de son époux, & qu'elle ne fait que demander l'exécution de ses volontés. Elle continue donc en ces termes :

N'en épargnez aucun ; ils sont injustes & perfides.

Combien de Pseaumes où elle forme les mêmes plaintes de leur injustice à son égard, & dans lesquels elle demande ou prédit la destruction de leur pouvoir tyrannique. Nous en avons déja vu plusieurs exemples dans les deux Cantiques précédens, en voici encore quelques autres. Nous tirons le

(*a*) Effunde indignationem tuam
In gentes quæ te non noverunt.

premier du vers. 4. du Ps 27. Heb. 28.

(a) Traitez-les selon leurs œuvres,
Et selon la malice des artifices qu'ils emploient :
Rendez-leur selon les œuvres de leurs mains:
Faites-leur éprouver autant de mal qu'ils en font aux autres.

Elle annonce en ces termes l'exécution de ses souhaits dans le dernier stique du verset suivant (b).

Il les détruira pour ne jamais les rétablir.

Quoique les paroles du second verset du Psaume 52. Hebr. 53. paroissent très-différentes de celles du stique que nous examinons, elles indiquent très-bien néanmoins le rapport qu'il y a entre ces deux endroits, quant à la pensée qui est la même dans l'un & dans l'autre (c).

Toutes leurs actions sont dépravées,
Ils commettent même les crimes les plus abominables.

(a) Da eis digna operibus eorum :
Et debita pessimis eorum artibus
Consentanea operibus manuum suarum redde illis.
Retributionem eorum repende illis.

(b) Destruet eos nunquam illos reædificaturus.

(c) Corruptè agunt,
Imò abominanda perpetrant facinora.

Nous lisons cette Prophétie au verset 28. du Pseaume 68. Hebr. 69 (*a*).

Vous leur ferez porter la peine qui est dûe à leurs iniquités.

Et plus bas, verset 29. de la même Poësie sacrée (*b*).

Qu'ils soient effacés du livre des vivans.

Enfin au verset 2. du Pseaume 93. Hebr. 94. on trouve cette pensée (*c*).

Punissez les superbes comme ils le méritent.

Les versets 7. 8. 15. & 16. ayant pour objet des choses qui ne se trouvent dans aucun autre Pseaume, on ne peut produire aucune preuve de comparaison de ces Cantiques. C'est de l'harmonie constante de la piéce qu'ils tirent toute leur force, & toute leur beauté. On y voit des gens déconcertés à la prise subite d'une Ville qu'ils regardoient comme imprenable, courir çà & là pour se soustraire à l'épée du vainqueur, faire entendre leurs

(*a*) Rependes pœnas in vicem iniquitatum ipsorum.

(*b*) Deleantur de libro viventium.

(*c*) Repende vices superbis.

cris & leurs gémiſſemens, appeller à leur ſecours jusqu'à ſe deſſécher le goſier, ſelon l'expreſſion du Prophéte, ſans que perſonne ſe préſente pour calmer leur frayeur & leurs peines. Les embarras des Babyloniens ſurpris par Cyrus, qui avoit trouvé moyen d'entrer dans la Ville par le lit du fleuve qu'il avoit rendu guéable, ſont élégamment décrits par Xenophon dans ſon ſeptiéme Livre de la Cyropédie. Ils avoient été prédits par Jérémie, & le Ciel & la Terre ſeroient plutôt rentrés dans le néant, qu'une ſeule promeſſe du Seigneur fut demeurée ſans effet. Voici ce qu'on lit au verſet 31, 32, 54, 55 & 56. du cinquante-uniéme Chapitre de ce Prophéte (*a*).

On verra Courier ſur Courier,
Meſſager ſur Meſſager,
Qui annonceront au Roi de Babylone
Que l'ennemi eſt maître des deux extrémités de la Ville,

(*a*) Curſor certatim cum curſore curret.
Et nuntius certatim cum nunt o
Ad annuntiandum regi Babylonis
Quòd capta ſit urbs ejus ad extremitates;

Qu'il s'est emparé des gués,
Que les marais sont embrasés,
Et que les troupes ont pris l'épouvante....
Il s'élevera un grand bruit au sujet de Babylone,
Et on ne parlera que de la ruine entiere de la terre des Chaldéens,
Parce que le Seigneur aura détruit Babylone,
Et qu'il aura fait cesser les discours orgueilleux qu'elle tient.
Les mouvemens qu'il excitera seront semblables
A ceux d'une inondation universelle
Dont le bruit se fait entendre de loin.
Il [Cyrus] tombera sur elle [sur Babylone] avec impétuosité;
Alors on se saisira de ses braves,
On brisera leur arc,

Quod vada occupentur,
Paludes succensæ sint igne,
Omnesque viri bellatores territi sint.
Clamor audietur de Babylone
Fama cladis magnæ de terra Chaldæorum.
Eò quod vastaverit Dominus Babylonem
Et cessare fecerit in eâ vocem superbam
Personabunt fluctus ejus
Sicut [fluctus] aquarum multarum,
Quarum sonus edit grandem strepitum.
Irruet in eam;
Tunc capientur fortes ejus:
Arcus eorum frangetur

Et le Seigneur lui rendra avec usure
Tous les maux qu'elle aura faits.

Il n'y a de différence entre le Prophéte & le Psalmiste qu'en ce que celui-ci employe des expressions qui paroissent encore plus énergiques & plus fortes.

Ils pousseront des cris semblables à ceux
des chiens,
Ils coureront de tous côtés dans la Ville;
Des cris aigus sortiront de leurs bouches,
Leur gosier en sera desséché,
Mais qui est-ce qui les écoutera?

Au verset 9. le Prophéte poursuit en ces termes.

IX. *Vous-même, Seigneur, vous vous mocquerez
de leurs cris:*
Vous insulterez à toutes ces Nations.

Il étoit bien juste qu'elles fussent punies par où elles avoient péché. Sans cesse elles blasphêmoient la Majesté du Dieu d'Israël, elles insultoient à sa puissance en reprochant au peuple qu'il avoit choisi, que celui qu'il adoroit, ne pouvoit pas le délivrer de leurs mains. Le Seigneur aura son tour, &

Quandòquidem retributionem omnimodam
Rependet ei Dominus.

quand les momens qu'il a marqués pour leur punition seront arrivés, il tournera contr'eux leurs propres armes. Leur orgueil leur servira de piége, comme il l'assure plus bas, & loin de trouver aucun sécours, le Prophéte déclare que le Tout-Puissant lui-même insultera à leurs malheurs. Il l'avoit déja dit dans le Pseaume 36. Hebr. 37. en désignant l'impie Chaldéen sous le nom général de *pécheur*, & l'Israëlite fidéle, sous celui de *juste*. Verset 13 (*a*).

Le pécheur épie le juste;
Mais le Seigneur se mocquera de lui.

Israël rassuré par la bonté de l'Etre suprême, qui lui promet de lui rendre la liberté, se répand en action de graces pour lui témoigner sa reconnoissance. Il compte au nombre de ses bienfaits d'être lui-même témoin des merveilles que le Tout-Puissant opérera en sa faveur, & de la vengeance qu'il tirera de ceux qui la tiennent dans la détresse.

XI. Dieu me fera voir la perte de mes ennemis.

(*a*) Observat peccator justum
Dominus autem irridebit eum.

Mais ce n'est pas ici le seul endroit où l'Eternel lui fait annonçer cet heureux moment qui décidera de sa liberté. Au verset 34. du Psaume 36. Hebr. 37. on lit (a).

Attendez le Seigneur,
Il vous élevera en gloire,
En vous donnant la terre pour héritage,
Après que vous aurez vû la perte de l'impie.

Les Captifs à l'abri des coups de leurs persécuteurs inhumains, ne seront point insensibles au châtiment qu'ils éprouveront, comme nous l'assure le Psalmiste au verset 33. du Psaume 68. Hebr. 69 (b).

Ceux qui sont dans l'oppression verront la ruine de leurs ennemis :
Ils en feront éclater leur joie.

Au verset 10. & 11. du Psaume 78. Hebr. 79. ils conjurent le Seigneur de

(a) Expecta Dominum
Exaltabit te
Ad possidendam in hæreditatem terram,
Cùm excidium impiorum videris.

(b) Videbunt oppressi [deletionem] inimicorum suorum:
Hinc lætabuntur.

les faire sortir de l'esclavage. Pourquoi ? le voici (*a*):

Afin, disent-ils, que les Nations apprennent
Que vous avez tiré vengeance, sous nos yeux,
Du sang de vos serviteurs qu'ils ont répandu.

Ce n'est pas d'elles-mêmes que ces infortunées victimes tiennent ce discours. Les Prophétes les avoient assuré de cette faveur; & en particulier celui qui a composé le Ps. 90. Hebr. 91. verset 8 (*b*).

Vous jetterez seulement les yeux de toutes parts,
Et vous verrez le châtiment des impies.

L'Eglise d'Israël intimement convaincue que les promesses qu'on lui fait de la part du Seigneur, ne peuvent pas rester sans effet, elle dit au nom

(*a*) Ut innotescat inter gentes
Coràm oculis nostris ultio
Sanguinis servorum tuorum qui effusus est.
(*b*) Tantummodò oculis tuis circumspicies,
Et retributionem impiorum videbis.

de ses enfans verset 12. du Pseaume 91. Hebr. 92 (*a*).

Mes yeux verront la perte de mes fiers ennemis :
Mes oreilles entendront annoncer la ruine
Des méchans qui s'élèvent contre moi.

Pleins des mêmes sentimens, ils s'écrient au verset 96. du Pseaume 118. Hebr. 119 (*b*).

Je verrai la fin de toutes les tyrannies.

D'un œil tranquile ils seront les témoins de tous les malheurs de l'impie Chaldéen ; c'est ce qu'assure l'Aûteur du Pseaume 111. Hebr. 112. verset 8 (*c*).

Son cœur sera plein d'assurance, & sans crainte,
Lorsqu'il verra la punition de ceux qui le tiennent dans la détresse.

Le Psalmiste continue ses anathêmes contre Babylone. Il semble que

(*a*) Et intuebitur oculus meus [deletionem] superborum hostium meorum.
Et de insurgentibus in me malignis
Exitium audiet auris mea.
(*b*) Cujusvis tyrannidis videbo finem.
(*c*) Roboratum cor ejus non timebit,
Dum aspiciet pœnas eorum qui illum urgent.

l'on voit Çyrus ravager, exterminer, détruire tout ce qui s'oppose à ses armes, & renverser totalement cette orgueilleuse Monarchie. Il faut seulement prendre garde que c'est Dieu qui fait tout lui-même, selon le style du Prophéte. Le Général Perse, n'étoit que son Agent. Le Seigneur le conduisoit par la main, comme il le déclare dans Isaïe, & il applanissoit devant lui tout ce qui auroit pu s'opposer à ses conquêtes.

XII. *Dieu Tout-Puissant, vous les ferez périr.*

Que ce langage est commun dans les Pseaumes! Au verset 14. du Pseaume 59. Hebr. 60. on lit (a):

Il écrasera lui-même ceux qui nous tiennent dans la détresse.

Peut-on quelque chose de plus formel que ce que renferme le verset 19. du Pseaume 138. Hebr. 139 (b)?

Mon Dieu, vous leur donnerez la mort.

Nous ne poussons pas ici les cita-

(a) Ipse conculcabit eos qui angustiâ nos premunt.
(b) Occides, Deus, impios.

tions, parce que nous avons déja rapporté plusieurs endroits qui peuvent servir de preuves au stique que nous venons d'examiner.

Dans les deux derniers membres de ce verset, l'Eglise d'Israël continue en ces termes :

Jettez-les par votre puissance dans une violente agitation :
Précipitez-les,
Souverain Maître, qui êtes notre Protecteur.

Le Psalmiste ne se lasse jamais de faire cette priere, ou de lancer contre Babylone les plus terribles anathêmes ; ou peut-être mieux encore de prophétiser les châtimens qui doivent fondre sur les persécuteurs du peuple de Dieu. Au verset 13. du Psaume 35. Hebr. 36 (a).

Ceux qui commettent l'iniquité,
Tomberont dans le précipice qu'ils me préparoient,
Ils seront terrassés sans pouvoir se relever.

Quelle énergie, quelle force dans

(a) Illûc corruent qui operantur iniquitatem Prosternentur, nec poterunt surgere.

les paroles du verset 25. du Pseaume 68. Hebr. 69 (*a*) !

Vous ferez tomber sur eux toute votre indignation :
Vous leur ferez porter tout le poids de votre colere.

La priere que contient le verset 3. du Pseaume 73. Hebr. 74. est encore contre les Chaldéens (*b*).

Venez à grands pas, pour perdre à jamais
Tous les ennemis qui ont porté la désolation dans le Sanctuaire.

La Prophétie renfermée dans le verset 10. du Pseaume 91. Hebr. 92. est analogue à ce que nous venons de voir (*c*).

Oui, dans peu tous vos ennemis périront.
Ils seront dissipés.

L'Eglise d'Israël continue sur le même ton au verset 14. du Pseaume 58. Hebr. 59. C'est la même pensée dont

(*a*) Effundes super eos indignationem tuam.
Æstuans ira tua assequetur eos.
(*b*) Incede sublimis in ruinam æternam,
Omnium inimicorum qui vastaverunt sanctuarium.
(*c*) Profectò jam inimici tui peribunt,
Dissipabuntur.

elle a fait usage dans les versets précédens.

XIV. *Détruisez-les dans votre fureur.*
Détruisez-les, & qu'ils ne paroissent plus.

Cet endroit regarde les mêmes peuples dont il est question au verset 19. du Pseaume 72. Hebr. 73 (*a*).

Dans quelle désolation ne tomberont-ils pas tout à coup :
Ils périront consumés de frayeurs.

Tel étoit le terme que le Tout-Puissant avoit mis à leur Empire. Depuis long-tems ces impies attaquoient même le Très-haut. Sa patience passoit dans leur esprit pour une impuissance réelle de les punir, & de délivrer son peuple. Ils apprendront à leurs dépens, mais trop tard, qu'il n'en est pas ainsi. Ils sçauront qu'il est un Etre suprême qui veille sur Jacob, & qui prend sa défense. L'univers entier en fera instruit par les effets terribles de sa puissance.

Afin que l'on sache, jusqu'aux extrémités de la terre,
Qu'il est un Dieu qui régne sur Jacob.

(*a*) In quantam desolationem devenient subitò !
Deficient, consumentur terroribus.

Il le dit plus ouvertement dans le second verset du Psaume 97. Hebr. 98. en rapportant cet évenement comme déja passé (*a*).

> Le Seigneur a fait connoître la liberté qu'il nous a accordée :
> Il a fait éclater sa justice aux yeux des Nations.

A moins que d'avoir une révélation expresse, est-il possible de former une preuve plus complette que celle que nous fournit la réunion de tant de traits épars qui se trouvent être partout les mêmes, & partout tendre au même but ? Et malgré les préjugés d'une habitude contraire qui n'a d'autre fondement que l'usage même, où l'on est de la suivre, doit-on craindre d'assurer que l'objet de ces trois Psaumes n'avoit pas encore été saisi d'une maniere satisfaisante, & que celui que l'on propose aujourd'hui, ne laisse plus rien à désirer pour l'intelligence du premier sens litéral ?

Si c'est une illusion de se fixer à des objets qui sont autorisés par des rap-

(*a*) Notam fecit Dominus libertatem suam ;
Oculis gentium patefecit justitiam suam.

po·ts auſſi viſibles, & par des raiſons auſſi fortes que celles que nous avons produites, nous avouons ſincerement que nous ne voyons pas comment on pourroit s'en défendre.

D'un côté l'on s'expoſe à des contradictions manifeſtes avec l'Hiſtoire, à des ſuppoſitions hazardées ſans aucune preuve, l'on perd ſouvent l'harmonie du diſcours qui eſt un caractere eſſentiel de vérité, pour lui ſubſtituer des penſées vagues & détachées, des idées arbitraires, & qui varient ſuivant les différens génies. Il faut même de tems en tems faire violence aux penſées & aux expreſſions du Prophéte pour les ramener à l'objet choiſi, que l'on ſuppoſe inconteſtablement vrai. De-là qu'arrive t-il ? Les beautés les plus majeſtueuſes diſparoiſſent, ou deviennent foibles & languiſſantes. On regarde en général nos Poëſies ſacrées comme des chefs-d'œuvres capables de le diſputer aux plus belles pieces de l'antiquité prophane, & cependant ſi l'on deſcend dans le détail, & que l'on veuille analiſer, & apprécier tout, à peine y trouve-t-on le médiocre ſur l'expoſé que l'on en fait.

Combien de fois ne nous est-il pas arrivé, en voyant l'avilissement où l'Ecriture est nécessairement réduite par une telle maniere de l'interpréter de nous rappeller cette pensée d'un Savant moderne (*a*) ? Qu'il n'y a » rien d'outré à dire que depuis qu'elle » est entre les mains des hommes, » elle a trouvé plus d'adversaires que » de vrais Commentateurs & dignes » de ce nom. »

D'un autre côté c'est l'harmonie la plus ravissante qui sert de guide & de flambeau. Tout concourt à un même but, & ne s'en écarte jamais. Point de suppositions en l'air. Point d'idées arbitraires. Nous prouvons partout, ou nous gardons le silence. L'Histoire sainte & prophane rapprochée de nos divins Cantiques, nous y découvre des Prophéties de rigueur & de sévérité : Prophéties intéressantes, & qui décident du sort des nations les plus nombreuses, & les plus florissantes : Prophéties accomplies à la face de tout l'Univers, & qui se rapportent en dernier lieu à J. C. & à son Eglise.

(*a*) Traité du sens litéral & du sens mystique. pag. 139.

La majesté du style prophétique s'y fait sentir & admirer. Les expressions les plus communes en apparence, s'y ressentent de la grandeur & de l'élévation des pensées par la place qu'elles y occupent, & par le sens qu'elles ont dans l'intention de l'Ecrivain sacré. En un mot, c'est l'Ecriture prouvée par elle-même, ou autorisée par les explications les plus exactes, & les plus litérales, que l'on combine & que l'on rapproche selon l'exigence des cas déterminée par le contexte.

C'est alors que l'on admire réellement autant de chefs-d'œuvres, où l'on ne voyoit auparavant que des faits particuliers de peu d'importance, ou de simples instructions morales sans objet fixe & déterminé. C'est alors que l'on peut s'écrier avec l'illustre M. de Fénelon (a) „ que l'Ecriture „ surpasse autant Homère, qu'il a surpassé tout le reste de l'antiquité, pour „ peindre naïvement les choses.... „ Qu'elle surpasse infiniment tous les „ Grecs en naïveté, en vivacité, en „ grandeur. Que le Prince même des

(a) 1^r. & 3e. Dialogues sur l'Eloquence, pages 161 & 181. 82. & 83.

„ Poëtes n'a jamais approché de la su-
„ blimité de Moyse dans ses Canti-
„ ques : que jamais nulle Ode Grec-
„ que ou Latine n'a pû atteindre à
„ la hauteur des Pseaumes ; enfin qu'il
„ y a autant de différence entre les
„ Auteurs prophanes & les Prophé-
„ tes, qu'il y en a entre le véritable
„ enthousiasme & le faux ; ou comme
le dit M. Lefranc (*a*) : „ qu'Homère
„ & Virgile si justement renommés,
„ comme Auteurs prophanes, ne sçau-
„ roient soutenir le paralléle avec l'E-
„ criture, dans les endroits mêmes où
„ ils excellent. „ Nous sommes si convaincus de cette maxime, qu'elle nous sert, pour ainsi dire, de pierre de touche pour éprouver si nous entrons dans le sens de l'Ecrivain sacré. Ne découvrons-nous pas chez lui ce sublime, ou ce naïf harmonieux qui fait son caractere distinctif ? Nous concluons sans hésiter que nous n'avons pas saisi l'objet qu'il avoit en vue, & nous recommençons sur de nouveaux frais. C'est surtout dans les Pseaumes qu'il faut faire usage de cette précaution. La di-

(*a*) Discours préliminaire sur les Poësies sacrées, pag. 33.

versité étonnante de sentimens sur chacun de ces Cantiques, entraîne nécessairement avec elle un grand nombre d'applications supposées, fausses, arbitraires qui les font dégénérer de leur beauté primitive, & dont on ne peut se défendre qu'en comparant scrupuleusement le sens qu'on leur donne communément avec celui qui leur est naturel.

Quoique les trois Psaumes que l'on vient de lire, ayent pu suffisamment convaincre de cette vérité, nous ne pouvons nous refuser au plaisir attrayant d'en ajouter un quatriéme qui est sans contredit, un des plus beaux que l'on puisse lire. C'est le 90. selon la Vulgate, & 91. selon l'Hébreu, qui commence ainsi: *Qui habitat in adjutorio altissimi.*

Le sublime & l'excellence de cette divine Poësie, sont si sensibles, que ceux mêmes qui n'en ont point saisi le véritable objet, en ont été frappés. De Muis (*a*) ne fait pas difficulté d'avouer qu'on ne peut rien imaginer, ni de plus solide, ni de plus beau, ni

(*a*) Profectò hoc carmine nihil neque solidius, neque splendidius, non dico scribi, sed

de plus orné, & que s'il étoit assez heureux pour pouvoir en exprimer au naturel, la beauté& l'élégance des expressions, l'élévation & la justesse des pensées, il se flatteroit de persuader que nous n'avons aucune Poësie Grecque où Latine qui lui fut comparable. Nous souscrivons sans peine au jugement de ce célebre Commentateur. Mais comme nous sommes persuadés que cette Ode perd beaucoup du sublime & de la majesté que l'on y admire avec raison, quand on se contente des différens objets qu'on lui a donné jusqu'à présent, nous tâcherons d'y suppléer par un autre qui ne soit pas sujet à ce défaut; & nous en fournirons les preuves à notre ordinaire par l'Ecriture elle-même, & spécialement par les Psaumes qui lui sont analogues, & dont l'objet est le même.

Pour mettre le Lecteur en état de juger de la solidité des Observations

ne cogitari quidem potest. Atque utinam ego figuras, numeros, & elegantiam Hebræi sermonis exprimere possem. Sperarem profectò concessuros mihi omnes, nullum græcum aut latinum Poema cum hoc esse comparandum. *De Muis in argument. Psal. 90. Heb. 91.*

critiques que nous ferons obligés de faire sur cette piece, il convient de le donner d'abord en Latin & en François, précédé de l'argument que nous croyons devoir lui convenir. C'est ce que nous allons faire après quelques remarques que nous jugeons nécessaires pour mieux entrer dans l'esprit du Psalmiste.

I. On ne doit pas être surpris de trouver des termes énigmatiques dans cette Poësie sacrée, & dans celles qui ont été écrites pour consoler les Israëlites captifs dans la Monarchie de Babylone, soit que ces pieces ayent été composées peu ou long-tems avant la captivité, soit qu'elles ayent été faites pendant la captivité même, les expressions figurées où métaphoriques, les termes énigmatiques étoient absolument nécessaires comme convenables au style prophétique, & pour dérober aux Chaldéens & aux Israëlites Apostats les vœux que les fidéles enfans de l'Eglise faisoient pour obtenir leur liberté. En effet, si dans leurs Cantiques ils se fussent plaints hautement & ouvertement de la tyrannie des Babyloniens ; s'ils eussent annoncé sans

énigme leur délivrance, & la ruine de l'empire qu'ils prophétisoient ; c'en étoit fait de leur Nation, elle périssoit sans ressource. Ne sait-on pas que sous Assuérus les Israëlites toucherent à l'instant de leur perte, uniquement parce que le fidéle Mardochée ne voulut pas satisfaire la vanité du superbe Aman ? Comment donc auroit-on traité des Esclaves tenans en main des Prophéties dans lesquelles on auroit lû clairement des malédictions énoncées contre la Monarchie des Babyloniens leurs maîtres ? Il falloit par conséquent éviter le mot de *Chaldéen*, de *tyrannie*, de *captivité*, de *liberté*.... dans les pieces composées pour être lûes à Babylone, & substituer à ces termes trop clairs, des expressions générales, figurées, métaphoriques, énigmatiques, telles que celles d'*impies*, ou d'*hommes sanguinaires*, de *lions*, d'*aspics*, pour caractériser la cruauté des persécuteurs d'Israël ; celles de *fraude* & *de violence* pour peindre leur tyrannie ; celles de *ténebres*, de *nuit*, de *maladie*, de *mort*, de *tombeau*, pour désigner la captivité ; celles enfin de *lumiere* & de *jour* pour indiquer la li-

berté ? Quoique cette remarque ait déja été faite ailleurs, il étoit nécessaire de la rapprocher ici, parce qu'elle convient spécialement à la piece que nous allons expliquer.

Par le secours de cette clef si simple, si naturelle, & l'une des plus importantes pour l'intelligence des Psaumes, ce Cantique d'obscur, d'inintelligible même qu'il étoit, à cause du voile que l'Auteur sacré y avoit jetté à dessein, devient un des plus clairs & des plus faciles à comprendre.

II. Nous avons suppléé les interlocuteurs essentiels à ce Cantique, afin de faire appercevoir l'ordre & la clarté qui lui manquent quand on le lit sans cette précaution. Cette figure qui change les personnages est assez commune dans les Ecrits prophétiques, & elle est reconnue par les plus habiles Interprétes (*a*). Elle donne plus

(*a*) *Voici ce qu'en dit Cornelius à Lapide: Proemio in Prophetas majores paginâ* 24. *columnâ* 2. Prophetæ sæpè mutant personas quasi per dialogismum; jam enim se, jam Deum, jam populum, jam hostes inducunt loquentes, nec tamen personas hasce exprimunt. Hinc magna obscuritas oritur, quæ ex adjunctis solvenda

de grace à la piece. Elle la rend plus vive, plus animée, plus intéressante. Elle sert à réveiller l'attention des Lecteurs.

III. Nous avons fait une nouvelle distribution de versets pour mieux caractériser les distiques & les tristiques dont ce Cantique est composé. Chaque stique est marqué comme nos vers, par autant de lignes.

Cette piece a pour interlocuteurs le Prophéte qui en est l'Auteur, l'Eglise tant de l'ancien, que du nouvel Israël qui en est le sujet, & Dieu lui-même qui l'a inspirée. On peut la diviser en cinq parties.

est, ut quidque suis locis, causis, temporibus & personis reddatur. Ità Jeremias ad Pathos movendum, jam Deum, jam populum, mox Chaldæos alloquitur; atque jam in suâ, jam in Dei, jam in populi, jam in Chaldæorum personâ loquendo terret, agitatque populum ad pœnitentiam. *S. Hier. in Jerem. cap.* 8. *& Sanctus Chrysostomus in Psal.* 136.

ARGUMENS.

Quant au sens litéral de l'ancien Israël.

1°. L'Ecrivain sacré assure que l'Israëlite captif qui met en Dieu toute sa confiance est sous la protection du Tout-Puissant, & dans une entiere sûreté.

2°. Il adresse la parole aux enfans de l'Eglise. Il leur prédit que le Seigneur les délivrera des filets *des Chaldéens*, désignés sous le nom *de Chasseurs*. Il leur déclare qu'ils ne doivent pas craindre les horreurs de la nuit, termes qui indiquent *les malheurs qui vont fondre sur le lieu de leur exil*: Qu'ils n'ont rien à appréhender *des Médes*, figurés par les termes énigmatiques *de fléches qui volent pendant le jour;* Que *la mort* qui agira dans les ténébres, c'est-à-dire, *les Perses qui s'empareront de Babylone pendant la nuit*, &

Quant au sens litéral du nouvel Israël.

1°. Le Prophéte déclare que les Membres de l'EgliseChrétienne, qui comptent sur le secours de l'Eternel, se forment une retraite inaccessible aux coups les plus violens que leurs ennemis s'efforcent de leur porter.

2.° Il annonce que l'Etre suprême enlévera les fidéles des piéges des Pharisiens. Il les rassure contre tous les maux qui vont fondre sur Jérusalem. Il leur déclare qu'ils ne souffriront rien de la fureur dont les Romains seront animés contre ceux qui les persécutent.

qui y porteront l'épouvante & le carnage; que ces deux peuples en un mot, réunis sous la conduite de Cyrus, ne lui feront aucun mal.

3°. L'Eglise d'Israël prend la parole, & déclare que Dieu seul est celui en qui elle met son espérance.

3°. L'Epouse du Verbe incarné fait les mêmes souhaits dans de pareilles circonstances.

4°. Le Prophéte continue, & assure cette épouse fidéle qu'elle est à l'abri de tous les dangers, puisque le Seigneur est son asyle, & que ses Anges veillent à sa garde, & qu'elle foulera aux pieds les *Apostats* & les *Chaldéens*, désignés par *le lion, l'aspic* & *le dragon*.

4°. En conséquence de cette fidélité l'Ecrivain sacré l'assure que les traits lancés par les ennemis de son Peuple ne parviendront pas jusqu'à elle. Confiée aux Envoyés du Souverain Maître, que peut-il lui arriver? De voir la ruine entiere de ses persécuteurs.

5°. Enfin le Tout-Puissant, pour récompenser la fidélité de son Eglise, promet de la soutenir dans les tribulations, de l'en délivrer, de la combler de gloire, de lui accorder de longs jours

5°. Le Prophéte peint les avantages qui seront la suite de cette ruine. L'Eglise en goûtera toutes les douceurs sous la direction du Sauveur qui lui aura été envoyé.

afin qu'elle voye le Libérateur par excellence; c'est-à-dire, Jesus Christ qui procurera sa vraie liberté.

Versio Latina.

I.

Propheta.

I. ILle habitat in secessu altissimo,
Sub umbrâ omnipotentis fidens commoratur;
II. Qui dicit de Domino:
Refugium meum est,
Et propugnaculum meum;
Deus meus:
Confido in eo.

I I.

Ecclesiam Israëlis alloquitur sacer Vates.

III. Profectò ipse eruet te
De laqueo aucupantis,
De peste ærumnosissimâ.
IV. Alis suis obteget te,
Et sub pennis ejus tutus eris.
Clypeus & parma veritas ejus.

V. Non timebis horrorem noctis,
Nec sagittam volantem die;
VI. Nec mortem in caligine gliscentem,
Nec excidium vastans Meridiem.

Version Françoise.

I.

Le Prophéte.

I. CElui-là fixe sa demeure dans une
retraite hors d'atteinte,
Il se repose avec confiance à l'ombre
du Tout-Puissant;
II. Qui dit du Seigneur:
Il est mon refuge,
Il est ma défense,
Il est mon Dieu,
C'est en lui que je mets ma confiance.

I I.

Le Prophéte adresse la parole à l'Eglise d'Israël.

III. Soyez sûr qu'il vous enlevera lui-même
Des filets de l'Oiseleur,
Des maux les plus cruels.
IV. Il vous couvrira de ses aîles,
Vous y serez en sûreté:
Sa fidélité sera pour vous un double
bouclier.
V. Vous ne craindrez pas les horreurs de
la nuit,
Ni la fléche qui volera pendant le jour.
VI. Vous ne redouterez point la mort
qui se glissera dans les ténébres,
Ni celui qui ravagera le Midi.

VII. Cadent à latere tuo mille,
Et miriades à dextris tuis,
Ad te non accedet.
VIII. Tantummodò oculis tuis circumspicies.
Et retributionem impiorum videbis.

III.

Ecclesia Israëlis ad Deum sermonem dirigit.

IX. Profectò solus es, Domine, refugium meum.

IV.

Propheta Ecclesiam Israëlis alloquitur.

X. Altissimum posuisti asylum tuum.

Non accedet ad te malum,
Neque plaga appropinquabit tabernaculum tuum.
XI. Quoniam Angelis suis præcepit de te,

Ut custodiant te in omnibus viis tuis.
XII. Super manus portabunt te,
Ne impingat ad lapidem pes tuus.

XIII. Super leonem ferocem & aspidem incedes,
Conculcabis leonem juvenem & draconem.

VII. Mille tomberont à votre gauche,
Et dix mille à votre droite,
Vous n'en recevrez aucun dommage.

VIII. Vous jetterez seulement les yeux de toutes parts,
Et vous verrez éclater le châtiment des impies.

I I I.

L'Eglise d'Israël au Seigneur.

IX. Oui, Seigneur, vous seul êtes mon refuge.

I V.

Le Prophéte à l'Eglise d'Israël.

X. Vous avez mis votre asyle dans un lieu hors d'atteinte,
Le mal n'approchera point de vous,
Et la plaie s'éloignera de votre tente.

XI. Car il a chargé ses Anges de vous protéger,
De vous garder par-tout où vous irez.

XII. Ils vous porteront dans leurs mains,
De peur que votre pied ne heurte contre la pierre.

XIII. Vous marcherez sur le lion cruel & sur l'aspic,
Vous foulerez aux pieds le jeune lion & le dragon.

V.

Deus de Ecclesiâ Israëlis sermonem habet.

XIV. Quoniam mihi adhæret,
Certò eruam eum.
Protegam eum,
Quoniam agnoscit potentiam meam;
XV. Invocabit me,
Statim exaudiam eum:
Ipsi adero in angustiâ,
Expediam eum,
Et gloriâ cumulabo eum.
XVI. Longitudine dierum saturabo eum,
Ut ostendam illi Salvatorem meum.

Examen des différens sentimens sur le Pseaume 90 Hebr. 91.

Examinons maintenant ce qu'ont pensé de ce Pseaume les différens Interprétes. Les uns (*a*) en font Moyse Auteur, & le rapportent au tems de la sortie d'Egypte, ou aux quarante années que les enfans d'Israël passerent dans le désert. Les autres le donnent à David, mais ils ne s'accordent point

(*a*) Les Rabbins. Saint Jérôme. Saint Hilaire.

V.

Dieu parle de l'Eglise d'Israël.

XIV. Parce qu'il m'est attaché,
Je le délivrerai certainement.
Je le protégerai,
Parce qu'il reconnoît ma puissance.
XV. Il m'appellera à son secours,
Je l'exaucerai aussi-tôt:
Je serai avec lui dans l'affliction,
Je l'en retirerai,
Pour le combler de gloire.
XVI. Je prolongerai la durée de ses jours,
Afin que je lui fasse voir le Sauveur
que je lui ai promis.

---

sur la circonstance de sa vie. Ceux-ci (a) prennent pour objet cette peste qui désola la Judée, & qui y fit mourir 70000 hommes. Ceux-là (b) veulent qu'il ait été composé à l'occasion de deux dangers que ce Prince courut; le premier lorsque Saül voulut le percer de sa lance; & le second lorsque ce Monarque envoya des émissaires pour le faire enlever de sa maison; danger qu'il évita par l'adresse

(a) De Muis.
(b) Ferrand.

de Michol son épouse, qui le fit descendre par la fenêtre. Il y en a (a) qui conjecturent que l'Auteur de ce Psaume avoit en vue le fameux événement de la déroute de Sennachérib, & de la perte de son armée devant Jérusalem par la main de l'Ange exterminateur, qui tira d'embarras le Roi Ezéchias & ses sujets.

Dom Calmet n'a pas trouvé apparemment de quoi se satisfaire dans ces différens objets. Il a fait de ce Psaume une piece de morale qui « releve, » dit-il, le bonheur de ceux qui met- » tent en Dieu toute leur confiance. » En embrassant ainsi tous les tems, toutes les personnes & tous les lieux, on est assuré de ne point manquer son coup ; ceux qui en sont l'objet litéral & primitif, y sont certainement compris.

Voilà donc cinq sentimens à examiner. Nous le ferons en peu de mots.

I. Pour appliquer ce Psaume à la sortie d'Egypte, il faudroit pouvoir prouver que Moyse en est l'Auteur ; ce qu'on ne fera jamais. C'est une de

(a) Héracléote. Théodoret. Béde.

ces suppositions qu'il suffit de nier pour qu'on n'ait plus rien à repliquer. Si le Législateur des Hébreux avoit composé ce Cantique, pourquoi ne seroit-il pas cité dans le Pentateuque, tandis que le *Cantemus gloriosè Domino*, qui pour lors en seroit une suite, puisqu'il fut fait après le passage de la mer rouge, s'y trouve rapporté tout entier?

Mais si l'on entre dans le détail de cette Ode prophétique, les plus belles expressions du Psalmiste ne donnent plus que des idées vagues, & qui ne sont autorisées par aucun passage de l'Ecriture. Verset III.

Il vous enlevera lui-même
Des filets de l'Oiseleur. . . .

On ne voit nulle part que les Egyptiens ayent été caractérisés par le terme d'*Oiseleur*, comme on le verra plus bas des Chaldéens. Mais cette preuve est seulement négative. Versets V. & VI.

Vous ne craindrez pas les horreurs de la nuit;
Ni la fléche qui volera pendant le jour:
Vous ne redouterez pas la mort qui se glissera dans les ténébres,
Ni celui qui ravagera le Midi.

A quel événement rapporter le ſecond ſtique ?

Ni la fléche qui volera pendant le jour.

A quoi peut convenir le quatriéme ?

Ni celui qui ravagera le Midi.

Toutes ces expreſſions demeurent alors ſans aucune application fixe & capable de ſatisfaire. Verſ. IX. & X.

Le mal n'approchera pas de vous.....
Car il a chargé ſes Anges
De vous garder dans toutes vos démarches.

Comment accorder cette promeſſe avec ce qui ſe paſſe dans le déſert immédiatement après le paſſage de la mer rouge ? Les murmures continuels de ce peuple, & ſes idolâtries attirent ſur lui la vengeance divine, & tous ſont condamnés à périr dans cette ſolitude, à l'exception de Caleb & de Joſué. Verſet XII.

Vous marcherez ſur le lion cruel & ſur l'aſpic :
Vous foulerez aux pieds le jeune lion & le dragon.

Ces expreſſions ſont ſans doute énigmatiques, ou tout au moins métaphoriques. Ceux qui rapportent ce

Pseaume à la sortie d'Egypte ne peuvent le nier. Mais sur qui tombent-elles ? Ce ne sont, dira-t-on peut-être, que des termes vagues qui ne signifient autre chose en général que les ennemis des Israëlites. Peut-on se contenter d'une pareille défaite ? A la fin de cette Poësie sacrée on découvre la promesse d'un Libérateur dans la personne duquel on reconnoît Jesus-Christ. On a raison; mais cette promesse n'a aucun rapport avec ce qui précéde; elle seroit même tout-à-fait hors d'œuvre. Il faut donc chercher un autre événement avec lequel elle paroisse si intimement liée, qu'elle en soit comme une suite nécessaire. Nous nous y attacherons plus bas.

II. On doit dire la même chose de ceux qui donnent ce Pseaume à la défaite de Sennacherib. Ce sont à peu près les mêmes raisons qui s'opposent à ce que l'on admette ce sentiment. Le verset III. a surtout des difficultés insurmontables. D'ailleurs on ne sent que trop le vuide que ce sentiment laisse dans toute la piece.

III. Quant à ceux qui veulent que David soit l'objet personnel de ce beau

Cantique, il est étonnant que l'on s'aveugle ainsi soi-même sur un fait qu'il est absolument impossible de vérifier. Les uns ont cru, parce qu'il est parlé dans cette Prophétie de *ravage*, ou comme ils traduisent ordinairement, de *peste*, qu'il étoit question de celle qui affligea le Royaume de Juda & d'Israël en punition du dénombrement que David fit faire de ses Sujets. Ils sacrifient tout le reste du Pseaume à une seule expression qui les a frappés, sans faire attention que c'étoit alors le Roi lui-même qui étoit le coupable, & non point son peuple; par conséquent qu'il seroit ridicule de lui appliquer ces paroles :

Mille tomberont à votre gauche,
Et dix mille à votre droite,
Vous n'en recevrez aucun dommage:
Vous jetterez seulement les yeux de toutes parts;
Et vous verrez le châtiment des impies.

Quoi! c'est lui qui est le coupable, c'est lui qui est l'impie dans cette circonstance, & cependant il se réjouit du châtiment qui rejaillit sur son peuple pour un crime qui lui est personnel? Il va jusqu'à le qualifier d'un nom

odieux qu'il devroit se réserver ? Cela est-il croyable ? Si on examinoit à fond chaque verset de ce Psaume, à peine en trouveroit-on quelqu'un sur lequel il n'y eût quelque chose à dire pour en exclure un tel point de vûe. Nous ne nous y arrêterons pas davantage. Ce qui est très-certain, c'est que celui qui s'est montré le plus grand admirateur de cette belle Poësie, s'est attaché à un objet qui est le plus incompatible de tous ceux que l'on a admis, avec les expressions de ce Cantique.

IV. D'autres y considerent David échappé à deux dangers. *Le dard* ou *la fléche qui vole pendant le jour*, est, disent-ils, la lance dont Saül voulut le percer, & qu'il eut l'adresse d'éviter. *La frayeur nocturne* n'est autre chose que celle qu'il eut sans doute quand sa femme Michol le fit descendre par la fenêtre pour le soustraire aux poursuites de son beau-pere. Est-il rien de mieux imaginé ? Le reste du Psaume sera susceptible de tous les sens arbitraires qu'on voudra lui donner. Que veut dire *ce ravage qui se fait sentir au midi ?* Que signifient *ces mille &*

ces dix mille qui tombent à droite & à gauche du Prophéte ? Il n'en faut pas tant demander. Toute la réponse que l'on donne, c'est qu'il faut sous-entendre le terme d'*ennemis, hostium ;* & l'on laisse le soin au Lecteur de chercher quels ils peuvent être. Pour *le lion cruel*, *l'aspic*, *le jeune lion* & *le dragon*, on ne sçait qu'en faire, ni à qui les appliquer. Nous ne parlons pas de ce démon méridien du verset VI, parce que nous sommes persuadés que ce n'est pas ainsi qu'il faut traduire cet endroit. La supposition ne pouvant avoir lieu, l'explication tombe nécessairement avec elle. Mais à cette occasion que de rêveries Rabiniques ne nous débite-t-on pas ? Comment peut-on se parer d'une si frivole érudition ?

V. Pour ce qui est du sentiment du P. Calmet, qui fait de cette Prophétie une piece de morale, nous ne nous y opposons pas. Son explication peut aider à faire un beau Discours spirituel. Mais comme nous cherchons dans ce Cantique le sens litéral, historique ou prophétique, nous prendrons une autre route que celle qu'il a suiv-

vie, c'eſt-à-dire, que nous nous ſervirons de la regle de comparaiſon.

De quelque maniere que nous examinions ce Pſaume, ſoit du côté des expreſſions, ſoit du côté des penſées; le ſens que nous lui donnons ſe trouve autoriſé par pluſieurs endroits des Pſaumes & des Prophétes, dans leſquels les mêmes penſées, les mêmes expreſſions, les mêmes tours de langue ſont employés pour le même objet, c'eſt-à-dire, pour la Captivité de Babylone. C'eſt ce que nous allons faire voir dans les Obſervations ſuivantes.

PREMIERE OBSERVATION,

Qui contient les huit premiers verſets.

I. *Celui-là fixe ſa demeure dans un lieu hors d'atteinte,*
Il ſe repoſe avec confiance à l'ombre du Tout-Puiſſant,
II. *Qui dit du Seigneur:*
Il eſt mon refuge,
Il eſt ma défenſe,
Il eſt mon Dieu:
C'eſt en lui que je mets ma confiance.

1°. Il faut faire attention que les Traducteurs ſur l'Hébreu qui rendent

ce passage de la maniére suivante :

Celui qui se retire dans l'asyle du Très-Haut
Reposera à l'ombre du Tout-Puissant,

tombent dans une tautologie tout-à-fait étrangére à la simplicité du Texte original. C'est lui faire dire que celui qui demeure en Dieu, demeure en Dieu. On évite cet inconvénient en donnant à ce premier verset le second pour nominatif, & en prenant le mot עֶלְיוֹן (ⁿghéléiône) pour l'adjectif *Altissimus*, *Altissima*, *Altissimum*, comme on le fait au verset X. de ce Pseaume.

Altissimum posuisti asylum tuum,
Vous avez mis votre asyle dans un lieu très-élevé,

ou, *dans une retraite hors d'atteinte*, *inaccessible*.

עֶלְיוֹן שַׂמְתָּ מְעוֹנֶךָ

(ⁿghéléiône çâmethâ meⁿghônékhâ.)

Alors le Discours n'est plus embarrassé ; il se soutient parfaitement d'un bout à l'autre ; & ces deux premiers versets qui sont comme la thèse générale sur laquelle roule toute la piece, deviennent très-clairs & très-cou-

lans. Cette remarque eſt en partie du Pere Calmet, & ce n'eſt qu'en s'y attachant qu'on peut donner un ſens ſuivi à ces deux verſets.

2°. L'Adjectif (ⁿghéléiône) indique communément une hauteur, une élévation. Le Prophéte en fait uſage pour faire alluſion à la coutume qu'avoient les Orientaux de bâtir leurs Villes, ou leurs Fortereſſes ſur des rochers eſcarpés pour les rendre inacceſſibles à leurs ennemis. Le ſubſtantif סֵתֶר (ſéthér) auquel il eſt joint, ſignifie un lieu couvert, avantageux pour ſe cacher, ce qui eſt le propre d'une retraite; ainſi c'eſt entrer dans l'eſprit du Texte que de traduire ces deux mots בְּסֵתֶר עֶלְיוֹן (besêthér ⁿghéléiône) par ceux-ci *dans une retraite hors d'atteinte.*

C'eſt ſous cette idée d'une retraite que les Auteurs des Pſaumes qui ont pour objet la Captivité de Babylone, ſelon pluſieurs Peres ou Commentateurs, ont coutume de déſigner la protection que le Seigneur accorde à l'Iſraëlite captif qui met en lui toute ſa confiance. Au verſet 5. du Pſaume 26.

Hebr. 27. l'Eglise d'Israël dit (*a*).

Il me cachera sous sa protection dans les tems fâcheux :
Il me mettra à couvert dans l'intérieur de sa tente :
Il me placera dans le haut de la citadelle.

Parlant de ses enfans au verset 21. du Psaume 30. Hebr. 31. elle s'exprime en ces termes (*b*).

Vous les mettrez à couvert des vexations de l'homme
Dans une retraite préparée par votre bonté.
Vous les cacherez dans votre tabernacle ;
Pour les mettre à l'abri des querelles qu'on leur suscitera.

Au verset 5. du Psaume 60. Hebr.

(*a*) Abscondet me sub protectione suâ tempore malo :
Abscondet me in abdito (besêthér) tabernaculi sui :
In arce sublimi me constituet.
(*b*) Abscondes in secessu (besêthér) faciei tuæ
A vexationibus viri,
Occultabis eos in penetrali tuo
A contentiosis linguis.

61. l'Eglise d'Israël parle ainsi d'elle-même (*a*).

Je demeurerai pour jamais dans votre tabernacle,
Je serai en assurance à l'ombre de vos aîles.

Mot à mot : *dans la retraite de vos aîles*, ou : *à couvert sous vos aîles.*

C'est la même image sous un autre terme dont l'Auteur de ce Cantique se sert dans le second stique de ce premier verset.

Il se repose avec confiance à l'ombre du Tout-Puissant.

Cette expression *sub umbrâ*, *à l'ombre*, jointe aux deux premiers stiques du verset quatriéme,

Il vous couvrira de ses aîles,
Vous y serez en sûreté.

trouve sa preuve dans le verset 8. du Psaume 16. Hebr. 17 (*b*).

Mettez-moi à couvert à l'ombre de vos aîles.

(*a*) Inhabitabo in tabernaculo tuo in perpetuùm,
Tutus ero in abdito (besêthér) alarum tuarum.

(*b*) Sub umbrâ alarum tuarum absconde me.

Le Prophéte adresse au Seigneur ces paroles du verset 8. du Psaume 35. Hebr. 36 (*a*).

Les enfans des hommes seront dans une entiere sûreté
A l'ombre de vos aîles.

L'Eglise d'Israël pleinement convaincue du secours que le Seigneur lui a promis lorsqu'elle se trouveroit dans des tems critiques, s'écrie au verset 2. du Psaume 56. Hebr. 57 (*b*).

Je me retire à l'ombre de vos aîles.

Que fera-t-elle dans ce port assuré? Vous l'apprendrez par les paroles du verset 8. du Psaume 62. Hebr. 63 (*c*).

Je ferai éclater ma joie à l'ombre de vos aîles.

3°. Nous avons rendu la force du (noûne) paragogique qui est la fin du verbe יִתְלוֹנָן (jithelônâne) par le participe *fidens*, *plein de confiance*, ou *avec confiance*. C'est ainsi qu'on le trouve exprimé par *citò*, *promptement*

(*a*) Etenim filii hominum sub umbrâ alarum tuarum
Securi quiescent.

(*b*) In umbram alarum tuarum confugio.

(*c*) Sub umbrâ alarum tuarum exultabo.

au verſet 2. du Pſaume 36. Hebr. 37.
Le Prophéte pourſuit ainſi :

II. *Qui dit du Seigneur ;*
Il eſt mon refuge,
Il eſt ma défenſe.

1°. S'il falloit examiner tous les Pſaumes où l'Egliſe d'Iſraël captive à Babylone employe ces termes de *refuge* & de *défenſe*, quand elle s'adreſſe au Tout-Puiſſant pour implorer ſa miſéricorde, combien n'en trouveroit-on pas qui conſtateroient cet objet ? Nous nous bornerons à quelques exemples. Le premier qui ſe rencontre eſt au verſet 4. du Pſaume 30. Hebr. 31 (a).

Car vous êtes *mon refuge* & *ma défenſe.*

Elle fait cette priere au Souverain Maître dans le Pſaume 60. Hebr. 61. verſet 4 (b).

Soyez vous-même mon guide,
Puiſque vous êtes mon *refuge.*

Aux verſets 8. & 9. du Pſaume 61.

(a) Etenim petra mea & propugnaculum meum es.

(b) Ducem te mihi præbe,
Quoniam refugium meum es.

Hebr. 62. elle tient ce discours à ceux de ses enfans qui sont demeurés fidéles à l'Etre suprême (*a*).

La liberté qui me comblera de gloire dépend de Dieu,
Il est pour moi une forteresse inébranlable;
Mon *refuge* est en Dieu.
Peuple, mettez en tous tems votre confiance en lui,
Epanchez vos cœurs en sa présence,
Il est notre *refuge*.

On trouve encore dans le verset 3. du Psaume 70. Hebr. 71. les mêmes expressions que dans la premiere citation de cet article (*b*).

Car vous êtes mon rocher & *mon refuge*.

L'Eglise d'Israël après avoir exposé dans le Psaume 93. Hebr. 94. la maniere dont ses ennemis la traitent,

(*a*) A Deo [pendent] libertas & gloria mea,
Arx mea est fortissima,
Refugium meum in Deo est.
Confidite in eo omni tempore, ô popule;
Effundite coràm eo corda vestra;
Deus refugium nostrum est.

(*b*) Nam petra mea, & propugnaculum meum es.

se

ſe conſole par ces paroles du verſet 22 (*a*) :

Mais le Seigneur eſt mon aſyle,
Dieu eſt la forтereſſe qui me ſert *de refuge.*

Ce peu de preuves nous paroît ſuffiſant pour ſatisfaire tout eſprit raiſonnable. C'eſt pourquoi nous avançons.

2°. *Il eſt mon Dieu :*
C'eſt en lui que je mets ma confiance.

Cette proteſtation eſt ſi ſouvent répétée dans les pieces qui regardent inconteſtablement la Captivité, que nous nous croyons diſpenſés d'entrer dans aucun détail à ſon occaſion.

Juſqu'ici le Prophéte ne paroît avoir parlé qu'en général ſans porter la parole à perſonne en particulier ; mais maintenant c'eſt à l'Egliſe d'Iſraël qu'il s'adreſſe dans les cinq verſets ſuivans. Que d'événemens importans ne va-t-il pas renfermer en peu de paroles ! Que d'énergie dans les penſées & dans les ſentimens ! Tout y ſera marqué au coin de la majeſté du ſtyle prophétique. Heureux ſi nous n'en énervons pas

(*a*) Sed Dominus eſt mihi in aſylum,
Et Deus in rupem refugii mei.

la force par la foiblesse de nos expressions !

III. *Soyez sûr qu'il vous enlevera lui-même*
Des filets de l'Oiseleur,
Des maux les plus cruels.

1°. Le י (khî) qui commence le premier stique de cet endroit n'est point ici simplement causal. On le traduit ordinairement par *quoniam*, *parce que*; mais ce n'est pas entrer dans l'esprit du Prophéte. Il est affirmatif dans ce verset; c'est un terme d'assurance qui veut dire la même chose que le *profectò* des Latins, *oui*, *certainement*. Nous l'avons rendu par le verbe *soyez sûr*, ce qui fait le même sens que l'adverbe.

2°. C'est le Tout-Puissant lui-même, dit le Prophéte aux captifs, qui se charge d'opérer votre délivrance הוא (hoû) *ipse*. S'il employe le ministere extérieur de Cyrus à cet effet, c'est pour voiler aux yeux des prophanes l'opération de sa toute puissance sous celle de son Agent; mais le fidéle instruit ne s'y trompe pas. Il sait, & c'est Isaïe qui le lui apprend, que c'est le Seigneur lui-même qui prend ce Prince par la main, qui le conduit dans toutes ses démarches, qui applanit de-

vant lui tous les obstacles, qui brise les portes d'airain pour lui donner une entrée libre dans Babylone. A des traits si marqués d'une puissance extraordinaire, il reconnoît l'Etre suprême qui agit. *Ipse*, oui, c'est *lui-même.* Ce seul endroit suffiroit pour faire voir que les pronoms, que l'on appelle entiers, ne sont pas oisifs dans la langue sainte, & qu'ils ajoutent toujours à la pensée du Prophéte une énergie que l'on ne rend pas suffisamment par les pronoms françois *je*, *tu*, *il* .... qui servent de nominatifs aux verbes de notre langue.

3°. Les intérêts d'Israël sont si chers au Souverain Maître, qu'il semble ne rien épargner lorsqu'il s'agit de le tirer d'esclavage. Ce peuple devenu par ses idolâtries multipliées l'objet de la colere de son Dieu, & de ses châtimens, a enfin fléchi sa justice par une longue & rigoureuse pénitence, & sa bonté se déclare en sa faveur. Il veut délivrer Israël de ses tyrans. Mais ceux-ci ne le céderoient pas volontiers; il faut qu'il le leur *enleve*. C'est ce qu'exprime la force de ce futur יַצִּילְךָ (iâtsîlekhâ) *eripiet te*, *il vous enlevera* qui se trouve

dix-sept fois pour le même point de vûe, dans les Psaumes appliqués par différens Commentateurs à la Captivité.

4°. Des *filets de l'oiseleur.*

Nous avons vu dans le Psaume 41, Hebr. 42. les Israëlites captifs caractérisés sous l'idée d'une biche que des Chasseurs poursuivent vivement. Ici c'est une autre espéce de chasse qui, sous un emblême varié, nous représente à peu près les mêmes malheurs. L'*oiseleur* n'est autre que le Chaldéen, qui employe tous les moyens imaginables pour affliger, ou pour faire périr ces victimes infortunées, & les *filets* ne sont que les Provinces de la Monarchie de Babylone dans lesquelles elles sont à la merci de leurs persécuteurs. Le Tout-Puissant donne l'ordre, aussi-tôt Cyrus s'avance, qui les en fait sortir, &, pour nous servir de l'expression même du Prophéte, qui les *enleve* par le renversement de ce formidable Empire. Que les Chaldéens soient caractérisés par le terme d'*oiseleur*, & les vexations qu'ils faisoient souffrir aux Israëlites dans le lieu de leur exil, sous celui de *filet*, c'est

ce qu'on ne peut raisonnablement contester quand on fait attention aux autorités suivantes. Elles ont toutes pour objet ou les prétextes & les moyens que prennent les tyrans de la Nation sainte pour les persécuter pendant leur esclavage, ou les miseres de la captivité de Babylone, ou les Provinces de ce vaste Etat dans lesquelles les Israëlites étoient pris comme des oiseaux dans *des filets*, selon plusieurs Peres ou Commentateurs. Au verset 15. du Psaume 24. Hebr. 25. l'Eglise d'Israël fait cette consolante Prophétie (*a*).

Il dégagera lui-même mes pieds *des filets*.

La ressemblance est trop marquée dans le verset 5. du Psaume 30. Hebr. 31. pour ne pas être apperçue (*b*).

Vous me débarrasserez *du filet* qu'ils m'ont tendu.

Au verset 7. du Psaume 34. Hebr. 35. l'Israëlite captif, forme cette

(*a*) Ipse enim explicabit de laqueo pedes meos.

(*b*) Expedies me de laqueo quem absconderunt mihi.

plainte contre les Chaldéens (*a*).

Ils ont tendu *un filet* pour me perdre sans que je l'aye mérité,
Ils ont gratuitement creusé une fosse pour m'y faire périr.

C'est presque la même pensée dans les paroles du verset 110. du Psaume 118. Hebr. 119 (*b*).

Les impies ont dressé *leur filet* pour me perdre.

Une preuve sans réplique de notre sentiment, c'est celle que l'on tire du verset 7. du Psaume 123. Hebr. 124. Les Israëlites y parlent ainsi (*c*).

Comme le passerau, nous sommes échapés au *filet des Oiseleurs*,
Le *filet* a été rompu,
Aussi-tôt nous avons été délivrés.

Il y auroit de l'obstination à révoquer en doute ce témoignage ; après ce que disent sur cette poësie Origène, S. Jean Chrisostôme, Théodore d'Hé-

(*a*) Immeritò tetenderunt laqueum mihi,
Sine causa foderunt foveam animæ meæ.
(*b*) Posuerunt impii laqueum mihi.
(*c*) Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo aucupantium.
Laqueus contritus est :
Statim liberati fuimus.

raclée, Théodoret & le vénérable Béde. Ils conviennent tous qu'elle a pour objet les malheurs qu'Israël endure dans son esclavage. Reconnoissons donc par *ce filet rompu* l'Empire de Babylone entamé, renversé par les Perses & les Médes, opération qui procure la liberté aux captifs.

Nous finissons les autorités des Pseaumes par cette priere que l'Eglise d'Israël adresse au Tout-Puissant dans le verset 9. du Pseaume 140. Hebr. 141 (*a*).

Faites que j'évite le piége qu'ils ont tendu pour me prendre.
Et les filets de ceux qui commettent l'iniquité.

C'est encore la même image dont se sert le Prophéte Jérémie au verset 52. du troisiéme chap. des Lamentations, pour exprimer la maniere dont les Chaldéens se sont rendu maîtres de son peuple (*b*).

Ceux qui me haïssent sans sujet
M'ont pris dans *leur filet* comme un oiseau.

(*a*) Custodi me à rete quem statuerunt mihi,
A laqueis operantium iniquitatem.

(*b*) Venatione ceperunt me quasi avem;
Inimici mei gratis.

Pouvoit-on mieux peindre la tyrannie des Chaldéens à l'égard des Israëlites que par le trait qui caractérise Nemrod Fondateur de leur Empire, appellé, Genes. 10 : 9. *robustus Venator*, *violent Chasseur*, c'est-à-dire, *redoutable Tyran*. Telle est à-peu-près l'idée que nous donne M. Bossuet de cet homme farouche & violent dans la premiere partie de son Histoire universelle, pag. 12.

5°. Des *maux les plus cruels*.

Mot à mot : *de peste ærumnarum*, *du malheur des malheurs*. מִדֶּבֶר הַוּוֹת (míd-débér hâoûôth) Nous avons déja observé ailleurs que les substantifs pluriels se mettoient assez souvent pour les superlatifs que les Hébreux ne connoissoient pas non plus que les comparatifs. Le mot (débér) qui veut dire *pestis gravis*, *mors*, *exitium*, *exterminium*. *Une grande peste*, *la mort*, *renversement*, *perte entiere*, *malheur funeste*, *désastre*, exprime dans cet endroit toutes les espéces de mauvais traitemens, de calomnies, d'injures, d'avanies que les Israëlites avoient à essuyer dans l'Empire de Babylone. Ces traitemens injustes étoient portés si loin, qu'ils y

étoient continuellement exposés à la mort, comme on le voit dans Tobie & dans les Prophétes.

Par l'explication que l'on vient de lire du verset troisiéme, on voit qu'il regarde les Chaldéens (*a*), maintenant ce qui a rapport à Cyrus va commencer. Le Seigneur couvrira de ses aîles les captifs d'Israël, non pour les mettre à l'abri des mauvais traitemens de leurs persécuteurs, puisqu'ils ne seront plus en état de leur nuire, mais pour les préserver des calamités qui vont fondre sur Babylone de la part

(*a*) Quelqu'un aimeroit peut-être mieux que nous eussions traduit ce verset de la maniere suivante :

Ils vous *préservera* des filets de l'Oiseleur,
Des maux les plus cruels.

parce qu'en le rendant ainsi, il se rapporteroit aux Perses & aux Médes dont il est question dans les versets suivans, & ôteroit par conséquent cette double idée que notre version fait naître. Nous nous sommes apperçu qu'en lui donnant cette forme, il en résulteroit une autre application, mais le défaut de preuve nous a empêché de le prendre sous ce point de vue. S'il paroît plus satisfaisant, plus naturel, plus juste, nous n'aurons aucune difficulté à nous y fixer.

des Perses & des Médes. Loin d'avoir rien à craindre sous une protection si puissante, ils seront au contraire dans une entiere sécurité. C'est ce qu'exprime le verset suivant.

IV. *Il vous couvrira de ses aîles,*
Vous y serez en sûreté,
Sa fidélité sera pour vous un double bouclier.

Nous avons prouvé plus haut les deux premiers stiques de ce verset en les comparant avec le second du premier verset. On peut y avoir recours. Quant à cette fidélité dont il est parlé dans le troisiéme stique, tous les Interprétes conviennent que l'on doit entendre par ce terme la fidélité de Dieu à garder ses promesses. Nous avons fait voir en expliquant le Psaume 53. Heb. 54. que cette expression étoit restreinte dans les Psaumes à la promesse que le Seigneur avoit faite à son peuple de le délivrer de la captivité. Comme nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit alors, nous nous contentons d'y renvoyer le Lecteur.

Deux autres expressions de ce troisiéme stique, méritent quelqu'attentention. *Un double bouclier*, c'est ainsi

que nous rendons les deux substantifs, צִנָּה וְסֹחֵרָה (tsínnâh oûesó^{h}khêrâh) qui veulent dire *clypeus*, *scutum*, ou *parma*, *grand & petit bouclier*. L'Auteur du Dictionnaire Latin, communément appellé *Boudot* (*a*), remarque que la différence qu'il y a entre le *Clypeus* & le *scutum*, consiste en ce que le premier est rond, l'autre est plus grand & oblong. Les troupes de pied se servoient du petit, la cavalerie faisoit usage du plus grand. Buxtorf paroît avoir aussi eu la même idée de ce dernier, lorsqu'il dit au mot (só^{h}khêrâh) (*b*) que le *parma* étoit une arme qui environnoit & qui couvroit pour garantir des coups que portoit l'ennemi. Ainsi c'est comme si le Prophéte disoit : *vous n'avez rien à craindre de l'infanterie*, *ni de la cavalerie de Cyrus*. La promesse que Dieu vous a faite de vous délivrer, vous met à l'abri des coups que l'une ou l'autre pourroit vous porter.

(*a*) Clypeus & *scutum* sic differunt. Ille rotundus; hoc oblongum, majus. *Clypeo* pedites utebantur, *scuto* equites.

(*b*) Parma *munimentum ambiens & circumtegens ab hostium injuriâ.* Lexicon Hebr. & Chald. au mot (sôhkêrâh.)

On ne peut révoquer en doute que la ſignification que nous donnons à ces termes, ne ſoit celle qui leur convient, quand on fait attention que le premier, qui ne ſe trouve que deux fois dans les autres Pſaumes, n'eſt employé que dans ceux qui n'ont, de l'aveu des Commentateurs, d'autre objet que l'exil d'Iſraël dans la Monarchie des Chaldéens. Conſultez le verſ. 13. du Pſ. 5. liſez le ſecond verſ. du Pſ. 34. Hebr. 35. vous l'y trouverez. Jettez enſuite les yeux ſur les argumens que Ferrand & Dom Calmet ont mis à la tête de ces deux Poëſies, vous y verrez que l'une & l'autre ont été appliquées à la Captivité. Au reſte on ſent très-bien au ſecond verſet du Pſaume 34. que nous aſſignons à ce terme la ſignification qu'il doit avoir dans cet endroit. Les paroles feront toucher au doigt la vérité de ce que nous avançons. L'Egliſe d'Iſraël commence ainſi ſa priere par la bouche du Prophéte au verſet premier (*a*).

Prenez, Seigneur, la défenſe de ma cauſe

(*a*) Cauſam meam age, Domine,
Adversùs eos qui mihi litem movent,

Contre ceux qui me cherchent diſpute :
Combattez contre ceux qui m'attaquent,
Armez-vous *d'un double bouclier*,
Levez-vous promptement pour venir à mon ſecours.

Plus on médite ſur toute la piéce, plus on ſe convainc aiſément que ce double bouclier ſont les Médes & les Perſes que l'Etre ſuprême fait agir pour la délivrance d'Iſraël. Paſſons maintenant au verſet ſuivant.

V. *Vous ne craindrez pas les horreurs de la nuit,*
Ni la fléche qui volera pendant le jour.
VI. *Vous ne redouterez pas la mort qui ſe gliſſera dans les ténébres,*
Ni celui qui ravagera le Midi.

Quelle abondance de réflexions ce verſet ne fournira-t-il pas ? D'obſcur & d'inexplicable qu'il eſt ordinairement, quand on s'en tient à quelqu'un des objets que nous avons refutés, il devient clair & facile à entendre en rapprochant les faits hiſtoriques qui regardent la ruine de l'Empire de Babylone *par Cyrus*. Chacune de ſes ex-

Expugna impugnantes me.
Apprehende clypeum & ſcutum,
Veloxque ſurge in auxilium meum.

pressions trouve sa preuve dans les Psaumes, ou dans les Prophétes.

1°. *Vous ne craindrez pas les horreurs de la nuit.*

Ce premier stique nous peint admirablement bien tous les malheurs dont la Monarchie des Chaldéens va être accablée. Beaucoup de Psaumes les décrivent ; presque tous les Prophétes en font une peinture naturelle. Les Historiens prophanes nous les rappellent en partie. L'Auteur de cette piece nous fournira lui-même l'occasion d'entrer dans un grand détail, en expliquant les autres stiques.

On peut donner à ces paroles un double dénouement qui se rapporte à un même point d'Histoire. On sait que ce fut pendant la nuit que Babylone fut prise, lorsque cette Ville plongée dans la débauche, se reposoit tranquilement de la défense de ses murs sur leur élévation & sur leur force. Cyrus qui avoit trouvé moyen de dessécher le lit de l'Euphrate, y fit entrer ses troupes pour s'en emparer. On peut juger du tumulte effroyable que fait entendre une Ville aussi grande que cette Capitale, lorsqu'elle se voit

surprise pendant la nuit. Quelle frayeur n'auroient pas dû avoir les Israëlites qui étoient dans son enceinte, de tomber également sous les coups des Soldats victorieux de Cyrus, si Dieu lui-même ne les eût assuré qu'ils n'avoient rien à craindre, & qu'ils étoient sous sa protection ?

Ce dénouement est simple, il est vrai, mais il ne suffit pas. Il en est un autre qui nous donne une idée beaucoup plus grande de cette terrible & effrayante catastrophe, & de ses suites funestes; c'est de prendre le terme de *nuit* dans un sens énigmatique. Alors la pensée est dans toute sa force, & *ces horreurs de la nuit* ne sont autres que le renversement de tout l'Empire de Babylone qui est englouti pour ne jamais se relever. Les Israëlites, loin d'avoir quelque chose à craindre de cet événement si fatal à ceux qui les tiennent dans l'esclavage, sont avertis que c'est en leur faveur qu'il va s'effectuer, parce qu'il procurera leur délivrance.

Nous avons fait voir sur le Pseaume 41. Hebr. 42. que le terme de *nuit* in-

diquoit la Captivité de la Nation Sainte à Babylone ; nous en avons donné les preuves. Mais les significations de ce terme, même énigmatiques, ne sont pas toujours les mêmes dans les Ecrits prophétiques. Car tantôt ce substantif signifie la *Captivité* en général, comme au Pseaume 73. Hebr. 74 : 16 ; tantôt il indique l'*Empire de Babylone, lieu de la Captivité*, comme au Pseaume 6 : 7 : tantôt il se prend pour les tems *les plus orageux de la Captivité*, comme au Ps. 118. Heb. 119 : 62 : tantôt pour *les maux de la Captivité*, comme au Ps. 16. Hebr. 17 : 3. Ailleurs il marque *la Captivité que* les ennemis d'Israël doivent un jour subir, Pseaume 120. Heb. 121 : 6. Enfin il a rapport aux *Babyloniens même*, entant qu'ils sont auteurs de la Captivité. Il paroît que c'est dans ce sens qu'on doit l'entendre dans le verset que nous expliquons, comme si le Prophéte disoit :

> Vous ne craindrez pas les horreurs que
> les Perses & les Médes
> Vont causer aux habitans de Babylone, par
> l'asservissement où ils les réduiront.

Nous ne poussons pas plus loin la

comparaiſon, il ſuffit de ſçavoir que de 23 Pſaumes dans leſquels les Auteurs ſacrés font uſage de ce terme, 16 ſont appliqués à la Captivité par différens Interprétes. Si nous ne les citons pas, c'eſt pour épargner au Lecteur une ſuite de chiffres qui ne lui préſenteroit rien que de déſagréable. Examinons le ſecond ſtique.

2°. *Ni la fléche qui volera pendant le jour.*

Aucun endroit ne nous fait mieux comprendre que celui-ci combien il importe de ſe fonder principalement ſur un examen rigoureux du contexte, pour fixer la juſte valeur, & le ſens que doit avoir un terme énigmatique. En effet ſi l'on conſidere le terme de *fléche* comme iſolé de ce qui précéde & de ce qui ſuit, les Ecrivains ſacrés s'en étant ſervi en pluſieurs ſens différens, on eſt embarraſſé à choiſir celui qui lui convient.

I. Il eſt employé (Proverbe 25: 18.) pour déſigner la *calomnie*, ou le *faux témoignage* que rend un homme contre un autre. » Le javelot, l'épée » & la *fléche aigue* ne ſont autre choſe » que l'homme qui rend un *faux témoi*

» *gnage* contre son frere » (*a*). Lorsque le terme de *plein jour* y est joint, il indique les *calomnies publiques*; telles que sont celles dont les Israëlites se plaignent en plusieurs endroits de l'Ecriture; comme l'*obscurité* marque la *calomnie secrette*, selon ces paroles du Pseaume 10. Hebr. 11: 3 (*b*).

Car je vois les impies qui tendent leur arc en secret,
Ils ajustent *leurs fléches* à la corde
Pour percer dans l'obscurité ceux qui ont le cœur droit.

Dans les trois premiers versets du Psaume 63. Hebr. 64. que Théodore d'Héraclée assure regarder la Captivité de Babylone, l'Eglise d'Israël parle en ces termes (*c*):

Exaucez, ô mon Dieu, la priere que je vous adresse,

(*a*) Jaculum, & gladius, & sagitta acuta, homo qui loquitur contrà proximum suum falsum testimonium.

(*b*) Video enim impios qui clàm tendunt arcum,
Adaptant sagittas suas funi,
Ut transfigant in densâ caligine rectos corde.

(*c*) Exaudi, Deus, precem meam cùm deprecor;

Mettez ma vie à couvert d'un ennemi formidable :
Préservez-moi des desseins des méchans,
Des projets que forment dans leurs assemblées tumultueuses
Ceux qui m'accablent de mauvais traitemens.
Ils rendent leur langue aussi aigue qu'une épée,
Ils décochent *leurs flèches.*

Quelles sont ces *flèches ?* Le Psalmiste nous les fait connoître, lorsqu'il ajoute que ce sont les *paroles ameres, piquantes, outrageuses de ces impies,* c'est-à-dire, *les calomnies* dont ils percent sous de faux prétextes celui qui est innocent. Ils les décochent lorsqu'on s'y attend le moins sans être retenus par aucune crainte. Des endroits si frappans n'exigent pas de réflexion de notre part.

II. Ce substantif se prend pour les

A furore hostili custodi vitam meam.
Absconde me à concilio improborum,
A conventu perpetrantium iniquitatem,
Qui exacuunt gladii instar linguas suas,
Dirigunt sagittas suas, verbum, scilicet amarum,
Ut feriant in abscondito innocentem,
Ex improviso jaculantur, neminem metuentes.

châtimens que le Seigneur tire de son peuple captif à Babylone. De-là les plaintes qu'il adresse au Tout-Puissant. Psaume 37. Hebr. 38 : 2. & 3.

Cessez, Seigneur, de me punir dans votre extrême colere,
Cessez de me châtier dans votre fureur,
Car je suis percé de *vos fléches.* (*a*)

Et Job 6 : 4. l'Eglise d'Israël profere ces paroles (*b*).

Car je suis percé *des fléches* du Tout-Puissant,
Leur ardeur épuise mes esprits.

Aussi Moyse menaçant le peuple d'Israël de la Captivité dans ce beau Cantique, *Audite cœli quæ loquor*, lui parle ainsi de la part du Seigneur. Deuter. 32 : 23 (*c*).

J'accablerai de maux ces impies,
J'épuiserai sur eux *mes fléches.*

(*a*) Domine, ne in efferventi irâ tuâ corripias me :
Nec in indignatione tuâ castiges me.
Etenim sagittæ tuæ infixæ sunt mihi.

(*b*) Etenim sagittis omnipotentis transverberor,
Et ardor eorum ebibit spiritum meum.

(*c*) Congregabo super impios istos mala
Et sagittas meas super eos exhauriam.

Peut-on ne pas reconnoître ici les châtimens dont l'Etre suprême a puni ce peuple infidéle ?

III. Isaïe & Jérémie se servent de ce substantif lorsqu'ils parlent de la prise de Jérusalem par les Chaldéens. Ces peuples sont caractérisés par le nom de gens armés *de fléches*. Jer. 4: 29. (*a*).

Toute la Ville, frappée des cris des cavaliers
Et de ceux qui lancent *des fléches*, prend la fuite.
Ils se sauvent dans les forêts les plus épaisses ;
Ils se retirent sur les rochers escarpés.
On abandonne toutes les Villes ;
Elles sont sans habitans.

Isaïe annonçant le même événement s'exprime en ces termes 5: 28 (*b*).

Leurs fléches seront aiguisées,
Et leurs arcs seront tendus.

IV. Le terme *sagitta, fléche*, s'entend

(*a*) A voce equitum & sagittas emittentium
Fugit tota civitas,
Ingrediuntur densas sylvas,
Rupes conscendunt ;
Quælibet civitas derelicta est ;
Nemo habitat in eis.
(*b*) Sagittæ illius acutæ,
Atque omnes arcus eorum intenti erunt.

des *troupes* avec lesquelles Cyrus renversa l'Empire de Babylone, surtout *des Médes*, qui excelloient à manier cette espéce d'arme, selon le rapport des Historiens sacrés & prophanes. Ce substantif se prend le plus communément en ce sens dans les Prophétes, & dans les Pseaumes. N'est-ce pas en effet à ce peuple que Jérémie adresse ces paroles, 51 : 11. lorsqu'il annonce la ruine de Babylone (*a*).

Aiguisez *vos fléches*,
Remplissez-en vos carquois,
Le Seigneur a excité le courage du Roi des Médes,
Parce qu'il a formé le dessein de renverser Babylone.

Le même Prophéte avoit déja caractérisé cette Nation par sa dextérité à manier l'arc, & à lancer les *fléches* 50 : 9. & 14 (*b*).

Bientôt je susciterai moi-même, du pays de l'Aquilon,

(*a*) Acuite sagittas,
Illis implete pharetras,
Eò quod adversùs Babylonem consilium ejus sit,
Ut disperdat eam.
(*b*) Mox ego suscitabo
Et ascendere faciam adversùs Babylonem,

Des Nations puissantes réunies ensemble,
Je les ferai marcher contre Babylone,
Elles en formeront le siége,
Elle sera prise de ce côté-là:
Leurs fléches semblables à celles d'un homme fort & adroit,
Ne seront point sans effet.
Assiégez Babylone de tous les côtés
Vous tous qui savez manier l'arc,
Lancez vos *fléches* contre elle,
Ne les ménagez pas,
Parce qu'elle a péché contre le Seigneur.

Sagittæ ejus, &c. dit sur ce passage le Cardinal Hugues, *id est, exercitus Medorum & Persarum, qui sunt sagittarii:* » *ses fléches*, c'est-à-dire, l'armée des Médes & des Perses qui sont » armés *de fléches*. »

Turbam gentium potentium de terrâ Aquilonis,
Obsident eam,
Inde capietur.
Sagittæ eorum, ut sagittæ fortis peritissimi,
Quæ non emittuntur frustrà.
Obsidete Babylonem undequâque,
Omnes qui tenditis arcum,
Jaculamini adversùs eam,
Non parcatis jaculis,
Quia in Deum peccavit.

C'est aussi ce qu'assure Isaïe 13 : 17. & 18 (*a*).

Je vais susciter contre eux les Médes ;
Ils ne chercheront point l'argent,
Ils ne seront point avides de l'or ;
Mais ils perceront les jeunes gens de *leurs fléches*,
Ils n'auront point compassion
De ceux qui seront encore dans les entrailles de leurs meres,
Leur fureur n'épargnera pas ceux qui ne font que de naître.

Le Prophéte Habacuc est encore plus concis & plus expressif que les autres. Accoutumé à ne parler, pour ainsi dire, qu'à demi-mot, il ne nomme pas les Médes, il se contente de les caractériser par le terme de *fléches*. Dans ce Cantique admirable & énigmatique chap. 3. il prédit le renversement de Babylone, & l'avilissement des Dieux Bel & Nabo que l'on y adoroit. Il les représente sous l'em-

(*a*) Mox ego suscitabo adversùs eos Medos ;
Qui argentum non quærent,
Nec auro delectabuntur ;
Sed sagittis juvenes perfodient ;
Nec fructûs ventris miserebuntur,
Et filiis eorum non parcet furor eorum.

blême

blême du *Soleil* & de *la Lune*, lorsqu'il s'exprime en ces termes au verset 11 (*a*).

Le soleil & la lune seront immobiles dans
le lieu de leur demeure;
Mais ils iront (en captivité) à la lumiere
de *vos fléches*,
A la brillante splendeur de votre lance.

C'est-à-dire, en levant l'énigme:

Bel & Nabo seront immobiles dans leur
Temple,
Sans pouvoir porter aucun secours à leurs
adorateurs:
Ces Dieux seront réduits à l'esclavage,
Lorsque vos troupes [les Médes] *armées de
fléches*,
Se seront emparées de Babylone:
Lorsque la lance que vous aurez mise dans
la main de Cyrus
Produira son effet.

S'il étoit quelqu'un qui eût peine à croire que le vrai sens de ce passage fût celui que nous indiquons, nous le prions de suspendre son jugement. Ce Cantique admirable paroîtra un jour dans tout son entier; & les preuves dont il sera accompagné, ne laisseront

(*a*) Sol & luna stabunt in habitaculo suo;
Ad lucem sagittarum tuarum ibunt:
Ad splendorem fulgurantis hastæ tuæ.

alors aucun lieu d'en douter. M. l'Abbé de Villefroy, qui en est l'Auteur, semble s'y être surpassé lui-même. Nous ne parlons avec tant de confiance, qu'après y avoir long-tems & mûrement réfléchi : qu'après avoir rapproché & combiné ce qui a été dit de mieux sur cette piéce, avec ce qu'il en dit lui-même ; mais sur-tout après avoir comparé ensemble les expressions des Prophétes, dont il se sert pour donner du jour à celui-ci, qui seroit peut-être inexplicable sans les secours qu'ils nous fournissent.

Cette petite discussion nous a un peu écartés du stique que nous expliquons, au reste nous ne la croyons pas inutile. Revenons à notre premier objet.

Il nous paroît donc que ce passage,

Vous ne craindrez pas la fléche qui volera pendant le jour,

veut dire :

Vous ne craindrez point les Médes armés de fléches,
Lorsqu'ils viendront attaquer Babylone.

En effet si les autres parties du Psaume nous représentent les différentes catastrophes qu'essuya cette puissante

Monarchie de la part de Cyrus, comme nous l'avons prouvé, & comme nous le démontrerons encore dans la fuite, ce ftique ne peut pas s'entendre autrement. Aucun autre fens du terme de *fléche*, de ceux que l'Ecriture Sainte lui donne ne fe lieroit avec l'harmonie du difcours, & celui-ci ne laiffe rien à défirer. C'eft ainfi que dans les Pfaumes 63. Hebr. 64. 119. Hebr. 120. il eft employé pour le même objet. Verfets 8. & 9. du premier de ces deux Pfaumes, il eft dit (*a*).

Dieu décochera contre eux *fes fléches*,
Lorfqu'ils ne s'y attendront pas.
Ils en feront percés :
Leurs calomnies retomberont fur eux.

Quelle énergie dans les verfets 3. & 4. du Pfaume 119. Hebr. 120! Le Prophéte parle ainfi aux Chaldéens (*b*).

O langue, que gagneras-tu par tes fourberies ?
Quel avantage en retireras-tu ?

(*a*) Immittet Deus in eos fagittas fuas
Ex improvifo.
Iis plagis afficientur,
Recident in eos calumniæ eorum.
(*b*) Quid tibi proderit,
Aut quid emolumenti tibi, ô lingua fraudulenta?

Des fléches aigues d'un puissant Monarque
Accompagnées de charbons enflammés.

Peut-on méconnoître dans ces deux verfets les Médes armés de fléches, que le Tout-Puissant fait marcher pour tirer vengeance des Babyloniens par les dernieres calamités ? Ce sont les mêmes *fléches*, c'est-à-dire, les mêmes peuples dont il est dit dans le verset 42. du trente-deuxiéme chapitre du Deuteronome, que Dieu les ennivrera du sang des ennemis d'Israël, pour les punir de celui qu'ils auront répandu, & de la dure captivité à laquelle ils auront réduit ceux qui l'adoroient. *Inebriabo sagittas meas sanguine, & gladius meus devorabit carnes, ob sanguinem occisorum & captivitatem : à vertice denudabitur inimicus. 43. Laudate gentes populum ejus, quia sanguinem servorum suorum ulciscetur, & vindictam retribuet in hostes eorum, & propitius erit terræ populi sui.* On ne peut mieux décrire, que le fait ici Moyse, la vengeance que Dieu tira des Chaldéens par Cyrus & par ses troupes. C'est sous le nom de *fléches* que ces exécu-

Sagittas potentis acutas,
Cum carbonibus inflammatis?

teurs des ordres du Tout-Puissant sont désignés, & spécialement les Médes : c'étoit de cette Nation que les Perses tenoient l'art de manier ces armes, comme on le peut voir dans Brisson, Lib. 3. *de Regio Persarum principatu* ; & dans Strabon, Lib. 11.

Ces *fléches* volent pendant le jour ; ce qui fait allusion aux différentes batailles que ces troupes gagnerent sur les Chaldéens. Xénophon en rapporte trois dans son Histoire de Cyrus, sans compter plusieurs rencontres dans lesquelles les Médes & les Perses eurent toûjours l'avantage.

3°. *Vous ne redouterez pas la mort qui se glissera dans les ténebres.*

Nous avons trouvé plus haut le terme מִדֶּבֶר (middébér) *la mort*. Alors nous avons averti qu'il indiquoit toutes les espéces de *mauvais traitemens*, *la mort* même, à laquelle étoient exposés les Israëlites dans le séjour de leur exil. Mais ici il change de signification, & la suite du contexte le détermine à représenter *Cyrus* à la tête des Médes & des Perses qui vient détruire & renverser de fond en comble la Capitale de la Chaldée. Ce Conquérant

vient donner *la mort* à ceux de ses Habitans qui ne voudront pas se soumettre à ses Loix. Cette signification n'est pas étrangere à ce substantif. S. Jérôme lui même la reconnoît (Osée 13 : 14) lorsqu'il le traduit ainsi : *ero mors tua* דְבָרֶיךָ (debâréihkhâ) *ô mors !* *O mort, je serai ta mort* ; c'est-à-dire, de l'aveu même des Commentateurs litéraux qui entendent ce passage de la Captivité de Babylone pour le premier sens : *Chaldéen qui donne la mort à mon peuple, je te la ferai donner par Cyrus*. Voyez Cornélius à Lapide, & Dom Calmet sur ce passage.

Cet endroit n'est pas le seul où le terme de *mort* soit mis pour celui qui la donne. Jérémie 9 : 21. en fait usage dans le même sens, lorsqu'après avoir exhorté les femmes d'Israël à apprendre à leurs filles à fondre en larmes, il ajoute (*a*) :

Parce que *la mort* montera par les brêches;
Elle se jettera dans les lieux fortifiés,

(*a*) Quia mors ascendet per fenestras nostras; id est, per muros dirutos;
Ingredietur in ædes munitas,
Ut exterminet parvulos qui de viis,

Pour exterminer les enfans & les jeunes gens
Qui auront abandonné les rues & les places publiques,
Pour s'y refugier.

N'est-il pas évident que *cette mort* ui monte à la bréche, c'est le *Chal- léen* qui s'empare de Jérusalem, qui la étruit, qui la renverse ? Isaïe n'est s moins précis sur ce point au ver- 8. du vingt-cinquiéme chapitre.

engloutira *la mort* pour toujours.

t-à-dire,

Il exterminera *le Chaldéen* qui donne la nort aux Captifs.

ie le terme (débér) qu'on rend or airement par celui de *pestis*, *peste*, pu être rendu par celui de *mors*, mo c'est ce qui est incontestable. No vons déja vu que S. Jérôme l'a uit de même dans le passage d'O cité plus haut. Ce Saint Docteur donne encore la même signification Habacuc 3. Le Prophéte décrit da le premier verset de ce chapitre, rrivée triomphante du Seigneur à bylone, pour détruire cette Ville su be, verset 5.

Et juv qui de plateis aufugerunt.
(a) Pr itabit mortem in perpetuum.

Ante faciem ejus ibit mors, (débér)
La mort marchera devant lui.

Voyez encore Amos, 4 : 10.

Misi in vos mortem (débér)
J'ai envoyé *la mort* contre vous.

Si Castel pouvoit ajouter à l'autorité du Saint Docteur, nous ne manquerions pas de le citer. Avançons.

4°. *Qui se glissera dans les ténébres.*

On ne peut lire le séptiéme Livre de la Cyropédie sans être frappé de la conformité de notre Texte avec la prise de la Capitale de la Chaldée par Cyrus. C'est dans l'obscurité que les troupes de ce Prince l'ont attaquée. Pour ne point être apperçues, elles ont élevé des terres, qui masquoient les Habitans de Babylone. C'est dans l'obscurité que ces vaillans Soldats s'en sont rendus maîtres. Ce fut la nuit, lorsque Balthasar & ses sujets étoient plongés dans la débauche. La description qu'en fait Xénophon dans l'endroit cité, ne permet pas d'en douter.

5°. *Ni celui qui ravagera le Midi.*

Mot à mot : *Ni la destruction* (c'est-à-dire le Destructeur) *qui ravagera le Midi.*

Ce Destructeur dans ce verset, c'est Cyrus qui vient renverser le florissant Empire de Babylone. Pour nous en convaincre, reprenons le verset 14. du 13. chap. d'Osée.

קָטָבְךָ שְׁאוֹל (kâtâbekhâ She-ôl),
Exitium tuum ero inferne.
Enfer je serai ta ruine.

Le terme (she-ol) *Enfer*, désigne dans le premier sens litéral l'Empire de Babylone. Nous en verrons plus bas la preuve. Celui de (kâtâbekhâ) indique donc nécessairement *Cyrus* qui doit servir d'instrument à l'Etre suprême pour punir & détruire ce vaste & puissant Etat: autrement il faudroit dire que le Souverain Maître auroit renversé cette Monarchie par miracle. Par-tout au contraire nous voyons que ce sont les Médes & les Perses qu'il a employés pour opérer ce grand œuvre de sa toute puissance; c'est donc à eux, & spécialement à Cyrus, qui conduisoit l'entreprise que le substantif (kétéb) doit être appliqué.

Que ce soit là le sens de ce passage, en voici la preuve par la suite du Discours & l'explication des Interprétes.

Le Prophéte nous apprend, verset 15, que l'Eternel renversera ce vaste Empire (a).

Par un vent d'Orient,
Qui viendra impétueusement du désert.
Aussi-tôt ses sources tariront,
Ses fontaines seront desséchées.

Levons l'énigme. *Ce vent impétueux, ce vent d'Orient, c'est Cyrus* qui part de la Perse appellée *le Désert*, païs oriental à l'égard de Babylone. A son arrivée les sources tarissent, & les fontaines sont desséchées. Ce sont les Provinces plus ou moins grandes de la Chaldée qui se détachent l'une après l'autre de son obéissance, pour se soumettre au joug du Vainqueur. Voici ce que dit le savant Théodoret sur ce passage. » Par ce que le Prophéte » a dit précédemment, il désigne que » Cyrus, Persan de nation, fera la » guerre au Roi de Babylone, qu'il » renversera l'Empire des Assyriens, » qu'il fera périr toute la famille

(a) Adducet ventum urentem Dominus,
De deserto ascendentem,
Et siccabit venas ejus,
Et desolabit fontem ejus.

» Royale, & qu'il ôtera toutes les » causes de la tyrannie, & c'est ce » qu'il entend métaphoriquement par » les termes de *sources* & de *fon-* » *taines*. Par-là son dessein est démon- » trer quel ressort il fera jouer pour » détruire celle qu'il appelle par mé- » taphore *mort & enfer* (*a*).

Il n'y a d'autre différence entre l'explication de Théodoret & la nôtre, qu'en ce qu'il prend ces *sources* & ces *fontaines* pour la famille Royale & ses branches; & nous au contraire pour Babylone même & ses Provinces. Nous rendrons compte ailleurs des raisons qui nous déterminent à préférer ce sentiment à celui du savant Evêque de Cyr. Au reste cette petite diversité ne change rien au fond de la piéce. C'est toujours le même objet. Alphonse à Castro pense de même que Théo-

(*a*) Per hæc autem significat Cyrum Persam bellum moturum, & eversurum Assyriorum, sive Babyloniorum imperium, omnemque regiam stirpem deleturum & tyrannidis causas sublaturum. Hæc enim per translationem *fontes* & *venas* appellat. Per hæc autem docere voluit, quonam pacto destructurus sit, quam per translationem, *mortem* & *infernum* appellavit.

doret sur cet endroit. Nous pourrions citer beaucoup d'autres Auteurs qui rapportent ce passage au même événement dans le premier sens litéral. Mais il nous semble que ceux-ci peuvent suffire. Il en résulte que le mot (kétéb) *exitium*, *perte entiere*, du passage d'Osée, est appliqué par le Prophéte à Cyrus & à ses troupes ; & à cette occasion, il se présente une réflexion fort simple. N'est-il pas étonnant qu'on ait mieux aimé s'en tenir à toutes les rêveries qu'il a plû aux Rabbins de nous débiter sur le terme (kétéb) qu'ils traduisent ordinairement par *le démon méridien*, que d'aller puiser dans l'Ecriture même le sens qu'il convient de donner à ce substantif? Pour nous, nous n'hésitons jamais à préférer l'harmonie du Discours, autorisée par un seul passage formel des Livres saints, au témoignage de tous les Rabbins réunis ensemble. L'expérience nous a trop convaincus combien peu l'on gagne à leur école, pour ambitionner leur suffrage, presque toujours inutile, souvent même dangereux, en ce qu'ils nous écartent du véritable sens de l'Ecriture, & que

l'habitude où l'on est de les regarder comme des Docteurs de conséquence, empêche même de soupçonner qu'ils se soient trompés.

Dès que l'on est parvenu à saisir la vraie signification du substantif (kétéb) celle du terme צָהֳרָיִם (tsâhàrâïïme) *meridies*, *le midi*, ne doit plus embarrasser. On reconnoît à l'instant que c'est de la Monarchie de Babylone qu'on doit l'entendre, soit qu'on le prenne dans son sens naturel, soit qu'on en cherche la signification énigmatique. Si l'on s'en tient au premier, il suffit de faire attention aux circonstances qui accompagnerent l'expédition de Cyrus contre la Capitale de la Chaldée, pour se convaincre que c'est de cet Empire dont il est question. Ce Prince part de la Perse, & commence par ravager les terres qui sont au midi de Babylone ; c'est même dans le plus grand jour, & à la face de tous les Babyloniens qu'il fait le dégât dans les environs de leur Ville. Voilà de quoi contenter ceux qui aiment à s'en tenir à la surface des objets. Ceux qui veulent quelque chose de plus énergique, & qui donne encore plus de di-

gnité, plus de majesté à la pensée du Prophéte, diront qu'il fait usage de ce terme par allusion à l'*apogée de gloire, de grandeur* & *de prospérité* où étoit ce florissant Empire, avant que Cyrus vînt l'attaquer, & qu'il l'employe par opposition au terme *de nuit*, c'est-à-dire, de *captivité* dans laquelle les autres peuples étoient détenus. Ces derniers trouveront dans Isaïe de quoi s'autoriser dans leur application. Ils verront sans doute que le Seigneur parle en ces termes aux Captifs d'Israël, au verset 10. du Chapitre 58 (*a*).

Pourvû que vous donniez abondamment de votre substance
A celui qui souffre la faim,
Et que vous rassasiez celui que l'on opprime;
Alors vos ténébres seront changées en lumiere,
L'obscurité qui vous environne,
Sera semblable *à la clarté du Midi*.

C'est-à-dire, l'état d'infortune dans lequel vous languissez, sera changé

(*a*) Si protuleris esurienti bona,
Quibus sustentatur vita tua,
Et animam oppressi satiaveris;
Tunc resplendescet in tenebris lumen tuum,
Et obscuritas tua ut meridies.

dans un état aussi brillant que l'est actuellement celui de ceux qui vous tiennent dans l'esclavage. Les Captifs eux-mêmes s'expliquent ainsi dans le verset 10. du chapitre 59 (*a*).

Comme des aveugles nous marchons le long du mur,
Nous allons en tâtonnant,
Comme ceux dont l'œil est privé de la lumiere du jour,
Nous faisons des faux pas *en plein midi.*

Comme si ces infortunées victimes d soient: nous faisons des faux pas dans *le pays qui jouit de la plus grande prospérité* ; ou, comme le dit M. l'Abbé de Villefroy (*b*) „ *pendant que d'autres* „ *peuples sont éclairés de la lumiere, de* „ *la liberté dont ils jouissent*, nous bron„ chons à chaque instant au milieu „ des ténebres dont notre captivité „ nous enveloppe. „

C'est ainsi que dans le verset 9. du apitre 8. du Prophéte Amos l'Etat

(*a*) Attrectamus, sicut cæci, parietem.
Sicut ii qui carent oculis, palpamus ;
Impingimus in meridie.

(*b*) Tome 1. lettre 9. pag. 314. & 315.

florissant d'Israël est désigné sous l'emblême *du Soleil qui est dans son midi*; & son asservissement aux Chaldéens, *sous celui de ténebres* (a).

En ce jour, assure le Souverain Maître, le Seigneur,
Je ferai que *le soleil se couchera en plein midi*,
Et je couvrirai la terre de ténébres en un jour serein.

Voici l'explication que donne Cornélius à Lapide de cet endroit. Elle fera voir que notre maniere d'entendre l'Ecriture ne nous est point particuliere. „ *Le soleil se couchera en plein* „ *midi*; c'est-à-dire, qu'Israël dans „ l'état de sa plus grande prospérité, „ sera assailli par les plus grands mal„ heurs & par la captivité. Car *le* „ *Soleil & la lumiere* sont la cause & le „ symbole de la joye, & de la pros„ périté, de même que les ténébres „ le sont des malheurs & de la tris„ tesse „ (b). On peut voir encore le

(a) In die illâ afferit Dominator Dominus,
Occidere faciam solem in meridie,
Et tenebris obducam terram in die lucidâ.

(b) *Occidet sol in meridie*, id est, in summâ prosperitate & felicitate Israelis, maxima ei-

Pseaume 36. Hebr. 37. verset 6. que le Pere Calmet applique à la Captivité : le terme *meridies*, *midi*, s'y trouve dans le même sens. C'est sur ce principe que nous le prenons dans le verset VI. du Pseaume 91. *pour l'état florissant de Babylone* que Cyrus vient renverser & détruire.

Voici donc, en reprenant les quatre stiques de ce beau verset, le sens que nous croyons lui convenir.

Vous ne craindrez pas les horreurs de la nuit,
Ni la fléche qui volera pendant le jour :
Vous ne redouterez pas la mort qui se glissera dans les ténébres,
Ni celui qui ravagera le Midi.

C'est-à-dire, *vous n'aurez rien à craindre, ni des horreurs dont seront saisis les Habitans de Babylone, à la prise imprévue, subite & nocturne de leur Ville, ni des troupes de Cyrus dans les differens combats qu'elles livreront aux Chaldéens ;*

accidet calamitas & captivitas. . . . . sol enim & lux sunt causa & symbolum lætitiæ & prosperitatis, æquè ac tenebræ calamitatis & tristitiæ. *Ce Commentateur renvoie à Remig. Rupert, Hugo, Lyran, & à S. Greg. Lib. 5. Moral. cap. 1.*

vous serez à l'abri de leurs coups lorsque ces soldats victorieux feront main basse sur ceux qui vous persécutent, qu'ils les surprendront pendant la nuit ; & Cyrus qui renversera ce florissant Empire, ne sera pas pour vous un sujet de crainte & d'épouvante.

Toutes les différentes parties de ce verset sont prouvées par l'harmonie, par l'Ecriture elle-même & par les Interprétes. Maintenant que l'on choisisse parmi les cinq objets refutés plus haut, celui qui plaira davantage ; & si l'on peut faire voir dans l'Hypothèse que l'on adopte, autant de suite & d'harmonie dans les pensées, autant de grandeur & d'élévation dans le sens qu'elles présentent, autant de justesse & de solidité dans les rapports & dans la comparaison des endroits analogues de l'Ecriture, que nous en avons fait voir, en nous fixant à la Captivité ; nous consentons dès-à-présent de souscrire à un tel objet, & de lui donner la préférence sur celui que nous avons adopté.

Les vers. VII. & VIII. ne sont qu'une suite du précédent. Le Prophéte ne fait que confirmer aux captifs l'assurance

qu'il leur a déja donné de la protection du Seigneur, afin de ranimer leur confiance contre les justes sujets de crainte qu'ils pourroient avoir au milieu du tumulte & du trouble qui accompagneront le renversement de l'Empire de Babylone. On y remarque surtout dans le VIII. verset cette promesse tant de fois répétée dans les Pseaumes & dans les Prophétes, & qui étoit si chere à Israël, d'être lui-même témoin du châtiment que Dieu devoit tirer de ses persécuteurs.

VII. *Mille tomberont à votre gauche,*
Et dix mille à votre droite;
Vous n'en recevrez aucun dommage.
Vous jetterez seulement les yeux de toutes parts,
Et vous verrez le châtiment des impies.

1°. *Mille tomberont à votre gauche,*
Et dix mille à votre droite.

On sent assez que le nombre de *mille* & de *dix mille*, est mis ici pour l'indéfini, c'est-à-dire pour un grand nombre. C'est un usage si commun dans l'Ecriture, qu'il est inutile d'en donner des exemples. D'ailleurs il est passé dans nos Langues d'Occident, c'est pourquoi il ne doit point surprendre.

Quant à la pensée renfermée dans ces deux stiques, qui consiste dans la promesse de la destruction des ennemis d'Israël, il faudroit transcrire une grande partie des Prophétes, si l'on vouloit rapprocher ici tout ce qui a rapport à cet important événement. Quelques endroits de Jérémie suffiront. Nous avertissons seulement que le Prophéte ne fait que détailler d'un bout à l'autre ce que le Psalmiste dit ici en peu de mots. Versets 29 : 30 : 31. & 32. du ch. 50. il s'exprime ainsi : (a)

Poussez tous des cris contre Babylone :
Archers, qui savez tirer de l'arc,
Environnez-la de toutes parts,
Afin que personne n'échappe.
Rendez-lui ce que ces œuvres ont mérité,
Traitez-la, comme elle a traité les autres,
Parce qu'elle s'est élévée avec insolence
contre le Seigneur,

(a) Personate adversùs Babylonem jaculatores,
Omnes qui tenditis arcum.
Castra metamini circa eam undique,
Ita ut nullus evadat.
Rependite ei secundùm opera ejus :
Quemadmodum fecit, sic facite illi.
Quia adversùs Dominum superbè egit,

Contre le Saint d'Iſraël.
C'eſt pourquoi ſes jeunes gens *tomberont* dans ſes places,
Et tous ſes gens de guerre ſeront exterminés en ce jour-là,
C'eſt le Seigneur qui l'aſſure.
Dans peu je marcherai contre toi, ſuperbe,
Déclare le Souverain Maître le Seigneur des armées,
Parce que ton jour eſt proche,
Le tems où je dois te punir.
Le ſuperbe ſe heurtera,
Il ſera renverſé,
Et perſonne ne le relevera.
Je mettrai le feu à ſes villes,
Il dévorera tout ce qui eſt aux environs.

Ce Prophéte eſt encore plus ex-

Adverſùs Sanctum Iſraël.
Quapropter corruent juvenes ejus in plateis ejus,
Et omnes viri bellatores exſcindentur in die illâ,
Aſſerit Dominus.
Mox ego adversùs te, ſuperbe,
Aſſerit Dominator, Dominus exercituum;
Inſtat enim dies tuus;
Tempus animadverſionis tuæ.
Tunc impinget ſuperbus,
Imò corruet,
Nec erit qui erigat illum.
Immittamque ignem in urbes ejus,
Qui devoret quidquid adjacet illis.

preſſif dans le chapitre 51. Il ſemble que l'on eſt ſur les lieux, & que l'on voit ſoi-même l'inſolente Babylone à la merci du Soldat impitoyable de Cyrus, qui ne fait grace à perſonne, parce qu'il eſt chargé de venger le Seigneur & ſon peuple. Verſets 3 : 4 : 6 : 8 : 47 : 48 : & 49 (a).

Que le vaillant qui ſait tirer de l'arc, le tende :
Que le courageux s'avance couvert de ſa cuiraſſe :
N'épargnez pas ſes jeunes gens,
Exterminez toute l'armée.
Ils tomberont couverts de plaies dans le païs des Chaldéens :
Ils tomberont percés de coups dans ſes places . . . .
Retirez-vous du milieu de Babylone :
Que chacun de vous mette ſa vie en ſûreté

(a) Fortis peritus tendendi arcum ſuum, tendat illum,
Et fortis incedat cum loricâ ſuâ.
Nolite parcere juvenibus ejus,
Exterminate totum exercitum.
Cadent vulnerati in terrâ Chaldæorum :
Et confoſſi in plateis ejus.
Fugite de medio Babylonis ;
Unuſquiſque eripiat vitam ſuam,

De peur que vous ne périſſiez dans le châtiment
Que l'on tirera de ſon iniquité.
Car voici le tems auquel le Seigneur doit ſe venger d'elle,
Il lui rendra lui-même ce qu'elle mérite....
Babylone *tombera* inopinément.
Elle ſera briſée de ſa chûte;
Pouſſez des hurlemens à ſon ſujet,
Prenez du baume,
Appliquez-le ſur ſa bleſſure.
Peut-être recouvrera-t'elle la ſanté....
Le tems s'approche auquel je punirai les idoles de Babylone;
Tout ſon pays ſera couvert de confuſion,
Tous ſes habitans percés de coups, *tomberont* au milieu d'elle:

Ne exſcindamini
In pœnâ iniquitatis ejus.
Quia tempus eſt ultionis ejus à Domino;
Retributionem ipſe rependet ei.
Subitò corruet Babylon,
Indè confringetur.
Ululate propter eam,
Aſſumite opobalſamum,
Adhibete illud vulneri ejus,
Fortè ſanabitur.
Mox dies venient quibus animadvertam in ſculptilia Babylonis,
Tunc omnis terra pudore ſuffundetur,
Et omnes vulnerati ejus cadent in plateis ejus.

Alors le ciel, la terre, & tout ce qu'ils
contiennent,
Feront retentir des cris de joie au sujet de
Babylone,
Parce qu'il viendra de l'Aquilon des ennemis
Pour la ravager, assure le Seigneur.
De même que Babylone a fait tomber
Israël percé de coups,
Ainsi les Babyloniens percés de coups *tomberont* dans tout l'empire.

On ne peut pas donner un Commentaire plus litéral du verset VII, du Psaume que nous expliquons, que celui que l'on vient de lire. Le Prophéte & l'Auteur de cette Poësie sacrée se rencontrent jusques dans les expressions.

2°. Le même Ecrivain sacrée avoit annoncé vers. 27 & 28. ch. 46 : 2, que le peuple d'Israël n'avoit rien à craindre de tous les malheurs qui alloient fondre sur ceux qui le persécutoient, puisque

Tunc cœlum & terra, & omnia quæ in eis
sunt,
Festivos edent cantus de Babylone:
Nam venient ab Aquilone qui vastent eam,
Asserit Dominus.
Sicut Babylon in terram dejecit confossos
Israël,
Sic cadent Babylonis confossi in universâ
terrâ.

c'étoit

c'étoit pour lui procurer la liberté, que le Tout-Puissant devoit les réduire à cette extrémité (*a*).

Pour vous Jacob, qui êtes mon serviteur,
Ne craignez point, assure le Seigneur,
Ne perdez point courage, ô Israël:
Parce que je vous délivrerai bientôt moi-même
Du païs éloigné où vous êtes.
Je ferai revenir vos enfans de la terre où ils sont captifs.
Jacob retournera,
Il jouira paisiblement du repos,
Et personne ne le frappera d'épouvante.
Car je suis moi-même avec vous pour vous délivrer,
Assure le Seigneur:
Oui, j'exterminerai entierement tous les peuples.

(*a*) Tu verò, serve meus Jacob,
Ne Timeas, asserit Dominus,
Ne frangaris animo, ô Israël.
Nam egomet mox liberabo te
De longinquâ terrâ.
Et semen tuum de terrâ captivitatis eorum;
Tunc redibit Jacob,
Quietus & tranquillus erit,
Nemo exterrebit illum.
Nam ego tecum sum ut liberem te;
Asserit Dominus.
Profectò disperdam omnes gentes,

Parmi lesquels je vous ai dispersé.
Mais pour vous je ne vous détruirai pas entierement,
Je vous châtierai modérément,
Parce que je ne vous tiens pas pour absolument innocent.

N'est-ce pas répéter aux captifs, quoiqu'en d'autres termes, ce que le Psalmiste leur dit au verset VII.

Vous n'en recevrez aucun dommage,
Ad te non accedet.

Ou si on l'aime mieux :

Ces coups ne porteront point jusqu'à vous.

C'est le même langage, que tient Isaïe au verset 4. du chap. 35 (a).

Dites à ceux qui perdent courage :
Reprenez vos forces,
Ne craignez rien,
Votre Dieu va paroître,

Inter quas dispersi te.
Te verò non disperdam.
Castigabo te clementer,
Innocentem enim te penitùs non habeo.
(a) Dic præcipitibus corde,
Confortemini,
Nihil timeatis :
Jam adest Dominus vester,

La vengeance s'approche,
La récompense de Dieu s'avance,
C'est lui-même qui vient,
Il vous délivrera.

Enfin ce Prophéte assure que c'est en leur faveur qu'il fait marcher Cyrus contre Babylone. Voici comme il s'énonce au verset 14. du chap. 43 (a).

Voici ce que déclare le Seigneur, qui vous vengera,
Qui a choisi Israël:
J'enverrai en votre faveur des peuples contre Babylone;
Quelque nombreuses que soient ses portes,
Je les renverserai toutes,
Je renverserai les Chaldéens;
Qui poussent des cris de joie dans leurs vaisseaux.

Vindicta venit,
Retributio Dei,
Ipse venit,
Ut liberet vos.

(a) Hæc declarat Dominus vindex vester,
Segregans Israël:
In gratiam vestri mittam adversùs Babylonem,
Et confringam omnes portas ejus,
Quantumvis numerosas.
Et Chaldæos qui in navibus suis festivos edunt cantus.

Que peut-on oppoſer à des autorités de cette force ? Rien de ſolide à ce que nous croyons. Examinons maintenant la ſuite de notre Cantique.

VIII. *Vous jetterez ſeulement les yeux de toutes parts,*
Et vous verrez éclater la vengeance du Seigneur contre les impies.

Nous avons déja prouvé cette penſée de l'Auteur de cette divine Poëſie par l'autorité des Pſaumes, à l'occaſion du 58. Hebr. 59. verſet XII. que l'on a lû plus haut. Nous ajouterons ſeulement ici un paſſage du Prophéte Baruch, qui fait à l'Egliſe d'Iſraël la conſolante promeſſe de la rendre témoin du châtiment des impies Babyloniens. Elle s'exprime en ces termes au verſet 25. du 4. chap.

Mes enfans, ſouffrez avec patience la colere qui eſt tombée ſur vous (*a*).
Votre ennemi vous perſécute;

(*a*) Filii, patienter ſuſtinete iram quæ ſuper venit vobis,
Perſecutus eſt enim te inimicus tuus,

Mais bientôt vous serez le témoin de sa ruine,
Et vous en triompherez.

On ne peut rien de plus positif, & qui convienne mieux au passage que nous expliquons. Voyez encore Jérémie 51 : 24. & Michée 7 : 10.

Les Chaldéens sont ici désignés sous le terme général d'*impies*. C'est l'épithéte ordinaire qui leur est donnée dans les Pseaumes qui regardent la captivité. Il suffit, pour s'en convaincre, de jetter les yeux sur les Ps. 9. Hebr. 10. Ps. 11. Hebr. 12. Ps. 25. Hebr. 26. Ps. 30. Hebr. 31. Ps. 50. Hebr. 51. & principalement sur le 36. Hebr. 37.

L'Eglise d'Israël assurée de la protection du Tout-Puissant, & pénétrée de reconnoissance, prend la parole pour déclarer au Seigneur, qu'elle ne met qu'en lui sa confiance.

IX. *Oui, Seigneur, vous êtes seul mon refuge.*

Ce sont les mêmes sentimens, c'est le même modéle de confiance dans les

Sed citò videbis perditionem ipsius,
Et super cervices ipsius ascendes.

versets 15. & 16. du Pseaume 30. Hebr. 31 (a).

Plein de confiance en vous, Seigneur, je m'écrie,
Vous êtes mon Dieu,
Mon sort est entre vos mains.

Mêmes expressions au verset 2. du Pseaume 45. Hebr. 46 (b).

Dieu est *notre refuge*,
Il est notre force,
Il nous accordera un puissant secours,
Dans notre adversité.

Enfin cette tendre mere parle ainsi au Seigneur dans le premier verset du Pseaume 89. Hebr. 90 (c).

Souverain Maître, vous êtes seul *notre refuge*,
Depuis les générations les plus reculées.

Cette maniere de s'énoncer est si commune aux captifs dans les divines

(a) Ego confidens in te, Domine, exclamo,
Deus meus es tu,
Penes te sunt sortes meæ.

(b) Deus nobis est refugium & virtus.
In angustiis auxilium invenitur præsentissimum.

(c) Dominator solus es refugium nostrum,
A quâlibet generatione.

Poësies qu'il est absolument inutile d'insister davantage à son sujet. Avançons.

SECONDE OBSERVATION,

Qui renferme le reste du Pseaume.

Le Prophéte reprend ici le Discours pour donner à l'Eglise d'Israël de nouvelles assurances de son bonheur. Il s'exprime ainsi :

X. *Vous avez mis votre asyle dans un lieu hors d'atteinte,*
Le mal n'approchera point de vous,
Et la plaie s'éloignera de votre tente.

Ce verset n'est qu'une récapitulation de ce qui a déja été dit verset premier & verset VII. Le Prophéte reprend ces paroles à cause de la preuve qu'il en va tirer, & pour que l'interruption de l'Eglise d'Israël ne fasse point perdre de vue l'objet principal. Observons seulement en passant, que le terme *de tente*, dont il se sert dans le dernier stique, caractérise au mieux l'instabilité des Israëlites captifs dans la vaste Monarchie de Babylone. Voici les paroles des deux versets suivans.

XI. *Car il a chargé ses Anges de vous protéger,*
De vous garder partout où vous irez.
XII. *Ils vous porteront dans leurs mains,*
De peur que votre pied ne heurte contre la pierre.

Cet ordre étoit connu du tems de Moyse, comme on le voit, Exode 23 : 20 (*a*) où le Seigneur adresse les paroles suivantes aux Israëlites. » Sçachez que je vous ferai précéder par » *mon Ange*, afin qu'il vous garde » dans le chemin, & qu'il vous in» troduise dans la Terre que je vous » ai préparée. » Cette promesse est confirmée par les Prophétes. Isaïe 63 : 9. s'énonce en ces termes (*b*).

Dans quelques tribulations qu'ils se trouvent,
Ils ne les accablera pas,
Mais l'*Ange* qui sera à leur tête les délivrera:

(Mot à mot selon le texte Hébreu: *Angelus faciei ejus, l'Ange de sa face.*)

(*a*) Ecce ego mittam Angelum meum qui præcedat te, & custodiat in viâ, & introducat in locum quem paravi.

(*b*) In omnibus angustiis eorum,
Non opprimet eos,
Sed Angelus præcedens eum [Populum] liberabit eos.

Pressé par son amour & par sa tendresse, il
les vengera lui même,
Il les portera,
Il les élevera en gloire dans tous les tems.

Voilà donc ce peuple chéri sous la garde continuelle *de l'Ange du Seigneur*, qui est chargé de veiller à sa défense dans tous les tems. Le Prophéte Jérémie nous représente encore cet Ange accompagnant les Israëlites pendant leur captivité. Baruch nous a conservé ce témoignage chap. 6. versets 3, 4, 5. & 6. C'est à ses freres qu'il adresse ces paroles. „ Maintenant donc vous „ verrez porter sur les épaules à Babylone des Dieux d'or, d'argent, „ de pierre & de bois, qui intimident „ les Nations. Mais prenez bien garde „ de ne pas imiter ces Etrangers ; ne „ craignez pas leurs Dieux, ne redoutez pas leurs adorateurs. Ainsi, „ lorsque vous verrez devant & derriere ces Dieux une multitude de „ peuple qui les adore, dites intérieurement ; c'est vous seul, Sei-

Propter amorem suum, & pietatem suam ipse vindicabit eos,
Feret eos,
Et extollet eos cunctis diebus seculi.

„ gneur, qu'il faut adorer. Car *mon* „ *Ange* eſt avec vous ; je vengerai „ moi-même votre vie (*a*).

Cette protection de l'Envoyé de l'Eternel ſur la Nation choiſie, pendant qu'elle étoit en captivité, eſt encore marquée au verſet 8. du Pſaume 33. Hebr. 34 (*b*).

L'Ange du Seigneur forme un camp
Autour de ceux qui le craignent,
Afin de les préſerver.

Il eſt viſible qu'après ces dernieres paroles, on doit ſous-entendre quelques termes qui développent de quels périls l'*Ange* du Souverain Maître garantira les captifs. Ce Pſaume eſt un Cantique d'actions de grace, adreſſé

(*a*) Nunc autem videbitis in Babyloniâ Deos aureos, & argenteos & lapideos, & ligneos in humeris portari, oſtentantes metum gentibus. Videte ergò ne & vos ſimiles efficiamini factis alienis, & metuatis, & metus vos capiat in ipſis. Visâ itaque turbâ de retrò, & ab antè, adorantes, dicite in cordibus veſtris: Te oportet adorari, Domine. Angelus enim meus vobiſcum eſt: ipſe autem exquiram animas veſtras.

(*b*) Caſtra metatur Angelus Domini
Circa metuentes eum,
Ut eripiat eos.

à l'Etre suprême pour la délivrance qu'il vient d'opérer par Cyrus. On ne peut donc pas se tromper en ajoutant que ce sont les maux qui tombent sur la Chaldée dont Israël a le bonheur d'être préservé par l'Envoyé du Très-Haut. Cet *Ange* protecteur est même chargé de poursuivre les ennemis du peuple qui est confié à ses soins. Pseaume 34. Heb. 35. vers. 4: 5 & 6. (*a*)

Que ceux qui cherchent à m'ôter la vie,
Soient couverts de honte & d'ignominie,
Qu'ils retournent en arriere;
Que ceux qui trament ma perte,
Tombent dans la confusion:
Qu'ils soient enlevés aussi facilement
Que le vent emporte l'enveloppe du grain,
Et que l'*Ange* du Seigneur les disperse:
Que leur chemin soit couvert de ténébres,
Qu'ils y glissent à chaque pas;
Lorsque l'*Ange* du Seigneur les poursuivra.

(*a*) Probro & ignominiâ afficiantur
Qui quærunt vitam meam.
Agantur retrorsùm,
Ac confusione suffundantur
Qui machinantur exitium meum.
Sint similes glumæ flatu venti [propulsæ]
Et Angelus Domini depellat eos:
Sit via illorum tenebrosa,
Imò lubricissima,
Cùm Angelus Domini insequetur eos.

Le Tout-Puiſſant ne ſe contente pas d'aſſurer Iſraël qu'il n'a rien à craindre des coups que Cyrus va porter à Babylone ; il ne ſe contente pas de lui promettre qu'il en ſera témoin ; il veut encore qu'il ſçache qu'il eſt lui-même deſtiné à fouler aux pieds ſes ennemis.

XIII. *Vous marcherez ſur le lion cruel & ſur l'aſpic,*
Vous foulerez aux pieds le jeune lion & le dragon.

Autant d'expreſſions qui ſous différentes emblêmes nous peignent, comme nous l'avons déja dit plus haut, la cruauté & la perfidie des Chaldéens, à l'égard des Iſraëlites. En voici les preuves.

1°. Le terme שַׁחַל (shâhkhál) qui veut dire un *lion cruel*, *furieux*, nous repréſente les *Babyloniens* toujours prêts à dévorer les Iſraëlites leurs eſclaves. On caractériſe ainſi cette Nation, dit entre pluſieurs Auteurs, Chriſtian Mathias (a), „ parce que, „ comme le *Lion* eſt le plus vigou-

(a) Leones vocantur Chaldæi, quia ſicut leo eſt omnium animalium robuſtiſſimum, po-

„ reux, le plus fort, & le plus terrible de tous les animaux, ainsi les *Chaldéens* surpassoient en forces tous les peuples de la terre ; & leur puissance étoit redoutable à toutes les Nations. Semblables à un *lion fort & vigoureux* ils ne cédoient à personne : au contraire ils poursuivoient, ils persécutoient, ils subjugoient quiconque s'élevoit contr'eux, comme il est évident par les seules guerres qu'ils firent aux Rois d'Egypte, de Tyr, & de Juda. „ Saint Jérôme reconnoît aussi en plusieurs endroits que par le terme de *lion*, on doit entendre les *Chaldéens*. Sur le verset 15. du second chap. de Jér. il s'énonce en ces termes. „ Le Prophéte appelle *lion*, les *Princes de Babylone*, qui ont rendu son pays désert, & qui ont fait consumer ses Villes par le feu

tentissimum atque terribilissimum, est enim rex animalium : ita etiam Chaldæi omnes nationes terræ potentiâ antecellebant ; omnibusque potentia eorum terribilis erat. Ipsi namque velut leo fortis & generosus nulli cedebant, sed omnes adversùs se insurgentes, urgebant, premebant, vincebant ; uti vel ex solis bellis quæ contra regem Egypti ; item contra regem Tyri, & reges Judæ evidenter patet. *Cap. 2. Monarch.* 44.

(*a*) ; & sur le verset 6. du chap. 5 du même Prophéte, „ parce que les Israë-„ lites ont commis ces crimes, *le lion* „ *de la forêt*, c'est-à-dire, l'*Empire de* „ *Babylone* les a dévoré (*b*). „ C'est ainsi que cet Envoyé de l'Eternel chap. 4. verset 7. représente Nabuchodonosor qui vient détruire Jérusalem sous l'emblême d'un *lion* qui sort de son fort pour aller porter de tous côtés la terreur & la désolation (*c*). Au verset 17. du Psaume 34. Hebr. 35. on y voit la même idée.

Souverain Maître, jusqu'à quand verrez-vous leurs [mauvais traitemens ?] (*d*)
Dérobez, je vous en conjure, mon ame à leurs persécutions,
Enlevez à ces *lions* celle que j'aime uniquement.

(*a*) Leones autem vocat Principes Babylonis qui terram ejus posuerunt in solitudinem, & civitates ejus incendio deleverunt.

(*b*) Quia igitur ista fecerunt, percussit eos leo de sylvâ, regnum videlicet Babylonium.

(*c*) Ascendet leo de cubili suo:
Et prædo gentium se levavit.
Egressus est de loco suo,
Ut ponat terram in solitudinem.

(*d*) Dominator, quandiu hæc videbis ?
Subtrahe, quæso, animam meam à vexationibus eorum.
A leonibus unicam meam.

2°. L'*aspic* est un animal dont les piqûres venimeuses donnent la mort en peu de tems. Ce qui exprime au mieux le *caractére violent & emporté des impitoyables tyrans d'Israël*, qui tantôt sollicités par les Apostats les plus cruels ennemis de l'Eglise ; tantôt entraînés par un peachant inhumain & barbare, décidoient au premier caprice & dans un instant du sort & de la vie des Israëlites leurs esclaves, sans prendre conseil que de leur haine contre ces infortunées victimes. Ce caractére odieux des Chaldéens est dépeint sous la même emblême dans les versets 5. & 6. du Pseaume 57. Hebr. 58 (*a*).

Leur venin est aussi subtil que celui du serpent,
Que celui de l'aspic rusé, qui se bouche les oreilles
Pour ne point entendre la voix de l'enchanteur,
Le plus habile dans son art.

Tous les Peres & tous les Interprétes conviennent que dans ce fa-

(*a*) Venenum illorum planè simile est veneno serpentis,
Similes sunt aspidi surdam se præbenti,
Ne audiat vocem incantantis peritissimi.

meux passage du chap. 2. d'Isaïe, où l'on voit le loup habiter avec l'agneau, le léopard avec le chevreau, les lions, les bœufs & les brebis paître tranquilement ensemble, en un mot les animaux les plus cruels oublier leur férocité, & vivre paisiblement avec les plus doux & les plus timides, l'on convient, dis-je, unanimement que sous l'emblême de ces animaux sont représentées différentes espéces d'hommes; les Idolâtres & les Hérétiques par les premiers; & les fidéles enfans de l'Eglise par les seconds; & c'est le sens litéral de ce passage, quant au nouvel Israël. Tel fut l'effet de la Loi de grace de changer l'antipathie qu'avoient les Payens pour la véritable Religion en une profonde vénération, & de vaincre ces esprits animés à la cruauté comme des tygres & des lions, jusqu'à les faire vivre paisiblement avec les Chrétiens comme des agneaux; ou plutôt jusqu'à les changer eux-mêmes en Chrétiens; & c'est ce qu'opere tous les jours la grace de Jesus-Christ dans le cœur des Hérétiques les plus furieux, qui renonçant à leur hérésie, se réunissent au

sein de l'Eglise. On ne peut pas exprimer d'une maniere plus forte, ni plus énergique cette sécurité entiere des Chrétiens vainqueurs des Idolâtres que le fait ici le Prophéte, verset 8 (*a*).

L'enfant qui sera encore à la mamelle
Se jouera sur le trou de l'aspic,
Et celui qui viendra d'être sévré,
Portera la main sur le trou du basilic.

Il n'est donc pas étonnant de voir les *Chaldéens* ou les *Apostats* d'Israël, qui sont une figure si exacte *des Idolâtres & des Hérétiques* représentés par les termes d'*aspic*, *de lion*, *de dragon*. C'est dans les uns & dans les autres la même cruauté, la même fureur, le même caractére envenimé.

3°. Le *dragon* est la troisiéme espéce d'animal que le Psalmiste employe pour désigner les *Chaldéens*. Isaïe les appelle aussi de ce nom dans le ch. 51. lorsqu'il prédit leur ruine, verset 9. Voici ce passage traduit selon l'Hébreu.

(*a*) Imò ludet lactens super foramen aspidis;
Et qui ablactatus fuerit,
In cavernam basilici manum suam immittet.

(a) Réveillez-vous, réveillez-vous:
Armez-vous de force, bras du Seigneur,
Réveillez-vous comme dans les tems passés,
Comme dans les générations les plus anciennes.
N'est-ce pas vous qui frapperez l'orgueilleux?
N'est-ce pas vous qui percerez le dragon?

Quand le Prophéte Ezéchiel, verset 2. du chap. 32. appelle *dragon le Roi d'Egypte*, il fait sentir que c'est par comparaison avec le Roi de Babylone (b).

Fils de l'homme, décrivez les malheurs de Pharaon Roi d'Egypte:
Et dites-lui:
Vous êtes semblable *au lion* des nations,
Au dragon qui est dans la mer.

On sçait que ce *lion* des Nations, c'est *Nabuchodonosor*, comme on l'a vu

(b) Expergiscere, expergiscere:
Induere fortitudinem, brachium Domini!
Expergiscere sicut in priscis diebus,
Sicut in generationibus antiquis.
Nonne tu is es qui percuties superbum!
Qui perfodies draconem?
(a) Fili hominis, effer lamentum
Super Pharaonem Regem Egypti,
Et dic ei:
Leoni gentium assimilatus es,
Et draconi qui est in mari.

plus haut lorsque nous avons expliqué le terme de *lion*. Le *dragon* qui est dans la mer, appartient visiblement à la même personne. C'est donc encore le *Roi de Babylone*. Les *jeunes lions* dont il est parlé dans ce stique, ont rapport aux sujets de ce Monarque, surtout aux plus courageux d'entre eux. L'Auteur du Cantique que nous expliquons, promet aux Israëlites qu'ils les fouleront aux pieds lorsque Cyrus viendra leur rendre la liberté. Cette promesse est encore annoncée dans les mêmes termes par Isaïe verset 5. & 6. du chap. 26. comme devant s'accomplir à la prise de la capitale de la Chaldée (*a*).

Car le Seigneur abaissera ceux qui sont dans l'élévation;
Il renversera la ville superbe,
Il la renversera par terre,
Il la réduira en poussiere:

(*a*) Deprimet enim (Deus) habitantes in excelso,
Civitatem sublimem subvertet,
Subvertet eam usque ad terram,
Percutiet eam usque ad pulverem.

Elle sera foulée aux pieds,
Aux pieds de celui que l'on opprime, & des foibles.

Tels sont *les lions, les aspics*, & *les dragons*, que les Israélites délivrés fouleront aux pieds. Ce sont les *Habitans de Babylone*. On ne peut en douter quand on rapproche ainsi les passages analogues. Ces dénouemens fondés sur le génie des Prophètes qui sont accoutumés à s'expliquer par emblêmes, sont les seuls moyens de parvenir à les entendre.

La quatriéme partie de ce Pseaume, nous présente un tableau qui n'est pas moins flateur, ni moins consolant que les autres. Dieu lui-même vient confirmer à son Eglise la promesse authentique que son Envoyé lui a fait de sa part d'une délivrance éclatante. Ce qui la rend encore plus intéressante, ce sont les biens dont elle sera suivie. C'est principalement ce bienfait inestimable de la rédemption du genre humain, & l'arrivée du Sauveur sur la terre, annoncée par Dieu même dans

Conculcabit eam pes:
Pedes oppressi, gressus tenuium.

le dernier verset. Bienfait qui met le comble à tous les autres qui n'en etoient que la figure. Oui, tous les différens états par lesquels le Seigneur a fait passer son Eglise, n'étoient que pour la préparer à cet heureux événement de son entiere délivrance, c'est l'objet des trois versets suivans.

XIV. *Parce qu'il m'est attaché,*
Je le délivrerai certainement,
Je le protégerai,
Parce qu'il reconnoît ma puissance.
XV. *Il m'appellera à son secours,*
Aussi-tôt je l'exaucerai;
Je serai avec lui dans son affliction;
Je l'en retirerai,
Pour le combler de gloire.
XVI. *Je prolongerai la durée de ses jours,*
Afin que je lui fasse voir le Sauveur que je lui ai promis.

Il nous reste peu de choses à dire sur ces trois versets. La plus grande partie des termes qui les composent, se trouvent expliqués par ce qui précéde, ou par l'harmonie qui résulte de ce petit morceau joint à son tout.

1°. *Ma puissance.*

A la Lettre *mon nom* שְׁמִי (shemî) ce terme est employé dans un si grand nombre de ces divins Cantiques qui

regardent la captivité pour exprimer *la puissance* que le Seigneur fera éclater dans tout l'Univers, en mettant Israël en liberté, qu'il est inutile d'en rapporter des exemples.

2°. *Je serai avec lui dans son affliction.* C'est-à-dire, *pendant la Captivité.* C'est ainsi que dans les Psaumes suivans le mot hébreu צרה (tsârâh) *affliction, détresse, fâcheuses extrémités*, est employé pour exprimer les malheurs inséparables de l'esclavage d'Israël. Au verset premier du Psaume 10. selon l'Hébreu, les captifs adressent ces paroles au Seigneur. (a)

Pourquoi, Seigneur, vous tenir loin de nous?
Pourquoi vous cacher, tandis que *nous sommes dans la détresse?*

Ils font la priere suivante au verset 22. du Psaume 24. Hebr. 25 (b).

Rachetez Israël, ô mon Dieu, de toutes *les tribulations qu'il éprouve.*

(a) Ut quid, Domine, stas à longè?
Ut quid subducis te per tempora quibus in angustiâ versor?

(b) Redime, ô Deus, Israël ex omnibus angustiis quibus premitur.

Au verset 11. du Pſaume 142. Hebr. 143. l'Egliſe d'Iſraël annonce ce conſolant événement (*a*).

Vous retirerez mon ame
De l'affliction qui l'accable.

Ces trois paſſages nous paroiſſent ſuffiſans pour prouver l'application des paroles de notre Pſaume. Nous paſſons aux deux derniers ſtiques du verſet ſuivant, & au premier de celui qui qui finit cette divine Poëſie.

3°. *Je l'en retirerai*
Pour le combler de gloire,
Je prolongerai la durée de ſes jours.

Quel état plus glorieux que celui de la Nation d'Iſraël après ſa délivrance ! Le prodige que Dieu vient d'opérer en ſa faveur la rend recommandable partout l'Univers. Les victoires qu'il lui accorde la font craindre de tous les peuples. Si pendant quelque tems elle eſt aſſaillie par les Rois de Syrie, elle ſort victorieuſe de toutes leurs attaques ſous la conduite des vaillans Macchabées. Enfin ſes ennemis ſont contraints de reconnoître ſa Souveraineté ſous Simon le der-

(*a*) Educes de anguſtiâ animam meam.

nier des cinq freres. Elle la conserve jusqu'à Jesus-Christ. On peut voir à ce sujet l'Histoire des Juifs du Docteur Prideaux. Cette prospérité constante, après le retour d'Israël à Jérusalem, est aussi prédite par le Prophéte Jéremie dans les mêmes termes que ceux dont se sert ici le Psalmiste. Aux vers. 18. & 19. du chap. 30. il s'énonce ainsi (*a*).

Voici ce que déclare le Seigneur:
Au tems fixé je ferai moi-même revenir
les Captifs
Sous les tentes de Jacob,
J'aurai compassion de ses édifices:
La Ville sera rebâtie sur ses ruines:
Le Temple sera rétabli dans son premier
état.
Alors ils feront rétentir des louanges &
des cris de joie.
Je les multiplierai,

(*a*) Hæc declarat Dominus:
Ego in tempore suo
Reducam Captivos
Ad tabernacula Jacob;
Tentoriorum ejus miserebor.
Et reædificabitur Jerusalem iisdem fundamentis;
Templum in pristinum statum restituetur;
Et prodibit ab eis gratiarum actio;
Et cantus exhilarantium se.

Et

Et leur nombre ne diminuera plus.
Je les comblerai de gloire :
Ils ne retomberont plus dans le mépris.

On ne peut nier qu'il ne s'agisse dans ces versets du rétour triomphant d'Israël. Le Prophéte ne parle point par énigmes : la clarté même regne dans son discours. Ainsi la gloire dont il est question dans le premier sens, regarde le tems qui s'est écoulé depuis sa délivrance jusqu'à J. C. c'est à-dire, l'intervalle de plus de 500 ans, pendant lequel le peuple d'Israël, revenu de Babylone, a demeuré dans sa patrie.

Qu'on ne dise pas que *cette gloire* a été anéantie sous les ruines de Jérusalem, & par la dispersion des Juifs; & que par conséquent, il est très-faux qu'ils ne soient point retombés dans le mépris. Car on doit observer que dans ces sortes de promesses, dont on voit tant d'exemples dans les écrits prophétiques, c'est de *la gloire de l'Eglise* dont il est question. *Gloire*, qui prise en elle-même, est indépendante

Et multiplicabo eos : nec minuentur [amplius]
Gloriâ cumulabo eos :
Nec vilescent amplius.

de la prospérité temporelle. Il est vrai que les Juifs ont cessé d'être le peuple chéri du Seigneur ; mais l'Eglise a toujours été l'objet de son amour & de ses attentions, & ceux de cette nation qui sont restés dans son sein après la réprobation de ce peuple, ont participé à cette *gloire* intérieure, pure & durable, qui fait l'objet principal des promesses. Il est encore vrai que sous le regne de l'ancienne Loi, Dieu faisoit ordinairement marcher ensemble l'une & l'autre prospérité, la spirituelle & la temporelle, c'est-à-dire, qu'il attachoit la splendeur de l'état politique à la fidélité de son peuple à le servir.

De-là vient que les Prophétes, ayant à instruire ces hommes, charnels pour la plûpart, des desseins que le Très-haut avoit sur eux, parlent si souvent de biens temporels, d'abondantes récoltes, de la fertilité de leurs vignes ; leur promettent un grand nombre d'enfans, la force dans les combats, la perte de leurs ennemis, &c. Ce sont autant de figures ou de prophéties des biens spirituels qui en étoient le véritable objet. Telle étoit la condes-

cendance toute paternelle que le Seigneur vouloit bien avoir pour la foiblesse de ce peuple, de le conduire à lui par les objets sensibles qui étoient le plus capables de le frapper. S'il l'attiroit à son service par des récompenses temporelles, il le retenoit encore par la crainte des châtimens. Venoit-il à abandonner l'Eternel pour sacrifier aux Dieux étrangers? Il en étoit aussi-tôt puni par son asservissement à quelques-uns de ses voisins. La pesanteur du joug qu'on lui imposoit, le rappelloit à son devoir. Il tournoit alors les yeux vers le Souverain Maître, qui de son côté n'épargnoit pas les miracles pour le rétablir dans son premier état, chaque fois qu'il se montroit repentant de son infidélité. Ces cœurs incirconcis éprouverent ainsi dans leur propre pays six espéces de captivités, ou autrement dit' de servitudes. Enfin leur attachement opiniâtre aux Idoles fut puni par une septiéme, la plus terrible & la plus longue de toutes. Ce fut celle de Babylone. Envain ce peuple ingrat & tant de fois rebelle, se reposoit sur sa confiance dans le Temple du Tout-Puis-

sant. Envain croyoit-il que Dieu lui-même étoit intéressé à le conserver; cette confiance présomptueuse lui est ôtée par la ruine de Jérusalem, & par l'embrasement de la maison du Seigneur. Ils sont ensuite eux-mêmes transportés dans l'Empire de Babylone. Ce dernier coup surmonte enfin l'indocilité d'Israël, & la sincérité de sa pénitence est suivie du retour des bontés de son Dieu. Il le fait revenir à Jérusalem, lui fait rebâtir & sa Ville & son Temple; le comble d'honneurs & de prospérité; & sa derniere épreuve sous les Macchabées ne sert qu'à constater de plus en plus son renoncement à l'Idolâtrie, & son attachement à la Loi. Telles sont les voyes qu'il a plû au Tout-Puissant d'employer pour conduire son peuple jusqu'au tems du Messie. Nous le répétons: c'étoit d'attacher la décadence de l'état politique à la profanation de son culte, & de ne rendre Israël heureux, même de cette félicité temporelle, qu'à proportion de sa fidélité à le servir. Il est donc clair que c'étoit toujours *la gloire de l'Eglise*, qui étoit le principal objet des promesses. Tout

le reste étoit accessoire. Il n'étoit que le moyen dont se servoit le Seigneur ; & non la fin qu'il se proposoit. Mais les tems de figures sont accomplis depuis plus de 17 siécles. Le regne du Messie a apporté à son Eglise cette plénitude de grace si long-tems désirée. Toute *sa gloire* est spirituelle & intérieure. *Omnis gloria ejus ab intùs*. Ce sont des adorateurs en esprit & en vérité qu'il demande, *in spiritu & veritate oportet adorare*. Cette *gloire* constante, permanente, indéfectible qu'il promet à son épouse, est la seule qui soit vraiment digne de lui.

Qu'on ne dise donc plus que l'objet des promesses n'a pas été rempli à cause du mépris dans lequel nous voyons les Juifs depuis la ruine de Jérusalem. La plus grande partie de la nation ayant renoncé son Dieu, elle n'a rien à prétendre aux bénédictions qui ne sont promises que pour son Eglise fidéle, & à la gloire qui l'accompagne. Cependant, à s'en tenir même à l'extérieur, ces promesses ont eu leur effet jusqu'au tems qui leur étoit marqué pour terme. Car quelques soient les expressions dont se servent

les Prophétes pour annoncer leurs Oracles, leur premier objet ne va jamais que jusqu'au Messie qui en étoit la fin. *Finis legis Christus.* Alors l'Eglise de l'ancien Israël ensevelie dans le tombeau avec son Chef, & ressuscitée avec lui, a passé sans interruption à l'état de l'Eglise du nouvel Israël. Elle a puisé dans le sein de son époux, & dans l'efficacité de son sang son esprit & ses inclinations. Elle ne met son ambition & sa gloire qu'à étendre le regne de son Dieu, & à lui donner des enfans par toute la terre. Elle n'a des vues que pour l'éternité. Que les impies l'attaquent & la persécutent; les traits dont ils se servent, ne peuvent atteindre cette félicité qui lui est promise, & c'est de ces violentes épreuves qu'elle tire toute sa gloire. La confusion de ses ennemis donne un nouvel éclat à sa Majesté.

4°. *Afin de lui faire voir le Sauveur que je lui ai promis.*

C'est Jesus-Christ. On n'en peut pas douter. Alors l'Eglise d'Israël rassasiée de jours; *longitudine dierum saturabo eum*, & pénétrée d'amour à la vue de celui qu'elle désiroit avec tant d'ar-

deur, s'écrira dans la personne du saint vieillard Siméon. „ Maintenant, Sei-
„ gneur, vous laisserez mourir en
„ paix votre serviteur; parce que mes
„ yeux ont vu le Sauveur que vous
„ aviez promis. „ *Nunc dimittis servum tuum Domine, secundùm verbum tuum in pace: quia viderunt oculi mei salutare tuum.* Telle est l'œconomie de ce Pseaume. Telles sont les importantes prophéties qu'il renferme, & que l'on anéantit, quand on lui donne les actions de la vie de David pour objet.

L'exposition critique que nous venons de faire mérite quelqu'attention. On n'avoit jamais soupçonné jusqu'ici que cette Poësie pût appartenir à l'Eglise d'Israël captive à Babylone. Du moins nous n'avons vû aucun Interpréte qui se soit fixé à ce dénouement historique. Cependant on vient de voir que toutes ses parties ont un rapport intime lorsqu'on lui donne cet objet. Au contraire nous avons fait sentir que l'harmonie ne peut pas se soutenir, quand on choisit un autre point de vue que celui auquel nous nous fixons. De tous côtés ce sont des dissonnances qui dégradent ce beau Can-

tique. Nous disons plus, & nous osons avancer qu'il n'est point de Pseaume dont on puisse faire une application plus juste à la Captivité de Babylone que celui-ci. Pourroit-on maintenant ne pas soupçonner que plusieurs autres de ces divines Poësies convinssent au même objet, quoique personne n'ait jamais eu cette idée ?

Mais quoi ! diront sans doute les partisans aveugles des anciens préjugés, *partout cette Captivité de Babylone ?* Cette objection nous étonne d'autant moins, que nous l'avons faite bien des fois avant d'avoir examiné chaque morceau en lui-même ; & selon le rapport qu'il a avec d'autres qui peuvent servir à en faciliter le dénouement. Jusques-là l'universalité du plan de M. l'Abbé de Villefroy, & son unité d'objet nous ont paru impossibles, parce que nous jugions par prévention ; & il en sera toujours ainsi de quiconque craindra de dépouiller ses préjugés. Il faut un examen impartial, & un travail sans relâche, pour se faire jour à travers les difficultés sans nombre, qui nous dérobent l'intelligence du sens litéral. Autrement on mar-

chera toujours sans guide, sans principes, ou dans des moralités presque toujours arbitraires, & qui n'aboutissent à rien de solide, ou dans des applications froides & inconséquentes que l'on fera à des traits historiques qui ne se lieront point ensemble. Il faut l'avouer ingénuement, voilà ce qui a commencé à nous détromper, c'est-à-dire, l'impossibilité de trouver de l'harmonie dans les hypothèses ordinaires. Rebutés d'un côté, nous sommes devenus plus dociles de l'autre. Les préventions, qui fomentoient nos résistances, se sont dissipées peu-à-peu; & dès-lors la lumiere a paru croître à nos yeux. Enfin à mesure que nous avons avancé, la conviction a été le fruit de nos études: l'expérience a confirmé, & confirme de jour en jour toutes nos recherches. A-t'on tort de se fier à un si grand Maître? Les réflexions suivantes pourront peut-être détromper plusieurs personnes; en attendant qu'une étude plus particuliere & plus réfléchie, les mette en état de juger par elles-mêmes, & de s'assurer de la solidité de ce que nous avançons. Quant à ceux qui ne sont pas

en état d'en passer par un examen si rigoureux, ils doivent croire que nous n'avons rien négligé dans une matiere de cette importance; & puisqu'ils ne peuvent pas s'en rapporter à leur propre expérience, il est de leur prudence de se reposer sur celle des autres.

Réflexions sur l'universalité du plan de M. l'Abbé de Villefroy, & sur son unité d'objet dans la plus grande partie des Psaumes.

La matiere que nous traitons, est si sainte par elle-même, & nous lui portons un si sincere respect, que nous saisirons toujours avec plaisir tous les moyens que nous fournira la charité chrétienne de revenir de nos écarts, si quelqu'un nous fait sentir que nous nous égarons. Ce n'est point par une déférence aveugle, ni par aucun autre sentiment humain que nous nous attachons aux lumieres que Monsieur l'Abbé de Blasimont nous a communiquées. Nous croyons voir la vérité; & la vérité est le seul objet de nos recherches. La docilité, avec laquelle nous nous prêterons aux avis qu'on

voudra bien nous donner, prouvera la ſincerité de notre aveu.

Mais ſi, par cette proteſtation ſolemnelle, nous nous engageons à écouter avec docilité tout ce qu'on objectera contre le plan que nous embraſſons; on n'exigera pas ſans doute que nous ſouſcrivions ſans autre examen à toutes les critiques qu'on pourroit faire. Tout acquieſcement doit être raiſonnable & fondé. Il s'agit donc de ſavoir ſi celui que nos Critiques (*a*) voudroient tirer de nous, ſeroit revêtu de ces avantages, & ſi le plan de M. l'Abbé de Villefroy a les défauts qu'ils lui reprochent; ou plutôt ſi ce qu'ils appellent défauts, ne ſont pas au contraire des perfections, pour leſquelles

(*a*) Quand nous parlons de nos Critiques, nous n'entendons pas ſeulement ceux qui ont paru publiquement; mais encore ceux qui nous ont propoſé leurs difficultés par lettre, ou de vive voix ſur le plan de M. l'Abbé de Villefroy. C'eſt aux uns & aux autres que nous répondons. Nous ne rapporterons pas toujours leurs propres paroles. C'eſt plûtôt au ſens que nous nous attachons. Nous tâcherons même quelquefois d'enchérir ſur leurs objections; afin qu'il ſoit évident que nous ne cherchons nullement à éviter les difficultés.

ils n'ont de la répugnance & de l'opposition, que faute de les connoître & de les étudier.

Il faut avouer, dit-on, qu'avec une imagination un peu fertile, il n'est pas d'opinion si singuliere que l'on ne puisse revêtir de belles couleurs, & décorer, pour ainsi dire, de quelque vraisemblance. Jamais on n'avoit pensé jusqu'ici, que presque tous les Psaumes eussent *cette unité d'objet* que M. de Villefroy & ses Eléves viennent d'y découvrir. On avoit crû bonnement que David s'étant trouvé tant de fois dans des circonstances critiques, il n'étoit pas surprenant qu'il eût employé son talent poëtique à nous dépeindre ses inquiétudes, ses embarras, ses dangers ; à solliciter le secours du Seigneur, & à le remercier dans ses Cantiques quand l'Eternel avoit exaucé sa priere.

Une Tradition immémoriale, qui nous a été transmise d'âge en âge par ceux qui sont demeurés dépositaires des Saintes Ecritures, a persuadé les plus savans personnages, que David est non-seulement l'Auteur, mais l'objet du plus grand nombre de ces

sacrés Cantiques. Cette opinion accréditée depuis si long-tems par tant de suffrages, a jetté dans notre esprit de si profondes racines, qu'il ne paroît pas disposé à écouter favorablement quiconque entreprendra de faire voir que l'on s'est trompé jusqu'à présent. Pour nous troubler dans une possession si ancienne, on ne peut, ce semble, rien moins demander que des mémoires authentiques, des piéces de la premiere antiquité, que l'on ne puisse revoquer en doute, & qui prouvent sans replique que les Juifs eux-mêmes n'ont point connu l'objet litéral historique des Psaumes : ou qu'ils nous en ont imposé, en nous donnant pour objet de ces divins Cantiques les actions de la vie d'un Prince, qui tout au plus n'en a été que l'Auteur.

Sans avoir égard à cette Tradition immémoriale, & sans être muni de ces autorités irréfragables, un Auteur d'un génie systématique ose tenter aujourd'hui de faire connoître à tout le genre humain, qu'il n'a pas encore compris le premier sens de ces Cantiques, qu'on étudie sans cesse depuis plus de deux mille ans, & qui semblent avoir

épuisé tous les efforts des plus savans Interprétes. Mais l'en croirons-nous sur sa parole ? N'a t-on pas raison d'être étonné de voir rapporter presque toutes les Poësies qui font la priere de l'Eglise, à un seul & unique objet, qui est l'Eglise d'Israël considerée pendant & après la Captivité de Babylone pour le premier sens ?

C'est une belle *machine*, ajoute-t-on ironiquement, que *cette Captivité de Babylone*. Comme il est certain qu'il n'est point d'afflictions, ni de tourmens que les Chaldéens n'ayent fait subir aux Israëlites pendant qu'ils furent maîtres de leur fortune & de leur vie, il n'en est point dans les Psaumes que l'on ne puisse ramener à ce but. Avec le secours *des énigmes* & *des métaphores* dont le célebre Professeur Royal a toujours une ample provision, quels progrès rapides ne va-t-on pas faire dans une carriére où l'on s'étoit trouvé si souvent arrêté ? Si l'on rencontre sur son chemin les termes de *mort*, *de tombeau*, *d'enfer*, *de lumiere*, *de jour*, *de ténebres*, *de nuit*, *de fosse*, *de prison*, *de tempête*, *de vent impétueux*, *de désert*, *d'impies*, *d'étrangers*, enfin

quelqu'eſpéce d'adverſité que ce puiſſe être, & qu'on ſoit embarraſſé à en donner l'explication litérale ; il n'y a qu'à penſer *à la Captivité de Babylone* ; & ſi le ſens naturel des termes ne donne aucune ouverture, l'*énigme ou la métaphore* nous tirera adroitement d'affaire. N'a-t-on pas raiſon de dire *que cette Captivité eſt une machine bien commode* ?

D'autres un peu plus modeſtes dans leurs déciſions, conſéquemment plus dignes d'être écoutés, ne peuvent s'empêcher d'avouer que l'harmonie qui réſulte de l'application des principes de Monſieur l'Abbé de Blaſimont leur fait plaiſir ; ils conviennent ingénuement que l'on y gagne beaucoup du côté de la netteté des idées ; que le Lecteur ne flotte plus, comme auparavant, dans une vaſte mer de doutes & d'incertitudes, puiſqu'on lui donne la preuve de tout ce qu'on avance ; & qu'on fixe ſon eſprit à un objet déterminé. Un ſeul ſcrupule les arrête : c'eſt l'habitude des préjugés contraires. Il ſemble, ajoutent-t-ils, qu'on ſe rendroit volontiers, ſi l'on ſavoit ne déférer qu'à la vérité. Mais on craint

que ce ne soit qu'un faux brillant. On appréhende que M. de Villefroy n'ait été séduit par la vivacité de son imagination, qui, frappée de certains rapports, n'aura pas laissé à son jugement toute la liberté d'agir contre lui-même. Ainsi, disent-ils, arbitraire pour arbitraire (car ils conviennent de bonne foi qu'on ne trouve rien de plus dans la plûpart des Commentateurs) ne vaut-il pas mieux s'en tenir à l'ancien stile, que d'allarmer les gens timides par des idées qu'ils regardent comme des innovations dangereuses ? Peut-être même que *cette unité d'objet*, que vous croyez y appercevoir, n'est que l'effet trompeur d'un génie profondément méditatif, qui, familiarisé depuis long-tems avec les Ecrits prophétiques, a sû trouver chez eux des rapports, former des combinaisons, rapprocher artistement ce qui est nécessaire pour établir son systême. Tout cela peut donner à cet objet quelque degré de probabilité & de vraisemblance: mais peut-on en conclure qu'on ne s'égare point en le suivant.

On ne finiroit pas si l'on vouloit faire part au Lecteur de toutes les

objections triviales, de tous les *peut-être*, & de tous les démentis dont on a cru devoir assaisonner les critiques, sans garder même aucun des ménagemens que l'on a droit d'attendre les uns des autres. A entendre parler ceux qui se sont élevés contre M. l'Abbé de Villefroy, son plan n'est qu'un tissu de paradoxes : il est *inutile*, il est *arbitraire*, il est *dangereux à la cause chrétienne*, bien loin de lui être avantageux, comme cet Auteur le prétend. L'imputation est grave. N'importe. On a des raisons secrettes pour trancher le mot. Nous tâcherons d'y faire honneur.

Rép. Si déclamer contre un Auteur, c'est lui répondre, il faut avouer que ces Messieurs ont trouvé des armes triomphantes contre l'Auteur des Lettres à ses Eléves. Mais laissons ces Critiques s'amuser, ou se satisfaire ; ce n'est pas de la forme dont il s'agit, mais du fond des choses.

D'abord il faut poser pour certain, qu'il importe fort peu pour le bien de l'Eglise, qu'un tel Psaume soit appliqué à David, ou à Salomon, ou à Zorobabel, ou à Saül, ou à tel autre

particulier que l'on voudra. Elle est si persuadée de cette maxime, qu'elle ne s'est jamais allarmée des petits débats de ses Interprétes, qui, depuis que l'on travaille sur ces divins Cantiques, c'est-à-dire, depuis la naissance du Christianisme, les ont entendus différemment les uns des autres. Cette pieuse mere, les sachant tous d'accord dans le fond, qui est d'attribuer ces Poësies sacrées, pour le second & principal objet, à Jesus-Christ son époux; elle les voit tranquillement ambitionner la préférence de leur donner un premier objet, qui serve de base & de Prophétie au sens qui regarde le Redempteur de tous les hommes, en qui se sont accomplis définitivement tous les Oracles de l'Ancien Testament.

Disons plus; si l'Eglise avoit à s'intéresser pour un objet primitif des Psaumes, plûtôt que pour un autre, ce seroit sans doute pour celui, qui seroit un type plus exact du sens qui la regarde elle-même. Car il est constant qu'en interprétant l'Ecriture, on ne doit pas séparer le chef de ses membres; que ce qui s'entend du premier,

doit s'entendre des seconds, & que l'Eglise ayant été associée à l'auguste qualité d'épouse, elle est toujours participante des biens & des maux, des promesses & des récompenses de son chef. Pour remplir ce point de vûe qui doit fixer l'attention de l'Interpréte & du Lecteur fidéle, il faut suivre pas à pas, autant qu'il est possible, dans l'explication d'un Psaume, d'une Prophétie les caracteres généraux de l'ancienne & de la nouvelle Alliance, qui correspondent l'une à l'autre ; & il est au moins à présumer que l'objet primitif que l'on choisit, sera d'autant plus exact & d'autant mieux fondé (on suppose toujours qu'une harmonie constante regne dans toute la piéce) qu'il sera propre à représenter un plus grand nombre de caracteres de celui à qui il doit servir de base. Or n'est-il pas évident que la Nation sainte toute entiere, considerée sous le point de vue de l'unité de son culte qui la distingue des Nations idolâtres, & dirigée dans ses opérations par l'esprit de son chef qui est le Verbe avant son Incarnation, est bien plus propre à représenter l'uni-

té de l'Eglise sous la direction du Verbe incarné son époux, & l'étendue ou l'universalité de la Religion des vrais adorateurs de la Loi nouvelle, séparés de toutes les Sectes infidéles, ou hérétiques, que ne le seroit un seul homme tel que David, Salomon, ou Doëg ? Il est donc évident que l'objet que nous donnons à la plus grande partie des Psaumes, qui est l'Eglise d'Israël considerée pendant & après la captivité de Babylone, loin d'être contraire à aucune des vérités que l'Eglise nous enseigne, est plus propre à les représenter que tout autre. A ces traits reconnoit-on un systême *inutile* & *dangereux à la Religion ?*

Quant à l'harmonie qui regne dans chaque Cantique en l'appliquant à cet objet, nous ne croyons pas que quelqu'un veuille la révoquer en doute. Ce sont des faits certains qu'on ne nieroit pas sans se rendre ridicule. Il suffit de lire pour s'en convaincre ; & nous osons nous promettre que personne ne démontrera qu'il n'y en a point dans les objets auxquels nous nous attachons.

Cette seule raison ne devroit-elle

pas faire ouvrir les yeux ſur l'utilité & la ſolidité du plan de M. l'Abbé de Villefroy, à ceux-mêmes qui ſont les plus prévenus contre lui ? Car enfin on ne perſuadera jamais à un homme raiſonnable, que de deux objets donnés par différens Interprétes à une même Poëſie ſacrée, dont l'un eſt un tiſſu de penſées détachées, qui n'ont point entr'elles de liaiſon, ou qui ne forment que des idées vagues & indéterminées ; l'autre au contraire eſt lié ſans interruption, & ne s'écarte pas un inſtant d'un point fixe & unique ; jamais dis-je, on ne perſuadera à un homme raiſonnable, qu'il ſoit plus prudent de préférer le premier au ſecond. Encore moins le convaincra-t-on qu'il ſoit poſſible de former un ſens parfaitement ſuivi dans un Pſaume, & de prouver par l'Ecriture elle-même chaque penſée, chaque expreſſion qui concourre à ſon harmonie, à moins que ce ſens ne ſoit véritablement celui de l'Ecrivain ſacré.

Ainſi puiſqu'il eſt évident qu'en prenant pour l'objet des Pſaumes les intérêts de l'Egliſe d'Iſraël entiere, cet objet a un rapport plus intime que

tout autre avec les intérêts de l'Eglise de Jesus-Christ, & qu'il les met dans un point de vûe plus lumineux ; que d'ailleurs il se soutient parfaitement sans altérer le sens litéral du Texte ; n'avons-nous pas eu raison de dire, que, si l'Eglise avoit à s'intéresser pour un objet primitif plûtôt que pour un autre, ce seroit sans doute pour celui-ci, qui, par son unité & son universalité tout ensemble, est un type plus exact de l'unité & de l'universalité, qui sont ses deux principaux caractéres ?

Mais, objecte-t-on, pourquoi quitter la route connue ? Pourquoi ne pas déférer aux suffrages de l'Antiquité, & de tant d'Interprétes modernes qui ont fait du plus grand nombre des Psaumes l'histoire de la vie de David ? *Cette unité d'objet* qu'il vous plaît d'imaginer n'est pas probable. On se prête plus volontiers à la variété qui se rencontre dans les Commentateurs, qui considerent tantôt David dans un Cantique ; tantôt Salomon dans un autre. L'objet que vous substituez à ceux ci n'est-il pas idéal & de pur caprice ? Ne sont-ce pas des mysticités

arbitraires qui ne furent jamais le ſens literal de nos Odes ſacrées ?

Que cette unité d'objet ne ſoit pas probable, on le dit ſans le prouver ; mais il n'eſt rien de ſi aiſé que de faire voir le contraire. La plus grande partie des Peres & des Interprétes Catholiques conviennent que le ſecond ſens, le ſens de la nouvelle Alliance, qu'ils appellent *myſtique* ou *ſpirituel* a une unité d'objet qui eſt Jeſus-Chriſt joint à ſon Egliſe, & cette idée éſt non ſeulement probable, mais elle eſt encore vraie. Pourquoi donc trouver improbable que ce qui ſert de type à ce ſecond ſens, ait auſſi cette unité d'objet.

D'ailleurs où trouve-t-on cette unanimité de ſuffrages des Interprétes anciens & modernes que l'on vante avec tant de complaiſance ? Il ſuffit de jetter les yeux ſur les argumens qu'ils ont donnés des divines Poëſies pour ſe détromper. A peine trouve-t-on quelqu'un de ces Cantiques qui ait été entendu dans le même ſens par tout le monde. Comme l'Egliſe n'a rien déterminé ſur ce ſujet, chacun s'eſt cru en droit de publier ce qui

lui a paru le plus probable ; & le seul objet de la captivité de Babylone a eu *dans près de cent vingt Pseaumes* des Partisans aussi respectables par leur science que par leur sainteté. Pourquoi nous priverions-nous du droit d'entendre de même plusieurs autres piéces, si ce que nous appercevons est établi sur des raisons solides ? Qu'on ne nous objecte donc plus le suffrage de l'Antiquité, comme si nous étions continuellement en contradiction avec elle. C'est chercher à faire illusion à ceux qui ne sont pas au fait, que d'interposer ainsi à tout propos un nom & une autorité respectable, sans marquer déterminément en quoi son suffrage est décisif, & les cas où l'on peut, & l'on doit s'en écarter. Personne, nous osons l'assurer, n'a plus de vénération que nous pour les Peres de l'Eglise. Mais comme nous sommes persuadés qu'on ne concourre pas moins à les décréditer, en les citant sans raison, qu'en les récusant tout-à-fait, nous cherchons à éviter ces deux extrêmes. On verra combien nous est précieuse leur autorité ; mais nous tâchons de nous en servir avec prudence

prudence. Voudroit-on que nous prissions les armes pour les soutenir opiniâtrément, lorsqu'ils se sont trompés dans des matieres où il est libre à chacun de proposer ses découvertes ? Ils se reformeroient sans doute eux-mêmes en plusieurs endroits, s'ils avoient à profiter des lumiéres que la suite des siécles nous a procurées. L'étude du sens litéral primitif n'avoit pas été poussée aussi loin de leur tems, qu'elle l'est de nos jours ; & par conséquent ils étoient plus exposés à s'en écarter.

Le respect dû à l'autorité des Saints Peres, ne doit donc pas aller jusqu'à ne jamais s'éloigner de leurs explications, quand on en trouve de plus litérales. Cornélius à Lapide qu'on ne soupçonnera pas de les avoir méprisés, établit positivement ce principe, après avoir fait un long éloge de la personne & des Ouvrages de Saint Jérôme, qui est sans contredit celui de tous les Docteurs de l'Eglise, à qui on doit le plus de déférence dans l'explication de l'Ecriture. *Illum* [Hieronimum] dit ce savant Jésuite, proem. in. maj. Proph. pag. 17. *& ego assiduò*

consulo, & consulam ; ita tamen, ut, si quis aliud quid meliùs afferat, aut Deus suggerat, aut ratio evincat, bonâ Hieronimi pace dicam : AMICUS SANCTUS HIERONIMUS, MAGIS AMICA VERITAS. Nam ipsi Sancto Hieronimo semper fuit, & nunc maximè, veritas ipsa magis amica est se ipso, suoque sensu. Et Saint Jérôme vouloit lui-même qu'on se préférât à lui quand on trouveroit mieux qu'il n'avoit pû trouver.

Qu'on se prête plus volontiers à la variété des objets qui se voyent dans les différens Interprétes, qu'à cette unité que nous y remarquons, nous n'en sommes pas surpris. Le changement est une disposition si naturelle à l'homme, au François sur tout, qu'il s'ennuye de tout ce qui ne lui paroît pas assez varié. Un objet trop continu le lasse, & le rébute. Il aime à promener sa vue de l'un à l'autre ; & son penchant qui décide trop ordinairement de ce qui n'est que de la compétence de sa raison, lui fait assez souvent prendre pour certitude ce qui n'est que l'effet de ses préjugés. Cette disposition est encore plus à craindre

pour un Interpréte de l'Ecriture que pour tout autre. Il est cependant un moyen d'éviter l'écueil, où vont nécessairement échouer ceux qui n'ont d'autre méthode que de suivre l'usage, tel qu'il puisse être. C'est de faire une attention sérieuse à la conduite de la Divinité à notre égard, & au but qu'elle se propose dans les Ecritures. L'application de ce principe ouvrira la carriére la plus belle & la plus satisfaisante qu'on puisse imaginer. On verra que, quand l'Etre suprême inspire ses Prophétes, & qu'il les charge d'instruire les hommes de ses volontés, il a toujours en vûe un point fixe où tout se rapporte. C'est le centre où aboutissent les lignes de la circonférence, & ce centre dans les Ecritures, c'est son Verbe, son Fils unique, pour qui & par qui tout a été fait. Dans l'Ancien Testameut comme dans le Nouveau, il est le but, & l'objet des Prophéties; & son Eglise étant associée à tous les priviléges de l'Epoux, les caractères prophétiques de l'une & de l'autre Alliance tombent & se réunissent uniquement sur elle & sur lui. En un mot, c'est pour se préparer *un*

peuple de Saints, qu'il envoye ses Prophétes & qu'il met ses paroles dans leurs bouches, & non pas pour la satisfaction particuliére de ce particulier, ou de celui-là. C'est donc s'écarter de ce principe incontestable, que d'entendre des intérêts temporels d'une seule personne une Poësie sacrée *pour laquelle on fait intervenir l'inspiration divine*. Quand Dieu employe le ministere extraordinaire de ses Prophétes, il a les yeux fixés sur son Verbe & sur son Eglise. C'est, à proprement parler, le seul objet qui soit digne de son attention. Non, ce ne sont point ici des mysticités, des spiritualités arbitraires, de caprice, & de fantaisie. C'est le vrai sens, *le* sens litéral des Prophéties; & il est bien affligeant qu'il faille rappeller à des Chrétiens, même à ceux que l'on devroit supposer instruits, des vérités aussi essentielles. Il n'y a qu'un attachement servile au sens grammatical des mots de l'Ecriture, qui puisse empêcher d'en sentir la solidité. C'est sur ce fondement que nous établissons *notre unité d'objet dans les Psaumes*. C'est toujours le Verbe à la tête de

son Eglise avant & après son Incarnation. Il la dirige ; il la soutient ; il la console ; il l'accompagne dans toutes ses afflictions ; & il ne la quittera jamais que pour la remettre, aussi bien que lui-même, entre les mains de son Pere, lorsque tout sera consommé dans l'unité. Est-il un plan plus digne de la majesté des Ecritures ? La Religion nous en enseigne les principes ; l'harmonie de chaque morceau en autorise l'application ; & l'Ecriture elle-même interprêtée selon l'esprit de la Tradition, le prouve en détail d'un bout à l'autre. Si l'on pousse aussi loin la démonstration, en suivant tel autre plan que l'on voudra, nous respecterons son antiquité, & nous lui donnerons volontiers la préférence.

Mais reprenons certains chefs de l'objection. Il ne seroit pas étonnant, dit on, que David eût employé son talent poëtique à nous dépeindre dans des Cantiques ses inquiétudes, ses embarras, ses dangers, & sa reconnoissance envers le Souverain Maître. Il paroît même assez naturel de le penser.

Si l'on considere David comme un simple particulier de l'Eglise d'Israël,

nous pourrions peut-être en convenir. Nous disons *peut-être*, à cause des incompatibilités que nous avons vû tant de fois se trouver entre son vrai caractére, & celui qu'on lui prête quand on le fait l'objet du plus grand nombre des Psaumes. Alors il ne faudra plus regardet ces Poësies comme inspirées de Dieu ; mais seulement comme des piéces produites par la reconnoissance de ce Prince. Semblables à ces Cantiques d'action de graces, que nous voyons de tems en tems sortir de la plûme de nos Poëtes Chrétiens, pour remercier l'Eternel de quelque bienfait signalé, dont il a daigné favoriser son peuple. On ne dira pas que ces Poëtes sont autant de Prophétes : selon cette hypothèse David ne sera pas plus dans le cas d'être honoré de ce glorieux titre. Mais si on envisage ce Prince, non plus comme personne privée, mais comme Prophéte qui parle au nom de l'Eglise ; nous disons qu'il n'est point naturel, qu'il seroit même surprenant, qu'il abandonnât les intérêts de la Nation sainte dont il est chargé, pour l'occuper dans ses assemblées, où ses Psaumes étoient

chantés, des plaintes & des malédictions qu'on lui met dans la bouche contre ses ennemis personnels.

Car quel intérêt si grand l'Eglise d'Israël en corps avoit-elle à ne s'occuper dans ses assemblées de religion que des démêlés temporels d'un seul homme ? Un objet si peu considérable méritoit-il l'attention de toute une Eglise ; & une attention si entière, que ces démêlés temporels fissent le fond du Service Divin ? Que diroit-on aujourd'hui, si l'on faisoit entrer dans le corps des Prieres publiques des Poëmes faits à l'occasion de quelque bataille gagnée contre les ennemis de la France ? Disons plus : si tout l'Office Divin n'étoit composé que des Poëmes de cette espéce : qu'on y insérât même des piéces qui n'auroient été faites que pour célébrer la victoire de quelqu'un de nos Généraux, sur quelqu'adversaire formidable de l'armée ennemie ; sur quelque nouveau Goliath, ou sur quelque nouveau Jesbibenob ; ou pour louer le Seigneur de l'avoir délivré de quelque flatteur, tel que Doëg, ou Achitophel qui auroit cherché à le perdre dans l'esprit du Prince ? On

diroit que ces démêlés personnels ne sont pas faits pour servir de Prieres habituelles & uniques à l'Eglise : qu'elle s'intéresse, il est vrai, à la prospérité temporelle des Rois, & qu'elle demande à Dieu dans ses Prieres de les conserver en paix ; mais on ajouteroit, qu'elle a de plus grands besoins, qui regardent tous ses enfans en général, & que ce sont ceux-là qui doivent l'occuper, & qui l'occupent effectivement dans ses assemblées religieuses. Inutilement diroit-on, qu'il ne faut pas juger des Cantiques que le Roi Prophéte composoit pour célébrer ses triomphes sur ses ennemis personnels, comme de ceux dont on vient de parler, parce que David dans toute sa vie souffrante a été la figure du Messie que l'Eglise attendoit ; & par conséquent qu'elle pouvoit s'occuper de ces Odes sacrées sous ce point de vue.

Car 1°. il reste à sçavoir, s'il est vrai qu'il fût connu incontestablement dans l'Ancienne Loi que ce Prince figurât Jesus-Christ. 2°. Quand cela seroit certain, on n'en seroit pas plus éclairé. En effet, tous les Théologiens

conviennent que la connoiſſance qui étoit donnée dans l'Ancienne Loi des Myſtères de la Nouvelle Alliance, étoit une connoiſſance très-obſcure, nullement détaillée, ni circonſtanciée. Ce qui étoit connu alors, étoit un Meſſie futur qui devoit racheter Iſraël. Encore la plûpart l'entendoient-ils charnellement. Quant au détail, il étoit réſervé après l'accompliſſement des Myſteres de la Nouvelle Alliance. C'eſt le Nouveau Teſtament qui nous découvre les deux ſens des Prophéties; autrement nous nous contenterions, comme les Juifs, du premier ſens qui ſe préſente; ou, ſi nous admettions un double ſens dans quelques prophéties, comme ils le font, le ſecond ſe termineroit à une connoiſſance vague d'un Meſſie en eſpérance, qui ne ſe trouveroit encore que dans le petit nombre des Poëſies, dont nous nous occuperions dans nos Prieres. Ainſi dans l'hypothèſe par laquelle on ſoutient, que les Pſaumes ne ſont autre choſe que l'hiſtoire des malheurs de David, l'Egliſe d'Iſraël qui s'en occupoit, étoit donc réduite à chanter dans ſes aſſemblées religieuſes des piéces

dont l'objet primitif ne la regardoit pas, comme figuratif d'un autre objet qu'il ne lui étoit pas encore donné d'y reconnoître, ou, dont elle n'avoit qu'une connoiſſance très-obſcure, & nullement détaillée.

De plus, l'on diroit que ceux qui veulent que la plûpart des Pſaumes ayent pour objet les malheurs de la vie de David, ſoyent jaloux de l'auguſte qualité de Prophéte que l'Ecriture lui donne; & qu'ils ont juré de ne la lui accorder qu'auſſi rarement qu'ils pourront. Une piéce appartient-elle viſiblement à la Captivité de Babylone? Ils en concluent que David n'en eſt pas l'Auteur. Pourquoi? Parce que, diſent-ils, il ne s'eſt pas trouvé en captivité. Comme ſi le Prophéte du Verbe incarné & de ſon Egliſe, n'avoit pas pû voir en eſprit un événement, qui non-ſeulement en étoit la figure la plus exacte, mais encore la prophétie. Ceux des Pſaumes, qu'ils attribuent perſonnellement à ce Prince, ne contribuent pas moins à dégrader ſon eſprit prophétique. Car quel autre perſonnage lui fait-on faire que de nous rapporter ſimplement des

événemens dont il étoit témoin, puisqu'on suppose que ce sont ses propres malheurs qu'il nous dépeint. L'inspiration divine étoit-elle bien nécessaire dans un cas semblable ? Pour raconter un fait que l'on a vû, & dans lequel on a été soi même intéressé ; ou, pour composer un Cantique d'action de graces après avoir évité un danger éminent, est-il besoin que l'esprit de vérité inspire celui qui en est l'Auteur ? Voilà donc David réduit à figurer simplement, peut-être même sans le savoir, par les événemens de sa vie souffrante, celle de Jesus-Christ & de son Eglise, ainsi que tant d'autres saints personnages de l'Ancienne Alliance, qui pour cela n'ont pas été des Prophétes. David ne mériteroit pas plus cette auguste qualité. En effet une Prophétie exprime, non-seulement sous l'enveloppe des premiers événemens (c'est ce qu'on appelle simplement figure), mais elle exprime par les termes mêmes, l'objet qu'elle a en vue. Or, si les afflictions de David sont le sens primitif de nos Poësies sacrées, leur application à un objet particulier, aussi limité en tout

genre que la vie d'un homme, n'est plus propre à représenter une seconde fois par les mêmes termes un objet aussi grand, aussi sublime, & d'une aussi vaste étendue que celui de Jesus-Christ & de son Eglise. Nous l'avons dit ailleurs, & on ne peut trop le répéter ; il n'y a que l'Epouse du Verbe qui puisse se représenter suffisamment elle-même, & prophétiser par les mêmes termes qui expriment les biens & les maux qu'elle a éprouvés avant l'Incarnation de son Epoux, ceux qu'elle éprouveroit après son Incarnation. David en qualité de Prophéte, & parlant au nom de toute l'Eglise ; exprime l'un & l'autre dans les Psaumes. C'est le plan que nous suivons. Sans parler des autres avantages qu'on en retire, tels que l'harmonie, l'intelligence parfaite de ces Cantiques, les intérêts même de l'Eglise de Jesus-Christ qui y paroissent plus à découvert ; ce plan est beaucoup plus honorable au Roi Prophéte, que de supposer qu'il n'est occupé que de ses ennemis personnels, & qu'il fait toujours des imprécations contr'eux ; souvent même contre sa Nation toute entiere.

Il y a, ce semble, une contradiction dans la conduite de ceux qui disent, qu'on se rendroit volontiers, si l'on croyoit ne se rendre qu'à la vérité: mais qu'on craint d'être ébloui, & non convaincu. Cependant à suivre les critiques, ils donnent clairement à entendre qu'ils ne sont pas satisfaits des Commentateurs. Nous en avons vû, même plusieurs d'entr'eux, pousser les choses jusqu'à nous dire, sans doute avec un peu trop de chaleur, que la plûpart ne nous débitent que les rêveries de leur imagination; qu'on n'apperçoit chez eux ni suite, ni liaison, ni harmonie dans le Discours ; que les difficultés sérieuses, loin d'être résolues, y sont à peine entamées. L'un, ajoutent-ils, se contente de rapporter ce que les autres ont écrit, & semble n'aspirer qu'à former un magasin des fantaisies des hommes, sans entrer dans aucune discussion capable de satisfaire des esprits raisonnables. Un autre se présente hérissé d'Hebreu, d'Arabe, de Syriaque, de Grec, &c. & se rend si souvent inintelligible, qu'on le prendroit volontiers pour un de ces Oracles du Paganisme, qui sem-

bloient avoir pris à tâche de faire mettre les esprits à la torture pour les comprendre. Il en est qui préviennent davantage en leur faveur. Leurs Commentaires édifians se présentent avec tous les agrémens du style : mais ils sont mystiques, où il faudroit être litéraux ; & à peine ont-ils commencé à expliquer leur texte, qu'ils sont déja arrivés à l'Eternité bienheureuse, dont ils n'ont pas envie de revenir pour applanir une difficulté qui regarde la Lettre. Ils ont quelquefois donné de bonnes régles, mais ils les suivent rarement. Quelques-uns en imposent par l'érudition dont ils se parent, trop souvent étrangere à la matière qu'ils traitent, & absorbent en quelque façon dans ces hors-d'œuvres, le peu de fruit qu'on pourroit retirer de leur travail. L'on diroit que toute leur ambition est de paroître habiles, & d'écrire beaucoup ; plus jaloux de la réputation de Savans, que de celle d'hommes judicieux & de bon sens. Telles sont les plaintes, en partie mal fondées, que nous entendons faire tous les jours sur l'insuffisance des Commentaires, par ceux mêmes qui con-

viennent que le plan de M. l'Abbé de Villefroy éloigne conſtamment de ces défauts. Ils s'apperçoivent avec plaiſir qu'on ne laiſſe pas leur eſprit flotter dans des généralités vagues & incertaines qui n'aboutiſſent à rien de ſolide. On les fixe à un point d'Hiſtoire Prophétique que l'on ſuit pié à pié, & dont on leur donne les preuves mot pour mot ; ſans jamais s'écarter de l'objet choiſi. Par quelle fatalité l'habitude des préjugés contraires leur fait-elle donc craindre qu'un tel plan, ne ſoit encore qu'un ſyſtême arbitraire, plus travaillé à la vérité que celui des autres, & mieux ſuivi, mais toujours ſujet à l'erreur ? Encore un coup, que reſte-t-il à déſirer pour la certitude de l'objet d'un Pſaume, lorſqu'il ſe ſoutient avec la même force, avec la même harmonie dans toute ſon étendue, & lorſque toutes les penſées ſont prouvées par l'Ecriture elle-même ? Si donc cette chaîne, par laquelle on parvient à cet heureux point, paroît nouvelle, ce n'eſt que parce qu'on en juge d'abord trop ſuperficiellement. Notre méthode n'a rien de nouveau que l'extenſion que nous donnons aux idées

qu'ont eu jusqu'à présent les personnes les plus distinguées sur ces matieres. On en fait, il est vrai, un usage plus méthodique, & dès-là plus utile. Mais le fond est toujours le même. Un nouveau plan pour l'intelligence de l'Ecriture tracé sur ce modéle, n'a ri[en] qui puisse allarmer des esprits raisonnables, qui voyent que notre unique principe, est de nous attacher à la Foi & à la Doctrine de l'Eglise.

En un mot il n'est pas d'autre moyen de s'assurer qu'on ne donne pas dans des sens arbitraires, que de respecter & de suivre constamment ces trois regles en interprétant les Livres divins : l'analogie de la foi, l'harmonie du contexte, & la comparaison des autres endroits semblables. C'est la Doctrine de tous les Théologiens. Driedo l'exprime en ces termes : (a) *Veras sententias* [sacræ scripturæ] *prudens quisque lector, ex aliis scripturæ locis, & ex circumstantiâ literræ, facilè poterit deprehendere, habitâ consideratione ad fidei regulas*. Ce savant Docteur de Louvain, est si persuadé de cette maxime, qu'il

(a) De reg. & dogm. script. cap. 2. fol. 105.

la répéte en plusieurs endroits de ses ouvrages. S'agit-il de découvrir le sens de toutes les expressions qu'on apppelle communément métaphoriques ? C'est le seul moyen qu'il croit capable de ne pas tromper. *In omnibus vocibus ambiguis, varièque acceptis in diversis scripturæ locis, observanda est hæc regula, ut in sermone divino: ... Consideratione habitâ ad ea, quæ præmittuntur & sequuntur, talem studeamus trahere sententiam, quæ regulis fidei, sententiisve datis in aliis scripturæ locis non repugnet* (a). Ce sont ces trois régles fondamentales, dont nous ferons en sorte de ne jamais nous écarter. Guidés par la lumiere éclatante de ce flambeau, il ne peut être que très-utile de se former une route différente dans la méthode de celle qu'ont tenue jusqu'à présent les Commentateurs. Nous suivons le conseil d'un de ces Oracles les plus avoués, Vincent de Lerins. *Dicas novè, non dicas nova* (b). C'est la devise que nous avons prise au commencement de cet ouvrage, qui donne une idée juste, & de nos sentimens, &

(a) Idem cap. 10 fol. 99.
(b) Contra hæres. c. 27.

de notre façon de travailler. En effet Peut-on nier qu'il y ait beaucoup de passages dans les écrits Prophétiques dont on ne levera jamais l'obscurité, si l'on ne cherche point d'autres moyens de les éclaircir, que ceux qui ont été mis en usage jusqu'à présent?

Que les Critiques disent tant qu'ils voudront, que le plan de M. l'Abbé de Villefroy sur les Pseaumes, est *imaginaire*, *systématique*, *pernicieux* même; en peu de mots on peut finir la dispute. Et si l'on ne cherche point à éblouir, ou à tromper le public, plûtôt qu'à l'instruire, si l'on procéde de bonne foi, on doit toujours en revenir à ce point: il faut, ou démontrer le contraire des trois articles suivans, non par des chicannes, ou des invectives, comme on a fait jusqu'à présent, mais par de solides raisons, ou convenir que nous sommes bien fondés à suivre le plan de l'Auteur des Lettres à ses Eleves.

Car 1°. nous prouvons que la plus grande partie des Pseaumes ne peut pas avoir David pour objet. Ce sont les propres termes qui composent ces divines Poësies qui nous en fournissent

la preuve. 2°. Ceux dont les expressions sont trop générales, & trop indéterminées, ont une si grande analogie avec les termes & les pensées des autres; qu'ils sont visiblement de la même classe; & plusieurs habiles Interprétes se sont déterminés au même objet que nous, sur des raisons beaucoup moins fortes & beaucoup moins soutenues. 3°. Nous prouvons que l'objet de la Captivité de Babylone, ou comme prédiction, ou comme description, ou comme action de graces d'en être délivrés, convient parfaitement aux uns & aux autres sans gêne & sans effort, & qu'il en remplit tous les caractéres. Nous consentons volontiers, sur la foi de pareilles preuves, d'être traités de gens séduits par leur imagination : de telles imputations retombent plûtôt sur leurs Auteurs que sur nous.

Quoiqu'il en soit poursuivons. La réponse aux autres parties de l'objection, nous fournira l'occasion d'établir plusieurs vérités.

La tradition qu'on nous assure avoir été transmise d'âge en âge du sens primitif des Psaumes, par ceux qui

sont demeurés dépositaires des saintes écritures, c'est-à-dire, par les Juifs, n'est rien moins qu'une tradition irréfragable. Dès les premiers siécles de l'Eglise, les Peres mêmes y ont dérogé, & les Commentateurs de nos jours ont suivi sans scrupule leur exemple. En effet qu'on lise saint Athanase, saint Jean Chrysostôme, Théodoret, Théodore d'Héraclée : qu'on jette les yeux sur saint Hilaire, saint Augustin, saint Jérôme ; & pour ne pas pousser trop loin les citations, qu'on parcoure dans les derniers siécles Bellarmin, Génébrard, de Muis, Ferrand, Mollérius, Dom Calmet, on découvre tant de diversités dans les objets qu'ils donnent aux Psaumes, que rarement les voit-on se rencontrer ensemble dans le choix d'un objet. Si quelquefois le plus grand nombre s'accorde à donner la même piéce à David, ils ne s'accorderont pas sur la circonstance de sa vie. L'un croira le voir persécuté par Saül, un autre y découvrira la révolte de son fils, un troisiéme y appercevra Séméi qui accable ce Prince de malédictions ; un quatriéme le donnera à une autre circonstance &c. tant

Il est vrai qu'ils ont été tous persuadés, qu'il n'est point sur cet article de tradition qui soit invariable, & contre laquelle il ne soit pas permis de raisonner.

Où est donc le chemin battu qu'on nous exhorte si fortement à ne pas quitter ? Qu'on nous montre une route fixe & constamment suivie sur laquelle on puisse raisonnablement compter. Ensuite on examinera si les raisons, qui auront déterminés les suffrages, sont suffisantes pour fermer l'entrée à de nouvelles recherches. Mais n'est-il pas évident que l'on est aussi-tôt démenti par les Interprétes qui se sont tous abandonnés les uns les autres, selon qu'ils ont cru mieux réussir que ceux qui les avoient précédés ? N'a-t'on pas le même droit qu'eux de les abandonner à leur tour, si l'on peut faire voir qu'ils n'ont pas répondu à notre attente, & à leurs promesses ; & que l'on ait maintenant des lumieres plus vives, & des secours plus abondans ? On en sera quitte pour subir le même sort, si d'autres se présentent avec de nouveaux avantages, & l'on consent volontiers à leur céder la place.

Malgré la diversité étonnante des Interprétes sur les objets des Pseaumes, il est surprenant de voir avec combien de lenteur on a commencé à revenir des idées Rabbiniques que les Juifs nous ont laissées sur leur intelligence. S'ils se détachent d'eux dans le choix de l'objet, ils ont peine à s'en détacher dans la méthode. Combien même en est-il qui les suivent si scrupuleusement, qu'ils se garderoient bien d'appliquer à un autre qu'à David un Pseaume où les Juifs ont mis le nom de ce Prince ? Ne les voit-on pas faire tous leurs efforts pour ramener à quelque prix que ce soit toutes les expressions à ce point de vue ? Quant à celles qui paroissent embarrassantes, n'éludent-ils point par certains tours édifians & spirituels, les difficultés du sens litéral sans les résoudre ? ou bien, ce sont autant de mysteres qu'il n'est pas permis de tenter d'éclaircir ; & sous ce prétexte respectable, il n'est point d'interprétation qui ne paroisse à l'abri de toute censure. Un autre parti encore plus court, & qu'il n'est pas rare de voir prendre, c'est de passer par-dessus les difficultés les plus

férieufes, & d'agir comme fi tont le monde en connoiffoit le dénouement, en fuppofant toujours, fans l'examiner, qu'il n'eft rien de fi conftant que l'objet qu'on a choifi d'après les Juifs. Cette confiance mal placée a bien éloigné des Interprétes du fens litéral des Pfaumes, & elle en éloignera encore ceux qui prendront la même route.

Ce n'eft que par dégrés, & à mefure qu'on a fait ufage d'une Critique fage & prudente que l'on a fecoué le joug des idées Rabbiniques. Quand on a examiné chaque morceau en lui-même, les titres que les Juifs ont mis à la tête d'un grand nombre, n'ont plus été un des obftacles qui s'oppofent à leur intelligence. On a cherché l'objet dans la piéce même; & le refpect mal entendu qu'on avoit eu pour ces titres, qui, loin d'être authentiques; font fouvent contradictoires au fond du Pfaume, étant diffipé, on a commencé à en fentir les avantages. Ferrand & Dom Calmet ont tiré de grandes lumieres de cette méthode, mais il femble, qu'un refte de prévention les ait empêché d'en profiter entierement. S'ils quittent un objet qui leur paroît in-

soutenable, ils en prennent quelquefois un autre qui ne se soutient pas mieux. Le dénouement de la Captivité de Babylone, qu'ils employent si heureusement dans plusieurs circonstances, où on ne l'avoit pas même soupçonné, est encore si naturel dans d'autres Cantiques dont l'objet leur paroît différend, qu'on a tout lieu d'être surpris qu'ils n'en ayent pas été frappés. Ainsi chaque chose se perfectionne peu-à peu; & pour avancer l'on profite des ouvertures d'un Auteur, qui, accablé sous le poids de son travail, n'a pas pû tout voir, par une foiblesse attachée à la Nature Humaine : de même on verra sans doute après nous, que nous n'avons pas profité de tous nos avantages, & que, sur les mêmes principes, on peut pousser plus loin ses découvertes.

De tout ce que nous venons de dire il s'ensuit, que pour révoquer en doute avec un fondement légitime les objets qu'il a plû aux Juifs de nous transmettre, il n'est pas besoin de monumens authentiques, ni de piéces de la premiere antiquité, qui prouvent qu'ils n'y ont rien compris, ou qu'ils

nous

nous ont trompés. L'harmonie de chaque piéce est le monument le plus authentique que l'on puisse désirer. Partout où elle se trouve autorisée, on peut assurer que l'on a le vrai sens de l'Ecrivain sacré ; de même qu'il est incontestable que, par-tout où on ne voit point d'harmonie, on n'a pas encore compris ce qu'il veut dire. *Omnis veritas*, dit Saint Thomas, après Saint Augustin, *quæ salvâ literæ circumstantiâ potest divinæ scripturæ aptari, est ejus sensus*. Ce n'est donc pas simplement des efforts d'un génie systématique, & d'une imagination fertile, que le plan de M. l'Abbé de Villefroy tire sa force & son brillant. Il ne paroît vrai, que parce qu'il l'est effectivement, & qu'il est fondé sur l'Ecriture qui lui sert de preuve.

C'est lui prêter un langage qu'il n'a jamais connu, que de dire qu'il prétend faire voir à tout le genre humain, qu'il n'a rien compris dans le premier sens de ces divins Cantiques, quoiqu'on les étudie sans cesse depuis plus de deux mille ans. C'est chercher à jetter sur sa conduite un ridicule qui n'y est pas. C'est le taxer

d'une présomption insupportable. En un mot, c'est se former un fantôme pour avoir le plaisir de le combattre. Quel contraste de voir cet homme, dont la modestie est si connue, métamorphosé, pour ainsi dire, en pédant orgueilleux ! Ne diroit-on pas qu'il vient se donner pour un nouveau Prophéte, envoyé de Dieu dans sa miséricorde, pour désiller les yeux des pauvres mortels, abusés par tous ceux qui l'ont précédé ? Il connoît trop ce que vaut le travail, pour chercher à diminuer le prix de celui des autres. Il rend avec plaisir aux Interprétes la justice qui leur est dûe, d'avoir beaucoup servi à l'avancement de la science des Ecritures, par les lumieres qu'ils ont répandues de toutes parts en enchérissant les uns sur les autres, & par les principes qu'ils ont établis, dont on peut faire un tout merveilleux. C'est la réunion de toutes ces parties dans une forme méthodique, qu'aucun d'eux n'avoit encore tenté de faire, qui donne à son plan cet air de nouveauté, qui le fait accueillir avec crainte : mais les allarmes se dissipent, lorsqu'on l'examine à fond & sans préjugés. S'il en-

chérit ſur les découvertes antérieures, doit-on en être ſurpris ? Peut-on douter qu'une auſſi longue application que la ſienne à un même objet, ne doive produire de nouvelles lumieres, & des éclairciſſemens qui n'auroient pas encore été apperçus ? *Uſus efficaciſſimus rerum omnium Magiſter. L'uſage*, dit Pline (*a*), *eſt un moyen très-efficace pour parvenir à la connoiſſance des choſes.* Quoi qu'il en ſoit, il peut bien dire, à l'exemple de Saint Jérôme : (*b*) qu'a-t'on à me reprocher ? Condamnai-je les Anciens ? nullement. Mais je travaille comme je puis dans la maiſon du Seigneur, après les études de ceux qui m'ont précédé, ſans chercher à rabaiſſer perſonne. Qu'il ſeroit à ſouhaiter que ſes antagoniſtes euſſent de pareils ſentimens !

Enfin l'on croit avoir fait une objection ſans replique, lorſqu'avec un air de mépris, on s'eſt avancé juſqu'à dire, que *la Captivité de Babylone*, que *les énigmes, & les métaphores* dont l'Auteur des Lettres s'attache à découvrir le ſens par l'Ecriture elle-même, & par

(*a*). Lib. 6.
(*b*) Epiſt. 83, ad deſider.

l'harmonie, sont *des machines bien commodes*; qu'on peut y ramener tout ce qu'on veut; mais qu'il n'y a rien que d'*inutile*, d'*arbitraire*, de *dangereux dans ce systême*.

Nous demanderons à ceux qui font cette objection, s'ils connoissent à fond le plan de l'Auteur qu'ils attaquent? S'ils en ont une connoissance suffisante, ils doivent sçavoir qu'il n'avance pas un seul principe, qui ne soit ou étayé des témoignages les plus authentiques, ou appuyé des raisons les plus fortes. Nous en donnons les preuves dans tout le cours de cet Ouvrage. On pourroit donc épargner à un homme aussi respectable, quelques qualifications peu séantes; puisqu'en connoissant son plan, on voit l'Auteur s'étayer toujours, ou de l'Ecriture, ou de raisons triomphantes. Mais si au contraire on ne le possede pas entierement, (comme il y a toute apparence) & qu'on ne se donne pas même la peine de l'approfondir, quelle idée peuvent inspirer de leurs Auteurs des invectives hazardées? Une telle conduite est bien opposée à la charité chrétienne. Du moins, si au milieu de tous ces grands

termes, qui en imposent à ceux qui ne sont pas au fait, on s'attachoit à les éclairer sur le mérite réel du plan qu'on attaque, une telle critique pourroit être de quelque utilité. Mais c'est ce qu'on évite avec soin; & ce n'est pas sans raison. „ Si on obligeoit les „ Critiques de profession, dit M. l'Abbé Trublet (a), à examiner les Auteurs à charge & à décharge, à remarquer leurs beautés aussi-bien que leurs défauts, & à rendre raison des uns & des autres, il y auroit beaucoup moins d'Ecrivains de cette espéce; non-seulement parce que leur malice ne trouveroit point son compte dans ce genre de critique, mais encore parce qu'ils en sont la plûpart incapables. Ces Messieurs ne sont pas pour l'ordinaire des esprits du premier ordre; le plus souvent ils critiquent des choses fort au-dessus de leur portée, & qui ne leur déplaisent que par-là.

„ On a reproché avec raison à „ quelques Critiques des Anciens,

(a) Essai sur divers sujets de littérature, sur le goût, *pag.* 241.

„ d'avoir condamné dans ces Auteurs
„ beaucoup de choses qu'ils auroient
„ eux-mêmes trouvé fort belles,
„ s'ils les avoient bien entendues. On
„ pourroit faire le même reproche
„ avec justice à plusieurs de ceux qui
„ ont critiqué des Modernes. Le peu
„ d'esprit des uns n'a gueres moins
„ produit de méprises grossieres, que
„ l'ignorance des autres. „

En effet rien de si aisé que d'écrire contre un Auteur. Il a beau faire, il ne peut être en garde contre tous les coups. Un peu de brillant & de phœbus suffit pour éblouir, pour offusquer même la multitude, qui se laisse toujours prendre au ton déclamatoire. Mais apprécier au juste son mérite & ses défauts, ce ne peut être que le fruit d'une étude presqu'aussi consommée que la sienne dans les matieres qu'il traite. C'est faire illusion au public que de prétendre, après des vûes assez superficielles, qui ne sont pas toujours exemptes de passion, lui faire connoître à fond un Ouvrage, qui, quoique beaucoup plus familier à son Auteur, qu'à celui qui l'attaque, n'a pas laissé que de lui coûter des peines inconcevables, & de

longues recherches. Le plan de M. l'Abbé de Villefroy, pris dans sa totalité, est sur-tout de ce genre. Il veut être examiné de près, & avec une mûre délibération. Il suppose bien des connoissances. Il exige un travail infatigable, & à toute épreuve. Il tient de la profondeur des matieres qui en sont l'objet. Mais nous ne craignons pas d'assurer, après l'expérience que nous en faisons tous les jours, que plus on l'étudiera avec ces précautions, plus on le voudra connoître, pourvu qu'on soit disposé à renoncer à l'intérêt qu'on pourroit avoir de le décréditer.

Puisque la Captivité de Babylone est la grande pierre d'achoppement des Critiques, nous ajouterons ici quelques réflexions générales sur cette Captivité, qui sont fondées sur l'esprit même des Livres prophétiques. Elles sont bien propres à faire revenir de leurs préventions ceux qui, du premier abord, & sans autre examen, ont décidé que l'objet que l'on donne aux Psaumes, est de pure caprice & de pure fantaisie.

La Captivité de Babylone est un point de vûe si intéressant, même pour

la Religion, qu'il n'est pas étonnant que presque toute l'attention des Prophétes se soit fixée à cet objet essentiel. Moyse avoit connu, même avant l'entrée d'Israël dans la Terre promise, cet important événement, il en avoit menacé ce peuple indocile. Il avoit vû par un esprit prophétique, qu'Israël ne seroit fidéle au Souverain Maître que par intervalles, & seulement quand ses intérêts temporels le demanderoient. Il avoit prévu qu'en toute autre occasion, sa conduite ne seroit qu'un tissu odieux de révoltes & d'idolâtries, & qu'enfin le Seigneur, lassé d'obliger des ingrats, que des châtimens de peu de durée ne convertissoient pas, leur en feroit éprouver un qui produiroit son effet.

Josué, successeur de Moyse, fait à son peuple les mêmes menaces, & lui annonce le même châtiment, comme une suite de son attachement aux Divinités étrangeres. C'est ce penchant à l'idolâtrie que le Dieu d'Israël vouloit guérir dans ses enfans rebelles. Les Prophétes, qui se succédoient les uns aux autres, ne cessoient de les avertir de détourner de dessus leurs têtes

criminelles ce fleau terrible de la captivité, dont ils ne voyoient qu'une légere image, tant qu'il leur étoit libre de vivre chez eux, quelques vexations qu'ils eussent à éprouver de la part de leurs voisins, que Dieu envoyoit de tems en tems contr'eux pour les punir.

Ce châtiment de la captivité est si vivement imprimé dans l'esprit de tous les Prophétes, qu'ils y retombent toujours, par une espéce de propension naturelle. Ceux mêmes, qui ont d'abord en vûe un autre objet, ne manquent pas d'y revenir. L'esprit qui les inspire les rend inépuisables sur cet article.

Anne la Prophéteſſe entonne-t-elle un Cantique d'action de graces? On y apperçoit la reconnoissance que ses Descendans rendront un jour au Seigneur, de ce qu'il les aura délivrés de la puissance des Chaldéens.

Salomon adresse-t-il à Dieu cette touchante invocation qu'il fit à la consécration de son Temple? Cette Captivité de Babylone lui est aussi-tôt montrée comme le châtiment de l'idolâtrie consommée d'Israël. Ce Prince pacifique employe une partie de son dis-

cours à la prophétiser ; & il invoque par anticipation la miséricorde de l'Eternel sur son peuple, qu'il voit en esprit emmené captif à Babylone, en punition de ses crimes multipliés.

Ezéchias est-il inspiré pour faire à Dieu cette belle priere, par laquelle il sollicite sa guérison? Il est, ce semble, chargé de parler aussi de la captivité. Il finit en l'annonçant, quoiqu'en peu de mots, & il en promet la délivrance.

Isaïe, Jérémie, & les autres Prophétes sont tout occupés de cet important événement. On ne peut s'empêcher de convenir que c'est-là le grand objet qu'ils ont tous en vûe, que c'est-là le grand œuvre de Dieu, qu'ils exaltent si haut, & qui paroît attirer toute leur attention. » Isaïe, » dit Dom Calmet (*a*), a plus des » deux tiers de ses Prophéties qui re» gardent ce grand & important su» jet, il ne le quitte jamais de vûe. » Jérémie ne peut se consoler de la désolation de sa Patrie. Il y revient sans cesse. Tantôt c'est à son peuple qu'il s'adresse pour lui reprocher ses

(*a*) Sur le verset second du chap. 61.

crimes, ſur-tout ſon idolâtrie ; & pour lui faire ſentir que c'eſt en punition de tant d'excès que Jéruſalem ſera détruite, le Temple brûlé, le culte du Seigneur aboli, & qu'eux-mêmes ſeront tranſportés dans des Terres étrangeres. Tantôt c'eſt contre les ennemis de ſon peuple qu'il parle ; c'eſt la ruine de Babylone qu'il prédit ; c'eſt le retour d'Iſraël à Jéruſalem.

Ezéchiel & Daniel s'employent ſans ceſſe à conſoler leurs freres dans l'Empire de Babylone : ils leur remettent devant les yeux les crimes qu'ils ont commis en abandonnant l'Etre ſuprême. Ils travaillent à les toucher d'un ſalutaire repentir, qui puiſſe leur mériter cette éclatante délivrance, déja tant de fois promiſe, & à laquelle ils donnent un nouveau poids par de nouvelles promeſſes. Les Prophéties qui paroiſſent étrangeres, & qui ſont faites contre une Nation voiſine, ou qui annoncent la deſtinée des Empires, ſont toujours relatives au peuple choiſi du Seigneur, & c'eſt en ſa faveur que ces événemens fameux ſont montrés à ſes Prophétes. On ne voit pas qu'ils occupent tout Iſraël de leurs intérêts tem-

porels. Si quelquefois dans leurs plaintes ils paroissent parler de leur propre personne, ils s'en servent comme d'une parabole, ou d'une allégorie pour les appliquer aux malheurs communs de la Nation, ou ce sont tout au plus quelques plaintes momentanées, qui sont aussi tôt absorbées par l'objet dominant qui les entraîne. En un mot, tant qu'ils agissent comme Prophétes, c'est toujours l'Eglise d'Israël qu'ils ont pour objet. On en peut dire autant des petits Prophétes.

» Osée s'occupe partout des disgraces & de la captivité d'Israël » comme d'un malheur commun & général. C'est-là son principal objet. » Il en revient toujours-là. Mais après » avoir prédit ce dernier malheur d'Israël, il ne manque point d'y joindre la promesse de la délivrance, » & de son retour de la captivité (a). »

Joël sous l'allégorie d'une nuée de sauterelles, & d'autres insectes qui ravagent la Terre d'Israël, nous représente l'affreuse désolation que causa l'armée des Chaldéens. » En trois petits Chapitres, dit le Pere Lau-

(a) Préf. sur Osée, du P. Calmet.

» geois (*a*), il comprend tout ce que
» les autres Prophétes ont prêché, &
» suit leur méthode ordinaire, en at-
» taquant les vices & les sacriléges du
» peuple de Juda : il leur prédit la mê-
» me captivité, & leur promet la li-
» berté, s'ils font pénitence. »

Amos prophétise d'abord contre les idolâtres voisins & ennemis d'Israël. Ses deux premiers Chapitres sont contre Damas, contre les Philistins, les Tyriens, les Iduméens, les Ammonites, les Moabites. Il y joint Juda, & les Israëlites des dix Tribus. » Les maux dont il
» les menace, dit le P. Calmet (*b*), re-
» gardent les derniers tems de la plû-
» part de ces Etats qui furent ruinés
» par les Rois d'Assyrie & de Chaldée.
» Après ces prédictions contre ces di-
» vers peuples, le Prophéte continue
» à prophétiser contre Israël, & *c'est-*
» *là son principal objet dans tout le reste*
» *de l'Ouvrage.* »

La Prophétie d'Abdias est en premier lieu contre les Peuples de l'Idumée. Il fait armer les Chaldéens pour venir fondre sur cette cruelle & super-

(*a*) Préf. sur Joël.
(*b*) Préf. sur Amos.

be Nation, ancienne ennemie du Peuple de Dieu. Elle subit le même sort que les autres. Le Prophéte au contraire n'a que des paroles de douceur pour Israël. Il prédit clairement son retour, & le rétablissement de Jérusalem. Les enfans d'Edom seront un jour soumis à son Empire.

On n'ignore pas que la Prophétie de Jonas est contre les Ninivites, ennemis mortels de la Nation sainte. Nahum a pour objet la destruction de cette Capitale & de son Empire.

Les deux Royaumes de Samarie & de Juda occupent entierement le Prophéte Michée. Il voit d'abord la Capitale de celui-là prise & réduite en un monceau de pierre par Salmanasar. Il s'éleve ensuite contre Juda; il annonce la ruine de Sennacherib, & les ravages qu'il devoit faire dans la Judée. Il revient encore contre le Royaume d'Israël. Les désordres qu'il apperçoit parmi les dix Tribus, sont la matiere de ses reproches; il leur prédit une captivité prochaine, & finit par des promesses de leur retour.

Les Prophéties d'Habacuc n'ont pas un autre objet. Après des plaintes

très-vives des désordres & des injustices qu'il remarque dans le Royaume de Juda, Dieu lui révele que bientôt il en tirera une vengeance éclatante en abandonnant son peuple aux Chaldéens.

Sophonie suit la même route que les autres Prophétes. Tantôt ce sont des menaces & des reproches contre Jérusalem. Tantôt ce sont des Prophéties consolantes, & des promesses du retour de la captivité. Il prophétise aussi contre tous les voisins ennemis de Juda. C'est le plan universel de tous ces Ecrivains sacrés.

Enfin les Prophétes Aggée, Zacharie & Malachie, qui ont vécû après le retour de la captivité, se répandent en actions de grace pour le bienfait inestimable de la liberté. Leurs Prophéties, qui ont toujours pour objet le corps entier de la Nation depuis son retour, se ressentent d'un air de triomphe & de joye qui devoit naturellement accompagner cet heureux événement. Quelquefois ce sont des avertissemens qu'ils donnent aux Israëlites, ou des réprimandes qu'ils leur font sur leur conduite passée, présente

& à venir. Une chose surtout devoit leur rendre ces Prophéties bien cheres ; c'étoit l'arrivée prochaine du Sauveur sur la terre, que ces Prophétes annoncent si clairement. Telle étoit l'attention du souverain Maître à veiller continuellement sur les besoins de son Peuple par le ministere de ses Prophétes. Ceux-ci, en se succédant les uns aux autres, étoient toujours chargés de suivre la route que leur avoient tracée ceux qui les avoient précédés. Il sembloit que toute leur fonction ne fut que d'empêcher Israël de perdre de vûe ce qui lui avoit été annoncé par son Législateur dès son entrée dans la Terre Promise, & de lui en détailler les circonstances.

Arrêtons-nous un instant pour considérer à loisir cette marche uniforme & directe de tous les Prophétes vers un même point de vûe ; & reprenons notre raisonnement. C'est toujours la Nation sainte toute entiere qui les occupe. La prédiction de la Captivité, la description des maux de la Captivité, les actions de graces rendues, pour avoir été délivrés de la Captivité : voilà le point fixe qu'ils ont sans cesse

devant les yeux. Les Prophéties qu'ils font contre les autres peuples, sont relatives à celui-ci, en ce qu'elles ont pour objet la punition des ennemis d'Israël, & sa délivrance, qui ne devoit avoir lieu que par ce moyen. En un mot, les intérêts temporels des Prophétes y sont comptés presque pour rien. Maintenant faisons la comparaison.

David, en qualité de Prophéte, n'étoit-il pas comme les autres chargé de veiller aux intérêts communs de la Nation, de l'avertir, de lui annoncer, de lui détailler ses malheurs futurs? N'étoit-il pas de son devoir de le consoler par avance, en lui promettant une délivrance éclatante qui feroit retomber sur ses ennemis les maux dont ils devoient l'accabler, & qui lui ouvriroit enfin les yeux de l'intelligence, pour l'empêcher de se livrer dans la suite au culte impie des Nations? Encore un coup est-il croyable qu'il ait abandonné son ministere public, pour n'occuper Israël que de sa personne dans ses assemblées religieuses, & d'un ressentiment le plus irréligieux contre ses ennemis personnels?

A ces réflexions générales, ajoutons que tout se ressent, chez le Psalmiste, de l'objet dominant des autres Prophétes : que les expressions & les pensées y sont les mêmes : que l'harmonie ne se dément en rien quand on prend la Captivité de Babylone pour point de vûe ; & qu'au contraire elle se soutient rarement quand on en choisit un autre. Croira-t-on encore que la Captivité de Babylone soit dans les Psaumes un objet de pur caprice, de pure fantaisie ?

L'analogie qu'a cette Captivité si vantée par tous les Prophétes, avec les Mystères de la Nouvelle Alliance qu'elle représente, aide encore à faire croire que tel est le sens primitif de ces divins Cantiques, que le Prophéte mettoit à la bouche des enfans d'Israël. Il n'est aucun événement dans tout l'Ancien Testament, dont toutes les circonstances s'accordent si bien à désigner la Rédemption des hommes par Jesus-Christ. Tout ce qui a servi à son dénouement, a été préparé par son Auteur avec tant d'art & de proportion, qu'une médiocre attention suffit pour sentir la justesse des rap-

ports ; en sorte qu'on est obligé de convenir, après la connoissance que nous donne l'accomplissement des deux événemens, que rien ne pouvoit être mieux disposé ; & que l'on voit en raccourci dans le premier des deux, ce qui se développe dans le second en faveur de tout l'Univers.

En effet, de l'aveu même des Interprétes, tel est le double objet que nous présentent sous la même lettre les écrits des Prophétes. La Captivité de Babylone, & la délivrance d'Israël procurée par Cyrus pour premier objet dans l'ordre des tems ; la chûte du genre humain par le péché, son asservissement à l'idolâtrie, & sa rédemption par la venue du Messie, pour objet principal, quoique le second dans l'ordre des tems : c'est ce que nous annoncent autant de bouches qu'il y a d'Interprétes qui ayent touché cette matiere. Pour ne pas ennuyer le Lecteur par des répétitions inutiles, consultons le seul Dom Calmet sur Isaïe & sur quelques autres Prophétes ; il ne fait que réunir les suffrages de tous ceux qui l'ont précedé.

» Nous n'avons pas, dit-il (*a*), » dans l'Ecriture de gage, ni de figure » plus sensible de la rédemption du » genre humain par Jesus-Christ, que » le retour de la Captivité de Baby- » lone. Aussi est-il ordinaire (*b*) aux » Prophétes de mêler les Prophéties » du Messie avec celles qui regardent » le retour de la Captivité. Les Pro- » phétes (*c*), & sur-tout Isaïe, repré- » sentent souvent les Juifs captifs à » Babylone, comme des morts, des » aveugles, & des gens plongés dans » les ténébres, & dans l'horreur d'une » prison; mais ces expressions & cette » Captivité n'étoient que l'ombre de » celle où étoit réduit tout le genre » humain, & dont Jesus-Christ est » venu les délivrer (*d*). Ce retour » [de la Captivité] étoit comme le » gage de la conversion d'Israël à la » foi de Jesus-Christ (*e*). Isaïe comme » Prophéte destiné particulierement

(*a*) Sur Jérémie 16: 15.
(*b*) Sur Ozée 6: 2.
(*c*) Sur Isaïe 40: 9. 42: 1. & 73
(*d*) Sur Michée 2: 12.
(*e*) Sur Isaïe 62: 1.

» de Dieu pour annoncer la venue » du Messie..... nous parle de Jesus-» Christ & de son Eglise, sous l'em-» blême de Cyrus & de Jérusalem. » Cyrus juste du Seigneur (*a*), libé-» rateur de Juda (*b*), sauveur de » Sion, est le type de Jesus-Christ. » Jérusalem ci-devant répudiée, aban-» donnée, & ensuite devenue épou-» se chérie & bien-aimée, désigne » l'Eglise de Jesus-Christ, l'objet des » complaisances & des bontés du Sei-» gneur...... Enfin ce dénouement » de la figure & de la chose figurée, » se trouve partout. C'est la clef de » toutes les Prophéties. » Ce que ce savant Abbé de Senone dit dans cet endroit d'Isaïe, il le répete très-souvent ailleurs, & il le doit faire, puisque l'on a vû qu'ils ont tous le même objet. La destruction de l'idolâtrie, & la conversion des Gentils étoient le grand miracle que le Verbe fait chair, devoit opérer dans la Nouvelle Loi. La destruction de l'Empire des Chaldéens & de leurs idoles, & la délivrance des Israëlites captifs

(*a*) Chap. 42 : 2.
(*b*) Chap. 45 : 8. 51 : 15.

étoient le grand miracle que le Verbe devoit opérer avant son Incarnation pour manifester sa puissance absolue à tous les peuples, & leur montrer la vanité de leurs fausses Divinités par leur impuissance. Telle est l'œconomie des Prophéties & leur double objet figuré & prophétisé l'un par l'autre. Voilà ce que nous appellons avec le Pere Laugeois (*a*) *le double sens litéral des Prophéties*, *le mystere*, *la clef des Prophéties*. Si donc il est évident que David n'est pas différent des autres Prophétes, soit dans les pensées, soit dans les expressions, (comme nous l'avons déja fait voir plusieurs fois, & comme nous espérons le montrer encore plus amplement dans l'article qui est à la suite de celui-ci) quel motif aurions-nous de ne pas croire qu'il a aussi le même objet, puisque d'ailleurs tant de raisons solides, dont plusieurs sont *à priori*, se réunissent pour écarter les objets qu'on donne ordinairement à ses Poësies sacrées ? Qu'on choisisse telle circonstance que l'on voudra de la vie

(*a*) Science universelle de l'Ecriture. Premier avis pour l'intelligence des Prophétes.

de ce Prince pour l'appliquer à quelqu'un de ses Cantiques, que nous reconnoissons appartenir au corps entier de l'Eglise d'Israël, & si l'on trouve dans son application autant de suite & d'harmonie dans le discours; autant de force, d'énergie, de majesté dans les pensées; autant d'analogie avec les autres Prophétes dans le choix de l'objet; enfin autant de justesse dans les rapports entre le Roi Prophéte, Jesus-Christ & son Eglise, qu'il y en a entre la Nation sainte en captivité, que Dieu délivre par Cyrus, & Jesus-Christ le Sauveur de tous les hommes; nous consentons dès-lors à préférer David à tout autre objet; & la Captivité de Babylone dont on s'effraye, sans savoir pourquoi, en sera bannie, même de notre aveu. Mais n'est-il pas évident que ce seroit faire des efforts inutiles? Qu'en cent endroits des Pseaumes que l'on donne personnellement à David, comme au premier objet, ou, comme l'on dit, à l'objet typique; on est obligé de l'abandonner dans nombre de versets, pour n'y plus considérer que Jesus-Christ? C'est ainsi que l'on fait, des piéces les

plus sublimes, un tout composé de parties étrangeres, qui nous font tous les jours reprocher par les libertins un défaut d'harmonie dans les écrits des Prophétes, ou dans les autres Livres de l'Ecriture Sainte; défaut cependant qui n'est que dans l'imagination de ceux, qui se font un principe de n'en pas avoir, & de marcher dans le désordre, & dans la confusion avec la confiance de gens qui ont pour eux la vérité. C'est-là ce qui devroit armer le zéle de ces Critiques toujours prêts à prendre la plume. Ils auroient de quoi lui donner un libre cours, & on ne pourroit pas s'en plaindre. C'est-là que les épithètes d'*inutile*, d'*arbitraire*, de *dangereux à la Religion*, seroient appliquées à plus juste titre.

Supposer un défaut d'harmonie dans l'Ecriture, c'est une prétention inutile, parce que loin d'en recevoir aucune lumiere, elle ne sert qu'à obscurcir celle que l'on pourroit retirer de l'Ecriture elle-même, si on ne la supposoit pas comme un principe incontestable. Toute son utilité est d'être une ressource assurée pour la paresse. Un passage paroît-il difficile à entendre à

dre ? La suppofition vient au secours. Tout d'un coup on se transporte, par un tour d'enthousiasme, bien loin de l'objet qu'on avoit d'abord choisi ; on assure même avec une entiere confiance que c'est-là le dessein du Saint Esprit. Réponse qui, comme on le sent, répand bien des lumieres.

Cette méthode est encore arbitraire. Car quelle preuve en donne-t-on ? Aucune tirée de l'Ecriture. On n'oseroit point dire sans doute que ce fût un point de Tradition. Si quelques Auteurs tant anciens que modernes, l'ont un peu trop suivie, parce que la défaite étoit commode ; s'ils s'en sont servi quelquefois dans des endroits difficiles, ils n'en apportent aucune raison solide, & il reste toujours à examiner les motifs d'une telle conduite. D'ailleurs il n'est pas rare de voir les uns & les autres poser des principes tout-à-fait contraires, & les appuyer fortement dans des tems où leur raison prend le dessus des préjugés. Nous en avons vû les preuves en traitant de l'harmonie. Une seule raison, qui nous est fournie par le Critique lui-même, fera voir

l'abſurdité du principe. C'eſt que ſur ſa garantie, il n'eſt pas d'application ſi éloignée, ſi ridicule, ſi détournée, qu'on ne puiſſe autoriſer. N'entendez-vous pas cet endroit? Vous voilà bien embarraſſé pour peu de choſes. Oubliez que vous avez choiſi un tel objet. Tranſportez-vous à un autre; vous reviendrez à celui-ci quand vous pourrez; ſinon vous le laiſſerez. Il n'y a pas d'harmonie dans les Prophétes.

Qu'on ne s'y trompe pas, l'abſurdité de ce principe eſt égale, ſoit qu'on ne veuille pas d'harmonie dans le premier ſens, en le ſuppoſant ſeul litéral, ſoit qu'on ſe contente de l'éloigner du ſens qui regarde les Chrétiens, en l'admettant dans celui qui regarde la Nation des Hébreux. Nous nous paſſerions fort bien de la préférence. C'eſt nous ôter les armes de la main, & les mettre de gayeté de cœur dans celle de nos ennemis, qui ſont par-là autoriſés à croire que nos preuves ſont de pures chimeres, que nous forgeons à plaiſir, & auxquelles chacun donneroit un nouveau tour, s'il le vouloit: au lieu qu'ils ne

peuvent révoquer en doute un ſens ſuivi & plein d'harmonie. Le premier ſens qui les regarde, loin d'exclure le ſecond, y conduit naturellement; & plus on leur fera ſentir l'analogie de l'une & de l'autre Alliance, plus on établira la vérité de la Religion Chrétienne. Des rapports auſſi bien ſoutenus ne peuvent que les charmer & les ravir. S'ils ſont déterminés à ne pas ſe laiſſer convaincre, ils ſeront au moins réduits à garder le ſilence.

Enfin ce principe d'un défaut d'harmonie eſt dangereux à la Religion, & il n'en eſt gueres qui le ſoit davantage. Cela eſt viſible. C'eſt la conſéquence qui ſuit naturellement de ce que nous venons de dire; nous l'avons vû encore plus amplement dans le premier article. Les libertins, les hérétiques ſe prévalent tous les jours d'un tel aveu contre nous; & ceux qui ſont dans ces principes, n'ont rien à y répondre.

Aucun de ces inconvéniens n'eſt à craindre en prenant pour objet des Pſaumes celui qui eſt le grand point de vue des Prophétes: les menaces, les châtimens, les récompenſes, qui

toutes ont pour objet la Captivité de Babylone, ou d'Assyrie, & la délivrance de cette Captivité, dont ils sont sans cesse occupés, & qu'ils traitent en cent façons différentes dans leurs écrits. N'est-ce pas nous donner à entendre que c'est presque toujours là qu'il faut viser, & qu'aucun autre objet ne remplira aussi dignement, & d'une maniere aussi analogue aux vérités de la Religion Chrétienne, la grandeur & la majesté de ces sacrés Cantiques, & la sublimité de leurs expressions ?

Ces principes généraux suffisent maintenant pour justifier l'unité & l'universalité du plan de l'Auteur des Lettres à ses Eleves. Ils paroîtront encore plus raisonnables à mesure que l'on descendra dans le détail, & que l'on fera sentir l'harmonie qui en résulte. Nous saisirons avec plaisir toutes les occasions qui pourront s'offrir de montrer la justesse de ces principes par une application suivie.

Quelques personnes, dont la science jointe à la piété, nous engage à respecter les avis, nous ayant fait appercevoir qu'il seroit utile de réunir

dans un seul volume certains Pseaumes qui sont les plus usités, tels que ceux de Vêpres & de Complies, nous croyons ne pouvoir mieux les placer qu'à la suite du Pseaume 90. Heb. 91. qui est un d'entr'eux. Nous nous y déterminons d'autant plus volontiers, que ces Poësies sacrées nous fourniront de nouvelles preuves de tout ce qui a été dit jusqu'à présent, & qu'elles prépareront les voyes à l'article suivant, dans lequel nous devons traiter de la comparaison des Pseaumes avec les Prophétes. Car non-seulement nos divins Cantiques se prouvent les uns par les autres : non-seulement on apperçoit entre eux un rapport exact de pensées & d'expressions, qui autorise l'unité d'objet que nous y admirons : mais en parcourant soigneusement les Prophétes, on trouve encore chez ces Ecrivains sacrés qu'ils se sont exprimés de la même maniere, & souvent dans les mêmes termes que le Psalmiste. Nous réservons à l'article suivant de rendre palpable cette analogie réciproque des Ecrits Prophétiques. Ainsi nous ne nous y arrêterons pas ici davantage.

Nous nous empressons de satisfaire aux desirs de ceux qui nous ont demandé les Pseaumes que l'on chante ordinairement à l'Office, exécutés selon les modéles d'harmonie & de double sens, dont on a déja vû plusieurs fois des exemples. Quant au Pseaume 109. Hebr. 110. qui est à la tête de ceux que nous allons traduire, on sent bien que nous n'y admettrons point de double sens. L'harmonie seule nous détermine à n'y considérer que I. C.

Pseaume 109. Heb. 110. Dixit Dominus.

AVERTISSEMENT.

Les Juifs modernes, jaloux de l'avantage que l'Eglise Chrétienne tire de ce merveilleux Cantique en faveur de son Epoux, ont fait tous leurs efforts pour forger différens systêmes qui lui en dérobassent la possession. Les uns, selon Saint Jean Chrysostôme (a), prétendent qu'Eliézer en est l'Auteur. Ils veulent que le serviteur d'Abraham ait composé ce Pseaume pour célébrer la victoire de ce saint Patriarche sur

(a) In hunc Psalmum.

les Rois qui avoient ravagé Sodôme & Gomorrhe. D'autres, au rapport de ce même Pere (*a*), l'appliquent au Peuple d'Israël. Kimehkhi veut y trouver les victoires que David remporta sur les Philistins au commencement de son regne (*b*). Plusieurs autres, suivis de quelques Interprétes Chrétiens très-récens, supposent que Salomon en est l'objet. Il y en a, dit Tertullien (*c*), qui le donnent à Ezéchias. Enfin, on en voit selon Saint Jean Chrysostôme (*d*), qui l'expliquent de Zorobabel. » Mais, dit avec » raison le P. Calmet (*e*), le sujet » *de cette Poësie sacrée* est si grand, ses » expressions si nobles, & l'objet si » fort élevé au-dessus de l'homme, » que l'Histoire ne nous présente au- » cun Prince à qui on puisse en faire » l'application litérale. » En effet celui dont il est question dans cette importante Prophétie, est le Souverain

(*a*) Ibid.

(*b*) De Muis, in hunc Psalmum.

(*c*) Libro 5. advers. Marcion. cap. 9.

(*d*) In hunc Psalmum.

(*e*) Dans l'argument qui est à la tête de ce Pseaume.

de David ; il est assis à la droite de l'Etre suprême. Il voit ses persécuteurs à ses pieds, & le Prophéte lui déclare que son autorité tirera sa source de Jérusalem. Il commande au milieu de ses ennemis, & lorsque sa puissance paroît avec éclat, on lui offre des présens pour marque de la plus sincere & de la plus parfaite soumission. Sa Sainteté se manifeste dès le sein de sa mere, & sa naissance produit une merveilleuse fécondité. Il est Prêtre éternel, vainqueur des Rois, Juge des Nations, & il triomphe de celui qui dominoit sur la plus grande partie de la Terre. Que l'on nous fasse voir maintenant que tous ces principaux caractéres puissent être adaptés à quelqu'un des Princes auxquels on a tenté d'appliquer cette piéce. Dieu a-t-il jamais ordonné à Abraham de prendre place à sa droite ? Quand est-ce que des ennemis subjugués ont offert des dons volontaires au peuple d'Israël ? Où trouvons-nous que la sainteté de David ait été sensible dès le sein de sa mere ? Salomon fut-il jamais Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech ? Ezéchias a-t-il été établi Juge des Nations ?

Zorobabel enfin a-t-il écrasé la tête de celui qui dominoit sur la plus grande partie de l'univers ? A ce court exposé, on sent qu'il est absolument impossible de réunir sur aucun de ceux, que les Rabbins ont donnés pour objet à ce Pseaume, les principaux traits qui y sont répandus. Aussi plusieurs de ces Docteurs, vaincus sans doute par la force, & l'évidence de la vérité, ont-ils été contraints d'avouer, malgré leurs préjugés & leur antipathie contre la Religion Chrétienne, que ce Cantique ne se pouvoit entendre dans la rigueur que du Messie. Ceux mêmes, qui vivoient du tems de Jesus-Christ, n'en disconvenoient point. Ils contestoient seulement alors l'application que les Apôtres en faisoient à Jesus de Nazareth. En montrant aux restes de cette infortunée Nation, que toutes les parties de cette divine Poësie ont une liaison intime avec tous les caractéres que l'on a toujours reconnus dans le Verbe incarné, nous croirons avoir invinciblement prouvé qu'il en est le seul, & le véritable objet. Les remarques qui seront à la suite de notre version en fourniront les preuves.

TITULUS.

Psalmus Davidis.

Psaume de David.

ARGUMENT.

I. Le Prophête déclare l'ordre que le Pere Eternel donnera au Verbe incarné lorsqu'il montera aux Cieux.

Versio Latina.

I.

Refert sacer Vates verba quæ Æternus Pater ad Filium suum, post illius in cælum Ascensionem, conferet.

Jussum Domini Dominatori meo.

I. Sede à dextris meis;
Dùm ponam inimicos tuos
Scabellum pedum tuorum.

II.

Propheta Messiam alloquitur.

II. Sceptrum virtutis tuæ,
Emittet Dominus ex Sion:
Dominaberis in medio inimicorum tuorum.

III. Populus tuus offeret tibi dona voluntaria:

II. En s'adressant au Messie, il annonce son autorité, son empire, sa sainteté, sa naissance, & celle de son Eglise. Il prédit ensuite le Sacerdoce de Jesus-Christ.

III. Il prophétise la ruine des persécuteurs du Rédempteur du genre humain, après qu'il aura bû des eaux du torrent, qui deviendront la source de sa gloire.

Version Françoise.

I.

Paroles que le Pere Eternel adressera à son Fils après son Ascension.

Ordre du Seigneur à mon Souverain.

I. Asseyez-vous à ma droite ;
Pendant que je réduirai vos ennemis
A vous servir de marche-pied.

II.

Le Prophéte parle au Messie.

II. Le Seigneur fera sortir de Sion
Le sceptre de votre autorité :
Vous exercerez votre empire
Au milieu de vos ennemis.

III. Votre Peuple vous offrira des dons volontaires

In die virtutis tuæ:
In ſplendoribus [erit] ſanctitas ab
utero:
Ab aurorâ [fiet] tibi ros progeniei
tuæ.

IV. Juravit Dominus;
Illius non pœnitebit.
Tu ſolus es Sacerdos in æternum,
Secundum ritum inſignem Melchi-
ſedech.

III.

David ad Deum Patrem ſermonem dirigit.

V. Dominator qui eſt à dexteris tuis,
[ô Deus,]
Conteret tempore iræ ſuæ reges.
VI. Judicabit Nationes:
Replebit ruinas:
Confringet caput dominantis in terram
multam.

VII. [At] de torrente in viâ bibet,
Propterea exaltabit caput.

OBSERVATION.

Pſaume de David.

Soit qu'on admette ce Titre, ſoit qu'on le rejette, on ne peut diſconvenir que le Roi Prophéte ne ſoit l'Auteur de cette ſublime Poëſie. La Tradition eſt uniforme ſur ce point. Saint

Au jour où éclatera votre puissance:
[Votre] sainteté sera dans une vive splendeur dès le sein [de votre mere]
Dès votre aurore tombera la rosée qui vous donnera des enfans.

IV. Le Seigneur a fait ce serment,
Il ne le retractera jamais:
Vous seul êtes le Prêtre éternel,
Selon le rit excellent de Melchisédech.

III.

David adresse la parole au Pere Eternel.

V. [O Dieu] le Souverain Maître qui est assis à votre droite,
Ecrasera les Rois au jour de sa colere.
VI. Il jugera les Nations:
Il réparera les ruines:
Il brisera la tête de celui
Qui dominoit sur la plus grande partie de la terre.
VII. [Mais] pendant le cours de sa vie il boira des eaux du torrent,
C'est pourquoi il sera élevé en gloire.

Pierre l'annonce (*a*); Jesus-Christ l'assure (*b*); les Juifs même l'avouent, du moins par leur silence (*c*). Après ces témoignages infaillibles ne seroit-il

(a) Act. Apost. 2: 34.
(b) Matth. 22: 43.
(c) Ibid. 46.

pas inutile de chercher à multiplier les preuves. Aussi ne nous y arrêterons-nous pas. Remarquons seulement que presque tous les Interprétes s'accordent à reconnoître que la préposition (Lamed) est ici la marque du Génitif. De Muis ajoute même qu'il seroit ridicule de la prendre dans un autre sens. Ce n'est donc point sans raison que nous l'avons envisagée sous ce point de vue, lorsque nous avons traduit le Titre du Psaume 71. Heb. 72.

Ordre du Seigneur à mon Souverain.

I. *Asseyez-vous à ma droite;*
Pendant que je réduirai vos ennemis
A vous servir de marche-pied.

1°. *Ordre.*

Qui est-ce qui profére cette parole? c'est David, selon Saint Jérôme, *David est qui loquitur.* Mais quel est le sens du premier terme dont il fait usage? Pour en sentir toute la force & toute l'énergie, il est à propos de fixer le tems auquel l'Etre suprême a dû prononcer les expressions que l'Auteur de ce Psaume rapporte dans les stiques suivans. Or il est évident à quiconque aime que l'harmonie regne dans

une piéce, que ce ne pût être qu'après que Jesus Christ fut monté aux Cieux. La Tradition le donne clairement à entendre. » Dieu ne s'assied point, dit » l'Auteur de la Vulgate sur cet en» droit (*a*), c'est celui qui a pris un » corps qui s'assied. On commande » donc de s'asseoir à celui qui est hom» me, qui est monté aux Cieux. En » tant qu'homme, dit Théodoret (*b*), » il entend cet ordre : *asseyez-vous à* » *ma droite*, parce qu'entant qu'il est » Dieu, son empire est éternel. » Ecoutons encore Saint Augustin. » Nous savons que Jesus-Christ est » assis à la droite du Pere après sa » résurrection, & après son Ascen» sion. » Et plus bas en adressant la parole au Verbe incarné lui-même, ce grand Docteur s'exprime en ces termes. » Car vous êtes mort pour » ressusciter ; vous êtes ressuscité pour » monter aux Cieux, vous êtes monté » aux Cieux pour être assis à la droite

(*a*) Deus non sedet, assumptio corporis sedet. Huic ergò præcipitur ut sedeat, qui homo est, qui assumptus est.

(*b*) Ut homo audit : *Sede à dextris meis.* Nam ut Deus sempiternum habet imperium.

» du Pere. Vous êtes donc mort pour
» être assis à la droite du Pere. Car
» la mort a été la cause de la résur-
» rection ; la résurrection a été la cause
» de l'Ascension ; & vous êtes assis à
» la droite du Pere, parce que vous
» êtes monté aux Cieux. La mort est
» donc la source de toutes ces cho-
» ses. » (a) Sera-t-on maintenant éton-
né d'entendre dire à Euthyme » qu'a-
» près que Jesus-Christ fut monté aux
» Cieux, le Pere lui adressa les pa-
» roles suivantes ? *Asseyez-vous à ma*
» *droite.* » *Pater assumpto in cœlum
Christo Domino, dixit verba quæ sequun-
tur:* sede à dextris meis &c. C'est
sans doute l'autorité du Prince des
Apôtres (b), qui a engagé les Peres
à embrasser ce sentiment. Les Com-

(a) Novimus Christum sedere ad dexteram Patris post Resurrectionem à mortuis, & in cœlos adscensionem.

Ut enim resurgeres, mortuus es ; ut ascenderes, resurrexisti ; ut sederes ad dexteram Patris adscendisti. Ergò ut ad dexteram Patris sederes, mortuus es. De morte enim resurrectio, de resurrectione adscensio, de adscensione ad dexteram sessio. Hoc totum ergo cœpit à morte.

(b) Act. Apost. cap. 2 : 31, 32, 33, & 34.

mentateurs les ont suivis avec succès. De Muis demande. » Quand est-ce » que le Pere Eternel a dit à Jesus-» Christ : *asseyez-vous à ma droite?* C'est » répond-il, lorsqu'après l'avoir fait » ressusciter d'entre les morts, il le fit » monter aux Cieux pour le placer à » sa droite au-dessus de toutes les » Principautés (*a*). Il (le Pere) lui » (à Jesus-Christ) parle après sa ré-» surrection, & son Ascension, dit « Dom Calmet, & il lui donne une » parfaite égalité de gloire & de puis-» sance. ... Comme homme, Dieu lui » dit de s'asseoir. » Après la lecture de ces preuves, il est aisé de sentir avec combien de fondement nous traduisons le terme, ou si on aime mieux, le participe נְאֻם (neûm*e*) par l'expression, *jussum*, *ordre*, parce que ce n'est pas à la Divinité qu'on doit rapporter ce substantif, mais à l'humanité. Dom Calmet avoue qu'on peut lui

(*a*) Quando hoc, *sede à dextris meis*, Christo à Patre dictum? Quùm eum pater suscitatum à mortuis assumpsit, & constituit ad dexteram suam in cœlestibus, supra omnem principatum.

donner cette signification. Il s'accorde en ce point avec le Pere Lorin. Ce savant Jésuite déclare qu'il aime mieux que l'on rende ce terme par, *il a commandé* que par, *il a dit*. Pourquoi ? parce que (neûme) marque ici *une affirmation*, ou *une chose certaine*. Alors on doit ainsi l'expliquer. *Dieu* le Pere *a commandé* à Jesus-Christ qui est *Dieu*, mais c'est *entant qu'il* est *homme* qu'il lui a fait ce commandement (*a*).

2°. *Du Seigneur*.

Les lettres dont ce substantif est composé ne s'employent que pour exprimer le nom de Dieu, selon Saint Jérôme. *In Hebræo primum nomen Domini his literis scribitur, quibus de Deo tantùm scribitur*. Ce qui fait dire au Pere Lorin que le terme יְהוָה (iehôvâh) désigne le nom inéffable de Dieu, qui ne peut être communiqué à d'autres qu'à lui. C'est pourquoi on ne peut

(*a*) Sed. malim significare vel *imperavit*.... cui favet [neum] in hoc psalmo nostro denotans *asseverationem, dictumve indubitatum*. Tunc exponendum quod *Dominus* pater *imperavit* *Domino Christo*, prout est homo.

entendre d'aucun homme ces paroles. *Le Seigneur a dit* (*a*).

3°. *A mon Souverain.*

Il n'en est pas de même du terme אֲדֹנִי (-âdônî). On s'en sert également lorsqu'on parle de Dieu, des Anges, ou des hommes. On ne doit donc pas être surpris de le voir mis en usage pour désigner le Verbe revêtu de nos infirmités, parce qu'alors il participoit des deux natures. Aussi Dom Calmet déclare-t-il » qu'on n'en peut rien » conclure contre la Divinité de Je» sus-Christ, puisque ce terme, non» seulement ne répugne point à la » Divinité, mais qu'il la désigne très» souvent, & que David ne pouvoit » donner le nom de Seigneur qu'à son » Dieu, puisqu'il ne reconnoissoit sur » la terre aucune puissance au-dessus » de lui. »

Ces remarques faites, voici le sens de ce premier stique bien développé :

Ordre que le Pere Eternel donnera à Jesus-Christ mon Souverain, après qu'il sera monté aux Cieux.

(*a*). Sed in Hebræâ linguâ primum est illud ineffabile & incommunicabile alteri, quam

4°. *Pendant que.*

La préposition עד (^nghâd) pourroit occasionner ici une méprise, il est nécessaire d'y obvier. Le sens du troisiéme stique de ce verset, n'est pas que Jesus-Christ ait cessé d'être à la droite de son Pere, après que les ennemis du Sauveur eurent été anéantis. Il occupera cette place pendant toute l'Eternité; ceux mêmes qui rendent cette particule par *donec*, conviennent qu'elle n'appartient pas toujours au tems précédens, de maniere qu'elle exclue le futur. Au contraire ils citent plusieurs exemples de l'Ecriture, dans lesquels elle marque une continuité. De Muis (*a*), Genebrard, (*b*) cités & adoptés par l'Auteur de la synope des Critiques, le disent en propres termes. Ferrand le soutient aussi, appuyé sur l'autorité de Théo-

vero Deo (iehovah). Quare non potest exponi *Dominum* qui *dixit* fuisse aliquem hominem.

(*a*) Nam interdum particula *donec* ita pertinet ad tempus præcedens, ut de futuro non inferat contrarium. *De Muis.*

(*b*) עד Emphaticè solet sumi & continuitatem significare, sive consecutionem, non exceptionem, vel exclusionem futuri temporis.

doret & d'Héracléote. Nous traduiſons cette prépoſition par *dùm*, *pendant que*. Le ſens nous en paroît plus ſuivi. Au reſte cette ſignification n'eſt pas étrangere au mot עד (ⁿghậd). L'Auteur de la Vulgate la reconnoît au troiſiéme ch. des Juges, verſet 26. Alberti cite pluſieurs autres exemples de l'Ecriture, dans leſquels elle ne peut avoir un autre ſens.

5°. *Vos ennemis.*

Nous croyons ne pouvoir mieux caractériſer les peuples dont il eſt ici queſtion, qu'en empruntant les propres paroles de Saint Auguſtin (*a*). „ Quels ſont les ennemis que l'on met „ pour ſervir de marche-pied à Jeſus- „ Chriſt, demande ce Saint Docteur? „ Ceux, répond-il, à qui on a dit „ Pſaume 2 : 1, 2 & 4.

„ Pourquoi les Nations s'aſſemblent-elles
„ en tumulte?
„ Pourquoi les Peuples forment-ils de vains
„ projets?

(*a*) Qui inimici ponuntur ſcabellum pedum ejus? Quibus inania meditantibus dicitur:
Ad quid tumultuosè conveniunt gentes?
Ad quid populi meditantur inania?

„ Pourquoi les Rois de la terre s'élevent-
„ ils de concert?
„ Pourquoi les Princes conspirent-ils entre
„ eux
„ Contre le Seigneur & contre son Christ?

„ Qu'ils n'exercent pas sur nous „ leur empire, & qu'ils ne nous tien- „ nent pas en servitude.

„ Celui qui réside dans les Cieux se moc-
„ quera,
„ Il se rira de leurs vains efforts.

Ce Saint Docteur pouvoit-il mieux caractériser les ennemis du Verbe incarné? Il ne les nomme pas, il est vrai, dans cet endroit. Mais on ne peut raisonnablement douter qu'il ne rapporte ce qu'il dit aux Juifs & aux Gentils, qui l'ont crucifié, si l'on jette les yeux sur le verset 25. 26. & 27. du quatriéme chap. des Actes des Apôtres. On voit Saint Pierre s'énoncer en ces termes: „ C'est vous Seigneur,

Ad quid consistunt Reges terræ?
Ad quid Principes unâ consilium ineunt
Adversùs Dominum, & adversùs Christum ejus?
Non nobis dominentur, non nobis sibi subjugent;
Qui habitat in cœlis irridebit,
Dominator subsannabit conatus eorum.

„ qui avez dit par le Saint Esprit, qui
„ parloit par la bouche de notre Pere
„ David votre serviteur :

Pourquoi les Nations s'assemblent-elles en tumulte ? &c.

„ car Herode & Ponce-Pilate avec les
„ Nations & les Tribus d'Israël, se
„ sont vraiment ligués de concert dans
„ cette Ville contre votre Fils Jesus,
„ que vous avez consacré par votre
„ onction. „ (a) C'est donc de ces peuples dont il est question dans le Psaume 109. Hebr. 110. Les autorités sont trop précises pour s'opiniâtrer à ne pas les y reconnoître.

6°. *A vous servir de marche-pied.*

Pour les réduire à ce point d'humiliation, il n'a pas été nécessaire de les exterminer entierement ; il suffit qu'ils ayent été mis hors d'état d'empêcher l'établissement & la propagation de l'Eglise. Ce qui est arrivé après

(a) Qui Spiritu Sancto, per os patris nostri David, pueri tui, dixisti :

Quare tumultuosè conveniunt gentes ? &c. Convenerunt enim verè in civitate istâ adversùs Sanctum puerum tuum Jesum quem unxisti, Herodes & Pilatus, cum gentibus & Populis Israël.

la prise de Jérusalem & la conversion du grand Constantin.

II. *Le Seigneur fera sortir de Sion*
Le sceptre de votre autorité:
Vous exercerez votre empire
Au milieu de vos ennemis.

Cette Prophétie est très courte. Cependant celui qui en est l'Auteur, ne parle pas toujours aux mêmes personnes. Nous venons de voir par les trois derniers stiques du premier verset que l'Ecrivain sacré annonce à tout l'Univers le degré de gloire où devoit être élevé le Messie, après qu'il auroit pleinement satisfait aux dettes que tout le genre humain avoit contractées par ses crimes. Maintenant en adressant la parole à Jesus-Christ même, il va décrire ce qui lui devoit arriver avant que de parvenir à ce haut point d'élévation. Ainsi pense de Muis sur cet endroit. *Exposito Dei Patris oraculo, ipse David Christum nunc alloquitur.*

1°. *Fera sortir de Sion.*

Nous ferons encore usage des paroles de ce célebre Professeur Royal pour indiquer le sens que renferment ces

ces expressions. Les voici : le Roi Prophéte fait connoître par ce verset que l'empire de J.sus-Christ s'étendra de Jérusalem, où il prendra son origine partout l'Univers. *Significare autem vult hoc versu Christi imperium ex Hierosolimâ, ubi initium cœpit, in universum terrarum orbem esse derivandum ac propagandum.* La partie par conséquent est mise ici pour le tout. Sion pour Jérusalem. Ce qui fait demander à Saint Augustin sur ce verset (*a*). » Quelle est Sion? C'est Jérusalem » même. Ecoutez Jesus-Christ qui en» seigne, (*Luc* 24. 47.) *Il falloit qu'on* » *prêchât en son nom la Pénitence & la* » *rémission des péchés dans toutes les na-* » *tions, en commençant par Jérusalem* ». C'est avec raison que le révérend Pere Gourdand, Chanoine régulier de Saint Victor, adresse ces paroles au Verbe incarné. » Vous avez fait sortir de » Sion le sceptre de votre force & » de votre autorité, puisque vous

(*a*) Quæ Sion? Ipsa est Jerusalem. Audi ipsum Dominum.... docentem & exponentem : *Et prædicabitur in nomine ejus pænitentia & remissio peccatorum per omnes gentes, incipientibus* ab Jerusalem.

» êtes né en Judée, & que vous y
» avez formé votre Eglise, & que
» c'est là par vos souffrances, & par
» la publication de l'Evangile, accom-
» pagnée de tant de miracles, que
» vous avez commencé de triompher
» au milieu de vos ennemis. »

2°. *Le Sceptre.*

Ce *Sceptre* est mis ici pour l'*Empire.* Mais quel est *cet Empire?* C'est celui de la croix, selon Théodoret, par laquelle le Sauveur du monde a subjugué tous ses ennemis. (*a*)

3°. *Vous exercerez.*

Nous ne sommes pas les premiers qui rendions l'impératif Hébreu רְדֵה (redé) par le futur. Eusebe de Césarée traduit : *ut domineris*, *afin que vous dominiez.* Et Dom Calmet remarque que plusieurs anciens Psautiers portent : *Et vous dominerez* ; comme l'harmonie de cette Prophétie l'exige.

4°. *Votre Empire.*

Ce terme ne désigne pas un Empire de rigueur, comme quelques-uns se le sont imaginé. Saint Jérôme en don-

(*a*) Quæ porrò sequuntur etiam Salvatoris crucis virgæ imperium declarant: per illam enim totam inimicorum aciem subegit.

ne le véritable sens, lorsqu'il s'exprime en ces termes. » Le Prophéte ne » dit pas : mettez à mort vos enne» mis. Que dit-il donc ? Exercez vo» tre empire au milieu de vos enne» mis. Faites que les ennemis qui » n'étoient pas les vôtres, commen» cent à vous appartenir.... Ceux» là sont ennemis qui étoient sous » une puissance étrangere. Le Psal» miste demande donc par ces paro» les : exercez votre empire au milieu » de vos ennemis. Daignez être le » maître de vos ennemis. » (a)

5°. *Au milieu de vos ennemis.*

C'est-à-dire, comme l'explique M. de Sacy, après Saint Jean Chrysostôme. » Au milieu des Gentils & au » milieu des Juifs. Car, c'est ainsi, » dit ce Pere, que les Eglises ont » été plantées au milieu des Villes » remplies d'ennemis, & qu'elles en

(a) Non dixit : interfice inimicos tuos. Sed quid? Dominare in medio inimicorum tuorum. Inimicis tuis fac, ut qui alieni fuerant tuos esse incipiant..... Ipsi sunt inimici qui in alienâ erant potestate. Nunc ergò hoc precatur Psalmista : inimicis tuis dominare : dignare esse Dominus inimicorum tuorum.

» sont demeurées victorieuses. Et » c'est en cela qu'a consisté la plus » grande gloire de leur triomphe, » d'avoir élevé des autels au milieu » de leurs adversaires, & d'avoir » été comme des brebis & des agneaux » au milieu des loups & de toutes » sortes de bêtes farouches. » Nous ajoutons : & d'avoir sû les apprivoiser.

III. *Votre Peuple vous offrira des dons volontaires,*
Au jour où éclatera votre puissance.
Votre sainteté sera dans une vive splendeur dès le sein [de votre mere]
Dès votre aurore tombera la rosée
Qui vous donnera des enfans.

Dom Calmet avertit sur ce verset qu'il n'y a peut-être aucun endroit dans l'Ecriture qui ait donné plus d'exercice aux Critiques & aux Commentateurs que celui-ci. Leur embarras est venu des différentes leçons ausquelles ils se sont attachés. Nous allons essayer de lui rendre toute la clarté dont il est susceptible en suivant exactement le Texte Hébreu.

1°. *Votre peuple.*

C'est ainsi que lisent de Muis & Saint Jérôme. On doit reconnoître

par le terme עַמְּךָ (ⁿghámekhâ) le peuple que le Messie s'est formé au milieu de ses ennemis, c'est-à-dire au milieu des Juifs & des Gentils. C'est à ces Peuples qu'il commande, & c'est par eux qu'il doit être obéi.

2°. *Vous offrira des dons volontaires.*

Cette traduction n'est pas nouvelle. Le Pere Lorin la reconnoît conforme à l'original lorsqu'il dit : » Votre » Peuple vous fera des offrandes qui » ne seront pas forcées. » *Populus tuus spontaneas, videlicet, oblationes offeret.* N'apperçoit-on pas ici les Mages prosternés aux pieds du Sauveur qui lui font leurs présens. *Matth.* 2. 11 ? Ne se rappelle-t-on pas ces tems heureux, où le Christianisme brillant par les miracles, on voyoit les Fidéles apporter leurs biens aux Apôtres pour être distribués aux membres de Jesus-Christ, qui étoient dans le besoin ? *Voyez le quatriéme & le cinquiéme Chapitre des Actes des Apôtres.*

3°. *Au jour où éclatera votre puissance.*

Nous n'entrerons point ici dans le détail des prodiges opérés par la toute-puissance du Verbe à son entrée dans

le monde. Trop d'Auteurs en ont fait l'énumération pour nous y arrêter. On les trouve dans *Suidas*, dans *Nicéphore Livre premier Chapitre 17.* & dans *Paul Orose, Livre sixiéme, Chapitre 20.* Voyez encore *Lipoman, Tome huitiéme, Baronius, Drexel. De Christ. nasc. Pars prima Cap. 2. Parag. 1. Surius Tome sixiéme, Saint Thomas, Saint Antonin, Saint Bonaventure, Tostat, Béde, le Pere Louis d'Argentan & plusieurs autres.*

4°. *Vive.*

Nous employons ce terme pour rendre toute la force du plurier בְּהַדְרֵי (behádterêi :) qui n'est pas mis inutilement dans la Langue Sainte, comme nous l'avons prouvé plus haut.

5°. *Dès le sein [de votre mere.]*

Saint Luc nous apprend combien la sainteté de Jesus-Christ fut sensible après sa conception, lorsqu'il dit dans *le verset 41. du premier Chapitre de son Evangile*, qu'à la voix de Marie l'Enfant d'Elizabeth tressaillit dans son sein, & que cette sainte Femme fut remplie du Saint Esprit.

Fondés sur l'autorité de plusieurs Peres, nous ajoutons *de votre mere*,

pour que le Lecteur puisse sentir à la seule lecture de ce verset que c'est au tems de l'Incarnation qu'il faut le rapporter (*a*). M. Bossuet assure dans son ouvrage intitulé *Supplenda in Psalmos*, que Saint Justin, écrivant contre Tryphon, entend aussi par *uterus*, *le sein*, celui de la Sainte Vierge.

6°. *Dès votre Aurore.*

Par cette expression on doit entendre la naissance du Rédempteur des hommes, dont la lumiére augmente par degrés jusqu'au tems où tout est consommé par sa mort.

7°. *La rosée.*

Ce substantif est regardé par les Prophétes comme le simbole de la naissance du Peuple d'Israël, lorsqu'il passe de l'état d'esclavage à celui de la liberté. En voici les preuves. L'Eglise d'Israël parle en ces termes de ces tems heureux. Isaïe 26. 19.

(*a*) *An vultis scire*, demande Saint Aug. *& ipsum David inspiciamus? Et ipse loquitur, ipsius quasi sermo contextus est. Si ergò ipse loquitur; fortè ipse potuit dicere. Ex utero ante luciferum genui te. Ex utero virginali. Si enim illa Virgo ducens propaginem de carne David, ex illo utero natus Christus, tanquam ex utero genitus à David.*

(a) Ceux à qui vous avez donné la mort,
Recouvreront la vie.
Mon cadavre ressuscitera couvert de gloire:
Reveillez-vous:
Faites rétentir des chants de joie, vous qui êtes dans la poussiere;
Parce que la *rosée* qui tombera sur vous,
Sera une rosée qui vous donnera une lumiere parfaite,
Après que la terre des géants aura été renversée.

Cette terre des Géants est l'Empire de Babylone ravagé par les Médes & par les Perses. Cette *rosée* qui tombe sur Israël est donc l'exécution du décret que le Seigneur avoit porté en faveur de la Nation qu'il avoit choisie, qui prend une nouvelle naissance dès que l'Edit de Cyrus, qui lui permet de retourner dans sa Patrie, est publié. Dans le second sens ce même passage s'entend de la naissance de l'Eglise, ainsi que dans cet autre d'Ozée ch. 4. v. 6.

(a). Vivent mortui tui;
Cadaver meum gloriosè resurget.
Expergiscimini
Et festivos edite cantus jacentes in pulvere,
Quia *ros* lucis radiantis,
Ros tuus.

(a) Je serai pour Israël une vraye *rosée.*
Il fleurira comme le lis,
Et comme le cédre du Liban . . .
Il étendra de tous côtés ses racines.

Il est impossible de ne pas découvrir dans ces paroles la liberté que le Très-Haut accorde aux Israëlites. Cette rosée n'est donc autre chose que le Décret qu'il avoit porté d'enlever aux Chaldéens les restes d'un Peuple qu'il s'étoit formé, pour lui faciliter le moyen de se multiplier, comme les Prophétes l'avoient tant de fois annoncé.

88. *Qui vous donnera des enfans.*

Par ce qui précéde on voit, pour ainsi parler, éclore ici l'Eglise du Verbe incarné. C'est l'exécution du Décret de la Rédemption du genre humain par Jesus-Christ qui est cette *rosée*, qui donne la fécondité à l'Eglise; ce qui caractérise très-bien la multiplication des Fidéles à l'arrivée du Messie. C'est de cette maniere que

(a) Ero pro certò *ros* Israëli.
Germinabit sicut lilium,
Et diffundet radices suas
Ut [cedri] Libani. . . .

Cajétan explique les derniers termes du verset que nous développons.

IV. *Le Seigneur a fait ce serment,*
Il ne le retractera jamais :
Vous seul êtes le Prêtre Eternel,
Selon le rit excellent de Melchisedech.

1°. *Le Seigneur a fait ce serment.*

A qui le Pere fait-il ce serment ? Ce n'est pas à celui qui est engendré avant Lucifer, répond Saint Jérôme ; mais à celui qui est né d'une Vierge après Lucifer. *Non ei qui antè Luciferum genitus est ; sed ei juravit qui post Luciferum natus ex Virgine est.*

2°. *Il ne le rétractera jamais.*

Dom Calmet remarque sur cet endroit que „ quand l'Ecriture nous dit „ que Dieu fera un serment, & qu'il „ ne se repentira point, elle ne veut „ pas dire que Dieu soit sujet à trom„ per quelquefois, & à manquer à sa „ parole ; ensorte que son serment „ ajoute quelque chose à la vérité de „ ses promesses, ou à la certitude des „ événemens. Ce sont de simples fa„ çons de parler humaines, qui mar„ quent l'assurance & l'infaillibilité de „ ses Décrets.

3°. *Seul.*

Nous ajoutons ce terme pour rendre la force du ה (hé) paragogique, qui est après le pronom אתה (âththe) & qui n'est pas employé sans dessein par l'Ecrivain sacré, comme nous le prouverons ailleurs.

4°. *Etes le Prêtre Eternel.*

L'Ecriture nous désigne trois sortes de Sacerdoces dans l'ancienne Loi. Celui de la Royauté, celui des premiers nés, & celui des Lévites. „ Melchisédech, dit Dom Calmet, comme Roi „ de Salem, & suivant le très-ancien „ usage des Nations, exerçoit le Sa„ cerdoce dans son pays; d'où vient „ que dans la Langue Hébraique, le „ nom qui signifie Prêtre (*a*), se prend „ aussi pour désigner un Prince. C'est „ par une extension de ce droit, que „ les Patriarches & les Peres de fa„ milles sacrifioient au Tout-Puissant „ dans leur maison. Le second ordre „ de Prêtrise est celui des premiers „ nés de chaque famille (*b*). Ce droit „ appartenoit naturellement à Ruben

(*a*) Vide. 2. Reg. 8. ult. collat. cum 1. Paralip. 18. ult. Genes. 41 : 15. Exod. 11 : 16.
(*b*) Hier. tradit. Hebr. in Genes.

„ dans la maison de Jacob ; mais il
„ fut transféré à Lévi, à cause du
„ crime de Ruben. Enfin le troisiéme
„ ordre est celui des Lévites, qui
„ étoit uniquement fondé sur le choix
„ de Dieu, & qui devoit passer de
„ race en race dans la famille de Lévi,
„ jusqu'à l'abolition des sacrifices de
„ la Loi de Moyse. Ainsi cet ordre
„ Sacerdotal n'étoit pas éternel. Mais
„ celui de Melchisédech étoit perpé-
„ tuel. Il est fondé sur le droit des
„ gens, & sur la pratique de tous
„ les peuples, où les Rois étoient tou-
„ jours revêtus de la dignité Sacer-
„ dotale (a).

„ Jesus Christ comme Roi des sié-
„ cles, immortel, éternel, Tout-Puis-
„ sant, est donc Prêtre selon l'ordre de
„ Melchisédech ? & comme Melchi-
„ sédech dans l'Ecriture est sans pere,
„ sans mere, sans généalogie, sans
„ commencement & sans fin (b); c'est

(a) Platon. in politic. Arist. de Republ. libr. 3. Xenoph. de Rep. Lacedæm. Strabo. lib. 14. init. Dionys. Halycarn. lib. 2. Ælian variar. Histor. lib. 1. Virgil. Æneid. 3. & alii plures.

(b) Epist. ad Hebr. 7. 3.

„ à-dire, que les Livres saints ne par-
„ lent ni de son origine, ni de sa pa-
„ renté, ni de sa mort ; ce silence qui
„ n'est que figuratif dans cet ancien
„ Roi, est réel dans Jesus-Christ, sui-
„ vant la remarque de Saint Jean
„ Chrysostôme (*a*) ; je veux dire que
„ le Fils de Dieu Prêtre éternel, ne
„ reconnoît sur la terre ni pere, ni
„ mere à la maniere des autres hom-
„ mes, ni commencement, ni fin de
„ son Etre, & de son existence. Son
„ Sacerdoce est éternel comme lui.
„ Il a offert dans toute l'Eternité le
„ Sacrifice de sa volonté à son Pere ;
„ & dans le tems il lui a présenté celui
„ de sa vie, & de son sang, dont il
„ continue le Sacrifice dans l'Eglise
„ Chrétienne, par l'oblation qui s'y
„ fait de son corps & de son sang,
„ sous les apparences du pain & du
„ vin. „

5°. *Le rit.*

Nous rendons ainsi le terme Hébreu דִּבְרָתִי (diberâthî) parce que c'est la signification qu'il doit avoir dans cet endroit selon Tirin & Menochius.

(*a*) Chrysost. Theodoret. Hier. & alii.

6°. *Excellent.*

C'eſt pour exprimer toute l'énergie de l'י (iod) paragogique que nous faiſons uſage de cette expreſſion.

7°. *De Melchiſédech.*

Voici les différences qui ſe trouvent entre le rit Sacerdotale de Melchiſédech, & celui d'Aaron, ſelon Ménochius (a). 1°. Melchiſédech n'a point eu de ſucceſſeurs dans ſon Sacerdoce ; mais les enfans ſuccédoient à leurs peres dans celui d'Aaron. 2°. Melchiſédech étoit tout à la fois Roi & Prêtre, tandis qu'Aaron n'étoit revêtu que de la derniere qualité. 3°. Melchiſédech a offert du pain & du vin; Aaron ne préſentoit que des bœufs & des moutons. 4°. Melchiſédech étoit Prêtre univerſel ; au contraire le Sa-

(a) Diſtinguitur autem ordo Melchiſedech ab ordine Aaronis in multis. 1°. Enim Melchiſedech non ſucceſſiſſe alteri, neque ei ſucceſſiſſe alter legitur; ideòque Melchiſedech dicitur ad Hebr. 7. *ſine patre, ſine matre, ſine genealogiâ.* In Sacerdotio autem Aaronis filii parentibus ſuccedebant. 2°. Melchiſedech erat Rex & Sacerdos; Aaron Sacerdos tantùm. 3°. Melchiſedech obtulit panem & vinum; Aaron oves & boves. 4°. Melchiſedech erat Sacerdos univerſalis, nec uni tantùm genti

cerdoce d'Aaron étoit borné aux seuls Israëlites. 5°. Melchisédech n'étoit restreint à aucun lieu pour offrir son Sacrifice ; mais Aaron ne pouvoit sacrifier que dans le Temple. Jesus-Christ est donc Prêtre selon l'ordre de Melchisédech, continue ce Commentateur, en ce qu'il n'a succédé à personne, & que personne ne lui a succédé ; en ce qu'il est Roi & Prêtre ; en ce qu'il a offert du pain & du vin, qu'il est Prêtre de tous les peuples, & que son Sacrifice peut être offert par toute la terre, selon cette prédiction *de Malachie* 1 : 2 (*a*).

Car depuis le lever du soleil jusqu'au couchant,
Mon nom sera si célèbre parmi les Nations.

---

addictus ; Aaron erat Sacerdos tantum Israëlitarum. 5°. Melchisedech non egebat tabernaculo, aut templo ut sacrificaret ; Aaron indigebat..... Christus ergò est Sacerdos secundùm ordinem Melchisedech, quia nulli successit, nec ullus ei succedit, quia Rex & Sacerdos ; quia obtulit panem & vinum ; quia Sacerdos omnium gentium ; tandem quia ejus sacerdotium non alligatur ulli templo, vel tabernaculo ; sed ut prædixit Malachias.

(*a*) Ab ortu solis usque ad occasum ejus, Magnum est nomen meum in gentibus.

Que l'on me présentera par-tout de l'encens;
Que l'on fera des présens à mon nom;
Et que l'on m'offrira une oblation toute pure,
Parce que mon nom sera célébre parmi les Nations,
C'est le Seigneur des armées qui l'assure.

V. [*O Dieu*] *le Souverain Maître, qui est assis à votre droite,*
Ecrasera les Rois au jour de sa colere.

1°. *O Dieu.*

L'harmonie demande que l'on supplée ce terme. Car il est visible que le Prophéte n'adresse plus ici la parole au Verbe incarné, mais que c'est au Pere Eternel qu'il parle. Il faut donc sous-entendre quelqu'expression qui le fasse sentir. Aucune n'est plus capable de produire cet effet que celle dont nous faisons usage. Au reste nous ne faisons que suivre l'exemple de Saint Augustin. Ce Pere ne néglige rien pour démontrer que c'est à Dieu le Pere que le verset V. se rapporte.

Et in omni loco thus adoletur,
Munus offertur nomini meo,
Et est oblatio munda;
Quia magnum est nomen meum inter gentes,
Dicit Deus exercituum.

2°. *Les Rois.*

Michel Angriani, ſi connu ſous le nom d'*Incognitus in Pſalmos*, aſſure que ces Rois ſont Hérode, Pilate, & les Princes des Prêtres (*a*). Jeſus-Chriſt les a écraſés au jour de ſa colere, c'eſt-à-dire, lorſqu'il a tiré vengeance de leurs crimes par les Romains. Hérode & Pilate furent envoyés en exil par l'Empereur. Le premier ſe donna lui-même la mort. L'autre frappé par un Ange, expira rongé des vers. Les Princes des Prêtres furent, ou mis

(*a*) Quia tam ſuperiores quàm inferiores Judæorum ſibi reſiſtentium redegit ad nihilum. Quod maximè potuit de Herode, de Pilato, de Principibus Sacerdotum qui principaliùs inſurrexerunt contra Chriſtum.... Iſtos confregit Dominus in die iræ ſuæ, ſcilicet, quando vindictam de ipſorum peccatis, voluit facere per manus Romanorum. Nam Herodes, & Pilatus fuerunt in exilium relegati per Imperatorem Romanum. Pilatus occidit ſe ipſum: Herodes verò poſteà cum eſſet in gloriâ ſuâ, ſtatim ab Angelo percuſſus, & vermibus plenus expiravit. Principes verò Sacerdotum, cum reliquo Populo conſequenter per Romanos Principes Titum & Veſpaſianum fuerunt trucidati, partim venumdati, & de propriâ terrâ expulſi: per mundum uſque hodie peregrè conſtituti.

à mort par Tite & Vespasien, ou vendus & chassés de leur Patrie pour errer par-tout l'Univers, comme on les voit encore aujourd'hui. Mais, demandera-t'on peut-être, pourquoi revenir ici à Hérode & à Pilate, puisque le Prophéte a déja déclaré plus haut, que ce seroit Dieu le Pere qui puniroit ces Princes ? La réponse est des plus facile. L'Ecrivain sacré attribue à Jesus-Christ dans cet endroit le châtiment qu'il a dit plus haut être réservé au pere, pour faire voir l'égalité de puissance qu'il y a entre ces deux personnes Divines ; & par conséquent que la Nature est la même dans l'une & dans l'autre ; d'où on doit nécessairement inférer que le Verbe Incarné est Dieu. Si on vouloit donner plus d'étendue à la punition dont il s'agit dans ce verset, on trouveroit dans Bozius, *Lib.* 23. *de signis. Eccles. cap.* 43. le Catalogue de tous les Princes ennemis de Jesus-Christ, & persécuteurs de son Eglise, qui ont péri misérablement.

VI. *Il jugera les Nations,*
Il réparera les ruines :
Il brisera la tête de celui qui dominoit
Sur la plus grande partie de la terre.

1°. *Il jugera les Nations.*

La puissance de Jesus-Christ s'étend à deux choses, selon l'Auteur inconnu cité plus haut (*a*), à la punition des méchans, & à la récompense des bons. C'est de la premiere qu'il faut ici l'entendre, parce que selon Saint Basile, cet endroit se rapporte aux Juifs qui ont crucifié Jesus-Christ.

2°. *Il réparera les ruines.*

En entant, comme le dit Saint Paul *aux Rom. 11.* les Gentils en la place des Juifs. C'est le sens que Lyra, Trévet, Turrecrémata, Placide de Parme donnent à cet endroit, selon le Pere Lorin. Il paroît aussi que Saint Augustin donne cette signification au verbe מָלֵא (mâlê-) *il remplira.*

3°. *Il brisera la tête de celui qui dominoit.*

On ne peut méconnoître ici l'idolâtrie, dont le regne s'étendoit presque par tout l'univers à la venue du Sauveur. Il a brisé la tête à ce monstre, en établissant partout la Religion qu'il venoit annoncer. Dom Calmet,

(*a*) Potestas autem Christi maximè ad duo se extendit, scilicet, ad malos puniendum, secundò ad bonos præmiandum.

dit *qu'il brisera la tête* des impies, des infidéles, des persécuteurs de l'Eglise.

VII. *Mais pendant le cours de sa vie*
Il boira des eaux du torrent,
C'est pourquoi il sera élevé en gloire.

1°. *Des eaux du torrent.*

Le torrent est le monde, dit Saint Jérôme. Les eaux sont les tribulations. Jesus-Christ les a souffertes avec courage, principalement pendant sa passion, où il en fut, pour ainsi dire, submergé. C'est à ce tems, surtout que les Peres rapportent ce passage.

2°. *Il sera élevé en gloire.*

(Mot à mot, *il élèvera la tête.*) Le Prophéte s'exprime ainsi pour faire voir le point de gloire auquel le Verbe Incarné devoit parvenir après avoir rempli sa mission.

Psaume 110. Heb. 111. Confitebor tibi, Domine.

AVERTISSEMENT.

Ce Psaume est alphabétique dans le Texte original; mais d'une maniere assez différente des autres morceaux de même genre, qu'on verra par la

ſuite. Dans ceux-là chaque verſet commence par une lettre rangée ſelon l'ordre de l'Alphabet ; dans celui-ci les lettres commencent à chaque demi-verſet, ou à chaque ſtique. Nous ne nous arrêterons pas à deviner ce qui engageoit les Auteurs ſacrés à compoſer cette ſorte de Poëſie : une telle découverte ne donneroit pas plus de jour à la piéce : ainſi nous croyons qu'il ſeroit inutile d'en faire la recherche.

Les ſentimens ne ſont pas beaucoup multipliés ſur l'objet de ce Pſaume. Ils ſe réduiſent à trois différens.

Théodoret croit que David le compoſa, prévoyant la victoire que Joſaphat devoit remporter ſur les Iduméens, les Ammonites & leurs Alliés. Mais on voit ſi peu de rapport entre les expreſſions de ce Cantique & cette victoire du Roi d'Iſraël, que nous nous croyons légitimement diſpenſés d'en faire l'analiſe pour détruire ce ſentiment. Chacun ſentira aiſément le vuide qu'il y a dans une pareille hypotheſe à la ſimple lecture de la piéce.

D'autres le regardent comme un Pſaume purement moral, où le Prophéte releve la grandeur de Dieu, &

la magnificence de ses œuvres. Ce sentiment vague & indéterminé est fort commode, parce qu'il dispense de faire des recherches historiques, qui prouvent la vérité de son objet. L'esprit se promene à son aise dans des généralités, dont l'invention n'est pas bien difficile. Mais dira-t-on que tel est le sens litéral d'un Pseaume. Non, sans doute. On en verra la preuve par l'exécution du contraire.

Appuyés de plusieurs manuscrits, le vénérable Béde, Ferrand, M. de Choisi, & Dom Calmet le rapportent au retour de la Captivité de Babylone; c'est, selon eux, un Cantique d'actions de graces que les Israëlites délivrés chanterent pour marquer au Seigneur leur reconnoissance de ce bienfait signalé. Toute la piéce tend visiblement à ce point de vûe: ce qui nous a engagés à ne pas nous en écarter.

Nous ne parlons pas de ceux qui veulent que ce Pseaume soit une action de graces de Jesus-Christ & de l'Eglise Chrétienne pour les faveurs dont Dieu a comblé ses fidéles adorateurs, & pour la conversion des Gentils; notre

attachement au fens de la nouvelle Alliance eft trop connu, pour s'imaginer que nous ne voulions pas le reconnoître.

TITULUS.

Laudate eum qui per fe eft.

Chantez les louanges de l'Etre qui exifte par lui-même.

ARGUMENS.

Quant au fens litéral de l'ancien Ifraël.

L'Eglife d'Ifraël s'engage, au nom de fes enfans, à rendre au Tout-Puiffant de très-fincères actions de graces. Elle rélève la clémence & la certitude des promeffes du Seigneur: la grandeur, la gloire, la force & les prodiges qu'il a opérés pour les tirer de la Chaldée. Elle promet des louanges immortelles à celui qui remplira les préceptes que la crainte du Souverain Maître imprimera dans fon cœur.

Quant au fens litéral du nouvel Ifraël.

Pénétrée de la plus vive reconnoiffance, l'Epoufe du Verbe incarné exhorte fes enfans à ne pas être infenfibles aux faveurs dont le Seigneur les a comblés. Un puiffant motif les y engage: la grandeur des merveilles qu'il a fait éclater pour les faire fortir de l'efclavage, où les tenoient les Pharifiens & les Gentils. Elle les affurent qu'on publiera toujours les louanges de celui qui craindra le Seigneur & qui obfervera fes préceptes.

Versio Latina.

I. GRatias agam Domino ex toto corde:
In privatis & publicis cœtibus justorum.
[Exclamabo]

II. Magna sunt opera Domini;
Requirenda omnibus qui delectantur ipsis.

III. Gloriosum & decorum est opus ejus,
Et justitia ejus, quæ perstabit in æternum.

IV. Memoriam præstitit mirabilibus suis;
Clemens & misericors Dominus.

V. Escam dedit timentibus se.
Memor fuit in æternum fœderis sui.

VI. Virtutem operum suorum cognoscendam exhibuit Populo suo,
Reddens ei hæreditatem gentium.

VII. Opera manuum ejus vera sunt & justa:
Fideliter completa sunt omnia jussa ejus.

VIII. Immota sunt in ævum sempiternum:
Facta in fide & æquitate.

IX.

Verſion Françoiſe.

I. JE rendrai de toute l'étendue de mon cœur des actions de graces à l'Eternel :
Dans les aſſemblées particulieres & publiques des juſtes.
[Je m'écrierai.]
II. Les œuvres du Seigneur ſont grandes :
Elles ſont dignes des recherches de ceux qui en font leurs délices.
III. Son œuvre & ſa juſtice, qui ſubſiſteront éternellement,
Ont fait éclater ſa gloire & ſa grandeur.
IV. Le Seigneur plein de bonté & de miſéricorde,
A perpétué la mémoire de ſes prodiges :
V. Il a donné la nourriture à ceux qui le craignent :
Il n'a jamais perdu le ſouvenir de ſon Alliance :
VI. Il a fait connoître à ſon Peuple la force de ſon bras,
Lorſqu'il lui a rendu ſon héritage occupé par les Nations.
VII. La certitude de ſes promeſſes & la juſtice ont éclaté
Dans les merveilles qu'il a opérées par ſa puiſſance :
Tous ſes ordres ont été fidélement exécutés.
VIII. Ils ſont immuables pour tous les ſiécles :
La fidélité & l'équité en ſont la baſe.

IX. Redemptionem misit Populo suo:
Renovavit in æternùm fœdus suum,
Verenda & terribilis est potentia ejus.

X. Præcipua sapientia est timor Domini;
Rectè sapit quicumque adimplet ea
[Præcepta]
Laus ejus perstabit in perpetuùm.

OBSERVATION.

I. *Je rendrai de toute l'étendue de mon cœur des actions de graces à l'Eternel,*
Dans les assemblées particulieres & publiques des justes.

Dans les assemblées particulieres & publiques,

L'Ecrivain sacré fait ici allusion à ce qui devoit arriver après la Captivité. Au défaut de Temple on éleva dans les plus grandes Villes de la Terre d'Israël, selon M. Huré, (*a*) plusieurs Edifices. On s'y assembloit, dit le Docteur Prideaux (*b*), pour

(*a*) Diction. de la Bible au mot *Synagoga*.
(*b*) Pag. 217. & les suivantes du second vol. de l'Hist. des Juifs.

IX. Il a envoyé un Rédempteur à son Peuple :
Il a renouvellé pour toujours son Alliance avec lui.
Sa puissance est digne de respect :
Elle est redoutable :

X. La principale sagesse consiste à craindre le Seigneur.
Celui qui observe ses commandemens,
Acquiert une véritable intelligence,
On le louera dans la durée des siécles.

---

y prier, pour y lire l'Ecriture Sainte, pour l'expliquer, & pour y rendre à Dieu ses actions de graces. Le nombre de ces Synagogues augmenta si considérablement, même après la réédification du Temple, qu'on en comptoit jusqu'à 480. dans Jérusalem (a). Aussi chaque Nation, chaque condition en avoit de particulieres. Delà ces dénominations : *la Synagógue des affranchis* (b), *la Synagogue des Cyrenéens*, *la Synagogue des Alexandrins*, &c. Ceux-mêmes des Israëlites qui ne retournerent pas dans leur pays,

(a) Introduction à l'Ecriture Sainte du Pere Lamy de l'Oratoire, *pag.* 136.
(b) Act. Apost. 6 : 9.

en érigerent plusieurs au milieu des différens Peuples parmi lesquels ils avoient à vivre. Il y en avoit à Damas (*a*), à Salamine (*b*), à Antioche (*c*), à Icone (*d*), à Tessalonique (*e*), à Bérée (*f*), à Athenes (*g*), à Corinthe (*h*), à Ephése (*i*). Les assemblées qu'on faisoit dans ces différens endroits, n'étoient regardées que comme particulieres, relativement aux assemblées publiques & générales que l'on devoit faire dans le Temple.

II. *Les œuvres du Seigneur sont grandes: Elles sont dignes des recherches de ceux qui en font leurs délices.*

Les œuvres du Seigneur.

Dès qu'on est instruit de l'objet que le Psalmiste avoit en vûe en composant cette Poësie, on sent aisément à quels événemens on doit rapporter les termes d'*œuvres du Seigneur*. Le renversement total de la Monarchie de Babylone, la perte entiere des Chal-

(*a*) Act. Ap. 9: 2 : 20. (*b*) Ibid. 13: 5. (*c*) Ibid. 13: 14. (*d*) Ibid. 14: 1. (*e*) Ibid. 17: 1. (*f*) Ibid. 17: 10. (*g*) Ibid. 17: 16 & 17. (*h*) Ibid. 18: 1 & 4. (*i*) Ibid. 18: 19. & 21.

déens, & la liberté des Israëlites se présentent aussi-tôt à l'esprit. C'est ainsi que les Prophétes désignent ordinairement ces prodiges. Jérémie décrivant dans son Chapitre 50. la ruine de l'Empire de Babylone, s'exprime en ces termes, verset 25. (*a*)

Le Seigneur a ouvert son trésor,
Il en a tiré les instrumens de sa colere;
Parce que le Souverain Maître, le Seigneur des armées,
Doit exécuter *une œuvre* contre la terre des Chaldéens.

Dans ce passage le trésor du Seigneur, c'est la Médie & la Perse, où il a caché ceux qui doivent châtier les oppresseurs de son Peuple. Il en fait sortir les troupes qu'il a destinées lui-même, pour tirer une vengeance éclatante des Nations, qui tenoient les Israëlites dans un dur esclavage. On trouve encore les termes d'*instrumens de la colere du Seigneur*, dans Isaïe: 13: 5. pour caractériser les Soldats de Cyrus.

(*a*) Aperuit Dominus thesaurum suum;
Indè protulit instrumenta iræ suæ;
Quia opus Dominatori, Domino exercituum,
Peragendum est in terram Chaldæorum.

Les Israëlites, *s'encourageant* les uns les autres à aller rendre leurs actions de graces au Seigneur à Jérusalem, n'employent point d'autres expressions, Jérémie 51. 10. pour indiquer la prise de Babylone.

Venez, disent-ils, (*a*)
Allons publier dans Sion l'*œuvre* du Seigneur notre Dieu.

Il semble que le Prophéte Habacuc ait emprunté de Jérémie les expressions qu'il employe au verset deuxiéme du troisiéme Chapitre de ses Prophéties ; il y parle au Seigneur en ces termes de la fameuse révolution de Babylone (*b*).

C'est votre *œuvre*, Seigneur,
Mettez-le en exécution au milieu des années.

Nous réservons à développer ce verset d'une maniere plus étendue, pour le tems auquel on donnera cet admirable Cantique dans tout son entier.

(*a*) Venite :
Et narremus in Sion opus Domini Dei nostri.

(*b*) Domine, opus tuum est :
In medio annorum vivifica illud.

III. *Son œuvre & ſa juſtice, qui ſubſiſteront éternellement,*
Feront éclater ſa gloire & ſa grandeur.

Son œuvre & ſa juſtice qui ſubſiſteront éternellement.

Le terme de juſtice ne déſigne pas ici cet attribut de Dieu pris en lui-même. Il eſt éternel indépendamment des opérations extérieures de l'Etre ſuprême ; mais, comme nous l'avons prouvé ailleurs (*a*), il indique la ſévérité avec laquelle le Seigneur traitera les oppreſſeurs de ſon Peuple. Ainſi lorſque l'Auteur Sacré dit, que la juſtice du Seigneur ſubſiſtera toujours ; il veut faire entendre, que les marques de ſévérité avec laquelle il en agira contre les Chaldéens, feront toujours viſibles ; c'eſt-à-dire, que Babylone détruite ne ſera jamais rebâtie ; que cette formidable Monarchie renverſée ne formera jamais un Empire ; que les Chaldéens en un mot ſeront pour toujours confondus parmi les Nations, ſans jamais conſtituer un peuple diſtingué des autres. Auſſi le Pſal-

(*a*) Au n°. 6. de l'Obſ. ſur le 1. verſ. du Pſ. 71. Hebr. 72.

miste assure-t-il au verset VIII. que les ordres que le Seigneur a donnés contre Babylone, sont immuables pour tous les siécles. Plusieurs Prophétes les ont menacé de ces terribles châtimens. Isaïe décrivant les malheurs qui étoient sur le point de fondre sur la Capitale de la Chaldée, s'exprime en ces termes, versets 19. & 20. de son Chapitre 13. (a)

Babylone, la plus superbe d'entre les Monarchies,
Et dont l'éclat nourrit l'orgueil des Chaldéens,
Sera détruite comme Sodôme & Gomorrhe que le Seigneur a renversées.
Elle ne sera plus jamais habitée;
Jamais on ne la rebâtira:
Les Arabes n'y dresseront pas même leurs tentes,
Et les Pasteurs n'y feront point reposer leurs troupeaux.

Ce Prophéte n'est pas moins formel sur ce point dans la peinture affreuse

(a) Subvertetur Babylon gloriosa è regnis:
Decor superbiæ Chaldæorum.
Sicut subvertit Dominus Sodomam & Gomorrham.
Nunquam habitabitur:
Nec ullo ævo reædificabitur:
Non figet tentorium ibi Arabs;
Nec ibi pastores incubabunt.

qu'il nous fait de la chûte de Baltaſar. Voici comment il s'énonce aux verſets 20, 21, & 22. du Chapitre 14. (*a*)

Tu ne ſera pas réuni dans le tombeau avec les Rois,
Parce que tu as ruiné la terre dont tu t'es emparé,
Parce que tu a mis à mort le peuple que tu as vaincu.
On ne parlera plus dans la ſuite de la race des méchans.
Préparez ſes enfans à être égorgés,
En punition des mauvais traitemens de leurs peres:
Ils ne ſe releveront point:
Ils ne ſeront point les héritiers de la terre;
Et ils ne couvriront point de villes la ſurface de l'univers.
Car je vais m'élever contr'eux;

(*a*) Non adunaberis cum eis in ſepulchro;
Quia terram tuam perdidiſti;
Populum tuum interfeciſti:
Non memorabitur in æternum ſemen malorum.
Præparate filios ejus occiſioni,
Propter iniquitatem patrum ſuorum:
Non conſurgent:
Non hæreditabunt terram,
Neque implebunt ſuperficiem orbis civitatibus.
Inſurgam enim in eos;

Le Seigneur des armées en donne sa parole:
J'ensévelirai le nom de Babylone dans un
éternel oubli:
J'exterminerai sa postérité, ses enfans & ses
neveux,
C'est le Seigneur des armées qui l'assure.

IV. *Le Seigneur plein de bonté & de misé-*
ricorde,
A perpétué la mémoire de ses prodiges.

De ses prodiges.

Ce n'est pas ici le seul endroit, où les opérations du souverain Maître contre Babylone, soyent caractérisées par le terme de *merveilles* ou de *prodiges*. Le Prophéte Daniel, verset 43. du troisiéme Chapitre (*a*), se sert de la même expression dans la priere, qu'il adresse au Seigneur pour le conjurer d'accélérer la délivrance de son Peuple.

Délivrez-nous, dit-il, *par les merveilles*
de votre puissance;
Seigneur, comblez de gloire votre nom.

Ait Dominus exercituum,
Et delebo Babylonis nomen,
Posteritatem, filios & nepotes,
Afferit Dominus exercituum.

(*a*) Et erue nos mirabilibus tuis,
Et da gloriam nomini tuo, Domine.

Le Seigneur perpétue ces prodiges en empêchant que les Chaldéens ne ſe réuniſſent pour former un Peuple, & qu'on ne rebâtiſſe leur Capitale.

V. *Il a donné la nourriture à ceux qui le craignent :*
Il n'a jamais perdu le ſouvenir de ſon Alliance.

1°. *La nourriture.*

En expliquant ce terme, Dom Calmet fait ainſi parler les Iſraëlites de retour dans leur Patrie. » Nous étions » à Babylone dans la diſette, & dans » la derniere pauvreté, ſemblables à » un peuple accablé de famine & de » maladie. Mais le Seigneur a eu pitié » de nous ; il nous a donné de la » nourriture ; il nous a ramené dans » ce pays, où nous vivons dans l'a» bondance. » Ce peu de paroles ſuffiſent pour faire entendre qu'il eſt queſtion dans cet endroit de la faim qu'éprouverent dans la Chaldée ceux qui craignoient le ſouverain Maître, c'eſt-à-dire les Iſraëlites captifs.

2°. *De ſon alliance.*

En ſuppléant, (qu'il avoit contractée avec Abraham, Iſaac, & Jacob)

le ſens de ce verſet eſt très-intelligible.

VI. *Il a fait connoître à ſon Peuple la force de ſon bras :*
Lorſqu'il lui a rendu ſon héritage occupé par les Nations.

Les Nations.

Par ce terme on doit entendre les Peuples qui s'emparerent de la Terre de Juda, après que Nabuchodonoſor eut fait enlever ſes habitans pour les conduire en captivité. Il y reſta des Chaldéens, ſelon le Docteur Prideaux, (*a*) ſelon Calmet (*b*), & Cornélius à Lapide (*c*). Les Iduméens ſe rendirent auſſi maîtres d'une partie de ce pays au rapport de Strabon. Les Nations voiſines profiterent ſans doute de cette occaſion pour s'en mettre en poſſeſſion. C'eſt de ces différens Peuples dont parle l'Egliſe d'Iſraël dans les lamentations de Jérémie, Chapitre 5. verſet 2. lorſqu'elle dit.

(*a*) Pag. 148. du 1. Tome 1. partie du 1. Livre.

(*b*) Comment. ſur le 28. verſet du 5. chap. des Lament.

(*c*) Sur le même endroit.

(*a*) Notre héritage est passé à ceux d'un autre païs,
Et nos maisons à des étrangers.

VII. *La certitude de ses promesses, & la justice ont éclaté*
Dans les merveilles qu'il a opérées par sa puissance :
Tous ses ordres ont été fidélement exécutés.

1°. *La justice.*

Nous avons averti au verset III. de cette Poësie que par ce terme, on devoit entendre la sévérité avec laquelle le Seigneur a traité les Sujets de Balthasar.

2°. *Tous ses ordres.*

On doit ici sous-entendre *contre Babylone* : Cyrus & ses successeurs ont fidélement exécuté contre Babylone & son Empire, les anathêmes ou les menaces que le Seigneur avoit prononcés contre cette Ville criminelle. Il est facile de le vérifier par la comparaison des Prophétes, qui ont parlé de cette Monarchie, avec les Historiens Prophanes qui nous ont transmis ce qui lui est arrivé.

(*a*) Hæreditas nostra versa est ad alienos,
Domus nostræ ad extraneos.

VIII. *Ils sont immuables pour tous les siécles:*
La vérité & l'équité en sont la base.

La vérité & l'équité.

Dom Calmet fait encore ainsi parler les Israëlites délivrés de captivité en expliquant cet endroit.

» Tout *ce que Dieu* a fait en notre
» faveur, est vérité, & jugement. Il
» est vérité, puisque c'est en exécu-
» tion des promesses qu'il nous avoit
» faites par ses Prophétes ; il est justi-
» ce..... puisqu'il n'a châtié les Ba-
» byloniens...... qu'à cause de leurs
» iniquités ».

IX. *Il a envoyé un Rédempteur à son Peuple:*
Il a renouvellé pour toujours son alliance avec lui:
Sa puissance est digne de respect:
Elle est redoutable.

1°. *Un Rédempteur.*

Ce Libérateur est Cyrus. Dom Calmet en convient sur ce verset. Il est le Prince qui a délivré les Israëlites de l'oppression & qui les a fait retourner dans leur Patrie.

2°. *Son alliance.*

On voit ce renouvellement d'alliance dans les Chapitres 9. & 10. du second Livre d'Esdras.

3°. *Sa puiſſance eſt digne de reſpect, &c.*

Ce terme ne regarde pas encore l'attribut de Dieu, qui porte ce nom. Il n'a rapport qu'à la force que l'Etre ſuprême a employée pour faire ſortir ſon peuple de l'eſclavage, où il languiſſoit. Elle eſt digne des reſpects des Iſraëlites, puiſqu'elle leur a procuré de ſi grands avantages : mais combien n'eſt-elle pas redoutable aux Chaldéens ? Ils doivent frémir lorſqu'ils ſe rappellent les ravages qu'elle a cauſé dans leur Empire.

X. *La principale ſageſſe conſiſte à craindre le Seigneur :*
Celui qui obſerve ſes commandemens acquiert une véritable ſageſſe :
On le louera dans la durée des ſiécles.

1°. *La véritable ſageſſe conſiſte à craindre le Seigneur.*

Job l'avoit déja déclaré, lorſqu'il dit 28 : 28.

La crainte du Seigneur eſt la ſageſſe même :
La véritable intelligence conſiſte à s'éloigner du mal :
Ecce timor Domini ipſa eſt ſapientia,
Et recedere à malo, intelligentia.

2°. *On le louera dans la durée des siécles.*

Nous verrons cette promesse réïtérée au verset VI. du Psaume suivant.

Psaume 111. *Hebr.* 112. Beatus vir qui.

AVERTISSEMENT.

Ce Psaume est acrostiche de la même maniere que le précédent, c'est-à-dire, que chaque stique commence par une lettre de l'Alphabet Hébreu. Saint Jean Chrysostôme croit que ce Cantique est une suite du Psaume 110. Hebr. 111. Tout porte à penser comme ce Saint Docteur, puisque, selon Dom Calmet, il est composé dans le même goût & sur le même dessein.

TITULUS.

Laudate eum qui per se est.

Chantez les louanges de l'Etre qui existe par lui-même.

ARGUMENS.

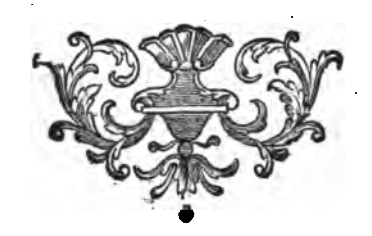
Quant au sens litéral de l'ancien Israë.	*Quant au sens litéral du nouvel Israël.*
I. Bonheur de l'Israëlite, c'est-à-dire, de	I. Félicité de ceux qui seront demeurés

tous ceux de la Nation Sainte qui seront fidéles au Seigneur pendant leur esclavage, & qui feront leurs freres participans des biens dont ils jouiront dans la Chaldée.

II. Conduite que Dieu tiendra à leur égard au moment de leur délivrance : le Chaldéen en sera transporté de fureur, parce qu'il verra tous ses projets s'évanouir.

constamment attachés à l'Etre Suprême sous la domination des Pharisiens & des Idolâtres; & qui auront pourvû aux besoins de leurs freres.

II. Conduite que Dieu tiendra à leur égard lorsque le Messie leur procurera la liberté : leurs Persécuteurs le verront, ils sécheront de dépit, parce que tous leurs desseins seront déconcertés.



Versio Latina.

I.

I. FElicissimus ille qui timet Dominum,
Qui in mandatis ejus delectatur quàm maximè.

II. Potens in terrâ erit posteritas ejus;
Generatio rectorum bonis cumulabitur.

III. Opus & divitiæ [affluent] in domo ejus,
Et justitia ejus perstabit in perpetuum.

IV. Exorietur in tenebris lumen rectis,
Clemens & misericors & justus Dominus.

V. Optimus ille est qui commiseratur & commodat:
Qui disponit vias suas cum æquitate.

VI. Profectò nunquam dimovebitur.
In memoriâ æternâ erit justus.

VII. A rumore malo non timebit:
Firmiter cor ejus confidet in Domino.

VIII. Roboratum cor ejus non timebit,
Dum aspiciet crudeles hostes suos [subversos.]

Verſion Françoiſe.

I.

1\. QU'heureux eſt celui qui craint le Seigneur,
Qui met toute ſa joie à obſerver ſes préceptes.

II\. Sa poſtérité ſera puiſſante ſur la terre [d'Iſraël]:
Les deſcendans de ceux qui ont le cœur droit ſeront comblés de biens.

III\. Le bonheur & les richeſſes abonderont dans ſa maiſon:
Et ſa juſtice ſubſiſtera dans tous les ſiécles.

IV\. Le Seigneur plein de bonté, de miſéricorde, & de juſtice,
Fera éclater la lumiere dans les ténébres
En faveur de ceux qui auront le cœur droit.

V\. L'homme excellent a des entrailles, il prête gratuitement:
Il régle entiérement ſa conduite ſur l'équité.

VI\. Oui, ſon état ſera toujours ſtable:
La mémoire du juſte ſera éternelle.

VII\. Quelque mauvaiſe nouvèlle qui ſe répande, il ſera ſans crainte:
Son cœur s'affermira par la confiance qu'il aura dans le Seigneur:

VIII\. Son courage eſt inébranlable; il ne craindra point.
Lorſqu'il verra la ruine de ſes cruels ennemis.

I I.

IX. Largietur [Dominus], dabit paupe-
ribus,
Justitia ejus perstabit in perpetuùm,
Fortitudo ejus exaltabitur gloriosè.

X. Impius videbit: furore percitus erit;
Dentibus suis frendebit, & contabescet,
Desiderium impiorum peribit.

OBSERVATION.

III. *Le bonheur & les richesses abonderont dans sa maison,*
Et sa justice subsistera dans tous les siécles.

Et sa justice.

Ce terme ne désigne pas ici la justice intérieure de l'Israëlite, prise en elle-même; mais il indique la récompense dont il s'est rendu digne par la justice qu'il a acquise dans une terre étrangere; c'est-à-dire, sa délivrance & tout ce qui a accompagné ce bienfait. C'est comme si le Prophéte disoit: la récompense que vous avez méritée par l'attachement que vous avez eu pour le Très-Haut dans votre exil; les biens dont vous vous êtes rendu

I I.

IX. Le Seigneur fera ſes largeſſes :
Il les diſtribuera aux pauvres.
Sa juſtice ſubſiſtera éternellement,
Sa puiſſance ſera relevée avec gloire.
X. L'impie en ſera le témoin. Il entrera en fureur :
Il grincera des dents : il en ſéchera de dépit.
C'eſt ainſi que s'évanouiront les deſirs des impies.

---

dignes par votre conſtance dans les afflictions, ne vous ſeront jamais enlevés. C'eſt dans le même ſens que le Prophéte Iſaïe s'exprime 32: 17 (a), lorſqu'il dit à Iſraël.

La paix ſera la récompenſe de la juſtice ;
Le calme & la ſécurité en ſeront à jamais le fruit.

IV. *Le Seigneur plein de bonté, de miſéricorde & de juſtice,*
Fera éclater la lumiere dans les ténébres,
En faveur de ceux qui ont le cœur droit.

(a) Tunc erit fructus juſtitiæ pax,
Et opus juſtitiæ tranquillitas & ſecuritas perpetua.

Fera éclater la lumiere dans les ténébres.

» Il est ordinaire dans l'Ecriture, » dit ici Dom Calmet, de mettre les » ténébres pour l'adversité; & la lu- » miere pour la prospérité. Fondé sur ce principe, ce savant Bénédictin a soin d'avertir dans l'argument qu'il a mis à la tête de cette Poësie, que ce stique » désigne la captivité » sous le nom de ténébres, & le re- » tour de Babylone, sous le nom » d'une nouvelle lumiere, qui parut » alors aux Justes. » c'est-à-dire, aux Israëlites délivrés.

VI. *Oui, son état sera toujours stable;*
La mémoire du juste sera éternelle.

Oui son état sera toujours stable.

Il faut ici suppléer *dans la terre d'Israël.* C'est-à-dire, que la Nation Sainte de retour dans sa Patrie, n'en sera jamais chassée, selon cette promesse faite dans Baruc. 2 : 35 (*a*).

Je ferai avec eux une nouvelle alliance, qui sera éternelle,

(*a*) Statuam illis testamentum alterum sempiternum,

Afin que je sois leur Dieu, & qu'ils soient mon Peuple,
Et je ne ferai plus sortir les enfans d'Israël, qui sont mon Peuple,
De la terre que je leur aurai donnée.

VII. *Quelque mauvaise nouvelle qui se répande, il sera sans crainte.*
Son cœur s'affermira par la confiance qu'il aura dans le Seigneur.

Quelque mauvaise nouvelle.

Voici comment s'énonce Dom Calmet sur cet endroit après un ancien Interpréte Grec qui traduit (*il ne craindra point de mauvaises nouvelles.* ,, Quoi ,, qu'il arrive dans le monde, il de- ,, meurera ferme & inébranlable. Ni ,, les guerres, ni les malheurs publics ,, ne l'effrayeront point. ,, Mais quelles sont ces guerres? Quels sont ces malheurs publics indiqués par les termes de *fâcheuse nouvelle*, sinon ceux qui fondirent sur la Chaldée à l'arrivée de Cyrus? Nous verrons dans le Cantique d'Habacuc, que c'est-là le véritable point de vue du Psalmiste.

Ut sim illis in Deum, & ipsi erunt mihi in Populum:
Et non movebo ampliùs Populum meum, filios Israël,
A terrâ quam dedi illis.

VIII. *Son courage est inébranlable ; il ne craindra point,*
Lorsqu'il verra la ruine de ses cruels ennemis.

„ Les Israëlites délivrés de Baby-
„ lone, dit Dom Calmet, furent té-
„ moins de la vengeance que le Sei-
„ gneur exerça contre les Babyloniens
„ leurs ennemis. „ Ils ne furent pas alors frappés de crainte, parce que le Seigneur leur avoit promis par son Prophéte Jérémie, qu'ils ne ressentiroient rien des malheurs qui devoient fondre sur la terre de leurs persécuteurs.

IX. *Le Seigneur fera ses largesses :*
Il les distribuera aux pauvres,
Sa justice subsistera éternellement,
Sa puissance sera relevée avec gloire.

1°. *Aux Pauvres.*

Nous avons fait voir dans l'observation sur le quatriéme verset du Pseaume 71. Hebr. 72. n°. quatriéme, que par ce terme les Ecrivains sacrés caractérisoient les Israëlites esclaves dans la Chaldée : ainsi par les largesses que le Seigneur fait aux Pauvres, nous devons entendre les biens dont il comble son peuple après sa délivrance.

2°. Sa

2°. *Sa justice.*

Voyez l'observation sur le troisiéme verset du Pseaume précédent.

3°. *Sa puissance.*

Nous prouverons dans le troisiéme volume, en expliquant le Pseaume 17. Hebreu 18. que le terme Hébreu קרן (*kéréne*) *cornu*, *corne*, se prend communément dans les Livres prophétiques pour la *puissance*.

X. *L'impie en sera le témoin : Il entrera en fureur :*
Il grincera des dents : il en séchera de dépit :
C'est ainsi que s'évanouiront les desirs des impies.

L'impie.

C'est-à-dire, selon le P. Calmet, „ les Babyloniens verront avec ja„ lousie la prospérité des Juifs. „ Ce terme qui se trouve très-souvent dans les Prophétes, se rapporte toujours aux Babyloniens, & à ceux qui n'adoroient pas le vrai Dieu. Nous en avons déja vû plusieurs fois des preuves : & nous en donnerons encore d'autres dans le cours de cet Ouvrage, surtout en traitant des termes généraux, & dans le Pseaume 36. Hebr. 37.

Pseaume 112. Hebr. 113. Laudate pueri Dominum.

TITULUS.

Laudate eum qui per se est.

Chantez les louanges de l'Etre qui existe par lui-même.

ARGUMENS.

Quant au sens litéral de l'ancien Israël.	*Quant au sens litéral du nouvel Israël.*
L'Eglise d'Israël, pour engager ses en-	Actions de graces de l'Epouse du Verbe

Versio Latina.

I. LAudibus celebrate servi Dominum: Laudibus celebrate potentiam Domini.

II. Potentia Domini laudibus cumuletur; Modò & usque in seculum.

III. A solis ortu usque ad occasum, Laudibus extollatur potentia Domini.

[Dicite:]

IV. Sublimior est cunctis gentibus Dominus:
Sublimior est Cœlis gloria ejus.

V. Quis similis est Domino Deo nostro

sans à rendre au Seigneur leurs actions de graces, de ce qu'il les a délivrés de la captivité de Babylone, releve la bonté, la grandeur, & la force toute puissante de l'Eternel. incarné, de ce qu'il l'a délivré de l'oppression des Pharisiens & des Gentils; & de ce qu'il a fait multiplier ses enfans.

Version Françoise.

I. CHantez les louanges du Seigneur
Vous qui êtes ses serviteurs:
Célébrez sa puissance par vos cantiques.
II. Que la puissance du Seigneur soit comblée de louanges,
Dès maintenant jusqu'à jamais.
III. Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher,
Relevez par vos louanges la puissance du Seigneur.
[Dites:]
IV. Le Seigneur est au-dessus de toutes les Nations:
Sa gloire est élevée au-dessus des Cieux.
V. Qui est semblable au Seigneur notre Dieu?

Qui licet altissimè sedeat,

VI. Dimittit se ut inspiciat,
Quæcumque sunt in cœlo & in terrâ;

VII. Benignè suscitans de pulvere tenuem,
Et de fimo erigens pauperem.

VIII. Ut securè sedeat cum Principibus,
Cum Principibus Populi sui.

IX. Qui iterùm reddet sterilem domum,
Matrem filiis lætantem.

OBSERVATION.

I. *Chantez les louanges du Seigneur,*
Vous qui êtes ses serviteurs:
Célébrez sa puissance par vos cantiques.

Vous qui êtes ses serviteurs.

Tel est le nom que le Seigneur lui-même donne aux enfans d'Israël, accablés sous le joug des Chaldéens, Isaïe 41: 8. & 9 (a).

Mais vous, Israël, qui êtes mon serviteur;
Vous, Jacob, que j'ai choisi:

(a) Sed tu, Israël, serve meus,
Et Jacob, quem elegi.

Quoiqu'il habite dans les lieux les plus élevés,

VI. Il daigne cependant s'abaisser,
Pour voir ce qui se passe dans le Ciel & sur la terre.

VII. Sa bonté retire le foible de la poussiere,
Elle releve le pauvre qui est sur le fumier,

VIII. Pour les mettre en sûreté avec les Princes,
Avec les Princes de son Peuple.

IX. Il rendra de nouveau, à la maison qui est stérile,
La joie de se voir mere d'un grand nombre d'enfans.

Vous, race d'Abraham, objet de ma tendresse:
Je vous prendrai par la main
Pour vous retirer des extrémités de la terre:
Je vous rappellerai des païs éloignés:
Je vous dirai:
Vous êtes *mon serviteur*,
Je vous ai choisi:
Je ne vous rejetterai plus.

Semen Abrahæ, quem diligo:
Quos educam manu è finibus terræ,
Et de longinquis vocabo, dicens:
Servus meus es,
Elegi te:
Non abjiciam.

Aux versets 8 : 9. du Chapitre 65. du même Prophéte, le Seigneur parle en ces termes : (a)

Comme lorsqu'on trouve un beau grain dans une grappe,
[on dit] Ne le gâtez pas :
Parce qu'il renferme beaucoup de liqueur.
J'en agirai de même envers *mes serviteurs*,
Pour ne pas les exterminer tous.
Oui, je ferai sortir de Jacob & de Juda des descendans,
Qui posséderont mes montagnes en héritage :
Ceux que j'ai choisi en seront les héritiers ;
Et *mes serviteurs* y habiteront.

Aux versets 13. & 14. de ce Chapitre, le Seigneur adresse les paroles suivantes aux Apostats de l'Eglise d'Israël.

(a) Sicut cùm invenitur granum in botro,
[dicitur] Ne perdatis illud,
Quia abundantia in eo est :
Sic faciam meorum servorum gratiâ,
Ne disperdam omnes.
Educam enim ex Jacob semen & ex Juda,
Quod possideat in hæreditatem montes meos.
Eos possidebunt electi mei,
Et servi mei habitabunt ibi.

(a) Bientôt *mes serviteurs* mangeront,
Tandis que vous serez tourmentés de la faim.
Bientôt *mes serviteurs* boiront,
Tandis que vous serez pressés par la soif.
Bientôt *mes serviteurs* se réjouiront,
Tandis que vous serez couvert de honte.
Bientôt la joie dont le cœur de *mes serviteurs* sera rempli,
Fera éclater leurs chants d'allégresse,
Pendant que dans votre désespoir
Vous pousserez des cris dans la douleur de votre cœur,
Et des hurlemens dans le déchirement de votre ame.

III. *Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher,*
Relevez par vos louanges la puissance du Seigneur.

Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher.

Quoique Cyrus eût permis à tous

(a) Mox servi mei comedent,
Dùm vos esurietis:
Mox servi mei bibent,
Dùm vos sitietis.
Mox servi mei lætitiâ afficientur,
Dùm vos confundemini.
Mox servi mei festivos edent cantus alacritate animi,
Dùm vos vociferabimini præ dolore cordis,
Dùm præ contritione animi ejulabitis.

les Israëlites de retourner dans leur Patrie, tous ne voulurent pas profiter de cette liberté. Plusieurs ne purent se résoudre à abandonner les établissemens qu'ils avoient formés dans les différens endroits de leur dispersion. C'est à ceux-là que le Psalmiste adresse la parole; parce que quoiqu'ils ne dussent pas profiter de la faveur que le Roi de Perse feroit un jour au Peuple de Dieu, ils n'étoient pas moins obligés d'en témoigner à l'Etre suprême leur reconnoissance, puisqu'il dépendoit d'eux d'avoir part à ce bienfait. D'ailleurs ils étoient libres dans les Etats de ce Prince, ce qui méritoit bien leurs actions de graces selon les paroles du Pseaume 106. Hebr. 107. 2. & 3 (a).

Ceux que le Seigneur aura vengés,
Ceux qu'il aura vengés de ceux qui les tiennent dans la détresse,
Ceux qu'il aura rassemblés de différens païs.

(a) Dicant ii quorum vindex fuerit Dominus,
Illi quos vindicaverit de manu angustiâ prementis,
Et quos de terris congregaverit,

Du Levant & du Couchant,
De l'Aquilon & du Midi,
Publieront que sa miséricorde est sans bornes.

V. *Qui est semblable au Seigneur notre Dieu?*
Quoiqu'il habite dans les lieux les plus élevés.

Les cinq derniers versets de ce Pseaume renferment chacun un י (iôd) paragogique, ou emphatique dont on ne nous a pas encore donné la signification. Le premier se trouve ainsi joint au participe qui est dans le dernier stique du verset que nous examinons. הַמַּגְבִּיהִי (hámmághebîhî). Pour rendre son énergie, nous nous sommes servis du superlatif *le plus*; qui joint à *lieux*, donne une plus grande idée de l'élévation où Dieu a fixé sa demeure. Le second est dans le verset suivant à la suite du Verbe שָׁפֵל (shâphêl) *s'abaisser*. הַמַּשְׁפִּילִי (hámmáshephîlî); nous exprimons sa force par le terme *il daigne*. Le troisiéme

Ab ortu & occasu,
Ab Aquilone & Meridie,
Quod immensa est misericordia ejus.

est après le verbe qui commence le septiéme verset מְקִימִי (mekîmî) *faire lever, faire sortir, retirer*. Nous rendons cet iod final par les termes *sa bonté*. Le quatriéme tient la même place que celui que nous venons de voir. לְהוֹשִׁיבִי (lehôshîbî) & nous le traduisons par les mots *en sureté*. Le cinquiéme enfin, qui est à la suite du participe מוֹשִׁיבִי (môshîbî) est exprimé par les termes *de nouveau*. Nous avons déja fait pressentir les raisons qui nous engagent à ne pas laisser échapper les Lettres que l'on nomme communément paragogiques sans exprimer la force & l'énergie qu'elles renferment; nous traiterons spécialement cet article dans la suite de cet Ouvrage.

VI. *Il daigne cependant s'abaisser,*
Pour voir ce qui se passe dans le ciel & sur la terre.

Dans le Ciel & sur la Terre.

Ces paroles ont fort embarrassé jusqu'à présent les Commentateurs. Nous pourrions dire qu'ils n'ont sçu qu'en faire. Aussi aucun n'en a-t-il donné le vrai sens. Qui a pû les en

empêcher? L'étude trop négligée des termes énigmatiques, considérés selon ce qu'exige l'harmonie de chaque piéce. Quel beau jour en effet ne peut-on pas y jetter lorsque l'on est au fait de cette branche du style prophétique.

Le Ciel & *la Terre* dont il est ici question ne sont pas cette voûte azurée qui est suspendue au-dessus de nos têtes, ni cette masse que nous foulons aux pieds. Il ne s'agit pas même par le terme de *Ciel* du séjour des Bien-heureux : l'harmonie du Pseaume s'y oppose, puisque l'objet indiqué par le contexte, n'est autre chose que des actions de graces rendues au souverain Maître, de ce qu'il a bien voulu retirer ses enfans de captivité pour les rétablir dans leur premier état ; état de gloire & de splendeur. Que feroient donc ici le *Ciel* & la *Terre* pris dans leur sens naturel, si ce n'est de mettre de la désunion dans des parties dont on doit faire un tout uniforme? Disons donc que ce sont des emblêmes sous lesquelles sont désignés les Babyloniens dans la prospérité, & les Israëlites dans les plus

affreuses miséres. Les premiers ennyvrés de leur état brillant, s'élevent avec orgueil, marchent d'un pas superbe, d'un regard altier, capable d'intimider les plus assurés, & semblent porter leur tête jusqu'aux Cieux. Les autres accablés de traitemens injustes, rampent sur la terre, les yeux baignés de larmes, *épuisés* de fatigues, & sont sur le point d'expirer. Qu'on ne soit point étonné de cette explication : elle sera prouvée dans l'article des termes énigmatiques ; nous en dirons même quelque chose dans le volume suivant en expliquant le Pseaume 17. Héb. 18. Ainsi pour ne pas nous arrêter ici à une discussion qui deviendroit trop longue pour l'objet que nous nous proposons dans la courte exposition de ces Pseaumes ; il nous suffit de renvoyer le Lecteur aux endroits indiqués. Reprenons.

Dieu daigne s'abbaisser.
Pour voir ce qui se passe dans le Ciel & sur la Terre.

C'est-à-dire, pour examiner les démarches fieres, hautaines, & impérieuses des Chaldéens dans toute l'étendue de leur Empire florissant,

& l'accablement où ses enfans sont réduits sous leur puissance tyrannique. Il considere attentivement les uns & les autres.

Qu'en arrive-t-il ? Les Paroles du verset suivant nous en instruiront.

VII. *Sa bonté retire le foible de la poussiere ;*
Elle releve le pauvre qui est sur le fumier ;

De la poussiere.

Le sens de cette expression est facile à saisir. La suite du discours marque assez que ce sont les miseres de la Captivité qu'elle indique. C'est l'explication qu'en donne le P. Calmet. » Il a » fait lever de la poussiere son Peuple » qui étoit captif à Babylone. »

IX. *Il rendra de nouveau à la maison qui est stérile ;*
La joie de se voir mere d'un grand nombre d'enfans.

Il est surprenant que des personnes instruites du véritable objet de cette Poësie, paroissent incertaines dans leurs explications du vrai sens de ce verset. Dom Calmet rapporte à l'occasion de la fécondité dont il y est fait mention, les exemples de Sara, d'Anne, d'Elizabeth femme de Zacha-

rie, qui eurent des enfans; quoique ces saintes femmes fussent naturellement stériles. Mais quelle clarté ces traits historiques donnent-ils à ces versets? Nous osons dire qu'ils ne servent qu'à jetter dans le doute ceux qui ne sont pas en état de suivre par eux-mêmes toute l'harmonie de cette piéce. Ce célebre Bénédictin, *ajoute* à la vérité, qu'on peut fort bien appliquer ceci aux Captifs de retour de Babylone. Mais cette maniere de s'exprimer si peu assûrée, est-elle ici suffisante? Ne falloit-il pas dire au contraire d'un ton très-affirmatif que c'étoit le vrai point de vûe de l'Auteur de ce Cantique? Il y étoit autorisé par les Prophétes, comme il l'avoue lui-même. Dans Isaïe 49: 18, 19, 20, & 21. le Seigneur tient ce discours à l'Église d'Israël de retour dans sa Patrie. (*a*)

Jettez les yeux de tous côtés; & considérez;

Cette multitude que j'ai rassemblée vient se rendre à vous:

(*a*) Circumfer oculos tuos, & intuere,
Omnes hi congregati sunt, ad te venient;

Moi, qui suis l'auteur de la vie, je vous
déclare,
Que ce grand nombre sera comme un ha-
bit dont vous serez revêtue,
Et que vous en serez parée comme une
épouse.
Oui, vos lieux ravagés, & rendus déserts,
Et votre terre remplie de ruines,
Seront un jour trop étroits
Pour ceux qui viendront s'y établir.
Lorsque ceux qui vous dévorent, auront
pris la fuite.
Vous entendrez dire aux enfans
Que vous aurez après votre stérilité:
Le lieu est trop étroit pour nous,
Aggrandissez-le,
Afin que nous puissions y habiter:
Vous direz alors en vous-même,
Qui m'a engendré ces enfans?

Vivificans ego declaro Dominus,
Quod omnibus illis, sicut vestimento ves-
tieris,
Et adaptabis eos tibi sicut sponsa.
Profecto vastationes tuæ, & deserta tua.
Et terra tua desolata,
Angustiora erunt præ habitatoribus,
Quando aufugerint qui absorbent te.
Ita ut dicant filii orbitatis tuæ in auribus
tuis:
Angustior est locus,
Da mihi ubi habitem.
Tunc dices in corde tuo:
Quis mihi genuit istos?

Tandis que je n'en avois point ?
Et que j'étois veuve,
Moi qui avois été chassée de mon païs,
Et qui avois été emmenée captive.
Qui les a fait grandir,
Tandis que j'étois seule ?
D'où sont-ils venus ?

Ce seul endroit ne suffiroit-il pas pour prouver incontestablement le sens que nous donnons au dernier verset de ce Pseaume. ? On peut encore en voir un autre du même Prophéte dans le Chapitre 54. verset premier & les suivans. On ne rapporte pas ici ce passage parce qu'il est cité plusieurs fois dans cet Ouvrage, & spécialement dans la 3e dissertation du 4 volume.

Cum orba essem & vidua,
Exul & captiva.
Et istos quis crescere fecit mihi,
Cum ego relicta sim sola ?

Pseaume 113. Hebr. 114. & 115. In exitu Israël de Ægypto.

AVERTISSEMENT.

Il est visible que c'est sans fondement que les Juifs ont fait deux piéces différentes de ce Pseaume. Ainsi nous ne tenterons pas de deviner, ce

qui peut les y avoir engagés. Un article beaucoup plus intéressant se présente. L'examen de l'objet qu'on doit lui donner. En peu de mots nous le discutons.

Les Interprétes ne sont point d'accord sur ce point. Dom Calmet rémarque que plusieurs rapportent le commencement de ce Cantique aux trois jeunes Hébreux jettés dans la fournaise, ou à Esther & Mardochée pendant la persécution d'Aman. Ceux qui embrassent ce sentiment, croyent avec Théodoret, que la fin de cette divine Poësie regarde les Israëlites captifs à Babylone. Mais quelle connéxion y a-t-il entre ces différens événemens.

Les Rabbins, toujours fertiles en fictions, se sont imaginé que Moyse chanta la premiere partie de cette Prophétie sur le bord de la mer rouge lorsque ce sage Conducteur d'Israël, se vit environné d'un côté par la mer, & des rochers innaccessibles, & de l'autre par les Egyptiens, qui le poursuivoient.

Quelques-uns en font l'application aux guerres que David fut obligé de

soutenir au commencement de son règne contre les Philistins, & les autres ennemis de la Nation Sainte.

Les derniers enfin la fixent au tems de la révolte d'Absalom.

Mais si une harmonie constante doit régner dans les Ecrits des Prophétes, comme nous l'avons prouvé plus haut, que deviennent ces divers sistêmes ? Il tombent nécessairement d'eux-mêmes. Cependant comme celui qui donne cette piéce à la sortie d'Egypte a été le plus suivi, & qu'il paroît le plus probable, quand on se borne aux expressions, nous allons faire voir qu'il ne peut nullement se soutenir. L'ordre des faits, qu'on suppose qu'il renferme, tels qu'ils sont arrivés, mis en parallèle avec celui que les Docteurs Juifs se sont efforcés de forger, en fera la preuve.

Ordre réel des faits.	*Ordre des faits supposé.*
1. Passage de la mer rouge.	IV. Dieu fait alliance avec le Peuple d'Israël.
2. Moyse frappe le rocher.	II. Passage de la mer rouge.
3. Tremblement des montagnes.	VII. Passage du Jourdain.
4. Dieu fait alliance avec le Peuple d'Israël.	III. Tremblement des montagnes.

5. Punition de Coré, de Dathan & d'Abiron.	V. Punition de Coré, de Dathan & d'Abiron.
6. Moyſe fait ſortir l'eau de la pierre.	I. Moyſe frappe le rocher.
7. Paſſage du Jourdain.	VI. Moyſe fait ſortir l'eau de la pierre.

Il faut ſuppoſer un Auteur inſpiré bien peu maître de lui-même, ou, bien peu inſtruit de ce qu'il doit dire, pour le faire ainſi déraiſonner. Dans les huit premiers verſets celui qui a composé cette piéce, ne parle que de ſept événemens; ils ſont tous très-frappans, & néanmoins on veut qu'il les rapporte dans une confuſion, & dans un déſordre, qu'on ne pardonneroit pas au dernier des Ecrivains. Quoi! le Prophéte immédiatement après avoir rappellé la ſortie d'Egypte, ſera mention de l'alliance du Seigneur avec Iſraël, qui ne ſera contractée que pluſieurs mois après ſa prédiction, avant que de rien dire d'un prodige qui va s'opérer par ſon miniſtere, qui ſera beaucoup plus ſenſible que l'action par laquelle il commence, & qui eſt en partie, ſelon les Rabbins, l'occaſion de ce Cantique. Enſuite, ſans aucune raiſon particuliere, il annoncera une merveille qui n'aura lieu que

dans quarante ans, préférablement à un miracle qui est sur le point d'éclater. De-là par une rétrogradation subite, & dont on ne peut deviner la cause, il reviendra à la premiere année du départ de l'Egypte, pour sauter, lorsqu'on s'y attend le moins, à l'année suivante; enfin à la 39e. Y pense-t-on, quand on prête ces absurdités à *un homme que la vérité par essence, que l'Auteur de l'harmonie dirige lui-même dans ses discours?*

De plus, ce systême est fondé en partie sur une fausse supposition. Où a-t-on vû que les montagnes voisines de celle de Sinaï, ayent été ébranlées jusques dans les fondemens, lorsque l'Être suprême donna la Loi au Peuple qu'il venoit de choisir? Le texte Hébreu n'en dit rien; la Vulgate n'en fait aucune mention. C'est donc une chimére qu'on voudroit ici réaliser. Nous n'hésitons pas à dire que l'on prenne tous les détours que l'on voudra, jamais on ne donnera une réponse satisfaisante sur ce point. Aussi l'abandonnons-nous, pour faire connoître le double sens litéral de ce Pseaume.

ARGUMENS.

Quant au sens litéral de l'ancien Israël.

I. Dans les deux premiers versets, le Psalmiste rappelle aux Israëlites captifs à Babylone l'alliance que le Seigneur a contractée avec leurs peres après la sortie d'Egypte.

II. Il dépeint dans les deux suivans, les merveilles que le Tout Puissant a opérées en leur faveur, lorsqu'il les a fait entrer dans la terre de Chanaan.

III. Ensuite le Prophéte demande à la mer, au Jourdain, aux montagnes & aux collines, d'où leur vient la frayeur dont ils sont saisis. Lui-même leur répond que l'arrivée du Souverain Maître en est la cause. C'est lui qui a opéré de plus grands prodiges en

Quant au sens litéral du nouvel Israël.

I. L'Eglise Chrétienne fait ressouvenir ses enfans qui sont sous la puissance des Juifs & des Gentils, de l'alliance que Jesus-Christ a faite avec eux après les avoir délivrés par sa mort, du péché, figuré par la servitude d'Egypte.

II. Elle décrit les prodiges que le Messie a fait éclater, lorsqu'il leur donna l'entrée dans l'Eglise.

III. L'Ecrivain sacré sous l'emblême de *mer*, de *fleuve*, de *montagnes*, & de *collines*, demande aux *Grands* & aux *Rois* du Judaïsme & du Paganisme ce qui les jette dans l'effroi. Il répond que c'est la venue du Verbe, qui doit tirer des rochers les plus

faisant sortir des rochers les plus durs des eaux en abondance.

IV. Au verset IX & suivans, les Captifs s'adressent à l'Eternel. Ils reconnoissent que la gloire de leur délivrance ne rejaillira pas sur eux, mais sur sa toute puissance. Ils opposent ensuite le pouvoir absolu de l'Etre qu'ils adorent à l'impuis-

durs d'abondantes sources d'eaux.

IV. Ce n'est point à nous, dira le nouvel Israël, mais à la miséricorde de Jesus-Christ que nous devons notre liberté. Les Juifs & les Gentils ne demanderont plus avec insulte, où est donc le Christ qu'ils reconnoissent pour leur Dieu? La puissance suprême de

Versio Latina.

I.

I. POstquam egressus est Israël de Ægypto;
Domus Jacob de Populo barbaro;
II. Juda fuit sanctuarium ejus,
Israël proprium Dominium ejus.

II.

III. Mare vidit & fugit,
Jordanis versus est retrorsùm.

IV. Montes subsilierunt instar arietum;
Colles instar agni ovium.

III.

V. Quid tibi fuit, mare, quod fugeris?

ſance des fauſſes Divinités.

V. Enfin pleins de confiance dans les promeſſes du Seigneur, ils eſperent qu'un jour il les comblera de biens. Pénétrés de reconnoiſſance, ils promettent de chanter à jamais ſes louanges, lorſqu'ils ſeront rendus à la vie, c'eſt-à-dire, à la liberté.

Jeſus-Chriſt eſt miſe en oppoſition avec le néant des Idoles.

V. Intimement convaincu de la certitude des promeſſes que lui fait le Prophéte, il eſpere qu'un jour le Souverain Maître le favoriſera de ſes bienfaits, pour lui en témoigner ſes actions de graces, il s'engage à publier à jamais ſes louanges.

Verſion Françoiſe.

I.

I. APrès qu'Iſraël fut ſorti de l'Egypte;
Que la maiſon de Jacob fut délivrée
d'un peuple barbare;
II. Judá devint le ſanctuaire de l'Eternel;
Iſraël lui appartint en propre.

II.

III. A l'aſpect de l'Eternel la mer prit la
fuite;
Le Jourdain retourna en arriere.
IV. Les montagnes treſſaillirent comme
des béliers;
Et les collines comme de jeunes
agneaux.

III.

V. Mer, qui vous obligeoit à prendre
la fuite?

Jordanis, quod versus fueris retrorsum?

VI. Quid vobis montes quod subsilieritis
instar arietum?
Colles instar agni ovium?

VII. Ad adventum Dominatoris,
Affecta est terra ingentibus torminibus
parturientis,
Ad adventum Dei Jacob.

VIII. Nonne ille est qui mirabiliter convertit,
Rupem in stagnum aquarum?
Et silicem in fontem uberrimum aquarum?

I V.

IX. Non nobis, Domine,
Non nobis,
Sed potentiæ tuæ da gloriam,
Pro misericordiâ tuâ,
Et pro fide tuâ.

X. Ut quid dicerent gentes;
Ubi est ergò Deus eorum?

XI. Profectò Deus noster est in cœlo,
Quæcumque vult facit.

XII. At simulachra earum sunt argentea
& aurea,
Opera manuum hominum.

XIII. Os habent,
At nunquam loquuntur,
Oculos habent
Sed non vident.

XIV. Aures habent,

Jourdain, pourquoi retourniez-vous
en arriere?
VI. Montagnes, quel ſujet vous faiſoit
treſſaillir comme des béliers?
Et vous collines comme de jeunes
agneaux?
VII. A l'arrivée du Souverain Maître,
A l'arrivée du Dieu de Jacob,
La terre éprouva les cruelles douleurs
de l'enfantement.
VIII. N'eſt-ce-pas lui qui a changé miraculeuſement
Le rocher en un étang rempli d'eaux?
Et le rocher le plus dur
En une ſource d'eaux abondantes?

I V.

IX. Faites briller votre gloire,
Selon votre miſéricorde;
Selon la fidélité de vos promeſſes;
Non pour l'amour de nous, Seigneur,
Non pour l'amour de nous;
Mais pour faire éclater votre puiſſance.
X. Pourquoi les Nations demanderoient-elles?
Où eſt donc leur Dieu?
XI. Oui, notre Dieu eſt dans le ciel,
Il exécute tout ce qui lui plaît.
XII. Mais leurs idoles d'or & d'argent,
Ne ſont que l'ouvrage de la main des
hommes.
XIII. Elles ont une bouche,
Mais elles ne parlent jamais.
Elles ont des yeux,
Elles ne voyent point.
XIV. Elles ont des oreilles,

At non audiunt,
Nares habent,
Neque odorantur, neque ſpirant.

XV. Manus habent,
Sed nihil omninò palpant.
Pedes habent,
Sed non deambulant.
Neque ullum gutture ſuo ſonum edunt.

XVI. Planè ſimiles illis fient qui fabricantur ea,
Omnes qui confidunt in eis.

V.

XVII. Iſraël confidit in Domino;
Liberator eorum, & clypeus eorum eſt.

XVIII. Domus Aaronis confidit in Domino;
Liberator eorum, & clypeus eorum eſt.

XIX. Timentes Dominum confidunt in Domino;
Liberator eorum, & clypeus eorum eſt.

XX. Dominus memor noſtri,
Bonis nos cumulabit,
Bonis cumulabit domum Iſraël,
Bonis cumulabit domum Aaronis.

XXI. Bonis cumulabit timentes Dominum,

Elles n'entendent point.
Elles ont des narines,
Elles ſont privées de l'odorat & de
la reſpiration.
XV. Elles ont des mains,
Elles ſont tout-à-fait inſenſibles au
toucher.
Elles ont des pieds,
Elles n'en font jamais uſage;
Et leur goſier ne forme aucun ſon.
XVI. Ceux qui les fabriquent
Leur deviendront entierement ſemblables,
Et quiconque met leur confiance
en elles.

V.

XVII. Iſraël met ſa confiance dans le
Seigneur,
Il ſera ſon libérateur & ſon bouclier.
XVIII. La maiſon d'Aaron met ſa confiance dans le Seigneur,
Il ſera ſon libérateur & ſon bouclier.

XIX. Ceux qui craignent le Seigneur,
mettent leur confiance en lui,
Il ſera leur libérateur & leur bouclier.
XX. Le Seigneur ſe ſouviendra de nous,
Il nous comblera de biens.
Il comblera de biens la maiſon
d'Iſraël,
Il comblera de biens la maiſon
d'Aaron.
XXI. Ils comblera de biens ceux qui
craignent le Seigneur,

Minimos pariter & magnos.

XXII. Augebit vos Dominus,
Augebit vos & filios vestros.

XXIII. Bonis cumulabimini à Domino,
Qui fecit cœlum & terram.

XXIV. Celsissimi cœli sunt sedes Domini,
Terram autem dedit filiis hominum.

XXV. Mortui non laudabunt eum qui per se est:
Neque ullus eorum qui descenderunt in sepulchrum.

XXVI. Sed nos, vitæ restituti, gratias agemus ei qui per se est.
Ex tunc & usque in sæculum.
Laudate eum qui per se est.

Observation sur le Pseaume 113. Hebr. 114 & 115.

I. *Après qu'Israël fut sorti de l'Egypte;*
Que la Maison de Jacob fut délivrée d'un peuple barbare.

1°. *Après que.*

Ainsi doit être rendue la préposition Hébraïque ב (bêth) selon le Pere Lorin, parce que les faits dont il est

De quelque condition qu'ils soient.

XXII. Le Seigneur vous multipliera ;
Il vous multipliera de même que vos enfans.

XXIII. Le Seigneur qui a créé le ciel & la terre
Vous comblera de biens.

XXIV. Le Seigneur réside dans les cieux les plus élevés,
Il a donné la terre aux enfans des hommes.

XXV. Les morts ne publieront pas les louanges
De l'Etre qui existe par lui-même,
Ni aucun de ceux qui sont descendus dans le tombeau.

XXVI. Mais lorsque nous jouirons de la vie,
Nous rendrons des actions de graces
A l'Etre qui existe par lui-même.
Dès ce moment & pour jamais,
Chantez les louanges de l'Etre qui existe par lui-même.

---

question dans la suite du Psaume ne sont arrivés qu'après que Moyse eut conduit ses freres hors de l'Egypte.

2°. *Barbare.*

Plusieurs Auteurs se sont imaginé que cette épithète désignoit ici un Peuple qui parloit une *langue inconnue.* Mais un Israëlite pouvoit-il regarder

comme *inconnu le langage* que ses Peres avoient entendu pendant plusieurs siécles ? Il paroît bien plus vraisemblable que ce terme se prend dans ce stique pour indiquer une *Nation cruelle, feroce, sans humanité* ; ce qui caractérise très-bien les traitemens injustes dont les Egyptiens avoient accablé la posterité d'Abraham.

II. *Juda devint le sanctuaire du Seigneur ; Israël lui appartint en propre.*

1°. *Juda.*

Le Poëte sacré employe dans cet endroit le nom d'un des fils de Jacob, pour les descendans de ce Patriarche.

2°. *Le Sanctuaire.*

Ce fut à la montagne de Sinaï, que le Très-Haut choisit les Israëlites pour fixer son séjour parmi eux. Ce Peuple devint alors le Sanctuaire de l'Eternel. Il lui fut consacré d'une maniere particuliere, & le Seigneur exerça sur lui son empire dans la suite des tems.

3°. *Du Seigneur.*

Remarquez avec le Pere Lorin, que le pronom relatif ו (oû) *ejus*, *son*, est mis à la fin de ce stique sans antécédent. Que faut-il faire quand on trou-

ve cet Hébraïſme ? Ne rien négliger pour découvrir le terme où il ſe rapporte. L'Être ſuprême ſeul, dit ce ſavant Jéſuite, peut-être le véritable objet du mot qui le précéde. Cette autorité nous engage, pour ôter la généralité du texte Hébreu, à lui ſubſtituer le terme *Seigneur* dans notre verſion Françoiſe.

4°. *Iſraël.*

Les différentes expreſſions dont le Prophéte fait uſage dans ce verſet pour déſigner la Nation que le ſouverain Maître avoit choiſie, donnent à entendre que cette divine Poëſie a pour objet, dans la ſuite du Pſaume, des événemens qui ſont arrivés après la ſeparation de ce Peuple. Nous verrons dans le cours de cette Obſervation, quels peuvent être ces évenemens.

5°. *Lui appartint en propre.*

Cette promeſſe qui avoit été faite pluſieurs fois à Moyſe fut exécutée, lorſque le Tout-Puiſſant donna ſa Loi à ſon Peuple. Ce fut alors qu'Iſraël devint à un titre particulier, le Peuple de Dieu, & Dieu lui-même ſe déclara ſpécialement le Pere & le Roi des enfans d'Iſraël.

III. *A l'aspect de l'Eternel,*
La mer prit la fuite.....

Par l'avertissement que nous avons mis à la tête de ce Cantique, l'on a vû que plusieurs des termes qui composent ce verset, & les cinq suivans, ne pouvoient être entendus dans un sens naturel. L'harmonie s'y oppose. Essayons donc de les développer.

La *mer* indique les *habitans* des côtes de la Méditerranée que les Israëlites obligerent de prendre la fuite.

Le *Jourdain* désigne *ceux qui avoient fixé leurs demeures* le long de ce fleuve, & qui furent défaits par Josué.

Les *Montagnes & les Collines*, sont mises pour les *Rois & les Princes de la terre de Canaan*, qui furent saisis d'effroi lorsque le Seigneur y entra à la tête de son Peuple.

La *terre* sont les *Nations* qui occupoient les Etats de ces Monarques, & qui furent exterminées par l'ordre du Tout-Puissant.

Le *rocher* est pris pour *celui* qui a donné l'origine à la Nation Sainte.

Les *eaux* enfin caractérisent les familles presqu'innombrables des Israëlites, que l'Être suprême en a fait sortir.

Le voile, dont ces termes étoient couverts, une fois levé, tout devient clair ; tout est suivi ; tout y paroît grand, sublime, digne de son Auteur.

La plûpart de ces expressions prises dans un sens énigmatique, ont été prouvées dans le cours de cet Ouvrage. Ainsi on ne doit pas être supris si nous nous bornons maintenant à développer celles de *rocher* & d'*eaux*, qui se trouvent dans le *verset* 8.

Isaïe, voulant mettre sous les yeux de ses freres leur origine, s'énonce en ces termes, 51 : 1. (*a*)

Rappellez dans votre esprit
Le *rocher* dont vous avez été taillés ;
Et la *carriere* profonde
D'où vous avez été tirés.

Le verset suivant dévoile ainsi la pensée du Prophéte.

Rappellez-vous Abraham votre pere,
Et Sara qui vous a enfanté.

(*a*) In animum revocate rupem
E quâ excisi estis,
Et excavatam foveam
E quâ eruti estis.
In animum revocate Abraham patrem vestrum,
Et Saram genitricem vestram.

[Considérez] que quoiqu'il fût seul,
Je l'ai appellé,
Je l'ai comblé de biens.
Et je lui ai donné une postérité nombreuse.

Ecoutons maintenant Dom Calmet sur cet endroit. Son Commentaire donnera le plus grand jour au verset de notre Pseaume.

» Le Prophéte console ici les *justes*,
» & leur promet une prompte *déli-*
» *vrance* de leurs maux...... Com-
» munément on explique la *roche* d'où
» les Juifs sont sortis, d'*Abraham* leur
» Pere; & la *citerne*, d'où ils ont été
» puisés, de *Sara* leur mere. Il y a ici
» deux allégories. La premiere est
» d'une *carriére*, d'où l'on tire des
» pierres propres à bâtir. La seconde,
» d'une *citerne*, dont l'on tire de l'eau.
» L'une & l'autre désigne la *stérilité*
» d'Abraham & de *Sara*, selon Saint
» Jérôme..... Il étoit sans lignée,
» sans biens; sans appui, sans défen-
» se, & je l'ai rendu Pere d'un *Peuple*

Quomodo cum unus esset,
Vocaverim eum.
Bonis cumulaverim,
Et multiplicaverim.

» *puissant & nombreux*. Il apporte cet
» exemple, pour prouver son souve-
» rain pouvoir, & pour appuyer les
» promesses qu'il va faire à son Peu-
» ple. Après ce que j'ai fait pour *Abra-*
» *ham*, qu'y a-t-il pour moi d'impos-
» sible? Si d'un *homme âgé*, & sans
» *postérité*, & d'une *femme stérile*, &
» d'un *âge à n'avoir plus d'enfans*, j'ai
» fait sortir une nation entiere, ne
» pourrai-je pas faire revivre *les restes*
» *de Juda*, *les tirer de Captivité*, & les
» rendre plus *nombreux que jamais?* »

Adaptez cette explication aux stiques de notre Psaume, vous en aurez le vrai sens literal de l'ancienne Alliance.

C'est à cet endroit que Saint Jean-Baptiste semble faire allusion, lorsqu'il dit aux Juifs, *Math.* 3: 9. « Le Seigneur
» peut faire sortir de *ces roches* des *en-*
» *fans d'Abraham*. » Il est assez puis-
» sant, dit Dom Calmet, pour former
» une *nouvelle carrière*, & pour se don-
» ner un *nouveau Peuple*, étranger à
» votre race, mais semblable à Abra-
» ham par sa foi. » C'est donc de même que si ce saint précurseur leur avoit dit : si Dieu rendit autrefois Abraham

Pere d'une maniere si admirable, qu'il sembloit qu'il eût fait naître *un fils* de *la pierre*, il peut faire de dignes enfans d'Abraham, des *cœurs* aussi endurcis que la pierre, c'est-à-dire, des Payens mêmes, selon la remarque d'Estius, sur le *8e. verset du chapitre 3. de Saint Luc.*

2°. *Les eaux.*

Après avoir lû l'interprétation de Dom Calmet, on sent que, par le terme d'*eaux abondantes*, on doit entendre les *descendans d'Abraham.* C'est ainsi que Balaam les caractérise, *au 7e verset du 24e. chap. des Nombres* (*a*).

L'eau coulera toujours de ses sceaux,
Et sa postérité donnera des *eaux abondantes.*

Voici comment l'Auteur de la version Syriaque a rendu ce verset. (*b*)

Des hommes sortiront de ses enfans,
Et sa postérité fournira des *eaux abondantes.*

Le premier stique du texte Hebreu est une Parabole selon Tirin, que l'E-

(*a*) Indesinenter fluet aqua de situlis ejus,
Et semen illius erit in aquas multas.

(*b*) Egredietur vir de filiis ejus,
Et semen ejus in aquis multis.

crivain ſacré explique par ces paroles : *donnera des eaux abondantes*, c'eſt-à-dire, formera des *Peuples nombreux*. *Parabola eſt quam mox ſequentibus verbis explicat* : Et ſemen *Iſraëlis* erit in aquas multas, id eſt, *in populos multos*. Tel eſt le ſentiment d'Oleaſter ſur cet endroit. » Iſraël ſera un Peuple fécond, » dit auſſi Dom Calmet, dont les *en-* » *fans* formeront un *grand fleuve*. » L'Ecriture employe en plus d'un endroit l'expreſſion figurée d'*eaux*, pour marquer la *poſterité*. Iſaïe adreſſant la parole à ſon Peuple, dit, 48 : 1.

Ecoutez ceci, Maiſon de Jacob, (*a*)
Qui portez le nom d'Iſraël,
Vous qui êtes ſortis des *eaux* de Juda.

La Paraphraſe Chaldaïque & la verſion Arabe, nous donnent la véritable ſignification du terme *eaux*. La premiere en le rendant par *de cogitatione*, *de la parenté* ; & la ſeconde par la prépoſition *a*, *de*. Auſſi Dom Calmet ne fait-il aucune difficulté de dire, que les *eaux* de Juda marquent ſa *poſtérité*, *ſa génération*.

(*a*) Audite hæc domus Jacob,
Denominati ab Iſraël,
Quique de aquis Juda prodierunt.

L'Auteur de l'Apocalypse dévoile clairement ce terme au *verset 15. du ch. 17. Aquæ, quas vidisti, ubi meretrix sedet; Populi sunt.* » Les *eaux*, que vous » avez vues sur lesquelles cette pro- » stituée, est assise, sont les *Peuples* ». Mais quels sont ces peuples? Les Nations entieres auxquelles Rome donna la Loi, & sur lesquelles elle étendit son Empire, selon le célébre Bénédictin que nous venons de citer.

Le verbe חֵילִי (hkhoûlî) qui est dans le *verset VII.* demande quelque attention. Génébrad & le Pere Lorin croyent que l'י (ïôd) est ici paragogique. Rien de plus vrai; & c'est pour exprimer toute son énergie que nous faisons usage du terme *cruels*. Ainsi il y a tout lieu de penser que ce verbe est ici à la troisiéme personne du prétérit, comme la remarqué le savant Jesuite.

Nous avons rendu le ה (he) qui commence le premier mot du verset VIII. par une interrogation. L'Auteur de la Vulgate l'a rendu plusieurs fois de cette maniere dans le *chap. 14 du premier Livre des Rois*. Noldius rapporte encore plusieurs autres exemples de cette façon de traduire cette Lettre.

IX. *Faites briller votre, &c.*

Il faut suppléer après ce stique les termes, *en nous rendant la liberté*, afin que l'on puisse découvrir ce qui fait éclater la *gloire* du Tout-Puissant.

XIV. *Elles ont des oreilles, &c.*

Au dernier stique de ce verset, il y a un ן (noûne) paragogique après le futur יְרִיחוּן (ierîhkhoû) que nous faisons sentir en traduisant ce verbe par *elles sont privées de l'odorat & de la respiration*. La même lettre finale se trouve dans le premier stique du verset suivant, après le terme יְמִישׁוּן (iemîshoû) & nous exprimons son énergie par le mot *tout-à-fait*.

XVI. *Leur deviendront entierement semblables.*

C'est-à-dire, *éprouveront les mêmes châtimens*. Nous ajoutons l'adverbe *entierement*, pour donner au (hkhôlém) paragogique, qui est au milieu du mot כְּמוֹהֶם (khemôhéme) toute la force qu'il exige.

XVII. *Israël met sa confiance dans le Seigneur,*
Il sera son libérateur & son bouclier.

Nous traduisons le substantif עֶזְרָם (ghézerâme) avec son affixe par ces termes, *il sera mon Libérateur*, à l'exemple des Auteurs de la version des Pseaumes que l'on chante dans les Offices, qui donnent cette signification au verbe d'où ce mot dérive. On trouve la preuve de ce que nous avançons dans le *verset 173. du Pseaume 118. Hebr. 119.*

XX. *Le Seigneur se souviendra de nous.*

Comme si le Prophéte disoit au nom des captifs : » Le Seigneur se souviendra de la miséricorde qu'il nous a » tant de fois promise ; & il nous fera sortir de l'état affreux dans lequel » nous gémissons. »

XXV. *Les morts ne publieront pas les louanges*
De l'Etre qui existe par lui-même,
Ni aucun de ceux qui sont descendus dans le tombeau.

1° *Les morts.*

M. l'Abbé de Villefroy avertit, dans sa *septiéme Lettre*, que par ce terme on doit entendre *les captifs ;* & par ceux qui descendent dans le tombeau, *les Peuples* que l'on emmene en Captivité.

XXVI. *Mais lorsque nous jouirons de la vie, &c.*

Le texte Hebreu ne présente pas ces paroles; c'est la version greque qui nous les fournit. Ceux qui en sont les Auteurs ont suppléé οἱ ζῶντες qui vivemus, *qui jouirons de la vie*, c'est-à-dire, *quand nous serons délivrés.*

Pseaume 4.

Cum invocarem exaudivit me Deus.

TITULUS.

I. Posteritati. In Neghînôth. Psalmus Davidis.

A la Postérité. Sur les Neghînôths. Pseaume de David.

AVERTISSEMENT.

Presque tous les modernes croyent voir dans ce Cantique la révolte d'Absalom contre son Pere. Mais la plûpart des expressions & des pensées, s'opposent formellement à ce systême. Notre dessein n'est pas de faire sentir cette vérité. Le Lecteur l'appercevra au premier coup d'œil qu'il jettera sur cette Poësie.

ARGUMENS.

Quant au sens litéral de l'ancien Israël.

I. L'Eglise d'Israël réduite aux dernieres extrémités sous la tyrannie des Babyloniens, prie instamment l'Eternel de la mettre en liberté.

II. Cette Mere affligée reproche à ses enfans infidéles les crimes auxquels ils se sont abandonnés. Elle les exhorte à retourner sincerement au Seigneur. Pour les y

Quant au sens litéral du nouvel Israël.

I. L'Epouse de J. C. persécutée par les Pharisiens & par les Gentils, adresse ses vœux au Souverain *Maître* pour la délivrance de ses Enfans.

II. Elle rappelle à leur devoir ceux qui s'en sont écartés. Elle les anime par la vûe des avantages que Dieu fera éprouver à ceux qui se seront soutenus contre la séduc-

Versio Latina.

Vetus distrib. *Nova distrib.*

I.

1. I. INvocantem exaudi me Deus,
Juris mei vindex,
In angustiâ constituto
Spatium fac mihi.
Miserere mei,
Et exaudi orationem meam.

engager, elle leur annonce que l'Etre ſuprême opérera des prodiges en faveur de ceux qui lui ſeront demeurés conſtamment attachés.

III. Allarmée de la foi chancelante de pluſieurs de ſes enfans, elle conjure le Très-Haut d'accélérer le tems auquel il doit faire éclater ſa délivrance, qui l s combiera d'une plus grande joie, que n'en procurent les récoltes les plus abondantes. La paix, le repos, & la ſûreté ſeront les fruits de ſon retour dans ſa patrie.

tion du Phariſaïſme & de l'idolâtrie.

III. Elle ſupplie le Seigneur d'accélérer cet heureux moment, qui ſera pour elle la ſource d'une joie plus grande que les richeſſes temporelles les plus abondantes. Alors la perſécution, qui avoit diſperſé ſes enfans, étant ceſſée, réunis enſemble, ils goûteront les douceurs de la paix qu'il leur aura procurée.

Verſion Françoiſe.

Ancien. Nouv.
diſtrib. diſtrib.

I.

2. I. LOrſque je vous invoque, exaucez-moi,
O Dieu, défenſeur de ma juſte cauſe:
Je ſuis à l'étroit, mettez-moi au large:
Ayez pitié de moi,
Et écoutez mon humble priere.

Vetus distrib. *Nova distrib.*

I I.

3. II. Filii viri,
Usquequò gloriam meam in ignominiam vertetis?
[Usquequò] deperibitis cultus inanes?
Disquiretis mendacium?

Sélâh.

4. III. Scitote igitur quòd miranda exhibebit Dominus,
In gratiam illius qui addictus est ipsi:
Dominus exaudiet me,
Cùm clamavero ad eum.

I I I.

5. IV. Timore commoveamini;
Nec peccetis ampliùs:
Recogitate corde vestro in cubili vestro,
Et desistite.

Sélâh.

6. V. Expiate vos sacrificiis justitiæ:
Et confidite in Domino,
Quotquot dicitis,
Quis det ut fruamur bono?

7. VI. Affulgeat super nos,
Lumen benevolentiæ tuæ, Domine.
VII. Abundantiori perfundes lætitiâ cor meum,
8. Quàm tempore quo messis eorum,

Ancien. distrib. Nouv. distrib.

II.

3. II. Enfans de l'homme,
Juſqu'à quand avilirez-vous ma gloire ?
[Juſqu'à quand] aimerez-vous paſſionnément les vains cultes ?
[Juſqu'à quand] le menſonge aura-t-il pour vous des attraits ?
Pauſe.

4. III. Sachez donc que le Seigneur fera éclater ſes merveilles,
En faveur de celui qui lui eſt fidéle.
Le Seigneur m'exaucera;
Lorſque je crierai vers lui.

III.

5. IV. Soyez ſaiſis de crainte,
Et ceſſez de pécher.
Couchés ſur vos lits, réfléchiſſez au-dedans de vous-mêmes,
Et gardez le ſilence.
Pauſe.

6. V. Expiez vos crimes par des ſacrifices de juſtice,
Et mettez votre confiance dans le Seigneur,
Vous tous qui demandez:
Qui nous mettra en poſſeſſion de ce bonheur ?

7. VI. Seigneur, faites éclater ſur nous
La lumiere de votre miſéricorde.
VII. Vous répandrez dans mon cœur une plus grande joie,
8 . . . . Que n'en procure aux hommes
Une abondante recolte

Vetus Nova
distrib. distrib.

Et vindemia copiosæ sunt.

9. VIII. Tranquillè simul decumbam,
Et dormiam
10. IX. Cum benignus effeceris, Domine,
Ut solus & tutus habitem.

Observation sur le Pseaume 4.

I. *Lorsque je vous invoque, exaucez-moi,*
O Dieu défenseur de ma juste cause,
Je suis à l'étroit,
Mettez-moi au large.

1°. *Défenseur de ma juste cause.* Cette maniere de traduire est tirée de la version Syriaque, dont nous avons emprunté les termes dans notre version Latine.

2°. *Je suis à l'étroit.* Comme nous avons rapporté dans cet ouvrage plusieurs exemples où il est clair que cette façon de s'exprimer désigne la captivité, nous n'en produirons point ici de nouveaux.

3°. *Mettez-moi au large.* C'est-à-dire, rendez-moi la liberté.

Ancien. Nouv.
distrib. distrib.

De froment & de vin.

9. VIII. Je goûterai dans la paix & dans l'union
Les douceurs du repos & du sommeil;
10. IX. Lorsque votre bonté, Seigneur,
M'aura rétabli dans la terre,
Où j'habiterai seul en sûreté.

I I. *Enfans de l'homme,*
Jusqu'à quand avilirez-vous ma gloire?
[Jusqu'à quand] aimerez-vous passionnément les vains cultes?
[Jusqu'à quand] le mensonge aura-t-il pour vous des attraits?

1°. *Enfans de l'homme.*

Ces paroles s'adressent aux Apostats d'Israël, qui, quoiqu'instruits de la loi, ne laissoient pas de s'attacher aux fausses divinités.

2°. *Ma gloire.*

Ce terme est plusieurs fois employé dans les divines Ecritures pour désigner le vrai Dieu. L'Auteur du Pseaume *105. Hébr. 106. 20.* en fait usage dans ce reproche qu'il fait à Israël.

(*a*) Ils ont changé *leur gloire*
Dans la figure d'un veau qui mange l'herbe.

C'est à-dire, selon Génébrard : ils ont abandonné le *vrai Dieu*, qui étoit *leur gloire*, pour adorer les idoles. (*Relicto* vero Deo, *qui erat* gloria eorum, *servierunt idolis*.)

Jéremie 2. & 11. reprenant l'idolâtrie de son Peuple, s'exprime en ces termes. (*a*)

Habitans de Jérusalem,
Que ne passez-vous dans les Isles de Céthim?
Examinez ce qui s'y fait;
Envoyez en Cédar,
Prenez une entiere connoissance de ce qui se passe,
Voyez s'il y arrive quelque chose
De semblablable à ceci :
Voyez si une Nation change ses Dieux,
Quoiqu'ils ne soient point certainement le [vrai] Dieu;

(*a*) Et mutaverunt gloriam suam
In similitudinem vituli comedentis fœnum.
(*b*) Quin transite in Insulas Cethim;
Et considerate.
In Cedar etiam mittite;
Et planè intelligite,
Attendite utrùm fiat aliquid simile huic;
An mutat gens Deos suos?
Licèt ipsi sanè non sint verus Deus:

Néanmoins

Néanmoins mon Peuple a changé *sa gloire*
En ce qui causera sa perte.

La paraphrase Chaldaïque rend ainsi l'avant dernier stique : (*a*)

Et mon Peuple a abandonné mon culte ;
Source de *la gloire* dont je le comblois.

3°. *Les vains cultes.*

Les cultes des idoles étoient vains, parce qu'on n'en retiroit aucun avantage.

4°. *Le mensonge.*

Ainsi sont nommés les faux Dieux ; parce qu'ils sont incapables par eux-mêmes d'exécuter ce qu'on promet en leur nom. De-là cet aveu des Israëlites convertis, Jérémie, 3 : 23. (*b*)

Oui, c'est en vain que nous attendions notre délivrance
De la multitude des Dieux adorés

Attamen Populus meus mutavit gloriam suam
In ea quæ ipsi damnum inferent.

(*a*) Et populus meus deseruit cultum meum,
Propter quem ego induco super eos gloriam.

(*b*) In vanum à multitudine [Deorum] collium
Et montium expectavimus libertatem :

Sur les collines & sur les montagnes.
Certainement ce n'est que du Seigneur notre
Dieu
Que dépend la délivrance d'Israël.

III. *Sachez donc que le Seigneur fera éclater*
ses merveilles
En faveur de celui qui lui est fidèle.

1°. *Ses merveilles.*

Par ce terme on doit entendre tous les prodiges opérés par l'Etre suprême, pour renverser l'Empire de Babylone, & pour rétablir les Israëlites dans leur Patrie.

2°. *En faveur de celui qui lui est fidèle.*

On reconnoît à ces paroles les enfans de l'Eglise d'Israël qui n'ont point présenté d'encens aux fausses Divinités.

IV. *Soyez saisis de crainte*
Et cessez de pécher.
Couchés sur vos lits,
Réfléchissez au-dedans de vous-mêmes,
Et gardez le silence.

1°. *Soyez saisis de crainte.*

A la vue des maux dont les Perses

Profectò in solo Deo Domino nostro libertas Israël est.

& les Médes vous accableront, ſi vous ne retournez ſincerement à Dieu.

2°. *Et ceſſez de pécher.*

C'eſt-à-dire, d'adorer les idoles. L'on a prouvé ailleurs que l'idolatrie eſt principalement caractériſée par le terme de pécher. Voyez *le ſecond vol. des Lettres de M. l'Abbé de * * * à ſes Eléves.*

3°. *Sur vos lits.*

On trouvera dans notre troiſiéme volume de quoi ſe convaincre que ſouvent le terme de *lit*, dans les Prophétes, déſigne l'Empire, ou les Provinces des Chaldéens. On ſentira pour lors que ce ſubſtantif ne peut avoir d'autre point de vue dans ce verſet.

4°. *Et gardez le ſilence.*

Comme ſi le Prophéte diſoit : n'inſultez plus le Dieu d'Iſraël, ni ſes adorateurs.

V. *Expiez vos crimes par des ſacrifices de juſtice ....*
Vous tous qui demandez,
Qui nous mettra en poſſeſſion de ce bonheur?

1°. *Vous tous qui demandez.*

Tel eſt le langage des Apoſtats dans

les Prophétes, dans Isaïe sur-tout & dans Jérémie. Nous en donnerons les preuves dans la suite.

2°. *De ce bonheur.*

Il est si ordinaire de trouver le terme de *bonheur*, ou celui de *bien* dans les Ecrivains sacrés, lorsqu'ils promettent le retour d'Israël, qu'il paroît presqu'inutile d'avertir, que c'est de la liberté qu'on doit l'entendre. Aussi pour ne pas ennuyer le lecteur, nous nous bornons à un seul passage de Jérémie, 29 : 32, où il parle en ces termes contre le faux Prophéte Séméias, qui étoit en captivité (*a*) :

Voici ce que déclare le Seigneur :
Dans peu je châtierai si sévérement
Séméias Néhélamite & sa postérité,
Qu'aucun de ses descendans
Ne demeurera au milieu de mon Peuple,
Et ne goûtera *le bien* que je lui ferai ;

(*a*) Idcircò hæc declarat Dominus :
Mox ita animadvertam in Semeiam Nehelamitem,
Et in semen ejus,
Ut nullus ex posteris ejus habitet inter Populum meum :
Nec gustet bonum quo afficiam Populum meum,

Le Seigneur en donne ſa parole,
En punition de ce que, par ſes diſcours,
Il l'a excité à ſe révolter contre moi.

M. de Sacy s'énonce ainſi ſur ce verſet. » *Aucun des deſcendans* de Sé-» méias *ne ſera aſſis au milieu du Peuple*; » c'eſt-à-dire, qu'il n'aura aucun en-» fant qui tienne rang avec les hom-» mes dans les aſſemblées publiques, » parce que ſa poſtérité ſera en exé-» cration..... Enfin qu'il *ne verra*, » ni lui, ni ſa race, *le bien que Dieu* » *fera à ſon Peuple*, lorſqu'il le reti-» rera *de captivité*.

VI. *Seigneur, faites éclater ſur nous*
La lumiere de votre miſéricorde.

On doit entendre ce verſet de la maniere ſuivante.

Seigneur, faites éclater ſur nous
Votre miſéricorde qui nous rendra *la lumiere*.

C'eſt-à-dire, *la liberté*. Nous avons fait voir ailleurs qu'on devoit entendre ainſi le dernier mot du ſecond ſtique.

Aſſerit Dominus,
Quia rebellionem verbis ſuis
Concitavit adversùs Dominum.

IX. *Lorsque vôtre bonté, Seigneur,*
M'aura rétabli dans la terre
Où j'habiterai seule & en sûreté.

1°. *Dans la terre.*

Ce terme, quelque général qu'il paroisse, indique la terre d'Israël dans laquelle le Tout-puissant ramenera son Peuple.

2°. *Où j'habiterai seule & en sûreté.*
Seule.

Ce Prophéte s'exprime ainsi, non pas pour dire qu'il n'y aura que les Israëlites qui occuperont la terre d'Israël; mais pour indiquer que son Peuple sera séparé des autres Nations qui y étoient répandues, & qu'il sera un corps particulier. Aussi la Nation sainte ne voulut-elle s'associer personne dans les travaux qu'elle entre-

Versio Latina.

Vetus distrib.	*Nova distrib.*	
2.	I.	AD te, Domine, confugio, Ne finas me pudore suffundi in perpetuum. Per justitiam tuam erue me.

prit pour relever les murs de la Ville, ni pour rebâtir le Temple. Voyez Esdras, *Liv. 1. chap. 4.*

Psaume 30. Hébr. 31. In te Domine speravi.

TITULUS.

I. Posteritati. Psalmus Davidis.

A la Posterité. Psaume de David.

ARGUMENS.

Quant au sens literal de l'Ancien Israël.	*Quant au sens literal du Nouvel Israël.*
L'Epouse du Verbe incarné, pleine de confiance dans la misericorde de l'Etre suprême, fait des voeux pour obtenir sa liberté.	L'Eglise de J. C. penétrée des bontés de l'Eternel à son égard, le conjure de la tirer des mains de ses persécuteurs.

Version Françoise.

Ancien. Nouv. distrib. distrib.

2. I. SEigneur, je mets ma ressource en vous.

Ne permettez pas

Que je sois couvert de confusion pour jamais.

Que votre justice m'arrache

Au pouvoir de mes ennemis.

Vetus distrib. *Nova distrib.*

3. II. Inclina ad me aurem tuam,
Quantociùs eripe me.
Esto mihi in arcem munitam,
In asylum munitissimum,
Ut serves me.

4. III. Sanè petra mea & propugnaculum meum tu solus es,
Ad manifestationem potentiæ tuæ adduxisti me;
At reduces me.

5. IV. Expedies me de laqueo
Quem absconderunt mihi;
Quoniam tu solus fortitudo mea es.

6. V. In manus tuas committo spiritum meum,
Redime me, Domine omnipotens,
Verax promissis.

OBSERVATION.

I. *Seigneur, je mets ma ressource en vous;*
Ne permettez pas que je sois couvert de confusion pour jamais.
Que votre justice m'arrache
[*Au pouvoir de mes ennemis.*]

1. *Ne permettez pas que je sois couvert de confusion pour jamais.*

C'est-à-dire, ne souffrez pas que je

Ancien. distrib.	*Nouv. distrib.*	
3.	II.	Abaiſſez votre oreille juſqu'à moi, Hâtez-vous de me délivrer, Tenez-moi lieu d'une Place forte, Soyez pour moi un aſyle aſſûré Pour me garantir [de ceux qui me perſécutent.]
4.	III.	Oui, Seigneur, vous ſeul êtes mon refuge & ma défenſe; Vous m'avez amené [dans ces lieux]; Mais vous m'en ramenerez.
5.	IV.	Vous me tirerez des piéges Qu'ils m'ont tendus; Parce que c'eſt vous ſeul qui êtes ma force.
6.	V.	J'abandonne ma vie entre vos mains, Rachetez-moi, Seigneur, Dieu Tout-puiſſant, Vous qui êtes fidèle dans vos promeſſes.

---

reſte toujours *en captivité*, qui eſt pour moi un ſujet de *honte & de confuſion.*

2°. *Que votre juſtice.*

Quelle peut être ici cette *juſtice* du Très-Haut? Les Perſes & les Médes, qui étoient deſtinés pour enlever aux Chaldéens les Iſraëlites qu'ils tenoient dans l'eſclavage; & pour tirer une vengeance éclatante des mauvais traitemens qu'ils leur faiſoient endurer.

III. *Oui, Seigneur, vous seul êtes mon refuge & ma défense,*
Vous m'avez amené [dans ces lieux]
Pour faire éclater votre puissance;
Mais vous m'en ramenerez.

Tel est le sens de ce verset. Vous m'avez fait conduire à Babylone, pour y faire connoître votre *puissance*, mais vous me ramenerez dans ma Patrie. Les *versets 3, 4 & 5 du chapitre 13.* de Tobie serviront de commentaire à cet endroit. (*a*) » Rendez graces au Seigneur, enfans » d'Israël, dit ce S. Vieillard, *chantez* ses louanges en présence des » Nations; parce qu'il vous a ainsi » dispersés parmi les peuples qui ne » le connoissent point, afin que vous » publiez ses merveilles, & que vous » leur appreniez qu'il n'y en a *point*

(*a*) Confitemini Domino, filii Israel, & in conspectu gentium laudate eum. Quoniam ideircò dispersit vos inter gentes, quæ ignorant eum, ut vos enarretis mirabilia ejus, & faciatis scire eos, quia non est alius Deus omnipotens præter eum; ipse castigat nos ob scelera nostra; ipse liberabit nos ob misericordiam suam.

» d'autre que lui qui soit le Dieu
» Tout-puissant. C'est lui qui nous
» châtie, en punition de nos iniqui-
» tés, & c'est lui qui nous délivre-
» ra, pour signaler sa miséricorde.

IV. *Vous me tirerez des piéges*
Qu'ils m'ont tendus.

Ces *piéges* désignent tantôt les armées des Chaldéens, tantôt les Provinces de leur Monarchie, comme nous l'avons prouvé ailleurs. Ici ils caractérisent les moyens criminels que ces tyrans employoient pour perdre les captifs d'Israël.

V. *J'abandonne ma vie entre vos mains,*
Rachetez-moi, Seigneur.

Comme si l'Eglise disoit : vous êtes le seul, Seigneur, capable de m'empêcher de mourir dans mon esclavage, c'est pourquoi je me jette entre vos bras, & je vous abandonne le soin de ma vie.



Pseaume 133. Hebr. 134. Ecce nunc benedicite Dominum.

TITULUS.

Canticum graduum.*

Cantique des degrés.

AVERTISSEMENT.

* C'est ainsi que l'on a coutume de rendre ces paroles שִׁיר הַמַּעֲלוֹת (shir hámmáⁿghàlóth) pour exprimer les dif-

Versio Latina.

Vetus distrib. *Nova distrib.*

I.

I. JAm nunc benedicite Dominum,
Omnes servi Domini.

II. Qui vigiles statis in domo Domini per noctes,
Elevate manus vestras in Sancto,
Et laudibus cumulate Dominum.

II.

III. Bonis te cumulet Dominus ex Sion;
Qui fecit cœlum & terram.

férens retours d'Israël dans sa Patrie. Lorsque nous donnerons les autres piéces à la tête desquelles ces termes se trouvent, nous examinerons si cette traduction est exacte.

ARGUMENT.

Quant au sens de l'ancien Israël.

I. Le Poëte sacré exhorte les Prêtres & les Lévites de retour à Jérusalem, à y publier les louanges du Seigneur.

II. Il prescrit la formule de bénédiction que le Prêtre donneroit au Peuple.

Version Françoise.

Ancien. distrib. *Nouv. distrib.*

I.

I. Maintenant célébrez sans cesse les louanges du Seigneur,
Vous tous qui êtes ses serviteurs.

II. Vous qui passez la nuit dans son Temple,
Elevez les mains dans son Sanctuaire;
Et célébrez sans cesse ses louanges.

II.

III. Que le Seigneur qui a fait le ciel & la terre,
Répande du haut de Sion ses bénédictions sur vous.

OBSERVATION.

1°. Nous n'avons pas mis le second sens litéral de ce Pseaume, parce qu'il n'y a personne qui ne puisse aisément le découvrir.

2°. *Vous qui passez les nuits.*

Les Prêtres & les Lévites de quartier demeuroient dans le Temple pendant la nuit, & ces derniers faisoient bonne garde. Voyez *le trente-troisiéme vers. du neuviéme chap. du premier livre des Paralip.*

3°. Le dernier verset est la bénédiction, par laquelle le Prêtre prie le Seigneur de verser ses bienfaits sur la maison de Jacob.

Fin du second Tome.

TABLE DES MATIERES,

Contenuës dans ce Volume.

Fin de la Table des Matieres.

ADDITIONS
À CE VOLUME.

*P*AGE 38, *ligne* 3. *après le mot*, Pſalmis; *ajoutez* indefinenter.

P. 39. *l.* 3. *avant ces termes.* Je releverai, *liſez* ſans ceſſe.

P. 103. *l.* 17. Les étrangers feront paître, *l.* Les étrangers ſe préſenteront pour mener paître.

P. 104. *l.* 3. & 4. En ce tems-là, aſſûre le „ Seigneur des armées, *l.* Voici ce qu'aſ„ ſûre le Seigneur des armées: en ce tems„ là je briſerai.

P. 148. *l.* 21. qui annonceront, *l.* qui s'empreſſeront d'annoncer.

P. 260. *l.* 2. des foibles, *l.* aux pieds des foibles.

P. 337. *l.* 23. tout-à-fait contraires, *ajoutez* à ceux qu'ils ont voulu d'abord établir.

P. 338. *l.* 19. de la préférence, *l.* de cette préférence en faveur du premier ſens litéral.

Ibid. l. 21. celle de nos ennemis, *l.* celle des Juifs nos ennemis.

P. 381. *l.* 11. la recherche, *a.* quant à préſent.

P. 407. *après la l.* 5. *ajoutez*, les termes *ſtable* & *éternelle* ne doivent pas être pris, quant à l'ancien Iſraël, dans une ſignification auſſi étendue que dans le nouveau, puiſ-

qu'à la venue du Messie une justice nouvelle & la nouvelle alliance ont pris la place de celles dont il est ici question. Nous avons déja parlé de *cette éternité*, qui se borne à la naissance de J. C.

P. 415. *l.* 7. *de la note*, après cantus, *a.* prz.

P. 435. *l.* 1. & 6. *avant l'article*, elles, *l.* mais.

P. 443. *l.* 16. *après ces mots*, de l'ancienne Alliance, *ajoutez ce qui suit :*

Fondés sur ce texte d'Isaïe, *nous osons* croire que dans le verset 8. il n'est point question de Moïse qui frappe le Rocher, puisqu'Israël est déja entré dans le Païs où le Jourdain retourne en arriere ; il faut donc, pour ne point troubler l'ordre des faits, joindre le verset 8. au 9. & traduire,

Qui convertens fuisti mirabiliter rupem in
stagnum aquarum,
Et silicem in fontem uberrimum aquarum.
Non nobis, Domine,
Non nobis,
Sed nomini tuo da gloriam.

Vous qui avez fait sortir miraculeusement du rocher,
Les eaux qui ont formé un étang,
Et du rocher le plus dur,
Une source d'eaux très-abondante,
Faites briller votre gloire, &c.

On ne doit point être arrêté par la division que les Rabbins ont mis ici, pour faire deux Pseaumes de ce Cantique unique, elle rompt le

discours au milieu de l'apostrophe la plus intéressante, dont la premiere partie n'a aucun trait à ce qui précéde, elle se rapporte toute entiere à ce qui suit, aux versets qui regardent la délivrance d'entre les mains des Chaldéens, indiquée par les termes *de miséricorde & de vérité.* Ces deux versets veulent donc dire en termes intelligibles:

„ Vous qui par un prodige avez fait sortir „ d'Abraham, dans une vieillesse très-avan„ cée, des enfans dont est sorti le Peuple qui „ a rempli la terre de Chanaan.

„ Vous qui avez tiré de la stérile Sara le „ germe d'une nation très-nombreuse,

„ Faites briller votre gloire, &c.

Ce prodige étoit bien plus intéressant pour Israël qui demandoit sa délivrance, non en vertu du miracle des eaux sorties du rocher dans le désert, mais en considération de ce que la Toute-Puissance du Seigneur avoit fait sortir tant de millons d'hommes d'une mere, même absolument stérile; symbole de l'impuissance où étoit l'Eglise d'Israël d'enfanter à la liberté ses enfans captifs dans l'Empire de Babylone, si le Seigneur n'opéroit en sa faveur un prodige semblable à celui de Sara.

Nous remarquons de ce huitiéme verset 1°. Qu'il faut rendre le participe hébreu [háhophekhî] *convertens*, par la 2. perf. sing. masc. du prétérit, & le faire rapporter au verbe [théne] *da*, du verset suivant.

2°. Que ce participe est terminé par un ïode énergique, nous le rendons par l'adv. *miraculeusement.* Doute-t'on que la naissance d'Isaac ait été l'effet d'un prodige.

3°. La derniere lettre du nom [mangheïânô] *fontaine*, est un [hkholéme] énergique, nous l'exprimons par l'adjectif *très-abondante*, pour faire allusion à la postérité très-nombreuse d'Abraham.

CORRECTIONS

DE CE VOLUME.

PAGE 21. l. 9. & 114. l. 25. égaleront l. seront proportionnées.
P. 99. l. 27. faire exiger, l. présenter.
P. 106. l. 25. Eorum, l. Ipsorum.
P. 108. l. 21. Maledicentiâ, l. Calumniâ.
P. 114. l. 2. Miriades, l. Myriades.
P. 128. l. 15. ne sont qu'iniquité & qu'injustice, l. ne sont qu'injustices & que fourberies:
P. 132. l. 4. Ils verront enfin jour, l. Leurs yeux se dessilleront enfin.
P. 135. l. 16. oui, vous mettez ces imprudens, l. oui, vous les mettez sans qu'il s'en apperçoivent,
P. 146. l. 3. & selon la malice des artifices, *lisez ainsi tout le verset.*
„ Traitez-les selon leurs œuvres & selon
„ la noirceur des artifices qu'ils employent,
„ faites leur souffrir les châtimens que mé-
„ ritent les crimes qu'ils commettent.
„ Faites leur éprouver des malheurs sem-
„ blables à ceux dont ils nous accablent.
P. 155. l. 23. ici, *lisez* plus loin.
P. 160. l. 24. de le disputer aux, l. de l'emporter sur les.
Ibid. l. 27. & que, l. pourvû que.
P. 161. l. 1. Combien de fois ne nous est-il

pas arrivé &c. *l.* Combien de fois en voyant l'avilissement.... ne nous est-il pas arrivé d'interpréter &c.

P. 183. *l.* 28. qui se fait sentir, *l.* qui désolera.

P. 191. *l.* 17. refuge, *l.* forteresse.

P. 194. *l.* 29. applanit, *l.* leve.

P. 226. *l.* 21. Persan, *l.* Perse.

P. 237. *l.* 9. déclare le Souverain, *l.* c'est ce que vous déclare le Souverain.

P. 240. *l.* 6. assûre le Seigneur, *l.* le *Seigneur* vous l'ordonne.

Ibid. l. 17. assûre le Seigneur, *l.* le Seigneur vous en assûre.

P. 281. *l.* 17. c'est lui répondre, *l.* c'est le confondre.

P. 323. *l.* 19. à laquelle ils donnent un nouveau poids, *l.* dont ils renouvellent les desirs.

P. 339. *l.* 14. si vantée, *l.* si souvent prédite.

Ibid. l. 17. aide encore à faire croire, *l.* est une démonstration qui persuade.

P. 338. *l.* 19. en l'admettant, *l.* pendant qu'on l'admet.

P. 348. *l.* 12. qui est, *l.* qui erit.

P. 349. *l.* 11. & *p.* 376. *l.* 8. est assis, *l.* sera assis.

P. 377. *l.* 10. le premier, *l.* le dernier.

P. 379. *l.* 16. Saint Augustin donne cette signification, *effacez cette phrase.*

P. 380. *l. derniere*, par, *l.* dans.

P. 384. mettez au futur les tems qui sont rendus par le passé, tant dans la version Latine que dans la version Françoise, & dans les Observations *du Pseaume* 111. *Hebr.* 112.

P. 390. *l.* 1. s'encourageant, *l.* pour s'encourager.

P. 393. *l.* 1. de Baltasar, *l.* de Babylone.

P. 430. *l.* 25. & *p.* 432. *l.* 4. instar, *l.* sicut.

FAUTES D'IMPRESSIONS

DE CE VOLUME.

PAGE 4. *ligne* 3. *de la note*, scr pt. *lisez* script. *P.* 3. *l.* 12. *lisez* sans point interrogant jusqu'après ces paroles *du contraire.* *P.* 38. *l.* 20. surperbiâ, *l.* superbiâ. *P.* 40. *l.* 1. sit, *l.* sint. *P.* 104. *l.* 8. je romperai, *l.* je romprai. *P.* 109. *l.* 16. qui va, *l.* qui vas. *Ibid.* *l.* 18. nous a fait, *l.* nous as fait. *P.* 116. *l.* 3. *de la note*, Mediter, *l.* Meditor. *P.* 121. *l.* 19. au verset, *l.* aux versets *P.* 123. *l.* 2. *de la note*, tu, *l.* tui. *P.* 134. *l.* 21. prosond, *l.* profond. *P.* 142. *l.* 1. *de la note*, facessent, *l.* facessant. *P.* 148. *l.* 2. *de la note*, nunt o, *l.* nuntio. *P.* 153. *l.* 10. assûré, *l.* assûrés. *P.* 184. *l.* 17. Rabiniques, *l.* Rabbiniques. *P.* 198. *l.* 15. passerau, *l.* passereau. *P.* 229. *l.* 17. tsâhâráiime, *l.* tsâhòraïime. *P.* 230. *l.* 1. *de la note*, bo a, *l.* bona *P.* 231. *l.* 13. d soient *l.* disoient. *P.* 246. *l.* 9. *de la note*, quâl bet, *l.* quâlibet. *P.* 253. *l* 10. subjugolent, *l* subjuguoient. *P.* 258. *l.* 9. qua d, *l.* quand. *P.* 259. *l.* 15. verset, *l.* versets *P.* 279. *l.* 27. ajoutent t-ils, *l.* ajoutent-ils. *P.* 285. *l.* 23. concourre, *l.* concourt. *P.* 288. *l.* 23. concourre, *l.* concourt *P.* 294. *l.* 8. regardet, *l.* regarder. *P.* 319. *l.* 26. pure, *l.* pur. *P.* 353. *l.* 19. neûme, *l.* ne-úme. *P.* 354. *l.* 20. Iehovah, *l.* Iehôâh. *P.* 356. *l.* 19. synope, *l.* synopse. *Ibid.* *l.* 6. *de la*

note, רַע *l.* עַד. *P.* 363. *l.* 6. les vôtres, *l.* des vôtres. *P.* 365. *l.* 2. עָמְךָ ghâmekhâ, *lisez* עַמְּךָ ghâmmekhâ. *P.* 368. *l.* 23. d'Ozée *l.* d'Osé *P.* 369. *l.* 4. *de la note*, Cedri, *l.* Cedrus. *P.* 3[illegible] *l.* 4. אַתְּ âththe, *l.* אַתָּה áththâ. *P.* 374. *l.* 7. sacerdotale, *l.* sacerdotal. *P.* 424. *l.* 24. pasage, *lisez* passage. *P.* 439. *l.* 4. peut-être, *l* peut être. *P.* 44[illegible] *l.* 14. Génébrad, *lisez* Génébrard. *P.* 449. *l.* [illegible] ἐι ζῶοζες, *l.* εἰ ζῶντες. *P.* 453. *l.* 11. qui, *l.* qui.

